Remerciements

Sur le plan universitaire, je dois de vifs remerciements à Monsieur le Professeur Gerd Wotjak, qui a accepté de publier cette monographie dans sa collection. Par ailleurs, j'aimerais témoigner ma reconnaissance à Madame la Professeure Paola Paissa, qui a enrichi mes recherches sur l'euphémisme par de nombreux échanges scientifiques et qui a rédigé la préface de cet ouvrage. J'exprime également ma gratitude à l'Institut de Langue et de Littérature françaises de l'Université de Berne, qui a financé ce livre. En particulier, j'adresse mes remerciements à Madame la Professeure Sandrine Zufferey, directrice de la section de linguistique de cet Institut. Par ailleurs, que soit remercié Monsieur Andrea Müller de la bibliothèque de romanistique bernoise, qui m'a procuré en peu de temps plusieurs publications difficiles à trouver et le programme informatique qui a servi à l'élaboration des graphiques.

Sur le plan privé, je remercie notamment trois personnes de leur soutien : ma grand-mère Flora Mück, qui a vu le début mais non la fin de ce travail, ma mère Yvonne Mück et mon amie Felicitas Wagner.

Table des matières

Préface 11

Introduction 17

Chapitre 1. Les usages de l'euphémisme dans la diachronie : périodes et corpus choisis 21

1.1 L'Antiquité gréco-latine 22
1.1.1 Le tabou archaïque 22
1.1.2 Le tabou social 31
1.1.3 Un stratagème psychologique 36
1.1.4 L'euphémisme esthétique 38
1.1.5 Bilan 39

1.2 Le royaume de France au Moyen Âge 39

1.3 Le courant dit « précieux » dans la France du XVII[e] siècle 46
1.3.1 L'objet d'étude : essai de clarification 47
1.3.2 La nature euphémique du langage « précieux » 50
1.3.3 Deux effets secondaires de l'euphémisme « précieux » 53
1.3.4 Conclusion 55

1.4 Le classicisme français : l'exemple de la *Princesse de Clèves* de Madame de Lafayette 56
1.4.1 Réflexions préliminaires 56
1.4.2 L'amour voilé 60
1.4.3 Une figure polyvalente 75
1.4.4 Bilan 83

1.5 L'évolution diachronique de l'euphémisme : bilan 84

Chapitre 2. Les études sur l'euphémisme : Synthèse sélective et évaluation critique 85

2.1 La tradition rhétorique 85
2.1.1 Du V[e] siècle avant J.-C. au II[e] siècle après J.-C. 85
2.1.1.1 Isocrate et Platon 85
2.1.1.2 Aristote 86
2.1.1.3 Démétrios 90
2.1.1.4 L'*auctor ad Herennium* 93

2.1.1.5 Cicéron 95
2.1.1.6 Quintilien 98
2.1.1.7 Hermogène 103
2.1.1.8 Pour conclure 108
2.1.2 Du III^e au début du XVIII^e siècle 110
2.1.2.1 Les auteurs du premier groupe 112
2.1.2.2 Les auteurs du deuxième groupe 128
2.1.2.3 Peacham et Blount 131
2.1.2.4 En guise de conclusion 132
2.2 Entre tradition et innovation : Beauzée et Fontanier 133
2.3 De 1899 à nos jours : la période linguistique 136
2.3.1 Les travaux déclencheurs 137
2.3.1.1 Walter Bökemann 137
2.3.1.2 Christopher Nyrop 143
2.3.2 Les courants de recherche modernes 148
2.3.2.1 Le courant historique 148
2.3.2.2 Les courants sémantico-lexicologique et lexicographique 149
2.3.2.3 Le courant pragmatique 156
2.3.2.4 Le courant sociolinguistique 166
2.3.2.5 Le courant philosophique 167
2.3.2.6 Le courant pseudo-scientifique 173
2.4 Les recherches sur l'euphémisme : bilan 175

Chapitre 3. Reconsidérations théoriques sur l'euphémisme 177
3.1 Deux démarches lexicales de base 177
3.1.1 La substitution 178
3.1.1.1 Un problème historique 178
3.1.1.2 Modèle théorique de l'euphémisme substitutif 180
3.1.1.3 Interpréter le substitut : indices contextuels, analogiques et mnémoniques 181
3.1.1.4 Le choix des indices au niveau de la production 184
3.1.1.5 Le processus de lexicalisation 191
3.1.1.6 Deux stratégies à part 193
3.1.1.6.1 La paronymie 193
3.1.1.6.2 L'hyperonymie 197
3.1.2 L'accompagnement 198
3.1.2.1 La production d'un sens dénotatif illusoire 198
3.1.2.2 La dédramatisation d'un sens dénotatif véridique 201

3.1.2.3 Le dévoilement de l'euphémisme accompagnateur ... 202
3.1.2.4 La perte de la valeur euphémique ... 203
3.1.3 Substitut ou accompagnateur ? Une identification problématique ... 205
3.2 Pour une typologie axiologique des euphémismes ... 205
3.3 La figuralité de l'euphémisme ... 208
3.3.1 Qu'est-ce qu'une figure du discours ? ... 208
3.3.2 L'euphémisme est-il une figure du discours ? ... 209
3.3.3 Le classement de l'euphémisme en catégories figurales ... 210
3.4 Pour une nouvelle définition de l'euphémisme ... 211

Chapitre 4. Le rapport entre l'euphémisme et d'autres figures référentielles ... 215
4.1 Euphémisme et litote ... 215
4.1.1 Qu'est-ce que la litote ? ... 215
4.1.2 L'opposition théorique entre litote et euphémisme ... 218
4.1.3 La distinction litote-euphémisme dans la pratique ... 218
4.1.4 Trois conclusions principales ... 220
4.2 Euphémisme et hyperbole ... 221
4.2.1 La signification du terme *hyperbole* ... 221
4.2.2 Plusieurs niveaux d'exagération ... 222
4.2.3 Pour conclure ... 224

Conclusion générale ... 225

Bibliographie des travaux cités ... 231

Index des auteurs cités ... 251

Préface

Le principal mérite de l'ouvrage que j'ai l'honneur de préfacer est d'envisager l'euphémisme en tant que phénomène unitaire. En effet, l'analyse minutieuse des procédés euphémiques du langage que mène Horak ne se contente pas de traiter les caractéristiques lexico-sémantiques qui avaient été déjà reconnues par la tradition, mais prend également en compte un certain nombre de spécificités pragmatico-discursives, développant des considérations qui étaient jusqu'à présent étrangères à l'appréhension de cette figure. L'approche globalisante qu'on propose ici produit donc un aperçu d'ensemble qui, du moins dans le cadre de la linguistique française, faisait encore défaut, permettant à l'auteur de combler des lacunes qui étaient restées sur le plan général, malgré l'ampleur de la bibliographie, dont on trouve ici un compte rendu détaillé et rigoureux.

Du point de vue diachronique, le problème principal est d'ordre historiographique et terminologique, car les procédés d'atténuation n'ont pas toujours été reconnus et classés sous la désignation moderne d'euphémisme. Par conséquent, l'auteur opère une distinction entre le plan de l'attestation de stratégies positivantes et celui de l'évolution historiographique de la notion théorique. Les deux enjeux, qui font l'objet des deux premiers chapitres, choisissent comme point de départ l'Antiquité gréco-latine. Pour ce qui est des attestations de procédés euphémiques, la division traditionnelle par thèmes est proposée ici uniquement pour les occurrences les plus archaïques, issues des anciens tabous religieux et sociaux (appellations des divinités, des animaux, des maladies, de la mort, des organes et des activités sexuelles, etc.). Par contre, à partir du paragraphe consacré à la France du Moyen Âge, sont directement passés à la loupe les procédés mélioratifs et les témoignages littéraires. Des stratégies diverses d'euphémisation, ayant trait à la mort, à l'amour et à l'obscénité, sont ainsi mises au jour dans des ouvrages français des XII^{e} et XIII^{e} siècles. Cette analyse, concernant une période moins souvent passée en revue dans les ouvrages sur l'euphémisme, permet à l'auteur d'émettre des hypothèses sur la question controversée des manifestations de la pudeur et de la décence au Moyen Âge et de déceler quelques éléments de continuité ou de divergence avec les attestations plus anciennes. Cependant, c'est la littérature française du XVII^{e} siècle

qui est privilégiée dans l'examen approfondi de Horak, qui consacre une première étude de cas à l'euphémisation dans le courant dit « précieux », pour passer ensuite à l'observation de *La Princesse de Clèves* de Madame de Lafayette. À propos des « précieuses », tout en rejetant les positions normatives de Bökemann et de Nyrop, l'auteur rappelle le caractère relatif de toute forme d'euphémisme. S'appuyant sur les tableaux satiriques de la « préciosité » que proposent Molière, dans *Les Précieuses ridicules*, ainsi que Somaize, dans ses célèbres dictionnaires et dans la comédie *Les Véritables Précieuses*, Horak illustre ici quelques occurrences du langage « précieux », pour montrer que l'objectif d'euphémiser le réel en constitue le dénominateur commun. Se déployant principalement sous la forme de la périphrase, l'euphémisme « précieux » mobilise des schémas figuraux variés et se prête à des interprétations qui doivent tenir compte, à la fois, du milieu de l'époque et de la finalité comique et caricaturale des manifestations qui nous sont parvenues. L'euphémisme est également envisagé comme la matrice rhétorique principale, voire « la pierre angulaire », de l'architecture linguistique et stylistique du roman *La Princesse de Clèves* de Madame de Lafayette. Cette deuxième étude de cas est menée avec une finesse remarquable, susceptible d'élucider plusieurs procédés expressifs, voués à atténuer l'amour ou à adoucir l'expression dans d'autres contextes sémantiques et pragmatiques. Sur le plan figural, l'euphémisme est saisi dans les rapports qu'il entretient avec d'autres figures récurrentes et notamment la litote et l'hyperbole. Sur le plan énonciatif et discursif, l'analyse prend en compte des réalisations diverses comme, par exemple, le discours rapporté ou les stratégies de politesse, pour les articuler avec l'opération d'euphémisation. Enfin, sur un plan historiographique général, l'observation de *La Princesse de Clèves*, en tant qu'ouvrage exemplaire du classicisme français, permet à Horak d'avancer des hypothèses sur le rôle central joué par l'euphémisme dans l'écriture classique et de formuler des considérations sur les archétypes rhétoriques de cette écriture, traditionnellement identifiés avec la litote. Pour ce qui concerne l'évolution de la notion d'euphémisme, l'examen des contributions des différentes époques fait preuve d'une admirable rigueur d'exposition. Trois étapes fondamentales sont reconnues pour dessiner le chemin accidenté de l'élaboration conceptuelle : la tradition rhétorique, allant des classiques gréco-latins jusqu'à l'aube du XVIII^{e} siècle, la réflexion rhétorique de l'époque des Lumières et, enfin, la période linguistique (de

1899 à nos jours). Au sein de ces trois importantes étapes, Horak réserve une attention scrupuleuse aux questions terminologiques, tenant compte du décalage qui fait que les Anciens ont souvent offert une description méticuleuse des procédés euphémiques, sans toutefois les réunir sous une étiquette unitaire. Des questions fort intéressantes pour une reconstruction historique de la réflexion rhétorique sont donc envisagées dans ce deuxième chapitre. Tout en léguant à la tradition un inventaire quasiment exhaustif des moyens euphémiques, ni Platon, ni Aristote, ni les grands traités de rhétorique gréco-latine (Cicéron, Quintilien, Hermogène, etc.) n'adoptent le mot εὐφημισμὸς, bien que celui-ci soit disponible depuis le traité *Du style* de Démétrios. Les érudits ayant consacré des réflexions à ces sujets du III^e^ au début du XVIII^e^ siècle sont divisés en deux groupes, selon qu'ils reconnaissent la fonction euphémique, sans adopter le terme d'euphémisme, ou que, à l'opposé, ils intègrent celui-ci à leur réflexion. L'esquisse historique que dresse Horak permet ainsi de faire ressortir les vues innovantes d'un certain nombre de savants, comme Évrard l'Allemand, Geoffroy de Vinsauf, Bède le Vénérable et Rollin dans le premier groupe ; Sacerdos, Sanctius, Vossius et Dumarsais dans le deuxième groupe, ce dernier étant l'artisan de la première attestation du mot *euphémisme* en langue française. L'examen comparé des différentes conceptions de ces rhétoriciens et de leurs commentateurs modernes donne l'occasion de discuter de différences terminologiques subtiles, comme le rapport que le langage euphémique entretient avec la périphrase et l'amplification, ou la question de la parenté entre le charientisme, l'astéisme et l'euphémie. La deuxième étape est représentée par les réflexions de Beauzée et de Fontanier, avec lesquels se pose, pour la première fois, le problème de reconnaître à l'euphémisme le statut de figure autonome : si les deux rhétoriciens français optent pour la négative, l'exigence qu'ils manifestent de distinguer entre « figure générale » et « figure particulière » demeure d'actualité et concerne bien d'autres figures et notamment l'hyperbole, comme l'auteur le souligne judicieusement. La période « linguistique », de 1899 à nos jours, est, enfin, articulée de manière efficace et décrite dans les moindres détails : outre les travaux pionniers de Bökemann et de Nyrop, sont illustrés les principaux courants actuels de la réflexion portant sur le traitement de l'euphémisme. On passe donc du courant historique au courant lexicologique et lexicographique, pour parvenir au courant philosophique et pragmatique. C'est cette dernière

approche qui, comme cela se produit en général dans la rhétorique figurale, s'avère actuellement la plus féconde. Des problèmes de taille, demeurant encore ouverts, sont donc abordés et discutés dans ces pages, comme la question des mécanismes permettant l'interprétation de l'euphémisme, les causes possibles de son échec, les transgressions des lois du discours que cette figure comporte, etc.

Du point de vue théorique et synchronique, le phénomène de l'euphémisme est défini dans les deux derniers chapitres, qui s'attachent à illustrer les différentes phases de l'opération d'euphémisation, ainsi que les diverses typologies de réalisation possibles (chap. 3), et à expliquer les rapports que l'euphémisme entretient avec la litote et l'hyperbole (chap. 4). Au niveau théorique, Horak prolonge et complète, dans cet ouvrage, les considérations qu'il avait déjà développées en 2010. La première forme d'euphémisme prise en compte est la substitutive, à propos de laquelle l'auteur développe des réflexions empruntées à la sémantique lexicale classique, qu'il complète par une taxinomie des indices (contextuels, analogiques, mnémoniques) et par une description du rôle que ceux-ci jouent, tant dans l'interprétation que dans la production du signifiant euphémique. Toujours dans le cadre de l'euphémisme lexical, deux stratégies positivantes sont investiguées à part : la paronymie et l'hyperonymie. À côté de ces démarches d'euphémisation plus notoires, Horak consacre quelques pages à ce qu'il appelle « l'euphémisme d'accompagnement », c'est-à-dire à une catégorie d'expressions telles que *en quelque sorte*, *pour ainsi dire*, *presque*, *juste* ou *excuse-moi de le dire*, qui servent à atténuer les propos qu'elles introduisent. Le statut et la définition de ces segments ne font pas l'unanimité parmi les linguistes, car ils se trouvent à la lisière de plusieurs phénomènes hétérogènes : d'un point de vue sémantique et cognitif, ils relèvent du flou constitutif de la langue (*fuzziness*) ; d'un point de vue discursif et énonciatif, ils fonctionnent comme des modalisateurs d'énonciation – ou d'énoncé –, jouant un rôle comparable aux « softeners » – ou « adoucisseurs » – dans le cadre des dispositifs de politesse, autant que dans la mitigation de sa propre responsabilité énonciative. Considérant comme trait saillant leur finalité d'atténuation, Horak ramène ces formules au rang de stratégies euphémisantes, les divisant en deux groupes, selon le rapport qu'elles entretiennent avec les indices d'euphémisation et les valeurs dénotatives ou connotatives qu'elles assument dans l'énoncé. La question se pose, enfin, de dresser une typologie

des euphémismes, suivant leur valeur axiologique. Pour ce faire, l'auteur retient les trois types axiologiques reconnus par Bonhomme (2005) ainsi que Bonhomme et Horak (2010) – euphémismes d'atténuation, de neutralisation, d'amélioration –, tout en ajoutant à cette taxinomie un quatrième type, représenté par l'éloge. Généralement négligé dans le traitement de l'euphémisme, l'éloge complète le tableau de l'opération linguistique de positivation, partageant avec l'hyperbole la finalité de transformer le *bon* en *excellent*.

Ce n'est qu'à la fin de son excursus diachronique et de sa mise au point synchronique et théorique que l'auteur parvient à formuler une nouvelle définition de l'euphémisme et à justifier le statut figural qu'il attribue à ce phénomène. Les remarques développées dans la dernière partie du troisième chapitre et dans le chapitre final figurent donc comme l'aboutissement d'une réflexion séculaire. La définition que propose Horak est suffisamment extensive pour comprendre de manière cohérente la totalité des réalisations qu'il a prises en considération dans son travail. La discussion sur le statut figural de l'euphémisme renoue avec la partie relative à l'évolution historique de la notion. En effet, Horak reprend ici les considérations de Beauzée et de Fontanier, parvenant à une conclusion opposée à celle des deux rhétoriciens français : alors que ceux-ci nient la nature figurale de l'euphémisme, en raison de la pléthore des configurations rhétoriques sous lesquelles il peut se manifester, Horak lui reconnaît le statut d'une figure autonome, de nature « dérivée », c'est-à-dire susceptible de se manifester dans les moules variés d'une série d'autres figures (la métaphore, la métonymie, la périphrase, la réticence, l'ellipse, etc.). Cette conclusion permet à l'auteur d'approfondir la question du statut de la « figure du discours », définie par Bonhomme dès 1998, et de l'adapter au cas de l'euphémisme. Dans l'optique de Horak, celui-ci représente donc, à la fois, un procédé figuré relevant du discours et un moyen pour « positiver l'expression d'un référent et/ou d'un concept qui, dans un contexte déterminé, apparaissent indésirables ». Ces prémisses constituent la base théorique du dernier chapitre, entièrement axé sur l'étude de la relation existant entre l'euphémisme et deux autres figures référentielles : la litote et l'hyperbole. Ayant consacré des articles et des recueils d'études à ces deux figures et ayant constaté dans cet ouvrage même (tout particulièrement dans l'analyse de *La Princesse de Clèves*) l'intérêt d'observer leur articulation, Horak tire des conclusions

convaincantes de leur comparaison et de l'observation de quelques cas de figures hybrides, comme les euphémismes litotiques ou les litotes et les hyperboles euphémiques.

Dans l'ensemble, le travail de Horak affiche une grande rigueur, une scrupuleuse complétude bibliographique et une extrême clarté, tant dans son organisation interne que dans ses démonstrations, qui sont fréquemment illustrées par des schémas efficaces et par un nombre fort élevé d'exemples commentés. En outre, l'ouvrage est stimulant, car il donne des réponses, mais il suscite également des interrogations. Celles-ci tiennent aux frontières épistémologiques délimitant des phénomènes divers, réunis sous la désignation d'euphémisme, et à l'articulation de cette figure avec d'autres procédés d'atténuation qu'on pourrait observer dans des genres discursifs plus variés. En somme, si le défi est réussi de faire sortir l'euphémisme de l'ornière strictement lexicale dans laquelle la tradition l'avait relégué et de le saisir en tant que procédé du discours, des approfondissements supplémentaires pourraient éclairer davantage, au niveau discursif, les enjeux de ce dispositif. Cependant, l'ouverture de pistes de recherche ultérieures n'est jamais un défaut dans les ouvrages scientifiques : bien au contraire, c'est un mérite. Et, dans le cas de ce volume, il n'est pas des moindres.

Paola Paissa
Università di Torino

Introduction

Depuis l'Antiquité au moins, l'euphémisme constitue l'une des figures du discours les plus répandues. Il affecte des domaines notionnels très divers. Les locuteurs se servent de ce stratagème rhétorique pour désigner, entre autres, les divinités, les animaux, la mort, les maladies, les handicaps, les parties intimes du corps, l'excrétion, la sexualité, les sentiments, les attaques armées et les professions méprisées. En outre, l'euphémisme est exploité par différents types de discours, tels que le romanesque, le poétique, le journalistique ou le publicitaire.

Vu sa diffusion et sa polyvalence, on comprend pourquoi cette figure a fait l'objet de nombreuses publications, parmi lesquelles se trouvent plus de vingt monographies[1]. Or il nous a paru utile de rédiger ce nouveau travail[2], cela pour deux raisons majeures. Premièrement, il n'y a pas de monographies linguistiques sur le discours euphémique publiées en français, à part le petit ouvrage issu de notre mémoire de licence (Horak, 2010b)[3]. Deuxièmement, et surtout, les descriptions qui ont été données de ce discours ne sont pas suffisantes ou satisfaisantes.

Pensons, par exemple, à la série des études qui se limitent à des corpus plus ou moins restreints comme la Bible hébraïque (Schorch, 2000), la littérature anglaise (Crespo Fernández, 2007) ou les articles de la presse imprimée britannique et américaine portant sur la guerre du Golfe (Bohlen, 1994). En linguistique, nous manquons d'ouvrages qui illustrent mieux que ces études à la fois la grande quantité, la distribution et la multifonctionnalité des euphémismes à travers des textes variés.

1 Curieusement, on entend parfois que l'euphémisme a été peu étudié.

2 Ce dernier est une version raccourcie et remaniée de notre thèse de doctorat intitulée *Le Discours euphémique*, soutenue à l'Université de Berne le 4 septembre 2013 (membres du jury : Marc Bonhomme, Catherine Kerbrat-Orecchioni et Michèle Crogiez Labarthe).

3 Des livres comme *La Socio-euphémie* de Courthéoux (2005), spécialiste en économie, ne sont pas de nature scientifique.

Par ailleurs, la communauté savante ne s'est guère intéressée à la longue histoire des recherches sur le langage positivant, laquelle demande des analyses davantage approfondies que celles de Dietl (1996) et de Horak (2010b et 2012). Sont particulièrement négligées les investigations sur ce langage publiées avant la première édition du traité *Des tropes* de Dumarsais (1988), *id est* avant 1730. Pourtant, ces dernières ne sont pas sans valeur scientifique. En effet, les rhétoriciens grecs et latins (Aristote, 1991 et 1996 ; l'auteur de la *Rhétorique à Herennius*, 2003 ; Quintilien, 2003, V ; Hermogène, 1997 ; etc.) montrent que l'euphémisme se fonde sur différents moyens figurés comme la métonymie, la métaphore, la comparaison, l'allégorie, l'antiphrase, la périphrase, la prétérition, l'ellipse, la réticence ou la stratégie que Kerbrat-Orecchioni (1996) qualifie de « trope communicationnel ». Les érudits de l'Antiquité aperçoivent aussi le potentiel positivant d'outils non figurés tels que l'allusion, le diminutif, l'aveu ou la justification. Signalons encore le mérite de Cicéron (1996), qui met en relief une évolution linguistique étroitement liée à notre objet d'étude : la dysphémisation d'unités lexicales. L'Antiquité tardive et le Moyen Âge sont remarquables principalement grâce aux multiples mentions du terme technique *charientismos* chez Diomède (Diomedes, 1961), Donat (Aelius Donatus, 1961), Charisius (1961), Isidore de Séville (Isidorus Hispalensis, 1911), Julien de Tolède (Julian of Toledo, 1922), Bède le Vénérable (Bede, 1991)… Il s'agit là d'une appellation ambiguë désignant soit l'euphémisme, soit une figure très proche de celui-ci. Les analyses du discours euphémique menées à partir de 1730 sont mieux connues que les précédentes. Cependant, il existe quelques exceptions. Pour n'évoquer qu'un exemple, on ne renvoie presque jamais à la thèse pionnière de Bökemann, dont une partie paraît en 1899 et la totalité en 1904. Au bout du compte, il convient de soumettre à un examen détaillé et critique les écrits sur l'euphémisme – qu'ils soient célèbres ou ignorés – afin d'en souligner les qualités, les défauts, les convergences et les divergences.

Quant à l'ensemble des réflexions théoriques sur cette figure que l'on a publiées jusqu'à présent, il n'est ni entièrement pertinent ni exhaustif. Ainsi, Bökemann (1899) a tort de supposer que la substitution positivante se borne à mettre un signifiant – l'auteur se réfère au côté matériel d'un mot par les dénominations « Gewand » ou « Name » – à la place d'un autre. Nous n'adhérons pas non plus à l'opinion de Hatzfeld (1928) et de

López Díaz (2012) selon laquelle l'euphémisme s'appuie nécessairement sur un remplacement lexical. À notre avis, ce phénomène figural peut avoir pour base également une stratégie accompagnatrice comme l'une de celles dont s'occupent les travaux de Kerbrat-Orecchioni (1992 et 1996) sur la politesse verbale. De plus, il repose sur des démarches axiologiques qui ne sont pas toutes prises en compte par la typologie originale de Bonhomme (2005). À juste titre, celle-ci distingue la « dépréciation minorée », la « neutralisation » et la « mélioration » (Bonhomme, 2005 : 244). Mais souvent, l'euphémisme met en pratique un quatrième type de positivation que nous appelons « éloge ». Enfin, il y a lieu de faire une mise au point rectificative à propos de deux questions qui ont provoqué des jugements divergents, dont certains n'obtiennent pas notre assentiment. *Primo*, l'euphémisme est-il à ranger dans la catégorie des figures ? *Secundo*, quels rapports entretient-il avec la litote et l'hyperbole ?

La présente monographie essaie de combler, du moins en partie, les lacunes dans les investigations sur le discours euphémique. Ses deux premiers chapitres ont chacun une orientation historique. Au *chapitre initial*, qui relève tant de l'histoire de la langue que de l'analyse du discours, nous illustrerons les usages euphémiques dans la diachronie. Une attention accrue sera accordée à la période, plutôt peu examinée, entre le Moyen Âge et le XVII^e^ siècle. Se situant dans le domaine de l'histoire de la linguistique ou, si l'on préfère, dans le champ de la métalinguistique diachronique, le *deuxième chapitre* présentera, évaluera et approfondira une sélection des recherches clés sur l'euphémisme qui ont vu le jour entre le V^e^ siècle av. J.-C. et aujourd'hui. Nos lecteurs verront que ces dernières appartiennent à plusieurs étapes et courants scientifiques. Le *troisième chapitre* proposera de nouvelles théories, notamment sémantico-pragmatiques et rhétoriques, sur la positivation figurale. L'une de ses sections traitera la définition ci-après, citée déjà dans cette introduction afin que notre vocabulaire technique soit clair dès le début du présent travail : l'euphémisme est un *procédé* discursif et figuré consistant à positiver l'expression d'un référent et/ou d'un concept qui, dans un contexte déterminé, apparaissent indésirables. C'est-à-dire que, selon nous et certains spécialistes, il ne correspond pas à un mot, comme le donnent à entendre Krieg-Planque (2004) et le *Petit Robert* (Robert, 2002) à l'instar d'une voix populaire. Pour désigner les unités lexicales par l'intermédiaire desquelles se réalise l'euphémisme, nous utiliserons avant tout

les appellations *substitut*, *mot* ou *expression*, suivies de l'adjectif *euphémique* ou du participe *positivant(e)*. Au *quatrième et dernier chapitre* seront soumises à un réexamen les relations controversées entre l'euphémisme et d'autres figures référentielles[4].

En somme, cette monographie se veut un apport novateur aux études sur le discours euphémique qui s'effectuent dans les cadres des linguistiques française et générale[5].

4 Les chapitres de cet ouvrage sont présentés plus en détail dans les introductions par lesquelles ils commencent.

5 Dans cet ouvrage, nous reprenons des parties de notre première monographie (Horak, 2010b) et de certains articles que nous avons publiés sur l'euphémisme (notamment Horak, 2009, 2010a, 2010c, 2011b et 2012).

Chapitre 1
Les usages de l'euphémisme dans la diachronie : périodes et corpus choisis

Ce chapitre a deux objectifs principaux. En premier lieu, comme l'indique son titre, il se propose de décrire les emplois de l'euphémisme dans une perspective diachronique. En second lieu, il vise à réfuter plusieurs opinions qui méconnaissent les rôles de l'euphémisme dans certains contextes.

Évidemment, il est impossible d'analyser, dans une seule monographie, les utilisations de ce dernier à toutes les époques historiques et dans tous les discours existants (littéraire, médiatique, familier, etc.). Par conséquent, nous examinerons les périodes et les textes qui ont tout particulièrement attiré notre attention (en renonçant à une analyse de l'euphémisation moderne, illustrée par divers exemples des chapitres 3 et 4).

Le début de ce chapitre sera consacré aux sociétés grecque et romaine de l'Antiquité. Celles-ci sont significatives en ce qu'elles constituent les premières sociétés à produire de nombreux écrits euphémiques qui nous sont accessibles. En outre, les publications qui offrent un aperçu général des stratégies positivantes exploitées par les anciens Grecs et Romains sont rares. Ensuite, nous étudierons le royaume de France au Moyen Âge, époque qui est l'une des plus négligées par les euphémismologues, avant de nous interroger sur le langage dit « précieux » du XVII^{e} siècle. Nous verrons, entre autres, que les euphémismes à la base de ce jargon ne sont pas superflus, comme le pensent Nyrop (1979) et Bökemann (1899), mais indispensables pour leurs créatrices. La section suivante s'intéressera au classicisme français, en particulier à la *Princesse de Clèves* de Madame de Lafayette. Nous constaterons notamment que l'euphémisme est un outil rhétorique auquel les locuteurs classiques recourent avec une fréquence remarquable.

En résumé, ce chapitre initial montre que l'euphémisme est d'une importance capitale dans une multitude de situations communicationnelles et à des époques historiques bien diverses.

1.1 L'Antiquité gréco-latine

1.1.1 Le tabou archaïque

Un grand nombre des euphémismes que produisent les locuteurs de l'Antiquité gréco-latine sont provoqués par des tabous[1]. Or le terme générique *tabou* est profondément ambigu et demande quelques mots d'explication. D'après une opinion répandue, il est dérivé du malayo-polynésien *tapu*[2] qui, en 1777 sur l'île de Tongatapu, retient l'attention d'un célèbre Occidental : James Cook. Dans son récit *A Voyage to the Pacific Ocean*, le capitaine britannique fait observer que l'expression anglicisée *taboo*[3] « has a very comprehensive meaning ; but, in general, signifies that a thing is forbidden » (Cook, 1784 : 286). Dès lors, la science ne se lasse pas de remettre en question cette définition, qui est certes quelque peu modeste et imprécise. Mais une définition pertinente est difficile à formuler, d'autant plus que l'étymologie de *tapu* est incertaine. Selon une première hypothèse, ce mot est composé des éléments *ta*, « marquer », et *pu*, « fort » ou « intensif » (*cf*. Rada, 2001 : 16). Une deuxième hypothèse opte pour la même dé-

1 Sans doute, il en va de même pour une partie considérable des euphémismes employés dans les vieilles sociétés primitives.

2 *Cf*. Montero Cartelle (1981 : 11) ou Uría Varela (1997 : 1). Kluge et Götze (1951 : 782) défendent une thèse exceptionnelle selon laquelle l'origine de *tabou* est un mot australien, « das den Polynesiern vom alten Indien zugekommen ist ».

3 Probablement, Cook anglicise le terme malayo-polynésien au lieu de le traduire pour une raison qui est mise en évidence par Uría Varela (1997 : 1) : « Lo cierto es que lo que en las lenguas malayopolinesias se expresa mediante este término, no parece susceptible de expresión por ninguna palabra concreta de las lenguas de nuestra civilización ; ni siquiera parecen corresponderle […] el latín *sacer* o el griego ἅγιος ». En latin, suivant Uría Varela (1997 : 1), seul *religio* évoque « dans une certaine mesure » l'idée du tabou. Cependant, Montero Cartelle (1981 : 12) associe cette dernière aussi à *infandum*. Freud (2005 : 66) fait correspondre au *tapu* malayo-polynésien le *sacer* latin, le ἅγος grec et le *Kodausch* hébraïque. Quoi qu'il en soit, c'est particulièrement dans les langues des peuples primitifs, semble-t-il, que *tapu* trouve ses équivalents : « in Melanesia the term is *tambu* ; in various parts of Malaysia and the East Indies *pantang*, *bobosso*, *pamalli*, &c. ; in Madagascar *fadi* includes tabu ; in North America the Dakota term *wakan* bears a similar meaning » (Thomas, 1911 : 337). Webster (1952 : 13) repère encore le *kapu* hawaïen, et Schapera (1994 : 39) commente l'usage du terme *moila* chez les Tswanas, un peuple du Botswana.

composition morphologique. Par contre, elle voit dans *ta* un verbe avec la signification de « frapper » ou de « marquer » ou un préfixe causatif, et elle traduit *pu* par « conque ». Cette hypothèse est motivée par la coutume polynésienne nommée *ta-pu*, selon laquelle les chefs de tribu communiquaient des règles restrictives avec le son d'une conque[4]. Cependant, *tapu* semble signifier plus que « fortement marqué » ou « marqué par la conque ». Dans *Totem und Tabu*, Freud (2005 : 66) se prononce pour deux significations opposées : « sacré », d'un côté, « inquiétant », « dangereux », « interdit » ou « impur », de l'autre. En particulier, le psychanalyste souligne l'aspect interdit et exceptionnel de *tapu*, en traduisant ce qu'il considère comme l'antonyme polynésien de ce terme, à savoir *noa*, par « généralement accessible » et « ordinaire »[5]. La mise au point freudienne que nous venons de citer n'est pas originale. Elle s'inspire visiblement de l'article « Taboo » que l'anthropologue Thomas rédige pour la onzième édition de l'*Encyclopaedia Britannica*. Dans ce travail, le tabou apparaît essentiellement comme une « ritual prohibition » qui inclut « (*a*) the sacred (or unclean) character of persons or things, (*b*) the kind of prohibition which results from this character, and (*c*) the sanctity (or uncleanness) which results from a violation of the prohibition » (Thomas, 1911 : 337). Définir le tabou comme une « prohibition » nous paraît convenable. Mais, à nos yeux, il faut que cette prohibition soit avant tout le résultat d'une « heilige Scheu » (Freud, 2005 : 66), c'est-à-dire d'une crainte sacrée[6], ou de la superstition. Précisons, par conséquent, que le tabou archaïque est pour nous une interdiction de nature religieuse ou superstitieuse, imposée par la peur du surnaturel ou du surhumain.

4 Au sujet de la seconde hypothèse, *cf.* Webster (1952 : 13).

5 Montero Cartelle (1981 : 4) et Casas Gómez (1986 : 19) présentent *noa* comme synonyme d'*euphémisme*. De la sorte, ils donnent à notre avis une mauvaise idée de la figure que ce dernier terme désigne. Pour une définition de l'euphémisme, *cf.* chap. 3.4.

6 Pour Freud (2005 : 66), la crainte sacrée « würde sich oft mit dem Sinn des Tabu decken ».

Les réalités soumises à l'ancien tabou[7] sont de deux sortes[8], dont la première est de caractère extraverbal[9]. Certains peuples, par exemple, s'interdisent d'entrer en contact direct avec leurs chefs de tribu ou, s'il s'agit de civilisations plus évoluées, leurs rois, car ils leur attribuent une puissance mystérieuse et dangereuse pour les sujets qui s'y exposent. Ils se tiennent également à distance de tout ce qui, d'une façon ou d'une autre, est en rapport avec la mort. La raison en est simple : suivant une croyance primitive, la mort est contagieuse. Il est donc compréhensible qu'on prenne soin d'éviter les cadavres. Temporairement, on veille aussi à ne pas croiser les proches des défunts, en particulier les veuves. Pendant et après le combat, on s'éloigne, en outre, des guerriers, et les chasseurs sont redoutés lorsqu'ils exercent leur métier[10].

La deuxième sorte des réalités touchées par le tabou est de substance verbale[11] : il est interdit d'employer les unités lexicales qui dénotent les référents[12] dangereux des mondes humain et surhumain. Ce phénomène s'explique par la conception que les peuples superstitieux ont du mot[13].

7 Le terme *tabou* désigne parfois les réalités interdites. Nous préférons cependant ne l'employer qu'au sens d'« interdiction », afin d'éviter la polysémie. En revanche, nous admettons l'adjectif *tabou*, signifiant « interdit », et le verbe *tabouiser*, dont la signification équivaut à « interdire ».

8 *Cf*. Rada (2001 : 32).

9 Pour des raisons de concision, il est avantageux d'appeler les tabous qui concernent des réalités extraverbales « tabous extraverbaux », « tabous extralinguistiques » ou, à l'instar de Rada (2001 : 32), « tabous d'action ».

10 Pour les tabous extraverbaux qui viennent d'être énumérés, *cf*. Thomas (1911 : 339).

11 Plutôt que de « tabous de réalités verbales », il est convenable de parler, afin d'être bref, de « tabous linguistiques » (Havers, 1946 ; Montero Cartelle, 1981 ; Casas Gómez, 1986 ; Uría Varela, 1997 ; Rada, 2001), de « tabous verbaux » (Rada, 2001 : 32), de « tabous de vocabulaire » (Meillet, 1921 : 281–291) ou d'« interdictions de vocabulaire » (Meillet, 1921 : 281–291).

12 Conformément aux usages de notre discipline, nous utilisons le terme *référent* au sens de « réalité extralinguistique ».

13 Nous nous référons à tous les anciens peuples, tant primitifs qu'évolués, qui sont dominés par la superstition. Les auteurs qui proposent une explication psychologique du vieux tabou verbal attirent souvent une attention particulière sur les primitifs (en les appelant aussi « sauvages »). Voir, par exemple, Freud (2005), Jespersen (1925 : 169 *sqq*.) ou Casas Gómez (1986 : 20–21).

Pour eux, le mot est une entité magique : il fait partie intégrante de ce qu'il désigne, il *est*, en quelque sorte, son référent[14]. En proférant un mot, on

14 La même croyance est ancrée dans l'esprit des enfants, comme l'observe Sully (1891 : 739) : « children regard names as objective realities mysteriously bound up with the things, and in a manner necessary to them. A nameless object is, for a child, something incomplete – almost uncanny ». Dans *The Human Mind*, le psychologue anglais ajoute que les enfants ont la « tendency to "reify" the name, that is, to regard it as a part of the real thing itself, instead of something extraneous and arbitrarily attached to it » (Sully, 1892 : 312). Ces remarques trouvent leurs échos chez Jespersen (1925 : 169–170) qui, pour sa part, constate : « To children and savages a word is something very different [than to the scientifically-trained man of today]. To them, there is something magical or mystical in a name. It is something that has power over things and is bound up with them in a far more intimate manner than we are wont to imagine. This view may begin very early in the child's life. The child that notices that it does not get anything if it does not ask for it nicely, but that its parents at once fulfil its wishes when it says "water, please", rejoices in the magical power he has come to possess by the utterance of these syllables ». Selon Freud (2005 : 107), la tendance à identifier le mot à la chose se fait également remarquer chez les névrosés obsessionnels : « Die Zwangsneurotiker benehmen sich […] in betreff der Namen ganz wie die Wilden. Sie zeigen die volle "Komplexempfindlichkeit" gegen das Aussprechen und Anhören bestimmter Worte und Namen (ähnlich wie auch andere Neurotiker), und leiten aus ihrer Behandlung des eigenen Namens eine gute Anzahl von oft schweren Hemmungen ab. Eine solche Tabukranke, die ich kannte, hatte die Vermeidung angenommen, ihren Namen niederzuschreiben, aus Angst, er könnte in jemandes Hand geraten, der damit in den Besitz eines Stückes von ihrer Persönlichkeit gekommen wäre. In der krampfhaften Treue, durch die sie sich gegen die Versuchungen ihrer Phantasie schützen mußte, hatte sie sich das Gebot geschaffen, "nichts von ihrer Person herzugeben". Dazu gehörte zunächst der Name, in weiterer Ausdehnung die Handschrift, und darum gab sie schließlich das Schreiben auf ». Enfin, Benveniste (1939 : 26) croit repérer la propension à dissoudre la frontière entre le verbal et l'extraverbal chez tout sujet parlant qui se laisse pousser par son instinct : « Pour le sujet parlant, il y a entre la langue et la réalité adéquation complète : le signe recouvre et commande la réalité ; mieux, il *est* cette réalité (*nomen omen*, tabous de parole, pouvoir magique du verbe, etc.) ». Qu'elle ait son origine dans la superstition (à laquelle nous accordons une place privilégiée dans ce sous-chapitre), la naïveté enfantine, la névrose obsessionnelle ou l'instinct, l'idée d'une soudure mot-chose est, en tout cas, inconciliable avec les fondements théoriques de la linguistique moderne. C'est ce que donne à entendre Montero Cartelle (1981 : 15) dans l'extrait suivant, qui est toutefois problématique : « No niego la arbitrariedad del signo lingüístico, pero debo reconocer que, en el campo en que

peut – selon lesdits peuples – réveiller ou provoquer l'être nommé[15]. Par conséquent, il est jugé extrêmement risqué d'appeler le danger par son nom. Mais le danger est indissociable de la vie, et les gens sont parfois obligés d'en parler. Pour ce faire, sans trop s'exposer à des menaces et surtout sans violer les tabous archaïques, ils créent un compromis entre la désignation directe du périlleux et le silence absolu, un recours qui permet de suggérer les référents effrayants et d'éviter de les nommer directement : l'euphémisme[16].

me muevo, esta es tan tenue que defenderla es negar las bases que sustentan el tabú lingüístico. El nombre y lo que denota se identificaban hasta el extremo de que el temor que se sentía ante el ser peligroso, se experimentaba también ante la palabra que lo designaba ». C'est-à-dire, l'auteur espagnol reconnaît, d'un côté, que le mot ou, pour adopter la même terminologie saussurienne que le passage cité, le signe linguistique *est* le référent chez les peuples superstitieux. D'un autre côté, il n'oublie pas que, pour ceux qui s'appuient sur la raison, signe et référent constituent des réalités bien distinctes : l'une linguistique, l'autre extralinguistique. Or Montero Cartelle se croit devant un dilemme. Il ne veut pas remettre en question ses connaissances linguistiques et rationnelles, mais il sait que celles-ci vont à l'encontre de la conviction à laquelle le tabou verbal doit son être. Cependant, la preuve cartésienne de l'existence de Dieu (Descartes, 1986) démontre parfaitement qu'il est impossible de rendre compte, au moyen de la raison et de la science, d'un phénomène qui est né d'une croyance religieuse ou superstitieuse et qui ne survit que grâce à cette dernière. De toute façon, il ne s'agit pas de rendre compréhensible aux individus rationnels comment le mot peut être ce qu'il désigne. L'essentiel est de signaler qu'il l'*est* selon la foi des sociétés superstitieuses. Par ailleurs, il est fatal de restreindre la validité d'une théorie scientifique uniquement parce que celle-ci est tenue pour fausse par certains croyants. Les doctrines de la raison et de la croyance coexistent et se contredisent, mais elles sont souvent incapables de se réfuter. En fin de compte, mettons encore en évidence que, selon Montero Cartelle, l'arbitraire du signe linguistique est minimal, voire nul, dans le cas du tabou verbal, car le signe égale son référent. Mais l'arbitraire au sens saussurien qualifie le lien entre les deux faces du signe, le signifiant et le signifié, et non pas le rapport entre le signe et le référent (*cf.* Saussure, 1995 : 100–102).

15 À propos de la nature magique du mot, consulter Casas Gómez (1986 : 20–21).

16 Avant d'aborder quelques domaines du tabou archaïque dans l'Antiquité gréco-latine, soulignons d'une manière explicite, et en guise de premier bilan parenthétique, que l'assimilation du mot à la chose efface, tant sur le plan théorique que sur le plan pratique, la ligne de démarcation entre le tabou extralinguistique et le tabou linguistique. D'où cette remarque de Rada (2001 : 32) : « Zwischen verbalen und nonverbalen Tabus kann keine scharfe Trennlinie gezogen werden,

En Grèce et à Rome, l'un des domaines les plus envahis par le tabou archaïque et par l'euphémisme est celui de la théologie[17]. Les divinités sont extrêmement puissantes, et on craint d'éveiller en elles une malveillance destructrice, voire mortelle, par la seule prononciation de leurs noms. En conséquence, les noms des dieux sont, surtout dans les blasphèmes, remplacés par des expressions dénotant des végétaux telles que « amandier », « platane », « myrte », « feuille de pavot », « chou » ou « câpre ». Prudemment, Zeus est appelé « bienveillant », « sage », « conseiller » ou « fameux », tandis que Déméter est qualifiée de « bonne dame ». Les Érinyes, quant à elles, ne sont plus présentées comme des divinités infernales, mais comme des « bienveillantes », des « réjouissantes », des « déesses vénérables, surveillantes et innommables » ou des « Euménides », c'est-à-dire des « favorables », et leur mère est décrite par la périphrase « déesse au nom de bon augure ». De la sorte, les Grecs se protègent contre de nombreux êtres surhumains, dont Hadès, Perséphone et toute la famille des Enfers, mais aussi les jumeaux – à première vue moins sinistres – Artémis et Apollon.

Parmi les créatures terrestres que les Anciens préfèrent ne pas nommer ouvertement figurent, pour des raisons controversées, plusieurs animaux[18]. Selon l'hypothèse de Frazer (1911) et de Meillet (1921), les chasseurs ne recourent pas aux vraies désignations des animaux dont ils s'alimentent pour ne pas rentrer bredouille. Plus précisément, ils sont persuadés que les bêtes comprennent le langage humain et qu'elles peuvent ou s'enfuir, ou menacer la vie de leurs persécuteurs en entendant leurs noms. Par conséquent, ce sont peut-être des motifs à la fois superstitieux et vitaux qui bannissent du jargon de la chasse les appellations du lièvre (dit « le peureux » ou « l'animal aux oreilles pendantes ») et du sanglier. Toutefois, cette hypothèse du « tabou de chasse » reste insatisfaisante pour Emeneau (1948), qui propose l'idée d'un lien étroit entre les animaux et le royaume des dieux et des démons. C'est-à-dire, les êtres humains ne prononceraient pas les noms des

zumal verbale Tabus oft sprachliche, verbale Konsequenzen von nonverbalen Tabus sind ».

17 Les informations ci-après sur l'euphémisation théologique dans l'Antiquité sont tirées d'un article de Caroli (1999 : 43–55).

18 L'énumération suivante des noms d'animaux se fonde sur Caroli (1999 : 62–65), sauf indication contraire.

animaux pour la même raison qui les pousse à remplacer ceux des dieux. À l'appui d'un tel postulat, on peut citer les « evidences for a bear-cult that are contained in classical authors, especially Greek » (Emeneau, 1948 : 59), ainsi que « la dédicace *deae artioni* "à la déesse à l'ourse", inscrite sur une statue trouvée dans la région bernoise […] » (Meillet, 1921 : 283). Smal-Stocki (1950) rejette les hypothèses de Frazer, de Meillet et d'Emeneau. De son côté, il en propose une autre selon laquelle les animaux font peur parce qu'ils sont sauvages ou sanguinaires (ou les deux). Ainsi peut s'expliquer pourquoi, en grec, le renard et la fouine s'appellent « astucieux » et le crocodile « bête de la rivière »[19], et pour quels motifs on rebaptise le loup, le lion et le serpent. D'après une quatrième hypothèse, formulée par Meillet (1921 : 288) et catégoriquement refusée par Emeneau (1948 : 63) car elle s'écarte de la religion, le nom d'un animal est proscrit si son porteur est « répugnant », comme la souris ou le crapaud. Prises en considération dans la plupart des travaux modernes sur le tabou des animaux[20], ces quatre hypothèses sont cependant à envisager avec précaution. D'une part, rien ne garantit qu'elles soient aptes à faire connaître les causes des interdictions pesant sur les noms d'animaux dans l'Antiquité gréco-latine, période qui, à présent, est au centre de notre intérêt. Smal-Stocki, par exemple, se limite à un examen du cas de l'Ukraine des années 1950, et c'est pourquoi sa théorie peut, mais ne doit pas nécessairement, être valable également pour les temps anciens[21]. D'autre part, une bête requiert parfois de la prudence pour plusieurs raisons : elle peut être féroce aussi bien que divine, chassée tout en étant dangereuse…

Toujours imprévisible, la nature n'est pas moins effrayante que les dieux et les animaux. Soucieux d'éviter le malheur, on réfère à la mer[22] – meurtrière pour les navigants et les habitants de ses côtes – par « chemin humide et poissonneux ». L'euphémisme aquatique le plus célèbre se rapporte à

19 Pour ce nom euphémique du crocodile, *cf*. Lens-Tuero (1999 : 426).

20 Voir, par exemple, Montero Cartelle (1981 : 142–143), Casas Gómez (1986 : 26) ou Caroli (1999 : 61–62).

21 En revanche, les animaux redoutés semblent être (plus ou moins) les mêmes pendant plus de deux millénaires.

22 Pour les appellations de la mer citées ci-dessous, *cf*. Caroli (1999 : 66).

la Mer Noire, caractérisée comme « hospitalière »[23] lorsque les Ioniens colonisent son littoral[24]. Dans le *Phèdre*, Platon (1992 : 156) fait encore observer l'expression « coude charmant », par laquelle on entend le grand coude occidental du Nil qui est difficile pour la navigation. Parmi les phénomènes naturels qui inspirent de la peur et de l'effroi se trouve, en outre, l'obscurité nocturne, car elle donne lieu à la violence. Pour s'en sauver, le peuple évoque la nuit au moyen des dénominations « bienveillante »[25], « solitaire » ou « bonne conseillère »[26].

Se méfiant des êtres (divinités, animaux), des puissances (mers, rivières) et des périodes (nuit) susceptibles de provoquer la mort, on prend aussi garde – comme nous l'avons vu en abordant le tabou extraverbal – à la mort elle-même. Pour les Anciens, il n'est pas suffisant de renoncer, dans la mesure du possible, au contact avec les cadavres, ainsi qu'avec les personnes et les réalités qui entourent ces derniers (voir *supra*). L'idée d'une fusion entre le nom et le nommé rend nécessaire que le tabou de la mort soit également en vigueur dans la sphère du discours[27]. Lorsque, malgré cette interdiction, la mention de la mort s'avère incontournable, on recourt à des expressions telles que « fin »[28] ou « fin de la vie »[29]. Quant aux malheureux

23 Ce « surnom menteur » est dénoncé par Ovide dans les *Tristes* : V, 10, 13 (traduction de Jacques André, *in* Ovide, *Tristes*, Paris, Les Belles Lettres, 1968, p. 153 ; lorsque, dans la présente monographie, nous citons une traduction d'un texte littéraire ou politique, nous indiquons le nom du traducteur et la référence bibliographique précise de l'ouvrage traduit).

24 Voir notamment Allen (1947). À côté de « Euménides » (*cf. supra*), l'adjectif « hospitalière » constitue l'un des substituts euphémiques grecs les plus connus et les plus cités jusqu'à nos jours. D'ailleurs, c'est aussi sous l'influence de la superstition que l'on a baptisé l'océan « Pacifique » (López Eire, 1999 : 315–316) et le cap de « Bonne-Espérance » (Allen, 1947 : 88).

25 *Cf.* López Eire (1999 : 315).

26 À propos des deux derniers noms euphémiques, *cf.* Caroli (1999 : 66).

27 Pour une courte description des discours positivants grecs et latins sur le domaine de la mort, consulter Griffin (1985 : 32–34). Sommerstein (1999 : 187–189) s'intéresse aux euphémismes liés à ce champ qui se manifestent dans la comédie d'Aristophane, tandis que Lens-Tuero (1999 : 398–409) examine comment le décès et son contexte sont désignés dans la *Bibliothèque historique* de Diodore de Sicile.

28 *Cf.* Rodríguez Alfageme (1999 : 285).

29 *Cf.* López Eire (1999 : 328).

qui sont arrivés au bout de leur existence, ils s'appellent « doux » (*Manes*)[30] ou « ceux qui ont vécu » :

> Voyant qu'il restait encore beaucoup de conjurés assemblés et massés au Forum, lesquels ignoraient l'exécution et attendaient la nuit dans la pensée que les prisonniers étaient encore en vie et qu'on pourrait les délivrer, Cicéron leur cria d'une voix forte : « Ils *ont vécu*[31]. » C'est ainsi qu'à Rome on exprime la mort, quand on veut éviter des paroles de mauvais augure. (Plutarque, *Cicéron*, 22, 4)[32]

Souvent, on dit que les morts grecs et romains « dorment » seulement[33]. Les mourants « quittent la vie », ils « expirent »[34], ou « quelque chose leur arrive »[35]. Citons encore l'expression « il a été mis dans un état pas facile », par laquelle Thucydide décrit la mort particulièrement cruelle d'Aristogiton[36]. López Eire (1999 : 366) rend compte d'un autre euphémisme, issu plus d'un calcul stratégique que d'une peur superstitieuse : cherchant à inciter les Athéniens à la guerre contre Philippe de Macédoine, Démosthène veut faire comprendre qu'un guerrier victorieux doit, à l'instar du roi des Macédoniens, être prêt à mourir. Or l'homme d'État évite, pour ne pas épouvanter son auditoire, la mention de la mort, préférant louer et exiger des citoyens la disposition à « subir n'importe quelle chose qui puisse […] arriver dans l'action et au milieu du danger ». Mais, en général, c'est parce qu'ils appréhendent le pouvoir magique du mot que les peuples antiques fuient les noms de la mort et de tout ce qui est lié à elle, comme le lit de mort (nommé « lit de vie »), l'enterrement (appelé « transport vers l'extérieur »)[37] ou les maladies, dont l'évolution est, à l'époque, souvent grave ou mortelle[38].

30 *Cf*. Griffin (1985 : 32).

31 Les italiques dans les citations littéraires du chapitre 1.1 sont les nôtres.

32 Traduction de Robert Flacelière et Émile Chambry, *in* Plutarque, *Vies*, T. XII, Paris, Les Belles Lettres, 1976, p. 90.

33 En latin, selon Hey (1900 : 523), « dormir » (*dormire*) ne se réfère à la mort que dans l'usage chrétien. À en croire cet auteur, les païens utilisent « être couché » (*cubare*).

34 *Cf*. Lens-Tuero (1999 : 400–401) pour les deux expressions précédentes.

35 *Cf*. López Eire (1999 : 328).

36 *Cf*. Rodríguez Alfageme (1999 : 294).

37 Pour les deux derniers substituts, *cf*. Griffin (1985 : 33–34).

38 Les précisions ci-après sur l'euphémisation de la peste, de la lèpre, de l'épilepsie, de la fièvre, de l'aveugle, du sourd et du muet s'appuient sur Caroli (1999 :

En particulier, les épidémies telles que la peste ou la lèpre sont tellement dévastatrices qu'on ne peut pas les aborder sans souci. On les rebaptise alors volontiers « maladies sacrées ». Ces dernières comprennent aussi l'épilepsie, qualifiée de « grande maladie ». Parmi les maux *a priori* moins fatals qui causent la création d'euphémismes se situent la maladie mentale et la fièvre. Dans l'Athènes et la Rome antiques, l'ensemble des maladies paraît, en outre, englober certains handicaps physiques. On repère, entre autres, les expressions « maladie d'yeux » ou « mal d'yeux », par lesquelles est déguisée la cécité. L'aveugle est « non-voyant »[39], alors que le borgne est quelqu'un qui « a souffert la perte de la vue ». Le sourd et le muet apparaissent comme « dépourvus de sonorité ». Enfin, les mutilés rappellent la croyance primitive aux puissances supérieures, en voyant dans leur infirmité non seulement une « infortune », mais aussi « l'outrage que leur a infligé le sort ».

Pour récapituler ce que nous venons de suggérer à travers une sélection d'exemples, le tabou archaïque est l'une des principales raisons qui donnent lieu à l'usage de l'euphémisme dans l'Antiquité gréco-latine.

1.1.2 Le tabou social

Une deuxième raison du langage euphémique, non moins importante, est à chercher dans une interdiction que l'on peut nommer « tabou social »[40]. Cette variété de tabou n'est pas, comme le tabou archaïque, la conséquence d'une crainte religieuse ou superstitieuse. Par ailleurs, elle ne concerne pas des réalités menaçantes pour les vies (au sens biologique du terme) des Anciens. En règle générale, le tabou social doit être perçu comme une interdiction qui est destinée à préserver les idéaux éthiques d'une société. Souvent, il entre en vigueur à la suite d'un choix collectif ou d'une convention tacite et informelle plutôt que d'une loi écrite. Néanmoins, son respect n'est pas

57–60). Les renseignements suivants sur la maladie mentale, le borgne et les mutilés se fondent sur Lens-Tuero (1999 : 414). Les expressions « maladie d'yeux » et « mal d'yeux » (voir *infra*) sont tirées respectivement de Sommerstein (1999 : 189) et de Caroli (1999 : 59).

39 Notons que cet euphémisme est toujours très actuel.

40 Dans sa monographie sur le tabou et l'euphémisme en allemand contemporain, Rada (2001) préfère parler de « tabou moderne ».

insignifiant ou facultatif pour l'individu, car violer un tabou social, c'est risquer d'importantes répercussions négatives telles que la perte de la face ou du statut dans la communauté[41]. Par exemple, est méprisé celui qui néglige l'interdiction de l'indécence en satisfaisant ses besoins sexuels sur l'agora ou le forum, et l'audacieux qui, au même endroit, narre ses aventures érotiques sans surveiller sa langue ne s'en sort pas beaucoup mieux[42]. Pourtant, les Grecs et les Romains sont loin d'être prudes. Au contraire, ils sont réputés pour leur sexualité parfois excessive, et ils *veulent* en parler[43]. Pour ce faire, sans tomber dans l'indécence, ils euphémisent avec la plus grande créativité[44]. Ainsi, l'appareil génital des deux sexes est connu sous des noms très divers, tels que « les outils », « le nécessaire », « les parties

41 Le passage précédent sur le tabou social s'inspire de Rada (2001 : 32).

42 Le tabou social ressemble au tabou archaïque en ce qu'il a autant de répercussions sur le comportement physique du peuple que sur sa conduite linguistique. En revanche, la validité de l'interdiction qui pèse sur certains termes obscènes ne dépend pas du pouvoir magique que les primitifs attribuent au mot. Par conséquent, le tabou social exerce la même influence sur les adeptes de la raison que sur les superstitieux qui confondent le signe avec le référent.

43 En médecine, il est même nécessaire d'évoquer le sexuel.

44 Le domaine de la sexualité est extrêmement riche en euphémismes. Il n'est donc pas étonnant que la grande majorité des expressions euphémiques repérées par Sommerstein (1999) dans les pièces d'Aristophane se réfère au sexuel. Depuis bientôt deux siècles, les euphémismes de ce champ sémantique font d'ailleurs l'objet de nombreux travaux, dont l'un des premiers est le *Thesaurus eroticus linguae latinae* de Rambach (1833). Comptant 312 pages, ce répertoire historique constitue un excellent témoignage du langage érotique des Romains. Cependant, son auteur n'y distingue pas entre les registres auxquels appartiennent les vocables recueillis. C'est ainsi qu'il cite indifféremment des occurrences de termes vulgaires, tels que *fellatrix* (« celle qui suce ») ou *cunnilingus* (« celui qui lèche le sexe féminin »), et d'expressions euphémiques, comme *pars*, *pars corporis* et *pars obscena* (respectivement « partie », « partie du corps » et « partie obscène », unités désignant les organes génitaux) ou *puella* (« jeune fille », nom donné à la prostituée). Pour le latin, les études modernes les plus exhaustives sont sans doute celles d'Adams (1981a, 1981b et 1982). Goldberger (1930) aborde quelques euphémismes sexuels en latin vulgaire, tandis que Cootjans (1991) se concentre sur les parties honteuses en grec. Enfin, certains travaux traitant de l'euphémisme érotique dans l'Antiquité ne séparent pas les deux langues classiques, comme par exemple la monographie très détaillée de Hopfner (1938) sur la vie sexuelle des Grecs et des Romains ou encore l'article de Griffin (1985 : 34–38).

nécessaires du corps », « les membres qui se situent au milieu »[45], « le bas-ventre »[46], « la nature »[47] ou « les figues » :

> Trygée. – Ah ! certes, vous vivrez heureux, exempts d'ennuis et cueillant des *figues*. Hymen, hyménée ! oh ! Hymen, hyménée ! oh !
> Le Coryphée. – Lui l'a grande et grosse ; elle l'a douce, la *figue*.
> (Aristophane, *La Paix*, 1346–1352)[48]

Le pénis est appelé « la dignité »[49], « le désir »[50], « la chose »[51], « le membre »[52], « le noir »[53], « le cheval »[54], « la flûte », « le fifre », « le pipeau » ou « la cornemuse »[55]. « La tension »[56] fait penser à l'érection et « la rosée »[57] au sperme[58]. Chacun des testicules[59] est « le jumeau », « le voisin » ou « le camarade » de l'autre, et les deux ensemble constituent « les poids », « les deux reins », « les baies » ou « les haricots ». Les dénominations du sexe féminin sont encore plus variées. Parmi elles, on peut relever « les lieux féminins »[60], « les parties féminines »[61], « le féminin », « la nature », « la pudeur », « le coin secret », « le généralement accessible », « le public », « l'entre-cuisses »[62],

45 Pour les quatre derniers substituts, *cf*. Hopfner (1938 : 20–22).
46 Ce substitut se fait observer en prose et en poésie, dans la satire, l'épigramme et les graffitis (*cf*. Adams, 1982 : 47).
47 *Cf*. Sommerstein (1999 : 207).
48 Traduction de Hilaire Van Daele, *in* Aristophane, *Les Guêpes. La Paix*, Paris, Les Belles Lettres, 1938, p. 156.
49 *Cf*. Hopfner (1938 : 22).
50 *Cf*. Adams (1982 : 57).
51 *Cf*. Sommerstein (1999 : 205).
52 *Cf*. Adams (1982 : 46).
53 Tout en connotant le pénis, « le noir » se réfère en fait à la couleur de la pilosité pubienne (*cf*. Hopfner, 1938 : 21).
54 Le coït étant souvent comparé à l'équitation (*cf*. Hopfner, 1938 : 21).
55 Pour les quatre dernières expressions euphémiques, *cf*. Di Giglio (1999 : 89).
56 *Cf*. Sommerstein (1999 : 206).
57 *Cf*. Hopfner (1938 : 90).
58 Le substitut « rosée » crée l'idée d'un liquide pur. Il en va de même pour le terme « eau », qui se rapporte parfois à la sécrétion vaginale (*cf*. Sommerstein, 1999 : 207).
59 Au sujet des testicules, *cf*. Hopfner (1938 : 41–42).
60 *Cf*. Hopfner (1938 : 155).
61 *Cf*. Adams (1982 : 93).
62 Les sept derniers substituts sont tirés de Hopfner (1938 : 155–156).

« la courbure »[63], « le (petit) rossignol » et « l'hirondelle »[64]. D'après Hopfner (1938 : 156) et notamment De Martino (1999), le pubis de la femme est quelquefois évoqué par la forme d'une (seule) lettre grecque. Effectivement, on le reconnaît dans le triangle du delta majuscule (Δ)[65] ou dans le lambda (Λ), qui représente surtout les petites lèvres de la vulve[66]. Dans la culture gréco-romaine, les parties sexuelles du corps comprennent enfin l'anus[67], ou « l'endroit », « la porte », « le chemin », « le fossé », « la grotte », « le siège », « les viscères », « les parties inférieures »[68]…

Cependant, le centre de la sexualité est occupé par le coït. En témoignent les appellations « la chose suprême », « les rites secrets d'Aphrodite » et « Aphrodite »[69], qui font apparaître l'acte sexuel comme un plaisir quasi divin. Celui ou celle qui copule « fait tout », « fait quelque chose », « fait du bien »[70], « a la chose », « a le commerce »[71], « passe un bon temps »[72], « s'approche »[73],

63 *Cf.* Adams (1982 : 90).

64 Pour les deux dernières appellations, *cf.* Hopfner (1938 : 157).

65 Le sexe féminin reçoit aussi le nom « bas-pays » : dans le bas-pays égyptien, ou la Basse-Égypte, se trouve le delta du Nil, dont l'apparence triangulaire doit rappeler le Δ grec et, finalement, l'organe en question (*cf.* Hopfner, 1938 : 156).

66 *Cf.* Adams, *in* De Martino (1999 : 156). Dit « alphabétique » par De Martino (1999), ce type d'euphémismes est de nature plus pictographique que linguistique.

67 Voir Adams (1981b : 231–232). En fait, le latin *anus* (littéralement « anneau ») est le vestige d'un ancien euphémisme métaphorique, devenu lexicalisé (*cf.* Adams, 1981b : 243).

68 Pour les euphémismes précédents qui concernent l'anus, *cf.* Adams (1981b : 244–260). Ce dernier signale, en outre, que les métaphores sexuelles « are often intended as humorous or risqué rather than merely euphemistic », mais qu'elles peuvent généralement « be classed as euphemistic, in that they result in the calling of something by a name other than its own » (Adams, 1981b : 242).

69 À propos des trois derniers noms euphémiques, *cf.* Sommerstein (1999 : 198–203).

70 *Cf.* Sommerstein (1999 : 199, 201 et 205) pour les trois derniers substituts euphémiques. Les expressions « faire quelque chose » et « faire du bien » se rapportent souvent à la pratique de la prostitution. En traitant celle-ci, Preston (1978 : 30–32) repère encore les verbes « aimer », « jouer », « s'étendre », « se reposer » et « dormir », entre autres.

71 Au sujet des deux dernières appellations, *cf.* Preston (1978 : 35).

72 *Cf.* Sommerstein (1999 : 196).

73 *Cf.* Lens-Tuero (1999 : 409).

« touche »[74] ou « converse »[75]. Un euphémisme davantage ornementé nous provient de Virgile qui, dans son *Énéide* (VIII, 404–406), narre la rencontre sexuelle entre Vulcain et Vénus en ces termes :

> Ayant ainsi parlé, *il lui donna les caresses qu'ils désiraient et, s'étant abandonné aux bras de son épouse, trouva pour tout son être un paisible repos*.[76]

À côté des vocables et tournures connotant le coït en général, il est des expressions euphémiques qui se réfèrent à des pratiques sexuelles bien déterminées. Pour en donner deux exemples[77], une femme « obtient de la satisfaction d'elle-même » en se masturbant avec un godemiché, tandis que les « plaisirs honteux » correspondent au *cunnilingus*[78].

Par décence, la censure sociale surveille également le vocabulaire scatologique[79]. En public, les matières fécales sont décrites comme « ce qui est trié », et l'acte d'excréter est évoqué par les substituts lexicaux « s'écarter », « s'écarter du chemin »[80], « aller aux cabinets[81] » et « faire quelque chose de jaune »[82]. Mais, dans l'ensemble, l'excrétion donne lieu à des euphémismes moins diversifiés et imaginatifs que ceux qui touchent la sexualité. Deux faits principaux semblent en être responsables : en premier lieu, le coït permet plus de créativité que la défécation (pensons à la variété des positions sexuelles), et la parole n'est après tout qu'un reflet de la réalité. En second lieu, les humains sont naturellement dominés par la force de leurs pulsions

74 *Cf*. Goldberger (1932 : 107).

75 *Cf*. Sommerstein (1999 : 198).

76 Traduction de Jacques Perret, *in* Virgile, *Énéide*, Livres V–VIII, Paris, Les Belles Lettres, 1982, p. 134. Confirmée par López Eire (1999 : 352), l'interprétation sexuelle de cette citation est peut-être mieux compréhensible après la lecture du passage original : « Ea uerba locutus *optatos dedit amplexus placidumque petiuit coniugis infusus gremio per membra soporem* ».

77 Trouvés chez Sommerstein (1999 : 196 et 202).

78 Les partenaires sexuels sont à l'occasion présentés comme des « jouets », des « amis » (*cf*. Sommerstein, 1999 : 205 et 207) ou – lorsqu'il s'agit de prostituées – des « hétaïres » (*cf*. Lens-Tuero, 1999 : 411).

79 Pour un exposé détaillé sur les euphémismes scatologiques en grec, voir López Férez (1999).

80 À propos des trois substituts précédents, *cf*. Griffin (1985 : 38).

81 Les cabinets sont « l'endroit où l'on va » (*cf*. Gamillscheg, 1951 : 129).

82 Pour les deux dernières formulations, *cf*. López Eire (1999 : 352).

sexuelles. Les Anciens se montrent fascinés par l'appareil génital, ils sont avides du coït, et ils adorent en chanter les louanges[83].

1.1.3 Un stratagème psychologique

L'euphémisme gréco-latin n'est pas toujours provoqué par un tabou[84]. Fréquemment, les orateurs antiques recourent au discours positivant pour manipuler leurs auditoires. La figure qui nous intéresse est alors le résultat d'un calcul psychologique, un stratagème d'une rhétorique mûrement réfléchie.

83 Se référant à son époque, Keller (1987 : 7) affirme que le tabou linguistique n'existe que dans le domaine sexuel ou le domaine scatologique. Pour voir que cette position n'est plus soutenable, il suffit de penser aux nombreux tabous sociaux qui s'inscrivent dans le champ du politiquement correct.

84 Afin de ne pas être une source d'ambiguïté, cette constatation exige quelques précisions supplémentaires sur ce que, à notre avis, le terme *tabou* désigne et notamment sur ce qu'il ne désigne pas. Pour nous, le tabou comprend *uniquement* les deux variétés qui viennent d'être présentées : le tabou archaïque et le tabou social. Depuis plusieurs décennies, par contre, on a tendance à assimiler le tabou à des phénomènes bien divers. Dans l'Allemagne de l'après-guerre, par exemple, on le voit là où « ein bestimmtes, vom Kritiker als wichtig erachtetes Thema nicht zum Gegenstand einer umfassenden, die Machtträger einbeziehenden öffentlichen Diskussion gemacht wird […] » (Sontheimer, 1970 : 201). Hannappel et Melenk (1979 : 260) adoptent un point de vue apparenté, en reconnaissant dans le tabou le résultat d'un « refus de communication ». Dans l'écriture scientifique et, beaucoup plus fréquemment, dans le langage populaire, il arrive enfin que le tabou prête son nom à une interdiction quelconque. Ainsi, Balle (1990 : 103) tient pour taboues des expressions comme « déchets toxiques », « impôts », « augmentation des prix », « bénéfice » et « crise ». Cependant, nous pensons avec Rada (2001 : 52–54) qu'il est désavantageux de donner à *tabou* une signification trop extensive si l'on veut que le terme ait une utilité maximale. Par conséquent, pour ne reprendre qu'un des exemples cités par Balle, l'appellation « augmentation des prix » n'est pas soumise au tabou tel que nous le comprenons, car seuls les responsables du renchérissement hésitent à la prononcer. En revanche, un tabou restreint la liberté de (quasi) tous les membres d'une société. Deux remarques s'imposent à la fin de cette note. Premièrement, il est impossible de déterminer avec exactitude à partir de quel moment une interdiction linguistique commence à concerner la majeure partie d'une communauté. C'est pourquoi la frontière entre une interdiction dont le domaine d'application reste plutôt limité et un tabou est toujours floue. Deuxièmement, la puissance d'une interdiction n'est pas invariable. Avec le temps, une défense relativement insignifiante peut se transformer en tabou et vice versa.

Davantage qu'ailleurs, l'euphémisme occupe une place prépondérante dans les champs juridique et politique[85]. Il est doublement important pour le succès professionnel d'un homme d'État : d'une part, il est susceptible de justifier ou de dédramatiser des décisions politiques délicates ainsi que leurs résultats négatifs. D'autre part, il permet à l'orateur d'influencer la psyché du peuple. Le pouvoir argumentatif et manipulateur de l'euphémisme politique est bien illustré par le vocabulaire belliqueux des Grecs et des Romains. Ainsi, un commandant de l'époque qui dirige une conquête armée peut difficilement être accusé de tyrannie s'il se présente comme un « pacificateur »[86] soucieux de « libérer »[87] un territoire ennemi. Il est probable qu'un « pacificateur » acquière vite la réputation d'un bienfaiteur et d'un philanthrope qui mérite d'être vénéré par la majeure partie du peuple. Même une défaite ne réduit guère la grandeur d'un général vaincu lorsqu'elle est considérée comme l'une des « choses qui se produisent à la suite d'une décision du destin »[88]. Pour dédramatiser leurs débâcles militaires, les dirigeants gréco-romains parlent encore de « ce qui s'est passé », de « collisions »[89], d'« infortunes »[90] ou d'« événements »[91]. En un mot, ils minimisent l'importance de circonstances qui risquent de s'avérer nuisibles à leur autorité. C'est ainsi que souvent, ils n'avouent pas directement être les responsables des bannissements collectifs ou des exécutions qui font partie intégrante des coutumes gouvernementales

85 Les euphémismes de ces deux domaines retiennent, avant tous les autres, l'attention des grands rhétoriciens gréco-latins.

86 Selon Wölfflin (1888 : 581), le premier à employer le verbe « pacifier » (*pacare*) pour légitimer des campagnes militaires est Jules César. D'après ce même chercheur, l'usage euphémique de « pacificateur » (*pacator*) s'est établi plus tard. Communément, les dirigeants se disent aussi « les bons hommes » ou « les meilleurs hommes » (*cf*. Griffin, 1985 : 39). De tels surnoms euphémiques peuvent d'ailleurs acquérir le statut de noms propres. Par exemple, l'empereur romain Octave est plus connu sous le nom d'Auguste (*cf*. Griffin, 1985 : 42).

87 Ce verbe est noté par Griffin (1985 : 42). L'emploi euphémique de « libérer » et de « pacifier » semble très récent. Mais, comme l'aperçoit Griffin (1985 : 42), « [i]t would not be easy to find a slogan or a euphemism in the revolutionary politics of the modern world which was not used and analysed in the fifth century BC ».

88 *Cf*. López Eire (1999 : 363).

89 Pour les deux expressions précédentes, *cf*. López Eire (1999 : 362–363).

90 *Cf*. Lens-Tuero (1999 : 418).

91 *Cf*. López Eire (1999 : 362).

de l'Antiquité. Se référant à de telles punitions, certains dirigeants affirment qu'il s'agit de « priver la ville de personnes »[92].

1.1.4 L'euphémisme esthétique

Finalement, Athènes et Rome voient naître des euphémismes lyriques qui sont motivés notamment par des soucis esthétiques. Entre autres, les Anciens embellissent volontiers toutes les particularités physiques qui vont à l'encontre de leur idéal de beauté. Surtout les amants aveuglés d'amour se montrent inventifs lorsqu'ils voilent les défauts de leurs bien-aimées par des descriptions douces et poétiques. Lucrèce nous en rend témoignage dans ce passage révélateur du poème *De la nature* (IV, 1153–1154 et 1160–1170) :

> C'est le défaut le plus fréquent chez tous les hommes aveuglés par la passion, d'attribuer à celles qu'ils aiment des mérites qu'elles n'ont pas. […] Une peau noire a la *couleur du miel* ; une femme malpropre et puante est une *beauté négligée* ; a-t-elle les yeux verts, c'est une *autre Pallas* ; est-elle toute de cordes et de bois, c'est une *gazelle* ; une naine, une sorte de pygmée, est l'*une des Grâces*, un *pur grain de sel* ; une géante colossale est une *merveille*, *pleine de majesté*. La bègue, qui ne sait dire mot, *gazouille* ; la muette est *pleine de modestie* ; une mégère échauffée, insupportable, intarissable, devient un *tempérament de flammes* ; c'est une *frêle chère petite chose* que celle qui dépérit de consomption ; se meurt-elle de tousser, c'est une *délicate*. Une mafflue, toute en mamelles, c'est *Cérès elle-même venant d'enfanter Bacchus*. Un nez camus, c'est une *Silène*, une *Satyre* ; une lippue devient un *nid de baisers*. Mais je serais trop long si je voulais tout dire.[93]

92 *Cf*. Rodríguez Alfageme (1999 : 294). La mise à mort violente constitue peut-être le crime le plus fréquemment minimisé par les Anciens, et les tournures qui y font référence sont bien diverses. Pour n'en donner que quelques exemples, on peut citer les expressions « employer les mains », « poser les mains au-dessus », « faire disparaître », « faire partir de la vie », « provoquer la mort » (*cf*. Lens-Tuero, 1999 : 403–405) et « raccourcir à quelqu'un [la vie] » (*cf*. Goldberger, 1932 : 116).

93 Traduction d'Alfred Ernout, *in* Lucrèce, *De la nature*, T. II, Paris, Les Belles Lettres, 1985, pp. 45–46. Les euphémismes amoureux sont aussi commentés par Ovide dans *L'Art d'aimer* (II, 657–662) : « Des mots peuvent pallier les défauts : on appellera *brune* celle qui a le sang plus noir que la poix d'Illyrie. Louche-t-elle ? Elle est *semblable à Vénus*. A-t-elle les yeux jaunes ? À *Minerve*. Elle sera *svelte*, celle à qui sa maigreur laisse à peine un souffle de vie. Appelons *agiles* les petites, et *bien prises* les énormes. Bref, déguisons le défaut sous la qualité qui en est le plus voisine » (traduction de Henri Bornecque, *in* Ovide, *L'Art d'aimer*, Paris, Les Belles Lettres, 1980, p. 56). Les euphémismes des amoureux

1.1.5 Bilan

En résumé, l'euphémisme de l'Antiquité gréco-latine revêt au moins quatre fonctions principales : les locuteurs ont recours à cette figure pour survivre sur les plans physique, social et professionnel, et ils s'en servent aussi pour esthétiser leur monde. Sans doute, il est question d'un phénomène discursif indispensable à l'existence des Anciens. D'où l'énorme quantité des substituts euphémiques dans les langues classiques.

1.2 Le royaume de France au Moyen Âge

Curieusement, la période du Moyen Âge n'est, à très peu d'exceptions près, pas prise en considération dans les travaux historiques sur l'euphémisme[94]. Pourtant, les médiévaux ne sont pas réticents à l'usage de ce stratagème figural, comme le confirment Allan et Burridge (1991 : 25) en termes (peut-être trop) métaphoriques :

> Modern society has its deodorizing sprays and perfumes, but we should not underestimate the scent balls, the sweet-smelling vapors, and inhalations of the Middle Ages. People during this time were no more free of « deodorizing » language than we are today[95]. In fact, with filth, disease, and death existing on a more extensive scale, the need to hide behind the sweet-smelling euphemism was perhaps once even greater. Indeed, there is no evidence that euphemism is absent from the language of any post-Neolithic human community […].

Faute de statistiques, il n'est guère possible de mesurer si l'euphémisme atteint effectivement la même diffusion au Moyen Âge qu'aujourd'hui. Ce qui semble avéré, c'est que les occurrences de cette figure ne sont pas exceptionnellement rares dans le discours médiéval. Parmi les lettrés du royaume de

ne sont pas à confondre avec ceux du *sermo amatorius* qui sentimentalisent la description de la relation purement sexuelle entre la prostituée et son client (nommé « amant »). Pour ces derniers, *cf.* Preston (1978).

94 À notre connaissance, Zumthor (1953) est le seul chercheur francophone à manifester un intérêt prononcé pour l'euphémisme médiéval.

95 En abordant brièvement l'ancien néerlandais, Allan et Burridge (1991 : 25) s'abstiennent du langage figuré : « Old Dutch was clearly as euphemistic as any language today ».

France, auquel nous nous limitons dans ce sous-chapitre[96], en témoignent les auteurs du *Roman de Renart* (XII^e^-XIII^e^ siècles) et l'auteur inconnu de la chanson de geste *Gaydon* (XIII^e^ siècle) qui, dans les jurons, remplacent le nom de Dieu par des « formes vides de sens » (Tobler et Lommatzsch, 1936 : 1917), telles que « be » ou « beu »[97] :

(1) Molt sui honis, par le cuer *be*[98],
Que je n'en osse a lui parler.
(*Roman de Renart*, 21002–03)[99]

(2) Hertaus l'entent, s'a la mort *beu* jurée
Huimais n'en iert la fole deportée.
(*Gaydon*, 4593–94)[100]

Dans les *Lais* de Marie de France (XII^e^ siècle) et le roman anonyme *La Mort le Roi Artu* (XIII^e^ siècle) se trouve atténué l'effroi de la mort :

(3) Ci gist li cors Galeholt, le segnor des Lointaignes Illes, et avec lui *repose* Lancelos del Lac qui fu li mieudres chevaliers qui onques entrast el roiaume de Logres, fors seulement Galaad son fill. (*La Mort le Roi Artu*, 203, 14–19)

(4) Li Bretun en firent un lai
D'Equitan cument il *fina*
E la dame que tant l'ama.
(Marie de France, *Equitan*, 312–314)[101]

96 Se reporter à Burchfield (1985) pour l'euphémisme en ancien et moyen anglais, à Allan et Burridge (1991) pour le moyen néerlandais et à Montero Cartelle (2012) pour l'espagnol médiéval.

97 Pour les exemples ci-après qui incluent ces formes, *cf*. aussi Tobler et Lommatzsch (1936 : 1917–1918).

98 C'est nous qui soulignons dans les exemples du chapitre 1.2.

99 Cet euphémisme se fait aussi observer dans *Aucassin et Nicolette* (XXII, 15), chantefable picarde du XIII^e^ siècle : « Os, por le cuer *be* ! fait ćil ».

100 Dans *Gaydon*, voir également les vers suivants : « Hertaus l'oï, n'en puet muer n'en gront ; / La mort *beu* jure ja n'en eschaperont » (4475–76) ; « Par le cuer *beu* ! nus n'en eschapera » (2405) ; « Se elle weult envers moi aprochier, / Par le cuer *beu*, s'as mains la puis baillier, / Je la ferai en eve refroidier / Tant que n'aura talent d'omme acointier » (8810–13). En outre, *cf*. le *Roman de Renart* (20990–96) : « Et dit Renart "par la membrance, / Par les plaiez, par la mort *beu*, / Ne sai ou sui ne en queil leu, / Ne sai que c'est que je voi la. / Se c'est Tybert, qui l'adoba ? / Il me resemble chevalier : / Vois por le cuer *beu*, mes cloistrer. […]" ».

101 Considérons encore deux autres occurrences du même euphémisme chez Marie de France : « Si vostre sire fust *finez*, / Reïne e dame vus fereie » (*Equitan*, 226–227) ; « Li autre sunt pieça *finé* […] » (*Le Chaitivel*, 211).

(5) Li reis ot une fille bele
E mut curteise dameisele ;
Cunfortez fu par la meschine,
Puis que *perdue ot* la reïne.
(Marie de France, *Les Dous Amanz*, 21–24)[102]

(6) Sur le munt vint ; tant le greva,
Ileoc cheï, puis ne leva :
Li quors del ventre s'en parti.
(Marie de France, *Les Dous Amanz*, 201–203)

(7) Il viennent meintenant la ou Lancelos estoit et trouverent que *l'ame s'en estoit alee*. (*La Mort le Roi Artu*, 202, 31–33)

Il y a lieu de penser que les euphémismes des extraits (3) à (7) ne sont pas indispensables, compte tenu du fait que leurs créateurs n'hésitent pas à désigner la mort par son nom. Signalons, entre autres, le titre de *La* ***Mort*** *le Roi Artu* et les vers 225–226 du lai des *Dous Amanz* :

(8) Ilec *murut* la dameisele,
Ki tant ert pruz e sage e bele.

Si les appellations de la mort sont multiples, ce n'est pas, semble-t-il, parce que Marie de France et le romancier auquel nous devons la *Mort Artu* seraient paralysés par une peur existentielle, mais parce qu'ils aspirent à un idéal littéraire qui n'est à atteindre qu'à travers un style poétique et varié. C'est-à-dire, les expressions euphémiques que nous venons de citer paraissent essentiellement sélectionnées à cause de leurs effets secondaires, stylistiques. Cependant, leur effet primaire qu'est l'adoucissement reste perceptible. Ainsi, l'épitaphe en (3) suggère que la mort n'est qu'un repos (Lancelot « repose »), un délassement réservé aux vivants. Dans l'œuvre de Marie, le décès du chevalier Équitan apparaît comme une fin (4), et celui de la reine des Pistrois comme une perte (5). Mais l'esthétique par excellence émane des exemples (6) et (7) : le cœur se sépare de la poitrine, et l'âme s'en va sans périr avec le corps.

Abordons maintenant le sujet controversé de l'obscénité au Moyen Âge. Pour commencer, concentrons-nous sur deux thèses contradictoires, dont la première est soutenue par Siciliano (1934 : 147–148). Ce dernier prétend que l'obscénité que le lecteur de nos jours repère dans des textes rédigés entre

102 Lire aussi les vers 218–220 de ce lai : « Or vus dirai de la meschine. / Puis que sun ami *ot perdu*, / Unkes si dolente ne fu […] ».

l'Antiquité et la Renaissance n'est très souvent pas perçue comme telle à l'époque. Siciliano implique, de la sorte, que le Moyen Âge éprouve rarement le besoin de l'euphémisme dans les domaines qu'il est pour nous difficile de décrire ouvertement sans jamais tomber dans l'indécence, à savoir le scatologique et le sexuel. De toute façon, les médiévaux sont, selon le linguiste italien, incapables de s'exprimer par figures : ils sont réalistes, et ils ne peuvent que désigner les référents par leurs noms. Par contre, Nykrog (1973 : 220) avance une thèse opposée, suivant laquelle « ce qui est considéré comme obscène aujourd'hui, l'était aussi au XIII[e] siècle, et inversement ». En réalité, aucune des deux thèses n'est entièrement satisfaisante. Mise en doute par Stempel (1968 : 189) et Gaunt (1989 : 51), celle de Nykrog s'avère difficile à réfuter, mais elle est peut-être trop osée. Celle de Siciliano est tout simplement fausse (ainsi que le remarque également Stempel, 1968 : 189). En effet, les attestations du langage figuré en ancien français sont indéniables, et la conception qu'a la société médiévale de la grossièreté et de la décence n'est, à nos yeux modernes, pas particulièrement étrange ou choquante. Pour justifier notre critique de Siciliano à travers une sélection de passages littéraires, nous renvoyons d'abord au fameux *Roman de la Rose*, œuvre allégorique commencée par Guillaume de Lorris autour de 1226 et continuée par Jean de Meun vers 1270[103]. Dans la partie de Guillaume (2097–2102), le quatrième commandement courtois, dicté à l'amant par Amour, se présente comme suit :

(9) Aprés gardes que tu ne dies
ces orz moz ne ces ribaudies :
ja por nomer vilainne chose
ne doit ta bouche estre desclouse.
Je ne tien pas a cortois home
qui orde chose et laide nome.

L'amant se souvient de cette règle dans la suite de Jean, au cours d'un entretien avec Raison. La dame utilise le terme « coilles »[104], et le jeune rêveur lui fait la morale (6898–6911) :

103 Nous reprenons la datation de Boutet (2003 : 99). Pour Orr (1953 : 168), « le *Roman de la Rose* de Guillaume de Lorris » constitue d'ailleurs « un long développement euphémique ».

104 « Joutice, qui jadis regnot, / au tens que Saturnus regne ot, / cui Jupiter coupa les *coilles*, / ses filz, con se fussent andoilles, / (mout ot ci dur filz et amer) / puis les gita dedanz la mer […] » (5505–5510).

(10) Si ne vos tiegn pas a cortaise
quant ci m'avez coilles nomees,
qui ne sunt pas bien renomees
en bouche a cortaise pucele.
Vos, qui tant estes sage et bele,
ne sai con nomer les osastes,
au mains quant le mot ne glosastes
par quelque cortaise parole,
si con preude fame en parole.
Sovent voi neïs ces norrices,
dom maintes sunt baudes et nices,
quant leur enfanz tienent et baignent,
qu'els les debaillent et esplaignent,
si les noment els autrement.

Écho de l'auteur, Raison préfère appeler les choses par leur nom, et elle défend son point de vue avec détermination. Cependant, c'est la position de l'amant qui prédomine à l'époque du *Roman de la Rose*. En règle générale, le Moyen Âge aime la « cortaise parole », et tant les gens de cour que les nourrices prennent soin d'euphémiser les réalités indécentes.

Les manifestations écrites de la civilité médiévale sont légion. Ainsi, dans le roman *Galeran de Bretagne* de Renaut (XIII^e^ siècle), les attraits intimes de Frêne sont doublement voilés. Sur le plan matériel, par les habits de cette femme. Sur le plan linguistique, par une périphrase qui souligne l'influence qu'exerce le code courtois sur l'ancien français (1304–1312) :

(11) […] Et s'il a en li remenant
Ne richesse que Dieux ait mise,
Soubz la pelice ou la chemise,
Que courtoisie me deffent
Que je ne nomme appertement,
Louer assez plus le devez
Que trestout ce qu'oÿ avez :
Je croy qu'il soit, n'y soit celé,
Blanc et poli et potelé.

Dans *Erec et Enide*, premier roman de Chrétien de Troyes (XII^e^ siècle), c'est avec autant de décence qu'est relaté le dépucelage douloureux d'Énide par son époux lors de sa nuit de noces (2097–2104) :

(12) De baisier fu li premiers jeus ;
Et l'amors qui iert entr'aux deus,
Fist la pucele plus hardie :
De rien ne s'est acohardie,
Tot soffri, que que li grevast.
Ainçois que ele se levast,
Ot perdu le non de pucele ;
Au matin fu dame novele.[105]

De manière inattendue, l'euphémisme marque même la poésie du troubadour gascon Marcabru (XII[e] siècle), qui ne recule manifestement pas devant le grossier[106]. La sexualité est le plus souvent désobscénisée non seulement chez le poète occitan, mais dans l'ensemble des chansons troubadouresques[107]. Pour donner une idée des euphémismes érotiques que nous a légués le lyrisme médiéval en langue d'oc, citons deux passages issus de la plume de Marcabru :

(13) De fin' amor dezirada
Az una *flor* pic vairada
Plus que d'autruna pauzada.
Paucs fols fai tost gran folia.
Perdo·l grat
De l'*abat*
Saint Privat […].
(XXV, 67–73)[108]

105 Nos commentaires des œuvres *Le Roman de la Rose*, *Galeran de Bretagne* et *Erec et Enide* s'inspirent en partie de Stempel (1968).

106 Parmi les nombreux passages licencieux chez Marcabru, retenir, par exemple, XVII, 31–33 : « Moillerat, ab sen cabri, / Atal paratz lo coissi / Don lo *cons* esdeven laire […] » (« Gens mariés, aux sens [lascifs] de la chèvre, vous préparez de telle sorte le coussin que le *c[on]* devient fripon » ; traduction de Jean-Marie-Lucien Dejeanne, *in* Marcabru, *Poésies complètes du troubadour Marcabru*, Toulouse, Édouard Privat, 1909, p. 76). Lire aussi XXIV, 19–20 : « Denan mei n'i passon trei al passador, / Non sai mot tro·l quartz la *fot* e·l quinz lai cor » (« Devant moi passent trois [de ces méchants] dans le passage. Je ne dis mot jusqu'à ce que le quatrième la *f[oute]*, le cinquième y court » ; traduction de Dejeanne, *in* Marcabru, *op. cit.*, p. 120).

107 *Cf.* Paden (1979 : 73) ou Gaunt (1989 : 51–53).

108 « De noble amour désiré elle a une *fleur* bigarrée mieux placée que chez toute autre. Le petit fou fait tôt grande folie. Je lui pardonne les bontés de l'*abbé* de Saint-Privat » (traduction de Dejeanne, *in* Marcabru, *op. cit.*, p. 125).

(14) E·il luxurios corna-vi,
Coita-disnar, bufa-tizo,
Crup-en-cami
Remanran inz el felpidor […].
(XXXV, 46–49)[109]

Selon l'édition critique de Gaunt, Harvey et Paterson (2000 : 353–354 et 447), ces vers mettent en scène trois euphémismes. Dans l'extrait (13), « fleur » réfère prudemment au sexe féminin, tandis que « abbé » constitue un substitut bizarre de *pénis*. En (14), « dîner » évoque peut-être le rapport sexuel. Si tel est le cas, le « presse-dîner » est celui qui a hâte d'accomplir le coït[110].

Récapitulons brièvement nos connaissances sur l'obscénité au Moyen Âge afin de renouveler notre critique de Siciliano. L'idée de l'obscénité ne semble pas radicalement évoluer entre l'apparition des premiers textes en langue française et aujourd'hui, et c'est avec une fréquence tout à fait saillante que les auteurs médiévaux recourent à l'expression figurée au moment d'aborder des sujets dont il est jugé indécent de parler sans retenue. Ce que le royaume de France au Moyen Âge a de notablement différent par rapport à nos jours, ce sont surtout les remèdes lexicaux contre la grossièreté. La conséquence en est que certains euphémismes sexuels de l'ère médiévale – en particulier ceux de Marcabru – sont devenus à peine repérables et intelligibles pour le public de notre siècle.

Enfin, l'euphémisme du Moyen Âge ne manque pas de remplir une importante fonction persuasive. En vertu de cette qualité, il s'intègre parfaite-

109 « Ces libertins, corne-vin (ivrognes), *presse-dîner*, souffle-tison, les accroupis sur le chemin resteront dans les souillures » (traduction de Dejeanne, *in* Marcabru, *op. cit.*, p. 172).

110 Dans l'œuvre de Marcabru, il est question d'un repas à plusieurs reprises. Voir VIII, 46–50 : « Mon ardimen non dei laissar / Ni creire de tot mon affar, / Ni nuills autre no m'a desdit / Que leu de mon privat *disnar* / C'aventura de joi partit » (« Ma hardiesse, je ne dois ni l'abandonner ni la croire en tout ce qui me concerne et nul autre n'a pu me démentir [quand je dis] que de mon *dîner* privé (de mes propres ressources) je fais naître aventure [ou occasion] de joie partagée » ; traduction de Dejeanne, *in* Marcabru, *op. cit.*, p. 36). *Cf.* en outre XVI, 16–18 : « […] Lo *pan* del fol / Caudet e mol / *Manduc* e lais lo mieu frezir » (« Le *pain* du fou, chaud et mollet, je le *mange* et laisse le mien refroidir » ; traduction de Dejeanne, *in* Marcabru, *op. cit.*, p. 69).

ment dans des écrits politico-cléricaux et propagandistes comme l'*Éloge de la nouvelle chevalerie*, composé en latin par Bernard de Clairvaux[111] vers la fin des années vingt du XII^e^ siècle. Avec son manifeste, le moine cistercien essaie d'encourager les chevaliers du Temple en vue de la deuxième Croisade (1147–1149). Pour réussir, il prétend, entre autres, que l'assassinat d'un païen n'est point condamnable (III, 4, 13–15) :

(15) En tuant un malfaiteur, il ne se comporte pas en homicide, mais, si j'ose dire, en « *malicide* ».[112]

L'argumentation à la base de ces termes s'appuie sur une métonymie choquante, mais typique pour l'idéologie de l'Église chrétienne au temps de saint Bernard : l'homme (païen) n'est plus un homme, il égale le mal qu'il provoque. C'est-à-dire, le templier qui tue un musulman ne se rend pas coupable d'un homicide, il ne commet aucun péché. Au contraire, il accomplit sa mission à la gloire du Christ.

Pour conclure le présent sous-chapitre, il paraît indubitable que le Moyen Âge diffère de l'Antiquité à de très nombreux égards. Cependant, la profonde rupture entre ces deux périodes historiques ne se reflète pas – du moins pas à première vue – dans l'évolution diachronique de l'euphémisme. En effet, les médiévaux, comme avant eux les anciens Grecs et Romains, se servent fréquemment de cette figure par respect des tabous archaïques, liés aux puissances dangereuses, ou des tabous sociaux, touchant surtout à l'indécence, ou encore par ambition politique, littéraire…

1.3 Le courant dit « précieux » dans la France du XVII^e^ siècle[113]

Depuis bientôt quatre siècles, le terme *préciosité* constitue une source d'ambiguïté. Il évoque un courant socioculturel qui est né dans les salons de Mme de Rambouillet et de Mlle de Scudéry, ainsi qu'un langage pudique dont

111 *Cf.* aussi Dietl (1996 : 4–5).

112 Traduction de Pierre-Yves Emery, *in* Bernard de Clairvaux, *Éloge de la nouvelle chevalerie. Vie de saint Malachie. Épitaphe, hymne, lettres*, Paris, Éditions du Cerf, 1990, p. 59.

113 Le sous-chapitre 1.3 constitue une version remaniée de Horak (2010a et 2010b : 26–31).

l'authenticité historique est plus que douteuse. De fait, ce langage provient d'ouvrages tels que *Les Précieuses ridicules* de Molière, davantage satiriques que descriptifs. Il se présente, dans l'ensemble, comme un jargon fictif qui est généralement l'objet de jugements insatisfaisants. Souvent, on voit dans ce jargon un produit incompréhensible et comique d'une société obsédée par la volonté d'éviter des grossièretés là où il n'y en a pas. Nous montrerons cependant qu'un esprit pragmatique saura y voir également une forme d'expression sérieuse qui entretient un rapport étroit avec l'euphémisme.

1.3.1 L'objet d'étude : essai de clarification

Ce n'est pas par hasard que nous avons choisi de parler, dans le titre de 1.3, d'un courant *dit* « précieux » au lieu d'un courant précieux ou tout simplement de la préciosité. Notre choix a résulté du fait que nous n'étudierons pas la « vraie » préciosité, c'est-à-dire le nouvel esprit socioculturel et féminin qui naît en France dans les années 1650[114]. Ce que nous étudierons, c'est l'image des précieuses telle qu'elle est proposée par Molière et Somaize, en particulier la relation entre cette image et l'euphémisme. Afin de mieux illustrer la différence capitale qui sépare la préciosité de son image, signalons un problème qui se pose souvent lorsqu'on parle des « précieuses » : on identifie volontiers – mais à tort – le langage des précieuses historiques (ou réelles) au langage bien connu d'une quinzaine d'œuvres littéraires et lexicographiques publiées entre 1654 et 1661[115], dont *Les Précieuses ridicules* de Molière (la première représentation est de 1659, l'édition originale date de 1660) et les deux célèbres *Dictionnaires* de Somaize (le premier de 1660, le second de 1661[116]). Or il est aussi

114 Pour une étude exhaustive de la préciosité, voir par exemple Lathuillère (1969), Duchêne (2001) ou Dufour-Maître (2008).

115 *Cf.* en particulier la synthèse de Bourger (2005).

116 Les deux *Dictionnaires* paraissent d'abord chez Jean Ribou. Encore en 1660, une deuxième édition du premier *Dictionnaire* est publiée chez Estienne Loyson. En 1856, Charles-Louis Livet édite quatre ouvrages de Somaize – outre les *Dictionnaires* (plus précisément, la seconde édition du premier et celui de 1661), deux pièces de théâtre – et les publie en deux volumes sous le titre *Le Dictionnaire des précieuses*. Les *Dictionnaires* sont réunis dans le volume initial. À partir de l'édition de Livet, Duchêne les retouche légèrement et les republie en 2001.

connu que ces œuvres ne sont pas à comprendre comme des témoignages fidèles de la préciosité, mais comme des déformations satiriques de celle-ci. Molière ne fait pas mystère de son propos moqueur, en qualifiant les précieuses de « ridicules » dans le titre même de sa pièce. En revanche, le manque de sérieux de Somaize est un peu moins évident : d'un côté, ce dernier se présente comme un descripteur objectif, en intitulant l'une de ses comédies *Les Véritables Précieuses*[117] (publiée en 1660) et son deuxième dictionnaire *Le Grand Dictionnaire des Pretieuses, Historique, Poetique, Geographique, Cosmographique, Cronologique, & Armoirique : où l'on verra leur Antiquité, Coustumes, Devises, Eloges, Etudes, Guerres, Heresies, Jeux, Loix, Langage, Mœurs, Mariages, Morale, Noblesse ; avec leur politique, predictions, questions, richesses, reduits & victoires ; Comme aussi les Noms de ceux & de celles qui ont jusques icy inventé des mots Pretieux*. Ce long titre semble parodier « ceux dont s'ornaient les premières pages de maints ouvrages de savants géographes » (Duchêne, 2001 : 240) pour faire croire qu'il est suivi d'un travail consciencieux et notamment scientifique sur la préciosité[118]. En réalité, Somaize (1856 : 12) se contente d'accumuler les portraits de « plus de sept cens personnes », arbitrairement choisies[119], et quelques nouvelles expressions qu'il appelle « précieuses ». Quant à son premier recueil lexicographique, *Le Grand Dictionnaire des pretieuses ou la clef de la langue des ruelles*[120], il n'apparaît pas plus crédible que le second : neuf des onze premières entrées sous la lettre C sont empruntées aux *Précieuses ridicules* de Molière, et *La Précieuse ou le mystère de la ruelle*, roman ironique de l'abbé de Pure, sert également de source[121]. Néanmoins, Somaize (1856 : xxxix)

117 L'adjectif « véritables » fait penser à une pièce documentaire plutôt qu'à une satire.

118 Pour Duchêne (2001 : 240), l'effet de ce titre est plus ambigu : « Somaize se montre ici suffisamment sérieux pour qu'on croie à une étude quasi scientifique, suffisamment parodique et excessif pour qu'on en doute ».

119 Somaize inclut dans son ouvrage toute personne qu'il arrive à mettre en rapport avec la préciosité : hommes – pour caractériser un courant avant tout féminin –, femmes, morts et vivants.

120 Ce titre est quelque peu trompeur. En fait, il s'agit d'un petit inventaire d'expressions attribuées aux précieuses : la réimpression de 1856 ne compte que 19 pages, précédées d'une préface de deux pages.

121 Voir Duchêne (2001 : 233).

prétend que son ouvrage est véridique, en affirmant qu'il s'est appuyé sur des « memoires » qui lui « sont venus de tant d'endrois et en si grand nombre » qu'il se voit « contraint d'adjoûter un second Dictionnaire à ce premier […] ».

En un mot, la préciosité est à considérer comme un phénomène historique qui donne lieu, sans doute, à un langage inhabituel déjà à l'époque. Ce phénomène devient rapidement la cible d'auteurs satiriques qui, à l'instar de Molière, présentent les précieuses – et tout ce qu'ils arrivent à mettre en rapport avec elles (mœurs, langage…) – sous une lumière défavorable et ridicule[122]. C'est cette imitation infidèle et caricaturale qui nous intéressera dans la présente étude de cas[123] et qui sera évoquée, lorsque nous y ferons référence, par des guillemets (« préciosité », « précieuses », etc.), auxquels nous renoncerons en parlant de la préciosité historique[124].

122 C'est justement l'existence des satires qui nous fait supposer que le langage des précieuses historiques est, par rapport au parler ordinaire de leur entourage, curieux. Notre raisonnement est le suivant : parmi les traits caractéristiques de sa victime, le satiriste ou le caricaturiste grossit volontiers ceux qu'il juge dans une certaine mesure hypertrophiés, anormaux ou du moins particuliers (ce principe est en harmonie avec Bergson [2007] et Eden [1987], par exemple). Or, si Molière et ses successeurs ridiculisent, entre autres, le *langage* des précieuses, c'est parce qu'ils y voient quelque étrangeté.

123 À la suite de notre communication sur la « fausse » préciosité que nous avons prononcée au trentième Colloque d'Albi *Langages et Signification* (2009), un auditeur nous a violemment reproché de négliger que les ouvrages étudiés sont inséparables de leur contexte historique. Ce faisant, il a toutefois oublié qu'il s'agit d'être pragmatique (également) au moment de déterminer l'approche méthodologique à adopter pour rendre compte d'un phénomène bien particulier. Ainsi, il est manifestement impossible de repérer, par exemple, les éléments satiriques des *Précieuses ridicules* sans tenir compte du cadre contextuel qui les a fait naître. Mais, comme nous allons le voir, l'analyse du lien entre le langage rendu célèbre par les écrivains satiriques et l'euphémisme nécessite une approche nettement plus focalisante. Il s'agit, en d'autres termes, non de séparer ou d'isoler, mais de cibler.

124 La fonction des guillemets est en fait triple. En premier lieu, les guillemets permettent une distinction claire entre phénomène historique et image manipulée. En second lieu, ils marquent une citation ou une reproduction de la voix populaire qui associe « préciosité » à la caricature de Molière et de Somaize (entre autres), et non pas au courant réel. En troisième lieu, enfin, ils signalent que le point de vue de cette voix populaire est erroné.

1.3.2 La nature euphémique du langage « précieux »

Concentrons-nous à présent sur le langage des « précieuses » qui doivent leur existence aux plumes créatives des satiristes, et rappelons-en la nature à travers une sélection de citations issues du premier *Dictionnaire* de Somaize (1856)[125] :

(1) (a) Balet. – Le balet à balayer : *L'instrument de la propreté*. (p. xliij)
(b) [Belle.] – Vous avez la bouche belle : *Vous avez la bouche bien façonnée*. (p. xlii)
(c) Cabinet. – Ma suivante, allez querir mon esventail dans mon cabinet : *Ma commune, allez querir mon zephir dans mon pretieux*. (p. xliv)
(d) [Chemise. –] La chemise : *La compagne perpetuelle des morts et des vivants*. (p. xlv)
(e) Choses. – Ces gens-là ne font pas les choses comme il faut : *Ces gens-là ont un procedé tout à fait irregulier*[126]. (p. xliij)
(f) Couches. – Estre en couche : *Sentir les contre-coups de l'amour permis*. (p. xliv)
(g) [Dents. –] Les dents : *L'ameublement de bouche*. (p. xlv)
(h) Disner. – Nous allons disner : *Nous allons prendre les necessitez meridionnalles* ; ou : *Nous allons donner à la nature son tribut accoustumé*. (p. xlv)
(i) Eau. – L'eau : *L'element liquide*. (p. xlvij)
(j) Grossesse. – On doit craindre la grossesse : *On doit craindre le mal d'amour permis*. (p. xlix)
(k) [Livres. –] Les livres : *les occupations des beaux-esprits*, ou *les maistres muets*. (p. lj)
(l) [Mort. –] La Mort : *la toute puissante*. (p. lj)
(m) [Perruque. –] La perruque : *la jeunesse des vieillards*, ou *la trompeuse apparence*. (p. liv)
(n) [Sieges. –] Les sieges : *les commoditez de la conversation*. (p. lvi)
(o) [Yeux. –] Les yeux : *les miroirs de l'âme*. (p. lviij)

Pourquoi les « précieuses » s'expriment-elles d'une façon aussi compliquée ? Nyrop (1979 : 308) agit en porte-parole de la voix populaire lorsqu'il avance que ce jargon provient « moins d'un souci de correction dans le langage et de bienséance, que d'une fausse pruderie qui se fait un plaisir de

125 Là où Ch.-L. Livet ne l'a pas fait, nous ajoutons entre crochets les mots-clés des paragraphes.

126 À comparer avec cette réplique de Magdelon, personnage des *Précieuses ridicules* (sc. 4) : « Et quelle estime, mon père, voulez-vous que nous fassions du procédé irrégulier de ces gens-là ? ».

trouver de l'indécence partout, et qui sous le masque de la pudeur s'acharne contre des inconvenances imaginaires ». La même hypothèse est défendue par Bökemann (1899 : 2) :

> Wir sehen aber, dass hier der leitende Gesichtspunkt nicht ein Streben nach Ersetzung von Dingen, bei deren Nennung wir alle das natürliche Bedürfnis der « Umnennung » empfinden oder wenigstens an gewissen Stellen und Situationen zulassen, ist, sondern eine übertriebene Ziererei, Affectation und Delikatesse[127].

Nyrop et Bökemann abordent les tournures en apparence extravagantes d'un point de vue externe à la communauté linguistique des « précieuses ». La « préciosité » résulte selon eux d'une pruderie qui apparaît, sans contestation possible, infondée. Mais les deux linguistes oublient peut-être que le jargon « précieux » est, pour celles qui s'en servent, loin d'être un luxe purement accessoire : il est tout à fait nécessaire, voire existentiel puisque, si elles perdent leur langage, les « précieuses » perdent jusqu'à un certain degré leur être. Il n'est pas « précieux » ou, autrement dit, adéquat d'après les oreilles « précieuses » de parler de « livres ». Sont beaucoup plus élégantes les périphrases « les occupations des beaux esprits » et « les maîtres muets » (1k). L'ordinaire, le commun, le quotidien deviennent trop vulgaires, inadmissibles, socialement tabous dans la communauté « précieuse » :

(2) Marotte. – Voilà un laquais qui demande si vous êtes au logis, et dit que son maître vous veut venir voir.
Magdelon. – Apprenez, sotte, à vous énoncer *moins vulgairement*. Dites : « Voilà un nécessaire qui demande si vous êtes en commodité d'être visibles ».
(Molière, *Les Précieuses ridicules*, sc. 6)

127 Ce genre de débat métalinguistique n'existe pas seulement depuis la naissance de la « préciosité » française. Ainsi, Quintilien (2003, V : 54) critique : « certains commettent couramment l'erreur assez grave d'avoir peur de tous les mots usuels, même si la nécessité de la cause les réclame ; témoin, cet avocat qui, lors d'un procès, parlait d' "herbes d'Ibérie", expression qu'il aurait été seul à comprendre, sans utilité pour sa cause, si Cassius Severus, pour se moquer de cette vaine affectation, n'avait indiqué qu'il voulait parler du genêt d'Espagne ». Chez Quintilien, la peur de l'ordinaire constitue le « défaut » de l'« impropriété ». Voir chap. 2, note 53.

En se mettant à la place de Magdelon, on arrive à comprendre la préoccupation linguistique de ce personnage. De plus, on constate que les créations tant ridiculisées depuis des siècles relèvent de l'euphémisme en ce qu'elles se substituent, conformément à la démarche positivante caractéristique de la figure, à des expressions perçues comme inadéquates par la société « précieuse ». L'euphémisme domine le langage de celle-ci, il lui donne sa spécificité principale. Nyrop (1979 : 308) ne semble pas l'ignorer :

> Plus une société est polie et esclave des formes plus elle emploie d'euphémismes, et dans les époques de civilisation raffinée ils fourmillent outre mesure et croissent comme des mauvaises herbes. Le style des Précieux et des Précieuses du XVII[e] siècle en est parsemé […][128].

Pourtant, le Danois associe les tournures *extra*-ordinaires en question à la catégorie des « faux euphémismes » (Nyrop, 1979 : 308), probablement parce qu'il n'essaie pas de porter pendant un instant des lunettes « précieuses ». Bref, l'examen linguistique de la « préciosité » demande une optique pragmatique.

Cependant, présenter l'euphémisme comme la figure principale de la « préciosité », n'est-ce pas donner une image réductrice de la richesse rhétorique propre au jargon analysé ? Nous répondons par la négative. Certes, ce jargon est connu pour ses nombreuses périphrases particulièrement inventives (1b, f, h, j, l, o) et ses métonymies poétiques (« zéphyr » pour « éventail » et « précieux » pour « cabinet » en 1c), ainsi que pour ses stratégies hybrides telles que ses périphrases métonymiques (« la jeunesse des vieillards » en 1m, 1n), métaphoriques (1d, 1g, « les maîtres muets » en 1k) et hyperonymiques (1a, 1i). Mais toutes ces figures et stratégies répondent souvent à un seul et même objectif : celui d'euphémiser des réalités qui, selon une perception « précieuse », sont inconvenantes.

128 Nyrop (1979 : 308) renonce à s'interroger sur l'authenticité historique de ce style. Il fait comme s'il ne s'agissait pas d'un langage fictif, tout en s'appuyant sur les mêmes exemples qu'avant lui Somaize : entre autres, on retrouve « l'instrument de la propreté » (1a), « la compagne perpétuelle des morts et des vivants » (1d) et l'expression « elle ressentait le contre-coup de l'amour permis » (1f).

1.3.3 Deux effets secondaires de l'euphémisme « précieux »

Ce sous-chapitre s'intéresse à deux effets indissociables de la « préciosité » : l'opacification du langage et le rire. Pour commencer, notons que les « précieuses » sont capables d'esthétiser à l'extrême par l'enchaînement ou la concentration d'un maximum d'euphémismes dans un espace minimal. Soit cette réplique d'Iscarie des *Véritables Précieuses* (sc. 2) de Somaize :

(3) Je croy que vous avez dessein de faire bien des *assauts d'appas* [des conquêtes][129], je vous trouve *dans vostre bel aymable* [belle], l'*invincible* n'a pas encore *gasté l'economie de vostre teste* [le vent n'a point défrisé vos cheveux] ; vous ne fustes jamais mieux *sous les armes* [habillée] que vous estes ; que vos *taches advantageuses* sont bien placées [vos mouches], que vos *graces* donnent d'esclat à vostre col [vos perles] et que les *tenebres* [coiffes] qui environnent vostre teste relevent bien la blancheur de ce beau tout !

Un auditeur ou un lecteur non initié à ce code euphémique le comprend peu. C'est pourquoi, dans *Les Précieuses ridicules* (sc. 6) de Molière, Cathos doit servir d'interprète afin de faire comprendre à Marotte une demande de Magdelon :

(4) Magdelon. – […] Ajustons un peu nos cheveux au moins, et soutenons notre réputation. Vite, venez nous tendre ici dedans le *conseiller des grâces*.
Marotte. – Par ma foi, je ne sais point quelle bête c'est là : il faut parler chrétien, si vous voulez que je vous entende.
Cathos. – Apportez-nous le miroir, ignorante que vous êtes, et gardez-vous bien d'en salir la glace par la communication de votre image.

Pour Magdelon, Cathos, Iscarie et leurs pareilles, l'idiome « précieux » constitue indubitablement le *nec plus ultra* linguistique. Pour tous les autres, surtout ceux qui ne sont pas familiarisés avec ses euphémismes, il est un grand obstacle à la communication intersubjective, mis au monde sans motif évident.

Un obstacle qui provoque un rire, bienveillant ou moqueur. Mais qui est-ce qui s'amuse ? Et d'où vient-il, ce deuxième effet, comique ? Selon Aristote (1991 : 319), il y a « comédie » quand on adapte « un terme fleuri au nom d'une chose ordinaire […] ». Effectivement, le locuteur moderne (à savoir

129 Nous reproduisons entre crochets les traductions des segments « précieux » qui sont proposées par Somaize dans des notes de bas de page.

d'un temps postérieur à l'Antiquité) et occidental rit lorsque Magdelon, dans la scène 4 des *Précieuses ridicules*, appelle « temple » la chose ordinaire ou habituelle qu'est le bâtiment de l'église, car il trouve curieux d'entendre donner ce nom plutôt rare dans son parler quotidien à un référent après tout peu exotique (tout en étant sacré pour les croyants). À l'explication aristotélicienne du comique s'apparente – sans être identique à celle-ci – la théorie de la « transposition de bas en haut » que Bergson (2007 : 96) expose dans son fameux essai sur le rire : « Exprimer honnêtement une idée malhonnête, prendre une situation scabreuse, ou un métier bas, ou une conduite vile, et les décrire en termes de stricte *respectability*, cela est généralement comique ». Ainsi, on rit en apprenant chez Somaize (1856 : xliv) que les « précieuses » qualifient le derrière, partie du corps peu noble, de « rusé inférieur ». Cependant, ce n'est qu'à deux conditions que l'on arrive à rire d'un euphémisme « précieux » : 1) on doit le comprendre. Tout comme une plaisanterie incomprise, un euphémisme inintelligible n'est pas drôle. 2) On doit aussi se désolidariser des « précieuses ». Pour ces dernières, le langage dont nous nous étonnons n'a rien d'anormal. Au contraire, il est un langage courant. Or le « normal » n'est pas comique. Le comique a besoin d'une anomalie, et on n'en voit une dans les euphémismes « précieux » que si on les considère – à l'instar de Molière, Somaize, Bökemann et Nyrop, et contrairement à la sensation de celles qui les emploient – comme artificiels et superflus. C'est-à-dire, seul un récepteur qui n'est pas intégré au cercle des « précieuses » et qui ne cherche pas à partager avec elles une même conception du monde peut se sentir amusé par leur façon de s'exprimer. La désolidarisation est importante pour une autre raison encore : même si une « précieuse » tenait ses propres habitudes linguistiques pour anormales, elle ne saurait guère en rire. Elle risquerait fortement, en riant de son jargon, de porter atteinte à son amour-propre, son narcissisme, sa « face positive » en termes de Brown et Levinson (1987). On n'aime pas trop rire de soi-même, c'est une action qui devient vite nocive pour l'*ego*. Il est beaucoup plus facile pour le rieur, et surtout inoffensif pour sa psyché, de s'amuser aux dépens d'autrui. Si l'on veut rire des « précieuses », on ne doit pas s'identifier avec elles, afin de ne pas courir le danger d'une auto-dégradation. Enfin, on doit étouffer tout sentiment de pitié, celle-ci constituant un frein à la comédie. Nos réflexions sur cette deuxième condition sont d'ailleurs en accord avec

les trois critères qui, selon Émelina (1996), doivent être respectés avant qu'un effet comique puisse se produire :

(i) le critère de « distance », qui correspond *grosso modo* à notre désolidarisation.
(ii) le critère d'« anomalie ».
(iii) le critère d'« innocuité » (ou d'« effets abolis »). Ne peut rire que celui qui n'a rien à craindre, en particulier pour sa propre personne.

Logiquement, les « précieuses » sont incapables de prendre leurs distances par rapport à elles-mêmes. En outre, elles ne repèrent rien d'anormal dans leur langage. De toute façon, elles ne pourraient pas rire de celui-ci sans mettre en péril leurs faces positives. Les euphémismes qui nous amusent sont, pour les « précieuses », dignes d'estime et sérieux.

1.3.4 Conclusion

La présente étude de cas nous a reconfirmé qu'il est nécessaire de distinguer entre réalités absolues et réalités relatives. L'existence des salons précieux dans la France du XVII^e siècle constitue un fait indéniable (donc une réalité absolue), même si les usages des précieuses ne sont pas connus dans tous leurs détails. Il est aussi incontestable que les écrits de Molière et de Somaize ne sont pas fidèles au « vrai » monde. En revanche, la réception – bienveillante ou malveillante – du jargon « précieux » est très variable ou relative. D'une part, nous avons vu que Nyrop et Bökemann défendent l'opinion populaire en décrivant le style de la « préciosité » comme exagéré et faussement prude. D'autre part, dans la perspective des « précieuses », leur discours n'est pas le résultat d'un simple divertissement ludique, mais d'une euphémisation tout à fait sérieuse et impérative. Il s'en déduit qu'un euphémisme « précieux » n'est en soi ni obscur ni clair, ni comique ni sérieux, ni ridicule ni honorable[130].

130 Cette conclusion rappelle la subjectivité inhérente à la perception et à la communication humaines. Effectivement, chacun a sa propre conception d'immatérialités telles que l'élégance ou le ridicule, et en parlant, le locuteur adopte automatiquement des points de vue.

1.4 Le classicisme français : l'exemple de la *Princesse de Clèves* de Madame de Lafayette

1.4.1 Réflexions préliminaires

Comme le signale Jaubert (2011 : 150), l'euphémisme satisfait parfaitement à la bienséance et à la courtoisie revendiquées par le XVII[e] siècle. Cependant, c'est surtout la litote qu'on ne cesse pas d'associer au classicisme, tandis que le lien évident entre ce mouvement littéraire et l'euphémisme est volontiers négligé[131]. Même Spitzer (1931) renonce à mettre en valeur la notion d'euphémisme dans son célèbre essai sur « l'effet de sourdine dans le style classique », en particulier chez Racine. Pour le romaniste autrichien, la « klassische Dämpfung » – expression forgée par Oskar Walzel[132] – réunit des stratégies bien diverses, parmi lesquelles : le pluriel de majesté dépersonnalisant ; les articles indéfinis *un(e)* et *des* ainsi que le *on* impersonnel, qui ont une visée désindividualisante ; les pronoms *il* ou *elle* d'objectivation (lorsque les personnages raciniens parlent d'eux-mêmes, ils le font à la troisième personne, en s'appelant par leurs noms) ; les démonstratifs marquant une distance (*ce*, *cette*, etc.) ; le *ce que* producteur d'une ambiguïté euphémique[133] ; le *si* et le *tant* qui renforcent l'affirmation ; les structures binaires en *et… et…*, *ou… ou…*, *ni… ni…*, etc. ; les structures ternaires en *et… et… et…* ; un certain ordre des mots jugé poétique ; l'enchaînement de subordonnées affirmatives ; et des figures telles que la métaphore, l'oxymore, la périphrase ou l'aposiopèse. Plusieurs de ces stratégies semblent à première vue peu appropriées à la mise en œuvre de l'euphémisme. Or est-il, après tout, incertain que cette figure joue – comme nous le soutenons – un rôle beaucoup plus central dans la production de la « sourdine classique » que ne le suggère l'analyse

131 Pour mentionner quelques exceptions, ce lien est bien vu par Laporte (1996 : 134), qui fait référence à « la bienséance et à l'euphémisme propres au classicisme […] ». Bergner (1988 : 40) signale le « fréquent usage » de l'antithèse, la litote et l'euphémisme dans les œuvres classiques, sans attribuer une prépondérance à l'un de ces trois phénomènes.

132 Comme l'indique Spitzer (1931 : 267) sans préciser sa source.

133 Dans son étude sur le style racinien, Spitzer ne réfère à l'euphémisme qu'une seule fois d'une manière explicite : à propos du *ce que*, il utilise l'adjectif *euphémique*.

spitzérienne ? Pour pouvoir fournir une réponse fiable à la question précédente, nous avons choisi d'examiner en détail une œuvre parue en 1678 qui est généralement considérée comme le plus grand roman de la France du XVII[e] siècle et – mais non sans réserve[134] – comme l'exemple type du roman classique français : la *Princesse de Clèves* de Marie-Madeleine de Lafayette[135].

Cependant, ce roman ne se limite pas à nous donner une bonne idée de la littérature classique. Il offre encore l'avantage d'être un miroir du monde réel[136]. Le 13 avril 1678, Mme de Lafayette écrit au chevalier de Lescheraine à propos de la *Princesse de Clèves*, dont elle nie d'ailleurs être l'auteure : « Ce que j'y trouve, c'est une parfaite imitation du monde de la cour et de la manière dont on y vit. Il n'y a rien de romanesque et de grimpé ; aussi n'est-ce pas un roman : c'est proprement des mémoires et c'estoit, à ce que l'on m'a dit, le titre du livre, mais on l'a changé ». Il est quelque peu exagéré de parler d'une « parfaite imitation » ou d'ôter à la *Princesse* sa nature romanesque, d'autant plus que les protagonistes de ce livre et leurs malheurs sont inventés[137]. Mais le chef-d'œuvre de la comtesse de Lafayette comprend, en particulier au début, une description détaillée, réaliste dans son ensemble, des aristocrates du temps de Henri II. Il se veut également un rapport documentaire sur les mœurs et le lan-

134 Voir l'ouvrage pédagogique de Dufour-Maître et Milhit (2004 : 85–86).

135 Puisque la *Princesse de Clèves* a la réputation d'être typique du classicisme, il n'est pas étonnant que, bien souvent, on mette en relation cet ouvrage avec la litote : Motte (2004 : 33) observe dans la *Princesse* un « usage magistral de la litote », Stackelberg (1966 : 369) présente celle-ci comme le « stylème le plus marqué », voire la « loi stylistique » du roman en question. Fortassier (1974 : 160) est moins restrictive lorsqu'elle évoque en passant « l'euphémisme et la litote classiques de *La Princesse de Clèves* […] ».

136 C'est-à-dire, nous pouvons examiner les usages de l'euphémisme à la fois dans la fiction et dans la réalité, à la fois dans un roman classique et dans la « vraie » société.

137 Dans son édition de la *Princesse de Clèves* (Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 2000, p. 261), Bernard Pingaud signale qu'ont existé un duc de Nemours et un prince de Clèves, mais que ces personnes historiques n'ont pratiquement rien en commun avec les amants du roman. Mlle de Chartres et sa mère n'ont, selon Pingaud, pas d'homonymes dans l'histoire de la cour française.

gage courtois, un rapport qui toutefois mélange les particularités du XVI[e] siècle, époque de Mme de Clèves, avec celles de la cour de Louis XIV, contemporaine de Mme de Lafayette. Nous ne trouvons pas étrange que le roman rende compte du siècle de ses protagonistes. L'intérêt de la *Princesse* pour le Grand Siècle peut s'expliquer par cette supposition d'Adam (1954 : 200–201) : « Plutôt qu'une anecdote du siècle précédent, Mme de Lafayette a voulu nous donner d'abord une image vraie de cette vie de cour à laquelle pendant dix ans elle avait été si intimement mêlée ». Sans doute, la femme de lettres n'a pas manqué d'idéaliser son noble entourage, malgré son goût pour le réalisme. Ainsi, Stackelberg (1970 : 187) observe que Henri VIII se fait remarquer par son « ventre chargé de graisse » selon les *Mémoires* de Brantôme, l'une des œuvres qui ont servi de repères historiques à Mme de Lafayette, tandis que l'homme portant le nom de ce roi dans la *Princesse de Clèves* est d'une « grosseur prodigieuse »[138]. En outre, la comtesse écrivain confère un style très élaboré à l'expression de ses personnages. Ce style littéraire est probablement plus sophistiqué que celui du parler quotidien à la cour du Roi-Soleil. Pour les membres de cette cour, le langage de la *Princesse* constitue un modèle sublime, idéal, précieux si l'on préfère[139], qu'il s'agit d'imiter[140].

Remarquable sous l'aspect stylistique, l'écriture de Mme de Lafayette n'est pas sans pièges. Elle est ambiguë. On a parfois du mal à déterminer s'il y a litote ou euphémisme. Néanmoins, nous pouvons dire sans danger que la *Princesse de Clèves* est un roman dont l'euphémisme est la pierre

138 Pour l'atténuation de défauts physiques dans ce roman, voir aussi chap. 1.4.3.

139 Ce n'est pas sans raison que nous recourons ici à l'adjectif *précieux* : Madame de Lafayette est mentionnée trois fois dans le deuxième *Dictionnaire* de Somaize (1856 : 96, 205 et 211), sous le pseudonyme de Feliciane. Pourtant, son langage se distingue clairement de celui que présente le premier petit *Dictionnaire des pretieuses*. Néanmoins, on peut imaginer que le nom de la comtesse de Lafayette n'est pas sans rapport avec la préciosité historique. Du moins, la *Princesse de Clèves* semble plus proche de la vie précieuse que l'œuvre somaizienne qui, nous l'avons évoqué, est au mieux un reflet oblique, un témoignage infidèle de la réalité. En associant Mme de Lafayette aux précieuses, Somaize n'a donc pas entièrement tort.

140 *Cf.* Schulze-Witzenrath (1988 : 255).

angulaire. Cette figure est indispensable aux personnages du livre, elle seule leur permet de s'exprimer dans des situations délicates sans porter atteinte au code courtois de l'époque[141]. Son importance se traduit aussi en chiffres : sans prendre en considération l'adoucissement qui s'effectue par des mots comme *presque*, *quasi* ou *quelque*[142], nous avons compté autour de 150 occurrences de l'euphémisme dans cet ouvrage relativement court qu'est la *Princesse*[143]. Ci-après, nous proposons une sélection de ces dernières.

141 Ces personnages ne renoncent pas toujours à la franchise. Pensons, par exemple, à la dernière conversation entre Mme de Clèves et le duc de Nemours (partie IV), où la jeune veuve déclare son intention de vouloir parler avec « sincérité » et en passant « par-dessus toute la retenue et toutes les délicatesses » qui seraient appropriées « dans une première conversation ». Mais c'est une expérience exceptionnelle, extrême pour la locutrice : « Ce lui était une chose si nouvelle d'être sortie de cette contrainte qu'elle s'était imposée, d'avoir souffert, pour la première fois de sa vie, qu'on lui dît qu'on était amoureux d'elle, et *d'avoir dit elle-même qu'elle aimait*, qu'elle ne se connaissait plus » (les soulignements dans les citations de la *Princesse de Clèves* sont les nôtres). Se concentrant sur la voix narratrice du roman – soumise, comme les personnages, aux impératifs de la modération –, Durry (1962 : 40) constate en outre : « Quand il s'agit de jalousie, Mme de La Fayette n'use plus de litotes ». Nous adhérons à cette affirmation en remplaçant « litotes » par « euphémismes ». À titre d'illustration, citons le passage suivant, vide d'euphémismes, décrivant les douleurs que souffre Mme de Clèves après avoir lu la lettre d'amour qu'elle croit adressée à M. de Nemours (c'est l'endroit auquel se rapporte Durry) : « Jamais affliction n'a été si piquante et si vive […] ; et ce mal, qu'elle trouvait si insupportable, était la jalousie avec toutes les horreurs dont elle peut être accompagnée » (partie II).

142 Pour ce genre particulier d'atténuation dans la *Princesse de Clèves*, se reporter à Kuizenga (1976).

143 On ne peut pas comparer un roman qui imite assez fidèlement les mœurs de la « vraie » vie, tel que la *Princesse de Clèves*, avec les pièces caricaturales d'auteurs qui, comme Molière et Somaize, visent à accumuler un maximum d'euphémismes dans un espace minimal. La *Princesse* met en scène beaucoup d'euphémismes pour un ouvrage réaliste (toujours au sens de « qui reproduit les coutumes de la société réelle »). Stackelberg (1970 : 186) signale que le roman anonyme *Isabelle, ou le journal amoureux d'Espagne* (1675) en concentre davantage encore (Stackelberg appelle « litote » ce qui pour nous relève de l'euphémisme).

1.4.2 L'amour voilé

La grande majorité des euphémismes que l'on repère dans la *Princesse de Clèves* est liée au thème dominant du roman : l'amour[144]. Le vocabulaire amoureux de Madame de Lafayette est d'une richesse notable. Il rappelle quelquefois la fameuse « Carte de Tendre » que Madeleine de Scudéry imagine dans la première partie de son roman galant *Clélie, histoire romaine* (1654). L'extrait suivant, par exemple, fait penser aux fleuves de Reconnaissance et d'Estime, ainsi qu'aux deux villages situés à leurs bords, Tendre-sur-Reconnaissance et Tendre-sur-Estime :

(1) Il [*i.e.* M. de Clèves] voyait avec beaucoup de peine que les sentiments de Mlle de Chartres *ne passaient pas ceux de l'estime et de la reconnaissance* […]. (Partie I)

Mlle de Chartres éprouve pour son futur mari de l'estime et de la reconnaissance, des sentiments en principe précieux qui peuvent bien conduire à Tendre-sur-Inclination. Mais elle n'y est pas encore arrivée (nous savons que seul Nemours l'y amènera) : elle n'aime pas le prince de Clèves. Ce dernier en est parfaitement conscient, d'où sa profonde « peine ». Or nous ne croyons pas que la proximité entre le vocabulaire de la *Princesse de Clèves* et celui de la « Carte de Tendre » soit fortuite. Le lecteur cultivé qui vit à l'époque de Mme de Lafayette connaît les allégories de la cartographie galante, et l'auteure paraît en profiter adroitement pour faire transparaître, d'une façon à la fois adoucie et élégante, les émotions de son héroïne. La « Carte de Tendre » est également évoquée par le terme *inclination*, que l'on rencontre à plusieurs reprises dans l'ouvrage examiné. Ce vocable n'est pas sans ambiguïté. Il peut désigner, au XVII[e] siècle, toute une palette de sentiments, parmi lesquels la sympathie et l'amour irrépressible (Pingaud, *op. cit.*, p. 59, n. 2). Dans la *Princesse de Clèves*, il suggère notamment l'émotion suprême, amoureuse :

144 Chose curieuse, l'œuvre intégrale de Madame de Lafayette est en fait « un réquisitoire *contre* l'amour » (Pingaud, p. 17 de sa préface à l'édition citée dans la note 137 de notre chapitre 1 ; nous soulignons). Dans une lettre du 18 septembre 1653, la comtesse s'adresse à Gilles Ménage en ces termes : « Je suis ravie que vous n'ayéz point de caprice. Je suis si persuadée que l'amour est une chose incommode, que j'ay de la joye que mes amis et moy en soyons exempts » (ce passage est signalé également par Pingaud, *op. cit.*, p. 17).

(2) Mme de Clèves […] écouta toutes ces paroles sans les comprendre, et sans avoir d'autre idée, sinon qu'il [*i.e.* M. de Clèves] lui reprochait son *inclination* pour M. de Nemours […]. (Partie IV)

(3) […] quoique je [*i.e.* Mme de Clèves] me défie de moi-même, je crois que je ne vaincrai jamais mes scrupules et je n'espère pas aussi de surmonter l'*inclination* que j'ai pour vous [*i.e.* Nemours]. (Partie IV)

(4) […] enfin un homme digne d'être aimé par son seul attachement [*i.e.* Nemours], et pour qui elle [*i.e.* Mme de Clèves] avait une *inclination* si violente qu'elle l'aurait aimé quand il ne l'aurait pas aimée […]. (Partie IV)

Le locuteur classique est généralement trop discret pour dire en toute franchise qu'il aime ou que quelqu'un aime. Il opte de préférence pour une solution plus fine, sans réduire la transparence de ses propos. Les exigences de finesse verbale et d'expressivité sont convenablement réunies dans l'extrait (2) : il n'y est pas ouvertement dit que Mme de Clèves aime Nemours. Néanmoins, cette liaison amoureuse est aisément perceptible. En effet, le prince de Clèves n'aurait rien à « reproch[er] » à son épouse si l'« inclination » ne correspondait pas à l'amour. Aucun sentiment si ce n'est l'amour n'arrive à expliquer pourquoi la jeune comtesse est torturée par les « scrupules » dont il est question en (3). La sincérité, l'ouverture quasi absolue de la locutrice dans ce passage – pour que l'ouverture soit totale, il ne manque plus que le mot *amour* – est toutefois exceptionnelle à une époque où les « conventions mondaines […] interdisent à la femme de parler, d'indiquer même par un geste ou par un signe du visage ses sentiments secrets […] » (Adam, 1954 : 202). Mme de Clèves se plie entièrement à ces conventions – bien que ses rougissements occasionnels et (évidemment) involontaires trahissent les sentiments secrets qu'elle éprouve pour le duc qui l'idolâtre –, et il faut attendre une expérience extrême à la fin du roman pour que cette protagoniste cesse d'agir en modèle de la femme classique : M. de Clèves meurt de chagrin. Si sa veuve ne met pas les choses au point, Nemours n'arrêtera jamais de faire des avances à celle-ci, car il ne voit plus d'obstacle à son union avec elle après ce décès auquel il a contribué. L'extrait (4) est peut-être plus débridé encore que (3). L'ultime trace de modération est inhérente au nouvel emploi du terme *inclination*, moins explicite qu'*amour*. Mais le segment intensificateur « si violent » et notamment les trois occurrences du verbe « aimer » mènent à la conclusion toutefois fragile (car improuvable)

qu'on a affaire à un choix stylistique plutôt qu'à un souci de bienséance. L'interprétation de l'extrait (5) est plus incertaine encore :

(5) […] je [*i.e.* le vidame de Chartres] suis vivement *touché* de Mme de Martigues […]. (Partie III)

L'effet de ce passage rappelle celui de l'oxymore : le participe passé « touché » relève de l'euphémisme, car ce que ressent le locuteur va au-delà de l'amitié. Mais ce substitut euphémique s'accompagne de l'adverbe intensif « vivement », qui *souligne* l'importance de l'affection. Comment expliquer cette façon paradoxale de s'exprimer ? On pourrait admettre que le vidame de Chartres cherche à décrire son sentiment sans vouloir en réduire la force (d'où l'intensif « vivement »), mais qu'il hésite – par respect des convenances qui lui ont été enseignées et gravées dans l'esprit depuis son enfance – à prononcer le mot-clé de son aveu (d'où l'euphémisme). Pour séductrice qu'elle soit, cette hypothèse n'est pas sans problématique. Peu avant (5), en effet, le vidame se confie à M. de Nemours avec un maximum de clarté : « l'on n'est pas *amoureux* par sa volonté, je le suis devenu de Mme de Martigues ». Évoquant respectivement Mme de Thémines et la Reine, Chartres poursuit quelques lignes après (5) : « je serai également brouillé, et avec la personne du monde *que j'aime le plus*, et avec la personne du monde que je dois le plus craindre ». Ce locuteur est tantôt euphémique, tantôt anti-euphémique. Il nous semble trop simpliste de prétendre que l'euphémisme n'est en l'occurrence que le résultat d'une élaboration stylistique, même si nous ne le nions pas. Notre réflexion s'inspire d'une observation que nous avons faite en examinant le parler quotidien de nos jours : au sein d'un même discours, le respect et la violation des règles de la bienséance peuvent rapidement alterner. Un locuteur cultivé peut se passer de toute retenue dans une situation exceptionnelle, puis (re)préférer la politesse sitôt après. Donnons-en un exemple concret, imaginé : ayant reçu un appel publicitaire d'un commerçant, un locuteur éduqué énonce éventuellement *Il m'embête !* par respect de la décence, tout en ayant des pensées plus énergiques. Mais il peut vite oublier son souci de décence si le même commerçant téléphone trois fois de suite. Il risque alors de proférer facilement *Il m'emmerde !*. Pourquoi une telle fluctuation comportementale ne pourrait-elle pas être présente aussi chez un locuteur du XVII^e^ siècle, malgré les mœurs qui séparent sa société de la nôtre ? Il nous semble imprudent de l'exclure. Une explication de ce

genre est peut-être moins probable – quoique possible en théorie – dans le cas du passage (4), où les termes doux (« inclination ») et direct (« aimé ») sont presque contigus. Par contre, nous ne rejetons pas l'hypothèse que, en (5), le vidame de Chartres est écartelé entre la recherche classique de la retenue et le besoin de clarté[145]. Une hypothèse analogue explique l'interaction permanente, dans la *Princesse de Clèves*, de la modération avec la franchise et l'expression superlative. Soulignons, à ce sujet, que nous n'adhérons pas à l'opinion largement répandue selon laquelle, dans ce roman, « l'emploi de la litote s'articule à l'emploi de l'hyperbole » (John E. Jackson, entretien personnel)[146]. Dans le plus célèbre de ses romans, Mme de Lafayette ne s'abstient pas complètement de la stratégie de renforcement qu'est la litote :

(6) Une cour aussi partagée et aussi remplie d'intérêts opposés *n'était pas dans une médiocre agitation* à la veille d'un si grand événement [*i.e.* l'accident du Roi au tournoi] […]. (Partie III)

(7) Mme de Clèves *n'était pas peu embarrassée*. (Partie II)

(8) D'Escars *ne fut guère satisfait* de trouver qu'il devait finir par un accident si malheureux. Enfin nous sortîmes tous très mal contents de l'astrologue. (Partie II)

En (6) et (7), les passages soulignés n'admettent à nos yeux qu'une interprétation litotique : dans une optique communicative, il n'est pas pertinent de dire dans quels états les référents n'étaient *pas* (à quoi bon ?)[147]. Il faut donc qu'il y ait figure. Or la voix narratrice n'a aucune raison d'euphémiser. Par conséquent, ces deux exemples paraissent tous deux litotiques. Pour

145 Seule la clarté montre pourquoi il est tellement important que Nemours se prétende le destinataire de la lettre compromettante que Mme de Thémines a adressée à Chartres. La bienséance est un luxe que le vidame ne peut plus (trop) se permettre, car il risque de perdre toutes les dames qui lui sont chères s'il n'arrive pas à convaincre le duc de Nemours de lui rendre le gros service qu'il réclame.

146 Citons encore Malandain (1985 : 104), qui voit dans la *Princesse de Clèves* « une perpétuelle tension entre les extrêmes » que sont selon lui la litote et l'hyperbole, et Grande (2002 : 104), pour qui le roman apporte une innovation à la pratique du récit : l'« austérité du style, qui conjugue la litote avec l'hyperbole abstraite […] ».

147 Cette phrase n'est pas sans rappeler les théorisations clés de la pertinence : Grice (1979 : 61), Kerbrat-Orecchioni (1986 : 199–203), Sperber et Wilson (1989), etc.

en venir à l'extrait (8), on ne ressent normalement pas même la moindre satisfaction en apprenant qu'on mourra d'un accident. C'est-à-dire, le plan littéral de « ne fut guère satisfait » ne semble pas véridique, contrairement à celui de « très mal contents ». Par ailleurs, le narrateur n'a – comme le locuteur de (6) et (7) – pas de motif patent d'atténuer. C'est pourquoi s'impose à nouveau une lecture litotique.

Mais, pour l'écriture de Madame de Lafayette, la litote est beaucoup moins significative que l'euphémisme. Quant à l'hyperbole, elle joue un rôle considérable dans la *Princesse*, ainsi que l'affirme Jackson. Le langage qui exprime l'intensité sans être exagérant (*id est* hyperbolique) ou sans l'être clairement apparaît tout aussi important pour ce roman. En voici trois exemples :

(9) Le prince de Clèves devint *passionnément* amoureux de Mlle de Chartres et souhaitait *ardemment* l'épouser […]. (Partie I)

(10) […] un homme aussi *éperdument* amoureux que l'était ce prince [de Clèves] […]. (Partie I)

(11) Cette héritière [Mlle de Chartres] était alors un des grands partis qu'il y eût en France, et quoiqu'elle fût dans une *extrême* jeunesse, l'on avait déjà proposé plusieurs mariages. Mme de Chartres, qui était *extrêmement* glorieuse, ne trouvait presque rien digne de sa fille ; la voyant dans sa seizième année, elle voulut la mener à la Cour. Lorsqu'elle arriva, le Vidame alla au-devant d'elle ; il fut surpris de la *grande* beauté de Mlle de Chartres, et il en fut surpris avec raison. La blancheur de son teint et ses cheveux blonds lui donnaient un éclat *que l'on n'a jamais vu qu'à elle* […]. (Partie I)

Dans les extraits (4), (5), (9) et (10), le segment « si violente », les adverbes « vivement », « passionnément », « ardemment » et « éperdument », ainsi que l'usage du participe passé « aimé » et de l'adjectif « amoureux » (à une époque où l'on préfère *a priori* la retenue) présentent l'amour comme un sentiment très intense. Ces mots ne sont nullement trompeurs : le vidame de Chartres est, dans son désespoir, suffisamment sincère pour qu'on puisse prendre ses propos intensifs à la lettre. En outre, l'amour malheureux que ressentent Mme et M. de Clèves – elle pour Nemours, lui pour son épouse – est manifestement extrême. En ce qui concerne l'adverbe « extrêmement » et l'adjectif « grande » en (11), rien dans le roman ne fait penser que ces termes exagèrent. Au contraire, la réputation de Mme de Chartres et surtout la beauté de sa fille sont reconfirmées à maintes reprises. La pertinence du qualificatif « extrême » est également perceptible : âgée de seize ans seu-

lement, Mlle de Chartres est encore adolescente, elle fait ses premiers pas dans le monde adulte de la cour. Dans l'exemple (11), seul le dernier passage en italiques risque fortement d'être interprété comme hyperbolique. Il n'est pas réfutable – on peut donc toujours contester qu'il y a hyperbole –, mais une louange qui élève un être humain au-dessus de tous les autres de son époque et des époques antérieures est par nature invraisemblable[148].

Pour revenir à la question de la terminologie, le discours hyperbolique n'est pas à confondre avec l'expression non exagérée ou réaliste de l'intensif et du superlatif. Dans la *Princesse de Clèves*, en résumé, est remarquable la présence simultanée de cette expression, de l'hyperbole et de l'euphémisme, et non pas la coprésence de l'hyperbole et de la litote.

Reconcentrons-nous à présent sur les multiples façons euphémiques dont le roman aborde le thème de l'amour. Soit ces deux passages :

(12) […] il semblait qu'elle [*i.e.* la Reine] souffrît sans peine l'*attachement* du Roi pour la duchesse de Valentinois, et elle n'en témoignait aucune jalousie […]. (Partie I)

(13) Mme de Clèves céda pour la dernière fois au *penchant* qu'elle avait pour M. de Nemours […]. (Partie IV)

La retenue verbale ne porte aucunement atteinte à la compréhension de ces énoncés, ni à celle de la *Princesse* dans son ensemble. De toute évidence, l'« attachement » que mentionne le locuteur de (12) correspond à un amour intense. C'est ce que prouve la deuxième phrase du roman : « Ce prince [*i.e.* le Roi] était galant, bien fait et *amoureux* ; quoique sa *passion* pour Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, eût commencé il y avait plus de vingt ans, elle n'en était pas moins *violente*, et il n'en donnait pas des témoignages moins *éclatants* » (partie I). Au moment de lire l'énoncé (13), le lecteur sait depuis longtemps déjà que le « penchant » de Mme de Clèves est en vérité la passion la plus ardente. Les extraits (14) et (15) ne sont pas non plus difficiles à comprendre, mais ils demandent peut-être plus d'explications aujourd'hui qu'ils ne le faisaient à l'époque de Mme de Lafayette :

148 La citation suivante, qui glorifie la cour de Henri II, n'est pas plus crédible : « *Jamais Cour n'a eu tant de belles personnes et d'hommes admirablement bien faits* ; et il semblait que la nature eût pris plaisir à placer ce qu'elle donne *de plus beau dans les plus grandes princesses et dans les plus grands princes* » (partie I).

(14) J'étais [*i.e.* le vidame de Chartres] amoureux de Mme de Thémines ; […] j'avais un commerce de *galanterie* avec une autre femme moins belle et moins sévère que Mme de Thémines […]. (Partie II)

(15) On m'a [*i.e.* Nemours] accusé de n'être pas un amant fidèle et d'avoir plusieurs *galanteries* à la fois […]. (Partie III)

Le substantif *galanterie* est ambigu. Selon la première édition du *Dictionnaire de l'Académie françoise* (Académie française, 1694 : 508), il a cinq sens : 1) « Qualité de celuy qui est galant, gentillesse » ; 2) « Il [*i.e.* le substantif] se prend plus particulierement pour les devoirs, les respects, les services que l'on rend aux Dames » ; 3) « Il signifie aussi, Commerce amoureux » ; 4) « Il se prend aussi Pour les choses que l'on fait pour les Dames, ou qu'on leur donne par galanterie » ; 5) « On dit par extenuation, *Ce n'est qu'une galanterie*, pour dire, que C'est une chose de peu d'importance ». Laissant de côté la cinquième acception, qui met en évidence un usage figuré qu'il n'est pas utile de traiter à présent, on a tendance à dire que le substantif désigne sans exception des réalités positives[149] ou, du moins, non clairement blâmables. Il n'en est rien, comme l'illustre l'un des sens que les académiciens donnent au substantif *galant* : « il se dit plus ordinairement [que d'un amant ou amoureux] de celuy qui fait l'amour à une femme mariée, ou à une fille qu'il n'a pas dessein d'espouser » (Académie française, 1694 : 508). Dans son acception négative, le terme *galanterie* est donc un signe d'une vie légère dépourvue d'un amour honnête et profond, un indice de la tromperie, du vice, d'un comportement reprochable. C'est en ce sens qu'il est à prendre dans (14) et (15), passages qui laissent clairement transparaître l'immoralité des locuteurs : le vidame de Chartres avait une relation intime avec une femme autre que celle qu'il aimait (ex. 14), et Nemours s'est fait reprocher d'avoir plusieurs intrigues amoureuses en même temps (ex. 15)[150]. Cependant, le mot *galanterie* conserve un côté bienséant, il est beaucoup moins choquant qu'*intrigue*. Dans les deux der-

149 Pour être plus précis, des réalités généralement jugées positives au XVII^e^ siècle (il n'y a, bien sûr, rien d'objectivement positif). Comme l'adjectif *positives*, certains termes ultérieurs – *négative*, *vice*, *reprochable*, *immoralité*, etc. – reflètent les conventions sociales et les idéologies de l'époque de Mme de Lafayette.

150 Le participe « accusé » en (15) souligne que l'occurrence suivante de *galanterie* se réfère à une réalité vicieuse. En effet, on n'est en principe jamais accusé d'un acte qui n'est pas négatif.

niers exemples, il embellit, euphémise la réalité, il la fait apparaître moins « basse » qu'elle n'est.

Les substituts euphémiques de (12) à (15), comme ceux de certains exemples antérieurs, sont structurellement simples, microstructuraux. Sur le plan formel, ils s'opposent aux nombreux substituts plus sophistiqués de la *Princesse*, parmi lesquels les segments en italiques des extraits ci-après :

(16) Il est vrai que M. de Nemours, devant que d'aller à Bruxelles, a eu, je [*i.e.* Mme la Dauphine] crois, intention de me laisser entendre qu'il *ne me haïssait pas* […]. (Partie I)

(17) Ce qu'avait dit Mme de Clèves de son portrait lui [*i.e.* à Nemours] avait redonné la vie en lui faisant connaître que c'était lui qu'elle *ne haïssait pas*. (Partie III)

(18) Madame, une pensée vaine et sans fondement vous empêchera de rendre heureux un homme que vous *ne haïssez pas* ? (Partie IV)

(19) […] la Reine était assez contente de moi [*i.e.* du vidame de Chartres] ; mais comme les sentiments que j'ai pour elle ne sont pas d'une nature à me rendre incapable de tout autre attachement et que l'on n'est pas amoureux par sa volonté, je le suis devenu de Mme de Martigues […]. J'ai lieu de croire que *je n'en suis pas haï* […]. (Partie III)

Il va sans dire que les passages précédents rappellent immédiatement une célébrissime réplique que Chimène adresse à Rodrigue dans le *Cid* de Corneille (III, 4), pièce publiée 41 ans avant la *Princesse de Clèves*, en 1637. D'ailleurs, il n'est pas improbable que Madame de Lafayette se soit inspirée de cette réplique :

(20) Don Rodrigue
[…] Ton malheureux amant aura bien moins de peine
À mourir par ta main, qu'à vivre avec ta haine.
Chimène
Va, je ne te hais point.
Don Rodrigue
Tu le dois.
Chimène
Je ne puis.

Avant d'aborder les haines niées des extraits (16) à (19), il est incontournable de réexaminer le « Va, je ne te hais point » de Chimène. Selon une vieille opinion, cette réplique est typiquement litotique, signifiant « je t'aime

à la folie »[151]. En particulier ces dernières années, cependant, les adversaires d'une telle interprétation sont devenus de plus en plus nombreux[152]. Nous nous joignons à eux, convaincu que la lecture litotique est trop forcée. Certes, Chimène aime Rodrigue. Certes aussi, l'entourage social de cette amante attend qu'elle respecte la retenue féminine, qu'elle ne se prononce pas ouvertement sur ses sentiments. De plus, il n'est pas facile pour une personne d'avouer ou de s'avouer qu'elle aime l'assassin de son père (Rodrigue vient de tuer Don Gomès, le père de Chimène). Mais cette situation ne justifie pas la conclusion qu'il y a litote. On peut argumenter que le fameux vers chiménique est compris au sens littéral, et rien qu'au sens littéral, par les deux interlocuteurs. Dans le dialogue de (20), il est clairement question de haine, et non pas d'amour : après son assassinat, Rodrigue a une raison très forte et compréhensible de croire que sa bien-aimée le hait, et il exprime cette crainte dans l'espoir d'être détrompé. *Je ne veux pas vivre avec ta haine*, fait-il entendre en utilisant d'autres termes. À quoi Chimène réagit avec un énoncé que nous interprétons comme *Tu te trompes, Rodrigue, je ne te déteste pas*. Suivent deux courtes répliques qui ne sont logiques que si elles s'attachent au sens littéral de « haine » : celle de Rodrigue, que nous rapprochons de *Tu dois me haïr*, et celle de Chimène, signifiant autant que *Je ne peux pas te haïr*. Les adeptes de la lecture litotique voient confirmée leur opinion dans un vers prononcé par Rodrigue peu après le « Je ne puis » chiménique, à savoir « Quand on saura mon crime et que ta flamme dure ». Plus concrètement, ils sont d'avis que le jeune homme, en évoquant l'amour que sa bien-aimée éprouve pour lui même après l'assassinat de Don Gomès (« ta flamme »), ne peut que se référer au « Va, je ne te hais point ». Mais il nous semble que Rodrigue pourrait tout aussi bien se rapporter à un passage qu'on lit une trentaine de vers avant (20), où Chimène, tout en connaissant déjà le crime du jeune homme, déclare ouvertement que son amour persiste : « De quoi qu'en ta faveur *notre amour* m'entretienne »

151 Dans le cadre d'un dialogue personnel avec C. Kerbrat-Orecchioni, Michel Le Guern a affirmé que le premier à conférer au « Va, je ne te hais point » cornélien un sens litotique paraît être Dumarsais (Kerbrat-Orecchioni, 2011 : 67).

152 Pour voir les différentes réceptions de la réplique, il suffit de consulter les articles de l'ouvrage édité par Horak (2011a).

(en disant « notre amour », la locutrice implique qu'elle aime Rodrigue). En résumé, nous ne voyons aucune preuve, même en considérant le *Cid* dans son ensemble, que les amants confèrent au « Va, je ne te hais point » un sens autre que littéral. Toutefois, l'idée qu'on a affaire à une litote a été dominante pendant plus de trois siècles, et son pouvoir est devenu tel que l'on est quasi obligé de préciser qu'il n'y a pas de valeur litotique dans ce vers cornélien. De plus, on ne peut presque pas, sans risquer d'être accusé de négligence, ne pas faire référence à la célèbre réfutation du *Cid*, en analysant un énoncé qui ressemble à celle-ci aux niveaux formel et lexical.

Les passages soulignés des citations (16) à (19) sont à lire d'une toute autre façon que celui de (20) : ils paraissent pertinents notamment lorsqu'ils ne sont *pas* pris à la lettre. Il est, en effet, improbable que la Dauphine pense réellement ce qu'elle affirme à la surface, ou sur le plan littéral, de (16) – à savoir que Nemours a voulu lui dire qu'il ne la haïssait pas –, car le duc n'avait aucune raison apparente de haïr cette locutrice. Sans doute, le « vrai » message de l'énoncé est sous-entendu. On n'a pas de difficulté à deviner l'information implicite, puisque l'amour est le thème dominant de l'échange précédant cet énoncé[153] : la Dauphine suppose que les sentiments de M. de Nemours à son égard étaient de nature amoureuse. En lisant (17), nous sommes détourné d'une réception littérale par nos connaissances sur la vie intérieure de la princesse de Clèves. Cette protagoniste est très loin de haïr le duc. Au contraire, elle l'aime[154]. Prononcée par Nemours, l'interrogation (18) s'adresse à la veuve Mme de Clèves, à un moment où le duc ne doute plus que son interlocutrice lui porte de l'amour : caché dans un cabinet, il a eu l'audace d'écouter l'aveu qu'elle a fait à son époux. De plus, elle vient de réavouer ses sentiments, cette fois-ci dans une conversation face à face avec celui qui domine son cœur. Si Nemours ne choisit pas l'expression la plus directe dans la question qui nous intéresse (et qui est très ouverte déjà), c'est peut-être parce qu'il souhaite trouver un équilibre entre la retenue et la non-retenue pour ne pas paraître trop brutal. Un tel équilibre est capital pour ce personnage. Le duc est contraint de s'exprimer

153 Voir *infra*, exemple (23).

154 Peu avant (17), Mme de Clèves avoue à son époux d'aimer un autre homme, sans dévoiler l'identité de ce dernier. D'où l'emphase dans « *c'était lui qu'*elle ne haïssait pas ».

de façon claire et nette s'il veut persuader Mme de Clèves que, après la mort de son mari, rien ne fait obstacle à leur amour, mais il n'a sûrement pas oublié qu'il s'adresse à une dame de cour qui est habituée à ce qu'on la traite avec une prudence galante. L'extrait (19) impose le même raisonnement que (16) : le roman n'indique nulle part que Mme de Martigues aurait un motif de haïr Chartres. Quant au vidame, il n'a probablement aucune raison de préciser qu'il n'est à son avis pas haï par cette dame. La lecture littérale étant non pertinente, il faut que le message clé de la séquence en italiques repose sur son arrière-plan : le vidame croit inspirer des émotions amoureuses à Mme de Martigues.

Résumons nos analyses des cinq derniers exemples. Nous nous opposons à l'opinion traditionnelle – toujours très populaire – selon laquelle la réplique « Va, je ne te hais point » de Chimène relève de la litote. Pour nous, cette réplique est non figurée, et elle ne véhicule aucune information implicite[155]. L'héroïne de Corneille dit qu'elle ne hait pas Rodrigue, et rien de plus. Chez Madame de Lafayette, par contre, le segment *ne pas haïr* ne se limite pas à référer à la non-haine. Il a pour fonction principale de connoter une réalité dont l'esprit classique préfère ne pas parler directement, à savoir l'amour (ou un sentiment voisin). En d'autres termes, une expression qui ne pose aucun problème, comme *elle ne hait pas*, se substitue à une expression indésirable, comme *elle aime*, mais le sens de l'expression remplacée reste perceptible à travers l'expression remplaçante. Or il y a, plus que sous-entendu, figure, car un tel procédé substitutif est typique de l'euphémisme. Une raison théorique nous empêche de penser qu'il s'agit de la litote : selon notre définition, la litote est une figure qui *renforce* en passant par l'implicite. Cependant, les personnages et la voix narratrice de (16) à (19) ne nous donnent pas l'impression de vouloir souligner l'importance de l'amour auquel ils se réfèrent[156]. Le même raisonnement oriente notre lecture des deux extraits suivants, qui portent sur l'amour de Mme de Clèves pour M. de Nemours :

155 Il est important d'observer qu'il n'y a ni figure ni message implicite, car un énoncé peut être porteur d'un tel message sans être figuré.

156 Rappelons d'ailleurs que les locuteurs de la *Princesse de Clèves* sont tout à fait capables de *mettre en relief* l'amour par une voie explicite, sans litote, à travers un vocabulaire intensificateur (*cf*. exemples 9 et 10).

(21) Il [*i.e.* Nemours] avait cru bien des fois qu'*il ne lui* [*i.e.* à Mme de Clèves] *était pas désagréable* et il avait fait ce jugement sur des choses qui lui parurent si légères dans ce moment qu'il ne put s'imaginer qu'il eût donné une passion qui devait être bien violente […]. (Partie III)

(22) […] elle [*i.e.* Mme de Clèves] trouva néanmoins que *M. de Nemours n'était pas effacé de son cœur* […]. Enfin, elle surmonta les restes de cette passion qui était affaiblie par les sentiments que sa maladie lui avait donnés. (Partie IV)

La fin de l'exemple (21) ne laisse pas une grande marge de manœuvre à l'interprétation de « il ne lui était pas désagréable ». Nemours croyait qu'il était agréable à Mme de Clèves ou, à la limite, qu'elle éprouvait pour lui quelques doux sentiments, mais le duc ne s'imaginait pas qu'il faisait naître en elle une passion violente. À nos yeux, l'expression soulignée relève de l'euphémisme et non pas de la litote parce que son second sens, « il lui était agréable » ou « elle était amoureuse de lui », est indiqué avec modération plutôt qu'avec énergie. L'extrait (22) supporte une interprétation analogue. À la fin du roman, Nemours a toujours une place dans le cœur de Mme de Clèves, mais il n'en remplit plus qu'une petite partie. En termes non métaphoriques, la jeune veuve ressent, après sa maladie, une passion tellement « affaiblie » qu'elle arrive à renoncer à M. de Nemours pour le reste de ses jours. Il est donc impossible que la séquence « M. de Nemours n'était pas effacé de son cœur » signifie, comme elle le ferait si elle était litotique, « Nemours était extrêmement présent dans son cœur » ou « elle adorait passionnément le duc ». Nous défendons qu'il y a euphémisme, les vestiges du vieil amour étant décrits de façon indirecte et retenue.

L'euphémisme par négation du contraire qui, bien qu'il en diffère fondamentalement, n'est distinguable de la litote qu'à travers une analyse très fine constitue un phénomène caractéristique de la *Princesse de Clèves*. Une autre sorte d'euphémismes, tout aussi typique du roman, est celle qui s'actualise au moyen d'une périphrase composée d'un pronom démonstratif (*celle*, *ce*, *ceux*, etc.) ou d'un substantif hyperonymique (*sentiments*, *chose*, etc.) et d'une proposition relative[157]. Restant dans le domaine de l'amour, considérons les citations suivantes :

157 Nous avons vu que la valeur euphémique de *ce que* est notée dans l'étude spitzérienne sur Racine.

(23) – Est-ce aussi pour moi [*i.e.* Mme de Clèves], Madame [*i.e.* la Dauphine], que vous venez de parler, et voudriez-vous me cacher que vous fussiez *celle qui a fait changer de conduite à M. de Nemours* ?
– Vous êtes injuste, lui dit Mme la Dauphine, vous savez que je n'ai rien de caché pour vous. Il est vrai que M. de Nemours, devant que d'aller à Bruxelles, a eu, je crois, intention de me laisser entendre qu'il ne me haïssait pas ; mais, depuis qu'il est revenu, il ne m'a pas même paru qu'il se souvînt des choses qu'il avait faites […]. (Partie I)

(24) L'on ne peut exprimer la douleur qu'elle [*i.e.* Mme de Clèves] sentit de connaître […] l'intérêt qu'elle prenait à M. de Nemours : elle n'avait encore osé se l'avouer à elle-même. Elle vit alors que les sentiments qu'elle avait pour lui étaient *ceux que M. de Clèves lui avait tant demandés* ; elle trouva combien il était honteux de les avoir pour un autre que pour un mari qui les méritait. (Partie I)

(25) Je [*i.e.* le chevalier de Guise] suis plus à plaindre que M. de Nemours, Madame [*i.e.* de Clèves], lui dit-il ; pardonnez-moi si je sors de ce profond respect que j'ai toujours eu pour vous, et si je vous fais paraître la vive douleur que je sens de *ce que je viens de voir* […]. (Partie II ; le locuteur s'est aperçu de la peur qu'a éprouvée Mme de Clèves après l'accident de tournoi de Nemours)

(26) […] puisque vous avez appris par moi-même *ce que j'avais eu dessein de vous cacher toute ma vie*, je vous avoue que vous m'avez inspiré *des sentiments qui m'étaient inconnus devant que de vous avoir vu* […]. (Partie IV ; Mme de Clèves à M. de Nemours)

(27) Je vous demande mille pardons, si j'ai *des sentiments qui vous déplaisent* […]. (Partie III ; Mme de Clèves à son mari)

(28) – Ne me contraignez point, lui dit-elle, à vous avouer *une chose que je n'ai pas la force de vous avouer*, quoique j'en aie eu plusieurs fois le dessein. […]
– Que me faites-vous envisager, Madame, s'écria M. de Clèves. Je n'oserais vous le dire de peur de vous offenser.
Mme de Clèves ne répondit point ; et son silence achevant de confirmer son mari dans *ce qu'il avait pensé* :
– Vous ne me dites rien, reprit-il, et c'est me dire que je ne me trompe pas. (Partie III)

À de rares exceptions près, les euphémismes de la *Princesse de Clèves* sont faciles à interpréter. Par exemple, le lecteur ne nécessite qu'un contexte minimal pour élucider le sens figuré d'*inclination* en (2–4), d'*attachement* en (12) et de *penchant* en (13), sachant que ces termes sont régulièrement em-

ployés dans le but de désigner l'amour. Les euphémismes des citations (23) à (28) sont différents dans la mesure où ils sont inventifs, c'est-à-dire non ou peu récurrents dans le langage du XVII[e] siècle. Néanmoins, ils restent parfaitement intelligibles. Dans son contexte, en effet, l'extrait (23) est sans ambiguïté. Après son séjour à Bruxelles, M. de Nemours a visiblement changé de conduite. Ainsi que l'observe Marie Stuart, il évite complètement les nombreuses maîtresses qu'il fréquentait avant, et il est « moins gai que de coutume » (partie I). Connaissant, grâce aux descriptions détaillées du narrateur omniscient, la vie psychique des protagonistes, on sait bien que ce changement est motivé par la passion de Nemours pour Mme de Clèves. Cependant, cette dernière accuse la Dauphine d'être la bien-aimée du duc. Conformément aux convenances de l'époque, elle demeure tout de même prudente, en ce qui concerne son mode d'expression. Ses précautions oratoires, à effet euphémique, se manifestent à trois niveaux. Au niveau lexical, le terme clé de l'accusation, à savoir *bien-aimée*, est remplacé par la micro-description que nous avons mise en italiques. Au niveau des modes verbaux, le présent *voulez-vous*, trop brutal, est remplacé par le conditionnel de politesse. Au niveau des modalités énonciatives, enfin, l'assertion cède sa place à l'interrogation. Cependant, malgré ce triple voile, la Dauphine n'a aucun mal à comprendre le discours de son interlocutrice. Sa réponse est révélatrice à cet égard : par son début (« Vous êtes injuste »), elle apparaît comme une réaction à un reproche ou une accusation plutôt qu'à une question, et l'expression « il ne me haïssait pas »[158] enchaîne sur la thématique amoureuse des répliques précédentes. Les périphrases des extraits (24) à (28) peuvent être reformulées ou déseuphémisées comme suit[159] :

(24') Elle vit alors que les sentiments qu'elle avait pour lui étaient *de nature amoureuse* […].

(25') […] pardonnez-moi […] si je vous fais paraître la vive douleur que je sens *en voyant que vous êtes amoureuse du duc de Nemours* […].

(26') […] puisque vous avez appris par moi-même *que je vous aime*, je vous avoue que vous m'avez inspiré *de l'amour* […].

158 Que nous avons commentée en analysant l'exemple (16).

159 Les caractères italiques signalent nos reformulations.

(27') Je vous demande mille pardons, si j'*éprouve de l'amour pour un autre homme* […].

(28') – Ne me contraignez point, lui dit-elle, à vous avouer *que j'aime un autre homme*, quoique j'en aie eu plusieurs fois le dessein. […]
Mme de Clèves ne répondit point ; et son silence achevant de confirmer son mari dans *l'idée qu'elle aimait un autre* […].

Une nouvelle fois, le récepteur ne doit investir qu'un effort interprétatif minimal pour saisir que le sujet dominant des citations (24) à (28) est l'amour et pour restituer les énoncés sous-jacents (24') à (28'). Malgré cela, les euphémismes périphrastiques qu'emploient les voix du roman en (24–28) restent pleinement fonctionnels. La combinaison de transparence et d'efficacité qui distingue l'euphémisation classique se manifeste de façon particulièrement visible dans l'extrait (28). Les personnages n'explicitent pas de quoi ils parlent – la princesse de Clèves par lâcheté, son époux par égard –, ils arrivent à modérer leurs discours (c.-à-d. les euphémismes sont efficaces). Néanmoins, ils sont capables de dialoguer (c.-à-d. les euphémismes sont transparents). Certes, aucun d'entre eux ne peut être absolument sûr de prendre au bon sens ce qu'il entend. Mais *grosso modo*, les interlocuteurs se comprennent.

Le passage ci-après met en lumière une euphémisation très élaborée. Avant de le citer, résumons-en brièvement le contexte : M. d'Anville dit à M. de Clèves que le Roi s'est sérieusement disputé avec Mme de Valentinois. Pour sa part, M. de Clèves confie cette nouvelle au comte de Sancerre, son ami, en lui précisant qu'il s'agit d'un secret à ne pas divulguer. Le lendemain, toutefois, il doit apprendre que sa belle-sœur a été mise au courant de la dispute par Mme de Tournon. M. de Clèves se souvient alors que Mme de Tournon a passé la soirée précédente en compagnie de Sancerre après avoir été vivement louée par ce dernier. Il en conclut non seulement que Sancerre a révélé le secret à Mme de Tournon, mais aussi que son ami entretient avec celle-ci une relation amoureuse, secrète aussi.

Cette histoire est racontée à Mme de Clèves par son époux dans la deuxième digression du roman. M. de Clèves poursuit son récit en ces termes :

(29) Je fus si piqué de voir qu'il [*i.e.* Sancerre] me cachait cette aventure que je dis plusieurs choses qui firent connaître à Mme de Tournon l'imprudence qu'elle avait faite ; je la remis à son carrosse et je l'assurai, en la quittant,

> que *j'enviais le bonheur de celui qui lui avait appris la brouillerie du Roi et de Mme de Valentinois*. (Partie II)

Le discours indirect de ce passage donne à entendre que l'énoncé adressé à Mme de Tournon est le suivant : *J'envie le bonheur de celui qui vous a appris la brouillerie du Roi et de Mme de Valentinois*. C'est sur ce discours direct, reconstruit, que se concentre notre courte analyse. Le locuteur signale à Mme de Tournon qu'il est au courant du fait qu'elle a été informée sur le conflit entre le Roi et Mme de Valentinois par une autre personne. Il montre aussi à sa destinataire, par l'usage du pronom « celui », qu'il sait que cette autre personne est un homme. À la suite de quoi Mme de Tournon doit supposer que M. de Clèves connaît également l'identité de l'informateur qu'il renonce à nommer. En outre, le compliment « j'envie le bonheur » suggère que le prince de Clèves a découvert la liaison de son interlocutrice. De la sorte, Mme de Tournon a tout lieu d'attribuer à ce qu'elle entend le sens de « je sais que vous avez une relation amoureuse avec Sancerre ». En peu de mots, M. de Clèves est à la fois poli et impoli. Il est très indiscret en commentant la vie la plus intime de Mme de Tournon au moment de parler à cette dernière. Mais la façon euphémique dont le gentilhomme déguise son impolitesse est d'une grande courtoisie.

1.4.3 Une figure polyvalente

Comme nous l'avons signalé, l'amour est le thème auquel se rattachent la plupart des euphémismes que Madame de Lafayette met en œuvre dans sa *Princesse de Clèves*. Cependant, les cas d'atténuation qui ne tombent pas dans le domaine amoureux ne sont nullement négligeables. Premièrement, ils montrent que l'euphémisme classique est polyvalent, se retrouvant dans des contextes très divers. Deuxièmement, ils illustrent à quel point l'usage de cette figure est important pour le locuteur qui veut respecter les principes bienséants du classicisme. Regardons quelques-uns de ces cas.

Pour commencer, soit ces manières relativement optimistes de présenter certains contre-idéaux ou défauts physiques :

(30) Cette princesse [*i.e.* la Reine] était belle, quoiqu'elle *eût passé la première jeunesse* […]. (Partie I)

(31) […] quoiqu'elle [*i.e.* la duchesse de Valentinois] *n'eût plus de jeunesse ni de beauté* […]. (Partie I)

(32) Jamais personne de l'*âge* de cette princesse [*i.e.* la sœur du Roi] n'a eu une joie si entière de se marier. (Partie II)

(33) Le duc de Nevers, dont la vie était glorieuse par la guerre et par les grands emplois qu'il avait eus, quoique *dans un âge un peu avancé*, faisait les délices de la Cour. (Partie I)

(34) Le prince de Condé, dans un petit corps *peu favorisé de la nature*, avait une âme grande et hautaine, et un esprit qui le rendait aimable aux yeux même des plus belles femmes. (Partie I)

D'un côté, l'extrait (30) donne à entendre que la princesse est relativement vieille. D'un autre côté, il sous-entend par l'adjectif « première » qu'il y a au moins une deuxième jeunesse, nourrissant ainsi l'idée que l'épouse du Roi est toujours jeune. D'après (30), en d'autres termes, la Reine n'est plus dans sa première jeunesse, mais dans une autre, ultérieure. Sa rivale Mme de Valentinois n'a, par contre, « plus de jeunesse ni de beauté », comme nous l'apprend l'exemple (31). En l'occurrence, on *doit* comprendre que la duchesse était une fois jeune (ce qui est évident) et belle – cette information est présupposée par l'adverbe « plus » – et qu'elle n'est ni jeune ni belle au début du roman. À cette réception impérative, on *peut* ajouter une lecture facultative qui voit dans le discours explicite un moyen euphémique de communiquer que Diane de Poitiers est vieille et laide. La citation (32) impose le sens « jamais personne *du même âge que* cette princesse », et elle fait penser à l'interprétation suivante : la princesse dont il s'agit est une vieille fiancée[160]. Venons-en à l'exemple (33). Le duc de Nevers est le père du prince de Clèves, et son âge est plus que seulement « *un peu* avancé ». C'est-à-dire, l'interprétation euphémique paraît être la seule pertinente : le narrateur (ou la narratrice) veut faire connaître, par une voie douce, que le duc est vieux. La lecture littérale n'est cependant pas impossible, car « un peu » est une mesure subjective et relative, en un mot inexacte. Plus concrètement, certains trouvent adéquat de dire qu'un quadragénaire est d'un âge un peu avancé, alors que d'autres le regardent comme un vieil homme. Mais le fait que l'histoire du roman se déroule au XVI^e^ siècle suggère plutôt une lecture euphémique : probablement, les gens de l'époque sont plus vite considérés comme vieux que nos contemporains, car leur espérance de vie

160 Cette interprétation est également suggérée par Pingaud (*op. cit.*, p. 109, n. 1) : « Madame a, en effet, 36 ans, un âge bien tardif, à l'époque, pour convoler ».

est inférieure à la nôtre. L'exemple (34) s'apparente à (33) en ce qu'il relègue son sens dominant au second plan énonciatif, tandis que sa lecture littérale n'est pas totalement inenvisageable. En effet, c'est avant tout au sens de « largement défavorisé par la nature » que nous comprenons l'expression en italiques. Cependant, il n'est guère possible de déclarer qu'au niveau littéral, cette dernière est entièrement fausse ou non pertinente, c'est-à-dire que le physique du personnage est répugnant à tel point qu'il n'a absolument *rien* de positif. Le corps peut bien être laid dans son ensemble, tout en conservant l'un ou l'autre trait esthétique. Mais, comme le souligne Ducrot (1991 : chap. 7), l'adverbe *peu* est en général un indicateur d'une « quantité minime » qui tend vers zéro ou d'une « quasi-négation », autrement dit un atténuateur d'une négation telle que *Le prince de Condé* ***n'est pas favorisé*** *par la nature* (négation qui, pour sa part, atténue *Il est* ***défavorisé****, voire* ***laid***). Pour notre analyse, il est secondaire de savoir si le corps du prince a ou non un côté charmant. Ce qui importe, c'est que l'on opte instinctivement pour une lecture figurale plutôt que littérale : à l'instant, l'énoncé nous fait penser à un corps laid. Or il le fait de manière très bienséante. C'est pourquoi cet énoncé est selon nous euphémique. Enfin, précision importante, on niera qu'il y a une litote en (34), et en (33), si l'on définit cette figure comme renforçatrice à valeur anti-atténuante[161]. Les référents de ces deux extraits sont présentés sous une lumière globalement avantageuse. L'attention du lecteur est attirée sur les attraits de ces référents. Quant à leurs défauts, ils restent d'une importance secondaire, quasi négligeable. Ils ne sont communiqués qu'en passant, par des propositions subordonnées. Ces défauts sont atténués, et non pas grossis ou exagérés. En un mot, ils ne sont pas « litotisés ».

Quittons le domaine des défauts corporels pour examiner trois variantes de la demande que le vidame de Chartres adresse au duc de Nemours dans le dialogue sur la lettre de Mme de Thémines[162]. Dans chacun de ces pas-

161 Cette remarque est incontournable, car *peu* et *un peu* sont couramment associés à la litote avec presque la même insistance que la négation du contraire.

162 Voir *supra*. En guise de rappel, le vidame de Chartres entretient en même temps des liaisons intimes avec la Reine et avec Mme de Thémines. Parallèlement, il s'engage dans une aventure amoureuse avec une troisième femme. Mais la tromperie ne passe pas totalement inaperçue : le vidame reçoit une lettre de Mme de Thémines dans laquelle il se voit reprocher son infidélité.

sages, le locuteur transmet un message osé que l'on peut rapprocher, en simplifiant, de *Allez chercher la lettre en disant qu'elle est à vous* :

(35) *Voyez après cela si je n'ai pas raison de vous conjurer de dire que la lettre est à vous, et de vous demander, en grâce, de l'aller retirer des mains de Mme la Dauphine.* (Partie III)

(36) […] *songez, je vous conjure, à me tirer de l'abîme où je suis. Il me paraît qu'il faudrait que vous vissiez la Reine Dauphine sitôt qu'elle sera éveillée pour lui redemander cette lettre, comme l'ayant perdue.* (Partie III)

(37) […] *vous pouvez faire aisément ce que je souhaite et m'ôter de l'embarras où je suis.* (Partie III)

Pour augmenter les chances de réussite de sa demande, qui est extrêmement délicate[163], le vidame met en scène plusieurs stratégies de manipulation. Jouant sur une technique de persuasion qui est pratiquée depuis l'Antiquité gréco-latine, il cherche à toucher son interlocuteur, à susciter chez celui-ci des émotions, notamment des sentiments de pitié. En termes rhétoriques, il essaie de *movere*, d'argumenter par le *pathos*. Plusieurs facteurs ont le potentiel d'émouvoir M. de Nemours : le mot « embarras » et la métaphore hyperbolisante de l'« abîme » mettent en relief le malheur du vidame de Chartres. Par ailleurs, l'expression « en grâce » et le verbe « conjurer » font apparaître même la pensée à un refus comme quasi inhumaine. Relevons aussi ces périphrases et leurs pendants concis :

(i) < (37)[164] *vous pouvez faire aisément* = faites
(ii) < (36) *Il me paraît qu'il faudrait que vous vissiez* = voyez / allez voir
(iii) < (35) *Voyez après cela si je n'ai pas raison de vous conjurer de dire* […] *et de vous demander* […] *de l'aller retirer* = dites […] et retirez-la / allez la retirer
(iv) < (36) *Songez* […] *à me tirer* = tirez-moi

Or, par malchance pour lui, ce document révélateur tombe dans les mains de la Dauphine, et le vidame doit craindre que ses vices soient également portés à la connaissance de la Reine. Pour ne pas perdre cette dernière, il supplie Nemours de se faire passer pour le destinataire de la lettre.

163 D'où cette réaction de Nemours : « La proposition que vous me faites est un peu extraordinaire et […] mon intérêt particulier m'y peut faire trouver des difficultés […] » (partie III). Notons que le duc, lui non plus, ne se passe pas de l'atténuation discursive, mettant « un peu » à la place de *très*.

164 < signifie « extrait de ».

Dans les extraits (i) et (ii), le mode de l'impératif – qui risque de ne pas conduire au succès souhaité par le locuteur, car il est trop visiblement revendiquant – est remplacé par des modes plus prudents, à savoir l'indicatif et le conditionnel[165]. Incluant les formes « voyez » et « songez », les citations (iii) et (iv) sont un peu plus énergiques. Néanmoins, dans ces deux extraits, ne sont conjugués à l'impératif que les verbes qui désignent des actions sans risque pour le duc (*voir*, *songer*), tandis que les verbes délicats sont tous à l'infinitif (*dire*, *aller retirer*, *tirer*). Signalons encore d'autres stratégies persuasives qui se manifestent dans les périphrases (i) à (iii). L'adverbe dans « vous pouvez faire aisément » (ex. i) minimise l'effort que le service demandé par le locuteur coûterait à Nemours. Par contraste, nous l'avons vu, le cotexte antérieur dramatise l'infortune de Chartres (rappelons l'« abîme »). Dans l'ensemble, le message du vidame se résume comme suit : *Presque sans effort ou inconvénient, vous pouvez me tirer de ma grande misère*. On remarque ici une antithèse quantitative : le *petit* effort, ou l'effort *minimal*, s'oppose au *grand* malheur, mais aussi à l'effet *maximal* qu'est le sauvetage du vidame. En (ii), le segment « il faudrait que », plus précisément son pronom impersonnel, présente le souhait (subjectif) du sujet parlant comme une nécessité objective et, par conséquent, incontestable[166]. Nous lisons entre les lignes : *Au premier chef, vous devez le faire non parce que je le souhaite, mais parce qu'une loi générale l'impose.* ***Il*** *le faut, point final.* Quant à la citation (iii), elle suggère, à travers une formulation indirecte, *j'ai raison*. De cette manière, elle oriente la décision de son destinataire, car ce dernier a – comme tout le monde – intérêt à faire ce que lui dit une personne qui a raison, qui sait ce qu'il faut faire. Pour récapituler, les extraits (35) à (37) sont, dans leur ensemble, adoucissants par rapport aux énoncés énergiques auxquels ils font songer. Ils réunissent des méthodes argumentatives hétérogènes, que nous classons en deux groupes : 1) le groupe des stratégies qui entretiennent un rapport plus ou moins étroit avec l'euphémisme, parmi

165 Le subjonctif « vissiez » (ii) est aussi plus doux que l'impératif *voyez*. Cependant, étant grammaticalement exigé par l'expression impersonnelle « il faudrait que », il ne découle pas d'un choix libre et direct (le choix reste libre indirectement, parce que le locuteur peut employer l'expression impersonnelle qui déclenche le subjonctif ou y renoncer, selon sa préférence).

166 L'extrait (ii) semble avoir une valeur globalement objectivante bien que son début, « il me paraît », reflète le point de vue subjectif du locuteur.

lesquelles en particulier le remplacement de la modalité impérative et la minimisation du service réclamé ; 2) le groupe des stratagèmes qui n'atténuent pas, par exemple la dramatisation de la malchance du vidame. Si nous avons également commenté ce deuxième groupe, c'est parce que nous avons voulu souligner que l'euphémisme peut interagir, ou partager un même objectif global, avec des outils comme l'hyperbole non positivante[167]. Concrètement, les différentes stratégies que le vidame de Chartres met en pratique dans les passages (35) à (37) ont en commun un objectif bien perceptible : faire dire au duc de Nemours que la lettre en question est à lui.

Soit encore quatre citations qui, comme les exemples précédents, illustrent l'importance, voire la nécessité, de l'euphémisme pour le locuteur classique qui veut à la fois transmettre une information délicate et rester retenu, et ce dans un domaine autre qu'amoureux.

(38) Lorsque les cérémonies du deuil furent achevées, le Connétable vint au Louvre et fut reçu du Roi avec beaucoup de froideur. Il voulut lui parler en particulier ; mais le Roi appela MM. de Guise et lui dit, devant eux, qu'*il lui conseillait de se reposer* […]. (Partie IV)

Pour faciliter la brève analyse, nous transformons le discours indirect en discours direct (en préférant la première personne du singulier au « nous de majesté ») : *Je vous conseille de vous reposer*, dit le Roi au Connétable. Il s'agit moins d'un conseil amical que d'un ordre déguisé : *Reposez-vous*, cet ordre voilant à son tour un autre impératif : *Retirez-vous*, ou *Allez-vous-en*. Cet euphémisme offre le double avantage de transmettre le message du locuteur – son sens figuré transparaît – et de sauvegarder le prestige du destinataire, qui ne doit pas subir l'humiliation d'un renvoi officiel. À l'exemple (38) ressemble fortement celui-ci :

(39) Le prince de Condé […] se plaignit hautement ; ses plaintes furent inutiles, on l'éloigna de la Cour sous le prétexte de l'envoyer en Flandre *signer la ratification de la paix*. (Partie IV)

Pour ne pas déshonorer le personnage, on lui donne une instruction telle que *Allez signer la ratification de la paix* au lieu de lui ordonner tout crûment *Quittez la cour*. Selon toute vraisemblance, le présent euphémisme

167 Pour des précisions sur le rapport entre l'euphémisme et l'hyperbole, lire chapitre 4.2.

exerce même trois fonctions à la fois. En premier lieu, étant relativement bien interprétable dans son contexte, surtout pour celui qui sait que la cour n'est pas rarement hypocrite, cet euphémisme communique son message implicite. En second lieu, en tant qu'instrument anti-humiliant, il ménage la face de son destinataire. En troisième lieu, il éloigne le prince de la cour, tout en lui faisant accomplir une tâche d'intérêt collectif (la ratification de la paix). Autrement dit, le sens littéral de l'euphémisme (« ratifier ») est tout aussi valide que son sens figuré (« s'éloigner »). Il n'en est pas ainsi en (38), où le sens figuré (« Partez ») est clairement dominant. Effectivement, on a lieu de supposer que, en réalité, le Roi ne se préoccupe pas de la santé du Connétable, car il vient de le recevoir « avec beaucoup de froideur ». Le conseil de repos n'est donc pertinent que grâce à son sens caché.

Les lignes citées ci-après donnent matière à discussion davantage que les exemples précédents :

(40) Mmes de Nevers et de Martigues […] allèrent chez la Reine Dauphine ; M. de Clèves y était. Cette princesse leur demanda d'où elles venaient ; elles lui dirent qu'elles venaient de chez Mme de Clèves où elles avaient passé une partie de l'après-dînée avec beaucoup de monde et qu'elles n'y avaient laissé que M. de Nemours. […] Il [*i.e.* M. de Clèves] alla d'abord dans la chambre de sa femme et […] il ne put s'empêcher de lui demander ce qu'elle avait fait et qui elle avait vu ; elle lui en rendit compte. Comme il vit qu'elle ne lui nommait point M. de Nemours, il lui demanda, en tremblant, si c'était tout ce qu'elle avait vu, afin de lui donner lieu de nommer ce prince et de n'avoir pas la douleur qu'elle lui en fît une finesse. Comme elle ne l'avait point vu, elle ne le lui nomma point, et M. de Clèves reprenant la parole avec un ton qui marquait son affliction :
– Et M. de Nemours, lui dit-il, *ne l'avez-vous point vu* ou l'avez-vous *oublié* ? (Partie IV ; M. de Clèves à son épouse)

Comment interpréter cette interrogation ? Le locuteur veut-il vraiment savoir si son épouse n'a pas vu Nemours ? Autrement dit, envisage-t-il réellement la possibilité qu'elle ait pu ne pas voir son dernier hôte (en partant, les dames de cour « n'y avaient laissé que M. de Nemours ») ? Pour répondre à la deuxième et à la troisième de nos questions, nous pensons que non. À notre avis, le prince de Clèves est totalement persuadé – à tort[168] – que sa

168 Mme de Clèves savait que M. de Nemours se trouvait chez elle. Cependant, elle ne l'a ni reçu ni vu.

femme a vu le duc. C'est pourquoi il est affligé quand elle ne prononce pas le nom de Nemours. Il pense qu'elle lui tait la vérité, qu'elle lui fait une « finesse » (ce terme désigne euphémiquement une ruse[169]). Par ailleurs, M. de Clèves croit-il que son épouse ait pu oublier la visite de Nemours ? À nouveau, nous répondons par la négative. Nemours est pour M. de Clèves « ce qu'il y [a] de plus aimable à la Cour » (partie III). Un tel gentilhomme est presque inoubliable. En conséquence, on peut soutenir que la réplique du prince de Clèves admet deux lectures. D'une part, la lecture littérale, sur laquelle enchaîne Mme de Clèves (« Je ne l'ai point vu, en effet […] »). D'autre part, une lecture qui semble mieux correspondre aux réflexions du locuteur et qui est euphémique en comparaison de la première, telle que *Ne voulez-vous pas me dire que vous avez aussi vu M. de Nemours ?*. En un mot, l'image que M. de Clèves donne de sa pensée à travers ses questions n'est pas fidèle à celle-ci. Elle est adoucie, euphémisée.

Tandis que les euphémismes de (38) à (40) ménagent surtout la face de leurs destinataires, le suivant – le dernier à nous occuper dans ce sous-chapitre sur la *Princesse de Clèves* – sert notamment de protection à son auteur :

(41) […] *je ne sais*, Madame, poursuivit-il, *pourquoi vous me faites l'honneur de me mêler à cette aventure*. (Partie III ; Nemours à la Dauphine)

Si le locuteur posait une question directe, comme *Pourquoi me mêlez-vous à cette aventure ?*, il n'offenserait pas (ou guère[170]) la Dauphine, mais il passerait peut-être pour un brut ou un impoli. La formulation qu'il choisit est moins risquée à cet égard. Strictement parlant, Nemours n'exige aucune réponse de son allocutrice (il est toujours délicat d'exiger, surtout ouvertement). En effet, il n'interroge pas (*pourquoi ?*), il affirme (« je ne sais pourquoi »). De surcroît, le duc remplace *vous me mêlez* – ou *me mêlez-vous*, si l'on prend comme énoncé de base l'interrogation – par la circonlocution à la fois moins abrupte et plus galante « vous me faites l'honneur de me mêler ».

Finalement, nous admettons qu'il est possible de discuter la question de savoir dans quelle mesure l'extrait (41) et certaines citations précédentes

169 Consulter la première édition du *Dictionnaire de l'Académie françoise* (Académie française, 1694 : 459).

170 N'excluons pas la possibilité qu'une dame noble puisse se sentir outragée ou attaquée par une interrogation directe.

sont associables à l'euphémisme. À nos yeux, des procédés tels que la substitution de modalités énonciatives (l'assertive pour l'interrogative ou l'impérative, par exemple) – qui sans doute atténuent – relèvent de cette figure.

1.4.4 Bilan

Résumons brièvement les conclusions essentielles que l'étude de la *Princesse de Clèves* nous a permis de tirer :

(i) Le classicisme français est dominé par la politesse et la pudeur, mais aussi par le prétexte[171], l'apparence et la tromperie[172]. Un tel courant favorise fortement la diffusion de l'euphémisme, en particulier dans les discours sur des sujets délicats (l'amour, les défauts physiques, la mort, le crime[173], etc.).
(ii) Le classicisme français n'est *pas* beaucoup marqué par la litote, mais par l'euphémisme.
(iii) L'euphémisme typique du classicisme est à la fois transparent et fonctionnel.
(iv) Dans la *Princesse de Clèves*, l'euphémisme va souvent de pair avec l'hyperbole non positivante, ainsi qu'avec une expression superlative non hyperbolique et une franchise absolue.

En somme, les résultats exposés dans ce sous-chapitre (1.4) ont pleinement confirmé que le classicisme français mérite d'être mis en relief dans un aperçu historique du discours euphémique.

171 Voir l'exemple (39), où ce terme est explicité.
172 D'où ce renseignement sur la cour que Mme de Chartres donne à sa fille : « Si vous jugez sur les apparences en ce lieu-ci, […] vous serez souvent trompée : ce qui paraît n'est presque jamais la vérité » (partie I).
173 Au sous-chapitre 1.4, nous avons renoncé à commenter, entre autres, les quelques cas d'atténuation de la mort et du crime dans la *Princesse*, d'autres euphémismes nous ayant paru plus remarquables.

1.5 L'évolution diachronique de l'euphémisme : bilan

Au terme du premier chapitre, abordons la question suivante : le discours euphémique a-t-il évolué entre l'Antiquité et aujourd'hui[174] ? À notre avis, ce discours n'a subi aucun changement radical. Depuis l'époque des grands théoriciens gréco-latins (Aristote, Quintilien, Hermogène…), il se manifeste à travers des moyens rhétoriques tels que la métonymie, la métaphore, la comparaison, l'antiphrase, la périphrase, l'ellipse ou la réticence. Par ailleurs, il constitue, au XXI^e^ siècle comme il y a deux millénaires, un remède permettant de respecter des tabous archaïques et sociaux, un stratagème psychologique et un ornement esthétique, entre autres.

Cependant, le langage positivant n'est pas totalement stable. En particulier, il varie sur le plan lexical. Ainsi, les expressions « précieuses » *ameublement de bouche* (pour *dents*) et *compagne perpétuelle des morts et des vivants* (pour *chemise*) ne sont plus courantes de nos jours. D'autres substituts euphémiques, parmi lesquels *escorte* (pour *prostituée*) et *sans domicile fixe* (pour *clochard*), sont relativement récents.

En outre, l'évolution des usages euphémiques dépend de celle des croyances humaines. Par exemple, les euphémismes de superstition diminuent en nombre parce que les locuteurs occidentaux sont de plus en plus rationnels : à notre époque, ces derniers n'ont généralement pas peur de prononcer les noms de la nuit, du renard, de la fièvre… En revanche, les euphémismes sociaux (*personne à mobilité réduite* pour *handicapé*, *senior* pour *vieux*, etc.[175]) se multiplient, car les défenseurs du « politiquement correct » gagnent en pouvoir. Bref, les stratégies positivantes évoluent, cela en fonction de leurs contextes.

174 Pour l'euphémisation de nos jours, voir notamment les travaux sur l'histoire contemporaine qui sont indiqués au chapitre 2.3.2.1.

175 *Cf*. Guilleron (2010).

Chapitre 2
Les études sur l'euphémisme : Synthèse sélective et évaluation critique

Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, l'euphémisme a une longue histoire. Dès sa naissance, qui est sans doute à situer aux temps des plus anciennes sociétés primitives, il apparaît indispensable à l'existence humaine. Ainsi s'explique l'importance que les rhétoriciens, grammairiens et linguistes lui accordent depuis plus de deux millénaires. En revanche, le statut de l'euphémisme dans la diachronie est loin d'être invariable, et les approches méthodologiques du phénomène sont bien diverses.

L'histoire des recherches sur l'euphémisme se divise, nous semble-t-il, en trois étapes principales : 1) l'étape traditionnelle ou rhétorique, 2) l'étape intermédiaire ou transitoire et 3) l'étape moderne ou linguistique. À travers une sélection de références clés, le présent chapitre se propose de donner un aperçu critique de ces étapes et de prolonger certaines des réflexions examinées, sans toutefois prétendre à l'exhaustivité. Il est d'ailleurs capital de noter que nous retraçons l'histoire des études sur ce que nous définissons comme euphémisme *de notre point de vue moderne*. Avant le XVI^e^ siècle, en effet, les traités de rhétorique décrivent certes un large éventail de procédés positivants. Mais ces derniers n'y sont souvent pas associés à une (seule) figure ou à une appellation apparentée au terme français *euphémisme*[1].

2.1 La tradition rhétorique

2.1.1 Du V^e^ siècle avant J.-C. au II^e^ siècle après J.-C.

2.1.1.1 Isocrate et Platon

Dans un premier temps, les rhétoriciens gréco-latins se limitent à décrire, d'un œil critique, l'emploi de mots « faux » par rapport à la réalité[2]. Ainsi,

1 Pour des premières versions de ce chapitre, voir Horak (2010b : chap. 2–3 et 2012).

2 Les auteurs grecs et latins du sous-chapitre 2.1.1 sont présentés par ordre chronologique.

dans son *Panégyrique*, Isocrate (436–338 av. J.-C.[3]) observe que « la nature de la parole est telle qu'on peut s'expliquer de bien des façons sur le même sujet, rendre petites les grandes choses et donner de la grandeur aux petites […] »[4] (Isocrate, 1956 : 16). Dans le *Banquet* de Platon (428–347 av. J.-C.[5]), Socrate s'attaque ironiquement à la pratique répandue de la louange qui vise à « attribuer au sujet les qualités les plus grandes et les plus belles possible, vraies ou non, la fausseté n'ayant aucune importance […] » (Platon, 1992 : 64). Il en va de même dans le *Ménexène*, lorsque le Socrate platonicien s'en prend aux oraisons funèbres qui font l'éloge du défunt, quel que soit son mérite (Platon, 1967 : 296). Pour illustrer le ridicule et le danger de la louange trompeuse, Platon (1992 : 161–162), dans le *Phèdre*, fait imaginer à son maître un orateur qui embellit l'âne en l'appelant métonymiquement « cheval » ou qui, par antiphrase, loue « le mal sous le nom de bien […] »[6].

2.1.1.2 Aristote

Proscrite dans l'œuvre de Platon, l'atténuation discursive est présentée par Aristote (384–322 av. J.-C.[7]) comme une stratégie rhétorique non seulement légitime, mais aussi utile et efficace pour rapprocher l'orateur éloquent de ses objectifs. Préférant la description et l'analyse au jugement de valeur platonicien, le Stagirite semble voir l'avantage maximal de l'embellissement langagier dans sa puissance persuasive et manipulatrice, indispensable pour les affaires judiciaires et politiques de l'Athènes classique.

3 Datation de Saïd, Trédé et Le Boulluec (2004 : 251).

4 Attribuée aux sophistes (*cf.* Isocrate, 1956 : 16), cette remarque très générale d'Isocrate est conciliable avec les définitions de plusieurs figures, dont notamment l'euphémisme et l'hyperbole. Elle est critiquée dans le *Phèdre* de Platon (1992 : 176) par le personnage de Socrate.

5 Saïd, Trédé et Le Boulluec (2004 : 216).

6 Un passage des *Lois* dévoile l'hypocrisie politique de la Grèce antique : « Quant à la plus douce de nos deux épurations, la voici : tous ceux que leur indigence rend prêts à suivre leurs chefs pour marcher en armes, eux qui n'ont rien, contre les biens de ceux qui possèdent, on les traite comme un mal intérieur de la cité, et pour s'en débarrasser sous un prétexte honorable, on procède, comme l'on dit, à une colonisation, forme de déportation la plus bienveillante possible » (Platon, 1951 : 90–91).

7 Saïd, Trédé et Le Boulluec (2004 : 229).

Nombreuses sont les circonstances qui, comme l'aperçoit Aristote (1991) dans sa *Rhétorique*, demandent certaines précautions oratoires euphémisantes, souvent motivées par la prudence réfléchie et la sensibilité pragmatique du sujet parlant. Devant le tribunal ou l'assemblée, par exemple, l'orateur cherche à se présenter sous un jour favorable. Il doit mettre le juge ou, plus généralement, l'auditoire dans une disposition bienveillante[8], avant même d'aborder le véritable sujet du discours. Une fois la raison du public adaptée aux besoins de l'orateur, ce dernier trouvera dans l'euphémisme un puissant moyen de défense ou d'auto-défense :

> […] il arrive souvent que, tout en reconnaissant que l'on est l'auteur du fait incriminé, on n'admet pas la qualification dont il est l'objet […] (par exemple, on conviendra d'avoir pris, mais non d'avoir volé ; d'avoir été le premier à frapper, mais non à outrager ; d'avoir des relations intimes, mais non de commettre l'adultère ; […] d'avoir conversé avec les ennemis, mais non d'avoir trahi) […][9]. (Aristote, 1991 : 164)

Une autre méthode argumentative se caractérise par sa qualité de détourner l'attention des auditeurs d'un référent désavantageux en suggérant « l'idée que l'affaire est de mince importance […] » (Aristote, 1991 : 355). En outre, Aristote constate que l'euphémisme n'affecte pas uniquement les genres judiciaire et délibératif. Ainsi, le discours élogieux, qui est motivé par la volonté de flatter, améliore en passant « l'éponge sur [l]es défauts »[10] (Aristote, 1991 : 210) de l'être loué :

8 « En effet, on ne voit pas les choses du même œil quand on aime et quand on est animé de haine, ni quand on est en colère et quand on est calme ; mais elles sont ou tout autres, ou d'une importance très différente. Pour celui qui aime, la personne [à juger] […] semble n'avoir pas commis une injustice, ou n'en avoir commis qu'une légère » (Aristote, 1991 : 182). Par conséquent, le défenseur s'efforce de susciter chez le juge une attitude bienveillante à l'égard de l'accusé.

9 À comparer avec ce passage de la *Rhétorique à Alexandre* (Pseudo-Aristote, 2002 : 34) : « Ou bien le défenseur doit prouver qu'il n'a rien fait de ce dont on l'accuse, ou bien, s'il est contraint d'admettre les faits, il doit tâcher de montrer que l'acte commis est conforme aux lois, juste, beau et utile à la cité ; ou alors – si c'est impossible à prouver –, il faut réduire les actions à une faute ou à la malchance et faire ressortir que les préjudices causés on été minimes, pour tenter ainsi d'obtenir le pardon ».

10 Cette formulation suggère l'emploi de l'ellipse adoucissante. Mais celle-ci n'est pas le seul moyen euphémique exploité par le genre épidictique. En parlant de la louange, Aristote (1991 : 137) fait remarquer que « [l]e discours sera néces-

> Simonide […], comme certain vainqueur aux courses de mules lui accordait une rémunération trop faible, refusa de composer une poésie en son honneur, alléguant qu'il lui répugnait de chanter à propos de mulets ; mais l'autre lui accordant une somme suffisante, il fit ce vers : « Salut, filles de cavales rapides comme la tempête », bien que ces mules fussent aussi filles des ânes. (Aristote, 1991 : 307–308)

Conscient de leur double origine, Simonide décrit les mules comme des « filles de cavales » (l'origine positive des animaux loués), tandis qu'il laisse de côté le fait que les bêtes du « vainqueur aux courses » ne sont pas moins issues d'ânes (l'origine méprisée des mules). De cette façon, le poète produit une force positivante, tout en restant véridique. L'œuvre aristotélicienne signale que c'est aussi pour des visées purement esthétiques ou ornementales que la poésie se sert de l'euphémisme[11]. En témoigne l'imitation littéraire, dont l'auteur préfère l'héroïsme à l'ordinaire, c'est-à-dire l'embellissement au réalisme[12]. En un mot, comme l'indiquent la *Rhétorique* et la *Poétique*, l'euphémisme concerne de nombreux domaines de la vie : « l'homme colère et porté à la fureur deviendra un homme tout d'une pièce ; l'homme hautain, un personnage de grand air et imposant. Ceux qui portent tout à l'extrême passeront pour se tenir dans les limites de la vertu. Ainsi le

sairement tourné en sens contraire lorsqu'il s'agira de convertir […] ce que l'on défend (en chose permise) […] ». Pour Anaximène de Lampsaque (env. 380-env. 320 av. J.-C. ; datation de Pierre Chiron, *in* Pseudo-Aristote, 2002 : LXXXIII–LXXXIV), auteur supposé de la *Rhétorique à Alexandre*, « l'espèce de l'éloge est l'amplification d'options, d'actions et de discours honorables et l'annexion de tels biens s'ils n'existent pas » (Pseudo-Aristote, 2002 : 27).

11 Par exemple, on ne dit pas « "dans la course", mais "dans l'entraînement de l'âme qui nous fait courir" […] » (Aristote, 1991 : 310). Par métaphore, « [i]l est préférable de dire […] ῥοδοδάκτυλος ἠώς [aux doigts de rose], plutôt que φοινικοδάκτυλος [aux doigts couleur pourpre], ou, ce qui est encore plus mauvais, ἐρυθροδάκτυλος [aux doigts rouges] » (Aristote, 1991 : 307). De telles expressions euphémiques ressemblent aux périphrases dites « précieuses » de la France du XVII[e] siècle (*cf.* chap. 1.3).

12 Selon la *Poétique*, l'imitation ne doit pas impérativement entraîner une objectivité absolue : « il faut imiter les bons portraitistes ; ceux-ci, en effet, pour rendre la forme particulière de l'original, peignent, tout en composant des portraits ressemblants, en plus beau. Ainsi aussi le poète, quand il imite des hommes violents ou lâches ou qui ont n'importe quel autre défaut de ce genre dans leur caractère, doit tels quels en faire des hommes remarquables : tel est, par exemple, Achille dans Agathon et dans Homère » (Aristote, 1996 : 106–107).

téméraire sera un brave ; le prodigue, un homme généreux […] » (Aristote, 1991 : 134)[13].

Réunissant un grand nombre d'exemples du parler positivant, Aristote met en relief qu'il accorde à l'euphémisme une importance cruciale. Mais ce dernier ne paraît avoir, pour l'auteur de la *Rhétorique*, qu'un statut comparable à celui d'une fonction discursive relativement peu complexe, « glorificatrice » ou « modératrice », souvent attribuée à la métaphore[14] :

> Si tu veux glorifier, (il faut) tirer la métaphore de ce qu'il y a de meilleur parmi les choses du même genre […][15]. J'entends, par exemple, que, comme il y a des contraires dans un même genre, dire que l'un en mendiant fait une prière […], par cela même que des deux côtés il y a des demandes, c'est là faire la chose en question[16]. (Aristote, 1991 : 304)

La glorification métaphorique, positivante, se distingue chez Aristote de l'atténuation par diminutif, qui est avant tout neutralisante[17] et « qui affaiblit l'importance du bien ou du mal[18] » (Aristote, 1991 : 308).

13 Cette citation fait penser au passage de *La République* où Platon (1964 : 32) observe qu'on appelle « l'insolence belles manières ; l'anarchie, liberté ; la prodigalité, magnificence et l'impudence, courage ». Signalons encore qu'Aristote ne manque pas d'exemples de l'euphémisme quotidien : « les brigands se donnent entre eux, aujourd'hui le nom de πορισταί, (agents d'approvisionnement) » (Aristote, 1991 : 305) ; poétiquement, la vieillesse est nommée « le soir de la vie » ou « le couchant de la vie » (Aristote, 1996 : 120) ; « une âme simple » devient « un honnête homme » et « un apathique un homme facile à vivre » (Aristote, 1991 : 133).

14 D'après Aristote, la métaphore peut posséder de nombreuses valeurs, dont la valeur dysphémique.

15 Métaphorique pour Aristote, ce procédé définit à nos yeux la métonymie. De fait, « même genre » semble signifier « même domaine notionnel ». Et des transferts au sein d'un tel domaine sont – selon notre théorie qui prolonge celle de Bonhomme (1998) – propres à la métonymie, et non à la métaphore.

16 Aristote (1996 : 134) met en rapport la métaphore également avec un usage – à notre avis métonymique – du terme « vin », donné « à n'importe quelle boisson mélangée », et avec un emploi de l'appellation « bronziers », désignant tous les « artisans qui travaillent le fer […] ».

17 Comme la métaphore, l'atténuation aristotélicienne est tantôt euphémique, tantôt dysphémique.

18 « C'est ainsi qu'Aristophane emploie, en manière de plaisanterie, dans les *Babyloniens*, le terme de miette d'or pour or, petit vêtement pour vêtement, *petite*

Dans l'ensemble, l'exposé du Stagirite sur l'euphémisme est encore relativement fragmentaire et peu systématique[19]. Malgré tout, il est précieux non seulement en ce qu'il constitue l'une des premières études sur le sujet, mais aussi parce qu'il est très sensible aux aspects périeuphémiques (champs d'application, objectifs de la figure…).

2.1.1.3 Démétrios

L'image de l'euphémisme dans le traité *Du style* de Démétrios[20] (2002) est doublement intéressante. D'un côté, l'euphémisme (nommé « εὐφημισμὸς ») y apparaît comme une figure positivante. D'un autre côté, et paradoxalement, il est vu comme un créateur éventuel de véhémence[21]. Or, cette coexistence de deux valeurs antithétiques, atténuante et renforçante, complique non seulement l'interprétation de l'euphémisme, mais aussi celle de deux moyens euphémiques possibles : la réticence et l'allégorie. Le premier, la réticence, « rendra le propos plus véhément » (Démétrios, 2002 : 73). L'exemple qu'en donne Démétrios (2002 : 71) a pourtant tendance à prouver le contraire : « Ainsi Démosthène : *Pour ma part… mais non, je*

injure pour injure, *petite maladie pour maladie* » (Aristote, 1991 : 308 ; c'est nous qui soulignons).

19 En effet, les passages portant sur des usages linguistiques relatifs à l'euphémisme sont dispersés sur la totalité de la *Rhétorique*.

20 Traditionnellement, ce traité a été attribué à Démétrios de Phalère (env. 360-env. 280 av. J.-C. ; datation de Chiron, *in* Démétrios, 2002 : XV), mais cette attribution est aujourd'hui très controversée (*cf*. Chiron, *in* Démétrios, 2002 : XIII *sqq*.). Selon l'ouvrage dirigé par Meyer (1999 : 333), l'auteur est « Démétrius de Phalère ». Par contre, Pernot (2000 : 86) est d'avis que le traité « est probablement dû à un Démétrios plus tardif, vraisemblablement d'époque hellénistique ».

21 Démétrios (2002 : 76) ne s'exprime pas clairement : « *Peut-être* aussi la figure appelée euphémisme peut-elle concourir à la véhémence, elle qui rend de bon augure ce qui est de mauvais augure et pieux ce qui est impie » (nous soulignons). L'exemple qui suit ne paraît cependant guère véhément : « Ainsi l'orateur qui invitait à faire fondre les Victoires d'or et à utiliser les sommes obtenues pour faire la guerre ; au lieu de dire crûment : "Cassons les Victoires pour faire la guerre", ce qui eût été de mauvais augure et eût paru un outrage aux déesses, il a dit par euphémisme : *Nous utiliserons le concours des Victoires pour faire la guerre*. En s'exprimant ainsi, il n'a plus l'air de vouloir casser les Victoires mais de les transformer en alliées » (Démétrios, 2002 : 76–77).

ne veux rien dire de blessant […] »[22]. Il en va de même pour l'allégorie, de mise lorsque l'orateur envisage de « masquer son propos : car tout ce qui est sous-entendu effraie davantage[23] […] » (Démétrios, 2002 : 32). Ce principe est, à nouveau, en opposition avec l'exemple qui prétend l'illustrer : « *Les cigales chanteront pour eux de par terre*[24]. S'il [Denys] avait dit simplement qu'il raserait la Locride, il aurait paru à la fois plus colérique et plus trivial » (Démétrios, 2002 : 32). Mais, en fin de compte, véhémence et modération ne s'excluent pas pour Démétrios, comme le prouve leur convivialité apparente, du moins en théorie, au sein d'une même figure, l'euphémisme. La question de savoir si la réticence et l'allégorie sont, dans le traité *Du style*, repérées comme moyens euphémiques potentiels reste donc sans réponse claire.

Chez Démétrios, l'euphémisme se dissimule aussi sous les noms très généraux de « forme figurée » ou de « tour figuré ». Le tour figuré atténue, entre autres, un reproche trop immédiat en l'adressant à une troisième personne (présente ou absente) qui n'est pas la véritable cible de la critique[25] : « Puisque souverains et souveraines répugnent à entendre parler de leurs fautes, si nous voulons les conduire à ne plus en commettre, au lieu de leur parler directement, nous blâmerons d'autres personnages qui ont commis des fautes semblables […] » (Démétrios, 2002 : 80). Enfin, la positivation langagière (nommée « euphémisme » ou non) s'avère être, pour l'érudit grec, un instrument rhétorique à visée multiple[26] : désamorcer les critiques et

22 « En se taisant, l'orateur est ici presque plus véhément que celui qui aurait tout dit. […] Car il y a plus de véhémence dans le sous-entendu, tandis que ce qui est étalé attire le mépris » (Démétrios, 2002 : 71). Selon cette conception, le langage est un cercle vicieux où se taire est véhément et où parler est méprisé.

23 La véhémence d'une menace implicite pourrait s'expliquer par l'incertitude inquiétante que le danger inconnu provoque chez la cible.

24 Cette allégorie – en apparence moins menaçante que l'énoncé direct – suggère que les cigales seront les seules à survivre au futur massacre (*cf*. le commentaire de Chiron, *in* Démétrios, 2002 : 103).

25 Des millénaires plus tard, cette même stratégie sera appelée « trope communicationnel » par Kerbrat-Orecchioni (1996 : 19).

26 D'après Démétrios, l'euphémiste choisit son style – qui peut être véhément, grand, élégant, froid ou sec – en fonction de son objectif.

les reproches, veiller à la prudence diplomatique[27], dissimuler l'indécence[28], observer la convenance[29], mais aussi embellir la poésie[30].

27 La prudence, qui va de pair avec la suppression ou la dissimulation de propos réprobateurs, est capitale dans les démocraties et, davantage encore, dans les tyrannies (*cf.* Démétrios, 2002 : 80).

28 « Ainsi, à propos d'un homme qui s'était uni à sa femme morte, un auteur a dit : *Il ne s'unit plus à elle* » (Démétrios, 2002 : 67).

29 « Un exemple de convenance, c'est quand Platon veut blâmer Aristippe et Cléombrote d'être restés à Egine à festoyer (alors que Socrate était emprisonné à Athènes pour de longs jours), et de ne pas avoir fait la traversée pour aller voir leur ami et maître, bien qu'ils fussent à moins de deux cents stades d'Athènes. Il ne leur dit pas tout cela explicitement, c'eût été les blâmer, mais, avec beaucoup de convenance, il s'y prit ainsi : interrogé sur ceux qui entouraient Socrate, Phédon les énumère ; on lui demande alors si Aristippe et Cléombrote aussi étaient là. *Non*, répond-il, *ils étaient à Egine* » (Démétrios, 2002 : 78). L'euphémisme se trouve ici dans l'implicitation – pour Démétrios à la fois décente et véhémente – du blâme, qui peut être reconstitué facilement à partir d'un raisonnement logique : étant donné qu'Aristippe et Cléombrote séjournaient à Egine, ils n'étaient pas auprès de Socrate, à Athènes, où ils auraient dû être. Dans le traité *Du style*, la convenance n'admet que le type d'euphémisme visant à atténuer une réalité visiblement négative telle qu'une critique. L'euphémisme qui exprime « les petites choses [anodines] avec grandeur » viole, pour Démétrios (2002 : 37), la « loi de convenance », décrétant « qu'il faut s'exprimer d'une manière appropriée : dire petitement les petites choses et les grandes choses avec grandeur ». Le même principe est formulé par Aristote (1991 : 319), pour qui la convenance stylistique nécessite une « juste proportion » entre la réalité et le langage. On obtient cette proportion en évitant de dénommer une « chose ordinaire » par un « terme fleuri » ; si l'on ne l'évite pas, comme nous l'avons vu au chapitre 1.3.3, « la comédie apparaît […] » (Aristote, 1991 : 319).

30 « Soit par exemple : *Comme aux temps où la fille de Pandare, le rossignol des verts feuillages / Chante ses beaux airs, au réveil du printemps* ; on trouve ici le rossignol […] et le printemps […], mais tout cela est grandement embelli par l'expression, et il y a un surcroît de grâce à dire *des verts feuillages* et *fille de Pandare* à propos de l'oiseau […] » (Démétrios, 2002 : 41). Le poète évite un langage trop ordinaire pour s'exprimer d'une manière conforme au genre artistique de la poésie. Ce n'est qu'à première vue que l'embellissement poétique se distingue de l'euphémisme substitutif qui voile une réalité taboue ou généralement méprisée. Cet embellissement et cet euphémisme consistent tous les deux à remplacer une expression jugée inconvenante dans son contexte par un substitut davantage acceptable et positivant.

*2.1.1.4 L'*auctor ad Herennium

Dans la *Rhétorique à Herennius* (2003), rédigée anonymement « entre la mi-86 et la fin de 83 » av. J.-C. (Zehnacker et Fredouille, 2005 : 86), le discours euphémique (appelé « minimisant », « embellissant », « adoucissant »…) apparaît, entre autres, comme un voile de la figure du franc-parler (*licentia*), qui est quelquefois trop directe et risquée pour le locuteur. Selon l'*auctor ad Herennium*, il s'agit d'atténuer notamment les discours judiciaires et politiques « par de nombreux correctifs » (*Rhétorique à Herennius*, 2003 : 193). C'est surtout dans le recueil hétérogène de ces derniers, qui correspondent majoritairement à des moyens euphémiques figurés, que résident l'originalité et l'innovation du traité destiné à Herennius.

Parmi les moyens positivants, l'*auctor* distingue, à l'instar des érudits grecs, la métaphore (*translatio*)[31], employée lorsqu'il faut embellir ou « éviter une obscénité […] : "Sa mère se complaît chaque jour dans un nouveau mariage" » (*Rhétorique à Herennius*, 2003 : 187). L'embellissement est aussi un objectif de l'exemple (*exemplum*) et de la comparaison (*similitudo*). L'allégorie (*permutatio*), pour l'auteur de l'*Ad Herennium*, peut être un outil minimisateur à valeur argumentative ou une stratégie permettant de recaractériser ironiquement un individu. Ainsi, d'après ce rhétoricien, elle se manifeste quand « un prodigue et un dépensier » sont qualifiés « d'économe et de parcimonieux », s'actualisant également lorsqu'« un impie qui aurait frappé son père » est nommé « Enée »[32] (*Rhétorique à Herennius*, 2003 : 189). Cependant, dans certaines situations, « il est préférable de taire […] ce qui est nuisible » (*Rhétorique à Herennius*, 2003 : 13) ou de laisser un énoncé « inachevé » (*Rhétorique à Herennius*, 2003 : 180), c'est-à-dire de mettre en pratique une ellipse ou une réticence (*praecisio*) euphémiques. Par exemple, il est prudent de taire l'auto-éloge[33], qui risque de provoquer

31 Quant au vocabulaire technique relatif notamment aux figures, nous adoptons les traductions françaises telles que proposées par les traducteurs modernes, en indiquant aussi les termes latins respectifs du texte original.

32 À notre avis, ces exemples relèvent de l'antiphrase euphémique plutôt que de l'allégorie.

33 Pour une approche moderne du discours auto-élogieux, voir l'étude sur la « loi de modestie » de Kerbrat-Orecchioni (1996 : 61–63).

jalousie et antipathie[34]. Finalement, on a parfois intérêt à faire usage de la *deminutio*, que l'*auctor* décrit comme suit : « La [*deminutio*][35] consiste à dire qu'il y a chez ceux que nous défendons – ou en nous-même – quelque avantage dû à la nature, au hasard ou au travail, en le minimisant et en l'atténuant par nos propos pour éviter d'afficher un air prétentieux » (*Rhétorique à Herennius*, 2003 : 194)[36].

En résumé, notre objet d'étude principal semble, chez l'*auctor*, assimilé à une fonction commune à plusieurs procédés dont la plupart sont figurés et multifonctionnels. Ces derniers sont loin d'être classés rigoureusement. Mais cette lacune méthodique ne réduit guère le mérite de la *Rhétorique à Herennius* qui, à travers l'aperçu qu'elle donne des stratégies positivantes en usage dans l'Antiquité, se taille une place importante parmi les traités historiques clés sur l'euphémisme.

34 Lisons cet exemple d'une réticence qui interrompt un auto-éloge : « La lutte entre vous et moi n'est pas égale car le peuple romain m'a… je ne veux pas le dire de peur de paraître prétentieux à quelqu'un » (*Rhétorique à Herennius*, 2003 : 180). D'ailleurs, l'*auctor* défend la position de Démétrios en soutenant que l'implicite a la capacité d'être plus énergique que l'explicite. Le jugement selon lequel « un soupçon implicite acquiert plus de force qu'une explication détaillée » (*Rhétorique à Herennius*, 2003 : 180) se rapporte à la citation suivante, qui met en scène une autre réticence : « Vous osez parler maintenant ainsi, vous qui venez, dans la maison d'un autre, de… je n'oserai pas le dire de peur, en vous appliquant des mots qui soient dignes de vous, de paraître employer des mots indignes de moi » (*Rhétorique à Herennius*, 2003 : 180). Cependant, s'il y a véhémence, elle réside à notre avis, plutôt que dans la réticence même, dans le commentaire métadiscursif où la voix critique expose ouvertement la motivation qui l'a conduite à ne pas achever son discours.

35 Guy Achard (*Rhétorique à Herennius*, 2003 : 194) traduit *deminutio* par *litote*. Nous ne sommes pas d'accord avec cette traduction. À nos yeux, la litote se limite à feindre d'atténuer afin de renforcer (*cf.* chap. 4.1.1). Par contre, *deminutio* désigne une atténuation « réelle », comme l'indique sa traduction littérale (« diminution », « amoindrissement »).

36 « Exemple : "J'ai en effet le droit, juges, de dire que j'ai fait en sorte par mes efforts et mon application de ne pas être des moins instruits dans l'art militaire". Si l'orateur avait dit : "d'être le plus instruit", même s'il avait dit vrai, il aurait semblé prétentieux. Mais ainsi il en a dit assez pour éviter la jalousie et pour mériter l'éloge » (*Rhétorique à Herennius*, 2003 : 194–195).

2.1.1.5 Cicéron

Cicéron (106–43 av. J.-C.[37]) réoriente les approches du sujet sur une voie idéologique et tendanciellement normative. Ainsi, dans une lettre à Pétus, l'orateur romain condamne et rejette la doctrine stoïcienne anti-euphémique selon laquelle « le sage parlera sans détour » (Cicéron, 1996 : 201) en appelant « les choses par leur nom[38] » (Cicéron, 1996 : 199). Pour Cicéron (1996 : 202), l'idéal langagier consiste à suivre la « réserve de Platon ». Celle-ci se présente, dans les *Devoirs*, comme imitation de la nature par l'homme aux niveaux comportemental et linguistique :

> […] quant aux parties de notre corps destinées aux besoins de la nature, qui devaient avoir un aspect et une forme hideuses, elle [la nature] les a couvertes et cachées[39]. La pudeur des hommes a imité cet art si attentif de la nature[40]. Ce que la nature en effet a dissimulé, c'est cela même que tous ceux qui sont sains d'esprit, éloignent des regards, et ils s'efforcent, aux besoins mêmes de la nature, d'obéir le plus secrètement possible. Quant à ces parties du corps dont l'usage est indispensable, ils n'appellent par leurs noms, ni ces parties ni leur usage, et il est indécent de dire ce qu'il n'est point honteux de faire, du moins en secret[41]. […]

37 Zehnacker et Fredouille (2005 : 65).

38 Pour les stoïciens, « rien n'est obscène, rien n'est inconvenant à dire ; en effet, s'il y avait quelque chose de scandaleux dans l'obscénité, cela devrait résider soit dans la chose, soit dans le mot ; il n'y a pas de troisième possibilité. Cela n'est pas dans la chose […]. Bien moins encore dans les mots : si le signifié n'est pas inconvenant, le signifiant ne peut l'être » (Cicéron, 1996 : 199–200). Prenons acte de la distinction précoce entre, littéralement, « ce qui est donné à entendre par le mot » et le « mot qui signifie ». Les traductions proposées par Jean Beaujeu (*in* Cicéron, 1996), respectivement « signifié » et « signifiant », nous semblent être le résultat d'une interprétation post-saussurienne trop osée qui risque de défigurer la pensée stoïcienne telle qu'elle est transmise par Cicéron. Si « quod uerbo significatur » (Cicéron, 1996 : 200) correspond probablement au référent, le sens de « uerbum » (« signe » ou « signifiant ») reste ambigu.

39 Voir aussi ce passage du *De Natura Deorum* : « Et comme, dans les bâtiments, les architectes détournent des yeux et du nez des propriétaires ce qui dans les écoulements aurait inévitablement quelque chose de répugnant, ainsi la nature a éloigné des sens les matières de ce genre » (Cicéron, 1978 : 196).

40 Selon Hopfner (1938 : 18–19), ce n'est pas par un sentiment de pudeur que les êtres humains cachent leurs parties génitales, mais par une « timidité sacrée » (« Heilige Scheu ») face aux outils créateurs de la vie.

41 Le même précepte ressort du *De Natura Deorum* : « Quant à la façon dont les rebuts de la nourriture sont évacués par la contraction et la détente des intestins

> Pour nous, suivons la nature et fuyons tout ce qui répugne à l'acquiescement des yeux et des oreilles[42]. (Cicéron, 1965 : 170–171)

Chez Cicéron, l'euphémisme semble l'instrument de la pudeur humaine par excellence permettant d'agir contre le vieil héritage des tabous sexuels et scatologiques. Dans le traité *De l'orateur*, il apparaît, parallèlement, indispensable au « triomphe de l'éloquence », qui consiste à « amplifier le sujet par les ornements de la diction », soit « non seulement à agrandir ou à relever les objets par l'expression, mais à les amoindrir aussi et à les rabaisser » (Cicéron, 1971 : 41). Cependant, les écrits cicéroniens ne sont pas dépourvus de paradoxe. Dans *L'Orateur*, l'éloquence est, tout au contraire, liée à la parfaite correspondance entre la réalité et le langage : « Celui-là donc sera éloquent, qui sera capable d'adapter son langage à ce qui conviendra dans chaque cas. Ceci établi, il dira chaque chose de la manière dont elle devra être dite : les sujets riches, sans sécheresse, les grands sans petitesse, et inversement […] » (Cicéron, 2008 : 44).

Toutefois, en dépit des préoccupations idéologiques auxquelles il sera confronté pendant sa recherche de l'orateur idéal, Cicéron (1996 : 201) reste descriptif en commentant l'excuse – impérative ou non selon le contexte – utilisée à des fins d'atténuation prospective : « Si nous disons "un tel a étranglé son père", nous ne demandons pas préalablement d'excuse ; mais si nous disons quelque chose sur le compte d'Aurélia ou de Lollia, nous

cela n'est pas difficile à dire mais il faut le passer pour que l'exposé n'ait rien qui blesse l'oreille » (Cicéron, 1978 : 190).

42 Vers la première moitié du I^er^ siècle ap. J.-C., le Pseudo-Longin reprend les mêmes propos dans son traité *Du sublime* (2003 : 60), en suggérant qu'« il conviendrait […] d'employer des mots dignes du sujet et d'imiter la nature qui, en formant l'homme, n'a placé sur notre front ni les parties qu'on ne peut décemment nommer, ni les excrétions de la masse entière du corps ; elle les cacha, autant qu'il était en elle, et, suivant Xénophon, ces égouts elle les a détournés le plus loin possible, afin de n'avilir d'aucune façon la beauté de l'ensemble de sa création ». En effet, l'idée socratique (*cf.* note 435 de Martin van den Bruwaene, *in* Cicéron, 1978 : 196) de la prévoyance naturelle se trouve déjà – bien avant Cicéron – dans les *Mémorables* de Xénophon (env. 430-env. 355 av. J.-C. ; datation de Michele Bandini, *in* Xénophon, 2000 : XXXI) : « Comme les excréments sont désagréables, on en a détourné et écarté les canaux d'évacuation aussi loin que possible des organes sensoriels » (Xénophon, 2000 : 35).

devons d'abord demander qu'on nous excuse[43] ». C'est-à-dire, l'auteur latin remarque que l'adéquation ou l'inadéquation d'un mot ou d'un énoncé est relative, tout comme l'est la nécessité de l'euphémisme. Par ailleurs, il fait observer l'acceptabilité variable d'un terme polysémique comme *testes* (signifiant « témoins » ou « testicules »), « mot parfaitement honnête en justice » (Cicéron, 1996 : 201), mais tabouisé lorsqu'il se rapporte à l'anatomie[44]. Du même œil analytique, le rhétoricien Cicéron (1996 : 200) évoque, dans sa lettre à Pétus, la dysphémisation progressive d'un mot, qui repose sur le même principe que la lexicalisation de l'euphémisme :

> Les Anciens appelaient la queue des animaux « pénis » ; d'où, en raison de la ressemblance, « pinceau » [= petit pénis[45]] ; mais aujourd'hui « pénis » fait partie des mots obscènes. Cependant le grand Piso Frugi, dans ses « Annales », se plaint des jeunes gens « esclaves du pénis » ; ce que tu désignes dans ta lettre par le terme propre, lui l'appelle de façon plus voilée « pénis » ; mais comme le mot est employé fréquemment, il est devenu aussi obscène que celui dont tu te sers[46].

Par la fréquence de son usage, le terme courant *pénis* – euphémique ou, du moins, non marqué – a perdu, en latin, sa valeur neutralisante initiale permettant d'évoquer, sans violer les règles de la bienséance, le membre viril pour devenir lui-même « obscène » et imprononçable[47].

À travers ses passages portant, au sens large, sur l'euphémisme, Cicéron se révèle, en somme, à la fois préservateur du bon usage avant la lettre par sa condamnation de la conception stoïcienne « trop libérale », auteur de règles d'éloquence impératives pour l'orateur idéal et, s'approchant alors de la discipline qu'est la nôtre, analyste du discours autant que sémanticien.

43 Les énoncés risqué et positivant sont dans ce cas coprésents. Cicéron observe ici un procédé euphémique – rarement reconnu comme tel – qui n'est pas fondé sur la substitution d'unités lexicales.

44 En ce qui concerne *testes*, il est incertain, selon Uría Varela (1997 : 67), « si nos encontramos ante homónimos o simplemente ante acepciones de una misma palabra ». Cicéron, en tout cas, fait référence à une seule unité lexicale à plusieurs sens.

45 Le terme latin correspondant est *penicillus*.

46 Il s'agit, selon Beaujeu (*in* Cicéron, 1996 : 198), de *mentula* (équivalent indécent de *pénis*).

47 À la différence du terme français *pénis*, resté relativement neutre. Pour la lexicalisation de l'euphémisme, voir chap. 3.1.1.5.

2.1.1.6 Quintilien

L'apport de Quintilien (env. 30-après 95 ap. J.-C.[48]) à la description de l'euphémisme antique est aussi vaste que varié. Mais, encore avant les remarques sur les usages linguistiques dans le monde gréco-latin, l'*Institution oratoire* a pour objet déclaré – comme l'annonce son titre – l'éducation de l'orateur. Dans son rôle de pédagogue, Quintilien se propose donc, avant tout, d'orienter et de former les jeunes rhéteurs par la transmission de ses idéaux rhétoriques. En matière d'euphémisme, ces derniers consistent, d'un côté, à rejeter le conseil aristotélicien selon lequel il convient « d'user de très légers glissements de sens, d'appeler "brave" un téméraire, "libéral" un prodigue, [ou] "économe" un avare », car, suivant l'auteur de l'*Institution*, l'« orateur authentique, qui est homme de bien », ne cherche jamais de dénominations déviantes, « à moins qu'il y soit conduit par le souci de l'intérêt public » (Quintilien, 2003, II : 195)[49]. D'un autre côté, et surtout, Quintilien (2003, V : 85) voit « tout le pouvoir d'un orateur […] dans l'amplification et l'atténuation »[50]. Celle-ci est, notamment pour l'avocat classique, une tactique persuasive précieuse : « Par le choix des mots, on pourra lever certaines imputations : par atténuation, on appellera le luxe libéralité, l'avarice économie, la négligence simplicité […] »

48 Zehnacker et Fredouille (2005 : 273).

49 Voir aussi ce passage du livre VIII, où Quintilien (2003, V : 74) fait remarquer l'inconvenance des discours euphémique et dysphémique : « On ne dira pas d'un parricide qu'il est *nequam* (un méchant homme), ni d'un homme qui se trouve fréquenter une prostituée qu'il est *nefarius* (un criminel), parce que le premier terme est trop faible et le second trop fort ».

50 Ce deuxième point de vue – bien plus présent dans l'*Institution oratoire* que le premier – est exprimé par Quintilien à plusieurs reprises : « Donc, dans son style, l'orateur que nous cherchons […] atténuera […] » (Quintilien, 2003, V : 168). Voir aussi ce passage du livre XI : « Chez un orateur, ce qui plaît le mieux, c'est la courtoisie, l'affabilité, la modération, la bienveillance » (Quintilien, 2003, VI : 192). Dans son neuvième livre, Quintilien (2003, V : 170) va même jusqu'à affirmer qu'une éloquence dépourvue de stratégies d'amplification et d'atténuation est inefficace : « À vrai dire, que peut faire l'éloquence, si on la prive de procédés pour amplifier et pour diminuer ? Donc, ce que demande le premier, c'est […] l'exagération, le deuxième consistant à atténuer et à plaider l'excuse ». Rappelons que la coexistence de ces deux jugements contradictoires – celui qui approuve l'atténuation discursive et celui qui la critique – se fait remarquer déjà chez Cicéron (voir *supra*).

(Quintilien, 2003, III : 59–60)[51]. En outre, l'orateur atténue ses propos par des « mots distingués » (Quintilien, 2003, V : 65) pour des raisons de décence. Ces mots, suivant Quintilien (2003, V : 65), « sont toujours préférables à ceux qui sont bas[52] », étant donné qu'« il n'y a jamais place pour les mots sales dans un discours soigné »[53]. En conséquence, l'apprentissage de l'atténuation[54] est une nécessité pour l'élève en rhétorique.

51 *Cf.* également le livre XI : « Par la modération des termes même, on parvient à atténuer ordinairement ce que le fond peut avoir d'offensant : on peut dire d'un homme rude qu'il est trop sévère, d'un homme injuste qu'il est égaré par des préjugés, d'un homme obstiné qu'il est attaché outre mesure à ses opinions […] » (Quintilien, 2003, VI : 205). Mais, en justice, le défenseur n'est pas le seul à se servir de l'euphémisme. Quintilien fait observer le cas – exceptionnel – où l'atténuation est exploitée par l'accusateur : « Après avoir présenté des actes particulièrement atroces sous l'aspect le plus odieux, nous les atténuons à dessein, pour que ceux qui vont suivre paraissent plus graves encore […] » (Quintilien, 2003, V : 91).

52 « Qu'il y ait dans les mots aussi quelque chose qui soit séant ou malséant, personne n'en doute » (Quintilien, 2003, VI : 197). En signalant l'existence de mots « sales », Quintilien contredit les stoïciens, qui présument que l'inconvenance procède non pas des mots (*cf.* chap. 2, note 38), mais de l'usage qu'en font les locuteurs : c'est « nous [qui] mettons de l'obscénité dans des termes honnêtes […] » (Cicéron, 1996 : 201).

53 L'atténuation discursive viole la règle de la clarté. Selon cette règle, tout concept doit être dénoté et non pas connoté : « La clarté dans les mots tient surtout à leur propriété […]. [O]n entend par là l'appellation propre de chaque chose par son nom, mais ce mot, nous ne l'emploierons pas toujours. Car nous éviterons, par exemple, les termes obscènes et sales et bas. Par "bas", j'entends ceux qui sont au-dessous de la dignité du sujet ou du rang < de l'orateur >. […] Mais, tandis qu'il n'y a aucun mérite dans cet aspect de la propriété, qui consiste à désigner chaque chose par son propre nom, dans l'aspect contraire, il y a un défaut. Nous appelons ce défaut "impropriété" […] » (Quintilien, 2003, V : 54). L'évitement de mots problématiques est abordé aussi dans cet extrait : « Laissons libres de penser autrement ceux qui estiment qu'on ne doit pas […] éviter [les obscénités exprimées en termes crus], sous prétexte qu'un mot n'est pas indécent par nature, et que, si une idée est honteuse, de quelque manière qu'on l'exprime, elle ne laisse pas néanmoins de se faire comprendre. Pour moi, m'étant borné à respecter l'habituelle réserve romaine, comme j'ai déjà répondu en pareille circonstance, c'est par mon silence que je défendrai la décence » (Quintilien, 2003, V : 71).

54 Souvent, cette dernière ne se réalise pas uniquement par des mots. Selon Quintilien (2003, III : 60), l'atténuation lexicale est soutenue « par les jeux de physionomie, […] la voix, [et] l'attitude », outils qui procurent « quelque faveur

Par ailleurs, comme l'illustre Quintilien à travers une multitude d'exemples, l'orateur idéal ne cherche pas une stratégie positivante qui soit applicable partout. Il doit être pragmatique, puisque les situations délicates demandent différentes opérations euphémiques. Manuel enseignant la composition du discours en deçà, l'*Institution oratoire* décrit donc une série de moyens grâce auxquels on arrive à « exprimer certaines choses qui ne sont guère reluisantes ou dont on aimerait mieux ne pas parler, sans heurter toutefois, en les disant, les bienséances » (Quintilien, 2003, VI : 197).

Parmi les instruments d'atténuation, Quintilien compte plusieurs figures. Ainsi, le maître commente « la figure qui est le plus en vogue actuellement […], et qui consiste grâce à certaines insinuations à faire entendre autre chose que ce qu'impliquent les mots […] » (Quintilien, 2003, V : 189). Les motifs de ce « genre de figure » (Quintilien, 2003, V : 189) coïncident avec ceux de l'euphémisme : « On en fait un triple usage ; lorsqu'il est trop peu sûr de s'exprimer ouvertement ; puis, lorsque les bienséances s'y opposent ; en troisième lieu, seulement en vue d'atteindre à l'élégance […] » (Quintilien, 2003, V : 189). De plus, l'*Institution* apprend à son lecteur que la décence et la pudeur humaines provoquent l'emploi des figures « qui procèdent par retranchement […] » (Quintilien, 2003, V : 218)[55]. L'indécence peut être voilée également par la figure syntaxique opposée, soit la

ou quelque compassion […] ». L'idée de l'importance du paraverbal n'est pas nouvelle. Dans ses *Divisions de l'art oratoire*, Cicéron (1960 : 12) remarque en parlant de l'action : « En effet, elle donne au style de la clarté, de l'éclat, de la convenance et de l'agrément, non par les mots, mais par la variété des intonations, les attitudes du corps, < les jeux > de physionomie, moyens très puissants, s'ils sont en harmonie avec le ton du discours et qu'ils en rendent exactement la valeur et la variété » (à comparer avec Cicéron, 1960 : 3 ; et 1966 : 49–50). Cependant, d'après Uría Varela (1997 : 88), « los recursos paralingüísticos no se conciben en la retórica antigua como posibles sustitutos eufemísticos, sino como recursos moduladores de la dicción en general ».

55 Quintilien (2003, V : 219) illustre l'une de ces figures par un exemple qui paraît mettre en scène l'aposiopèse. Cependant, il précise : « Quelques rhéteurs voient dans cette figure l'aposiopèse : ils ont tort, car, dans l'aposiopèse, ce qui est sous-entendu est incertain ou, du moins, doit être expliqué par une périphrase assez longue ; ici, il ne manque qu'un mot et il est, au vrai, facile de le suppléer » (Quintilien, 2003, V : 219).

périphrase[56], par la métonymie[57] ou la métaphore[58]. Enfin, une feinte de Thémistocle – qui « conseilla, dit-on, aux Athéniens de mettre leur ville sous la protection des dieux, parce qu'il aurait été trop dur de leur dire de l'abandonner » (Quintilien, 2003, V : 197) – met en pratique une atténuation par allégorie[59].

De surcroît, Quintilien décrit l'atténuation qui s'effectue par l'intermédiaire de stratagèmes non figurés, parmi lesquels l'excuse et la justification[60]. Remplaçant parfois un aveu, cette dernière est capable de présenter un délit comme un acte légitime :

> Dans les réponses, il y a aussi une figure[61], quand, par exemple, une question est posée sur un point et que l'on répond sur un autre, parce que c'est plus utile ainsi […] pour […] éluder [l'accusation] : « Je te demande, < dit l'avocat >, si tu as tué cet homme », l'accusé répond : « C'était un bandit » ; « As-tu occupé la propriété ? », l'accusé répond : « C'est la mienne ». (Quintilien, 2003, V : 172)

En outre, Quintilien signale une stratégie d'atténuation qui veille à la préservation d'une relation harmonieuse entre le référent d'un portrait risqué et le descripteur : « Si l'on veut, tout en gardant avec quelqu'un de bons rapports, lui enlever un avantage, il faut lui concéder tous les autres, et dire que c'est à ce seul égard qu'il est peut-être moins habile[62] […] » (Quintilien,

56 Aussi appelée « circonlocution ». Quintilien (2003, V : 121) cite un exemple de Salluste, qui parle de « besoins naturels […] ».

57 Ainsi, il est bienséant de « parler de "Vénus" » (Quintilien, 2003, V : 110) pour évoquer le rapport sexuel.

58 Qui « sert même à exprimer certaines choses, dont il ne serait guère joli de parler […] » (Quintilien, 2003, V : 105).

59 À l'exemple de Thémistocle, Quintilien ajoute celui des Victoires, dont se sert également Démétrios (*cf.* chap. 2, note 21).

60 « Quelquefois aussi, par respect envers de hautes personnalités, nous devons justifier notre indépendance de langage, afin d'éviter qu'on ne voie dans nos offenses de l'insolence ou même de la prétention. Aussi, ayant à parler très durement contre Cotta et, dans l'intérêt d'Oppius ne pouvant agir autrement, Cicéron s'excusa-t-il, dans un long préambule, sur les exigences de son rôle » (Quintilien, 2003, VI : 198–199).

61 Ici, Quintilien se réfère à un phénomène que nous ne rangeons pas dans la catégorie des figures du discours.

62 La traduction française de Jean Cousin (Quintilien, 2003, VI) incite à attribuer une valeur positivante à la construction « moins habile ». Cependant, la version originale n'est à nos yeux pas euphémique, « minus » n'introduisant qu'une

2003, VI : 200). C'est-à-dire, un locuteur peut atténuer un défaut par l'énumération des qualités qu'il accorde à l'individu caractérisé[63].

Il reste à relever un dernier passage de l'*Institution oratoire*. Dans cet extrait, Quintilien examine le *cacemphaton*, prolongeant en même temps les réflexions cicéroniennes exposées notamment dans la lettre à Pétus. Le terme *cacemphaton* désigne plusieurs « défauts » (Quintilien, 2003, V : 72) liés surtout au tabou et à la tabouisation graduelle. Parmi ceux-ci se trouve la lexicalisation (ou la péjoration) d'un mot euphémique. L'exemple suivant se réfère à un tel processus : « Un usage pervers a fait dévier un sens établi vers un sens obscène, tels *ductare exercitus* et *patrare bellum*, locutions employées par Salluste dans leur sens irréprochable et ancien, et qui […] suscitent le rire […] » (Quintilien, 2003, V : 72)[64]. Le *cacemphaton* se manifeste aussi au moment où « la soudure des mots produit un effet malsonnant » (Quintilien, 2003, V : 72) :

> par exemple, dans la phrase *cum hominibus notis loqui*, si *hominibus* n'était placé entre *cum* et *notis*, on tomberait dans le défaut dont je viens de parler, parce qu'on ne peut prononcer la dernière lettre de la première syllabe qu'en rapprochant les lèvres et que cela nous force à une pause tout à fait inconvenante ou que, si l'on enchaîne avec l'initiale suivante, la nature du son est altérée[65]. (Quintilien, 2003, V : 72–73)

Autrement dit, quand les termes *cum* et *notis* apparaissent juxtaposés dans la chaîne parlée, ils se réalisent, en raison d'une assimilation régressive, comme *cunnotis*, paronyme de *cunnus* (« con »). Afin d'éviter l'allusion inconvenante au sexe féminin, il faut séparer les unités lexicales dont le voisinage est risqué par au moins un troisième terme, tel que *hominibus*. Par ailleurs, il est problématique de prononcer une unité lexicale *a priori* par-

comparaison : « in hoc solo uel minus peritum quam in ceteris […] » (Quintilien, 2003, VI : 200).

63 Voir aussi Quintilien (2003, VI : 205).

64 Le verbe dans *ductare exercitus* a le sens non problématique de « commander ». Au sujet de ce verbe, Jean Cousin (*in* Quintilien, 2003, V : 284) constate : « Chez Plaute, il a le sens de "séduire" et "conduire chez soi une concubine" ; de là, il semble avoir glissé au sens de *futuere* […] ». *Patrare* (signifiant « terminer », dans *patrare bellum*) « est pris dans le même sens » (Cousin, *in* Quintilien, 2003, V : 284), c'est-à-dire celui de *copuler*. *Cf.* Adams (1982 : 142–143 et 174–175).

65 Cicéron (2008 : 56) propose un exemple similaire dans *L'Orateur* : « Si on disait […] [*cum nobis*], la rencontre des lettres donnerait une obscénité, comme elles l'auraient fait à l'instant, si je n'avais intercalé *autem* ».

faitement acceptable dont une partie est homophone avec un mot tabouisé. Ainsi, l'usage du latin *intercapedo* (« interruption ») évoque l'obscénité *pedo* (« je pète »), comme le fait comprendre Quintilien (2003, V : 73) en se faisant l'écho de Cicéron (1996 : 201).

En fin de compte, Quintilien n'est que rarement original par rapport aux rhétoriciens grecs et romains qui le précèdent. Son œuvre majeure est méritante, avant tout, grâce à son rôle de manuel détaillé réinsistant sur l'importance de l'atténuation pour l'orateur.

2.1.1.7 Hermogène

L'intérêt de l'euphémisme antique est mis en évidence également par cinq traités rédigés au II^e^ et au III^e^ siècle ap. J.-C. (datation de Michel Patillon, *in* Hermogène, 1997 : 25), rassemblés sous le titre *L'Art rhétorique* et attribués à Hermogène[66]. Cet auteur recommande, conformément à la tradition oratoire, le recours aux « actes de modération » (Hermogène, 1997 : 231) dans les affaires de défense[67]. De plus, il avance : « Un contenu vil ‖ a besoin de la noblesse de

66 Pour la question de l'attribution, voir l'introduction à *L'Art Rhétorique* de Patillon (*in* Hermogène, 1997).

67 Lire l'exemple ci-après : « Si nous défendons […], nous renforcerons les préjugés favorables et nous détruirons les préjugés défavorables, par exemple : dix jeunes hommes ont déserté leur poste et pris la fuite ; leur mère s'est portée à la rencontre de l'un d'eux et l'a tué ; | les neuf autres ont fait demi-tour et se sont conduits en héros ; la femme est accusée de meurtre. Il y a en effet ici un préjugé ‖ favorable sur cette femme : elle est la cause de la victoire ; il faut le renforcer dans l'exorde et l'on dira : "Il n'est personne *en vérité* à qui nous devions la victoire plus qu'à cette femme, et tous, nous l'espérons, vous le reconnaissez" ; et un préjugé défavorable, | celui d'apparaître comme une mère qui a tué son enfant ; il faut y porter remède et l'on dira : "*En vérité*, si vous croyez les accusateurs et si vous avez contre cette femme le préjugé qu'elle a tué son enfant, vous aurez tort ; *mais* si vous considérez les faits et les justes griefs pesant sur le défunt, | il apparaîtra que cette femme n'a pas tué un fils vertueux mais un traître et un lâche" » (Hermogène, 1997 : 214–215). En d'autres termes, la défense est, suivant Hermogène, construite sur deux stratégies complémentaires. Rappelant le type d'atténuation, observé par Quintilien, qui vise à réduire l'importance d'un défaut par l'énumération de qualités (voir *supra*), la première stratégie souligne le côté positif de l'acte jugé pour détourner l'attention du public du côté négatif de cet acte. Ce dernier côté peut être dédramatisé par une deuxième stratégie euphémique. Dans le cas de l'exemple que nous venons de citer, cette straté-

l'expression, c'est-à-dire qu'on exprime le contenu vil en des mots où un nom prenne la place d'un autre avec tant de bonheur que la chose laisse de paraître vile grâce à la noblesse de l'expression […] » (Hermogène, 1997 : 309)[68]. Mais l'ennoblissement n'opère pas forcément par l'intermédiaire d'une substitution lexicale. Il peut reposer sur l'omission (ou l'ellipse) de termes risqués :

> […] souvent aussi on ne dit même pas la chose, si elle est tout à fait vile, mais on dit ce qui précède ou ce | qui suit d'ordinaire la chose vile, et on signifie nécessairement par là, avec évidence et noblesse, cela même qu'on a tu : avec noblesse, parce que ce n'est pas dit, et avec évidence, parce que ce qui l'encadre y fait penser […][69]. (Hermogène, 1997 : 309–310)

Dans *L'Art rhétorique*, Hermogène donne à entendre que l'atténuation se réalise à l'aide de moyens très divers. Parmi les outils qui mettent en scène l'euphémisme, ce rhétoricien mentionne la prétérition[70],

gie atténuante essaie de justifier un meurtre : le mort en question est présenté comme un traître, et non pas comme un enfant. Or, s'il est inadmissible de tuer un enfant, l'assassinat d'un traître est éventuellement jugé pardonnable.

68 « […] [A]insi chez Ménandre : on demandait à une jeune fille comment elle avait été séduite ; elle narra cette chose vile avec noblesse à l'aide des noms les mieux choisis : "c'était la fête des Dionysies ; il m'a accompagnée jusqu'à notre porte ; puis il nous a rendu des visites, il a flatté ma mère et il m'a connue" ; car en énonçant avec noblesse la séduction | et la possession par "il m'a connue", il a paré une chose vile grâce à un assemblage des mots qui n'est pas sans noblesse » (Hermogène, 1997 : 309).

69 « […] [A]insi chez Homère : "Il défit sa ceinture virginale, lui versa le sommeil." | "Et elle, devenue féconde", eut les enfants qu'il avait dits. Ici en effet il a signifié les relations intimes en disant ce qui précéda ces relations : || *il défit sa ceinture virginale*, et en ajoutant ce qui les suit : *et elle, devenue féconde* » (Hermogène, 1997 : 310).

70 Vue comme un instrument de « modération » par Hermogène (1997 : 447), la prétérition sert à atténuer les « choses odieuses, dans le *Sur la couronne* : "Quant aux affaires privées, si vous ne savez pas tous que je suis accueillant, humain, | secourable à tous ceux qui me sollicitent, je me tais et je ne saurais rien en dire, ni des gens que j'ai rachetés, ni des pauvres que j'ai aidés à doter leurs filles", puis il [*i.e.* l'orateur] ajoute la raison de la prétérition : "J'estime que l'obligé doit se souvenir | à jamais et le bienfaiteur oublier sur-le-champ, si l'un veut agir en honnête homme et l'autre ne pas agir en homme mesquin. Et le rappel de ses propres bienfaits équivaut presque à une injure" » (Hermogène, 1997 : 519). En l'occurrence, est rappelée l'inconvenance de l'auto-éloge. À propos de cette dernière, on lit chez Hermogène (1997 : 537–538) : « Attendu qu'il est odieux

la réticence[71], la circonlocution[72],

et détestable de faire son propre éloge, il y a trois méthodes pour le faire sans offense : la généralisation, la prétendue nécessité, le changement de personne. Exemples. – Isocrate dans la première | [de] ses *Exhortations* a fait de son premier exorde un éloge de lui-même ; il se propose de dire : "je suis || tout à fait un homme de bien et, Dèmonikos, le seul ami vrai de ton défunt père à te vouloir du bien". Comment fait-il ? Il recourt à des généralités, parle des hommes de bien et des hommes malhonnêtes, oppose les mœurs des vrais et des faux amis, et ainsi se laisse voir lui-même comme | un homme de bien. – Démosthène dans le *Sur la couronne*, lorsqu'il est au moment de faire son propre éloge et celui de sa politique, recourt plusieurs fois à la nécessité en disant : "Si j'en viens à mes actes et à ma politique, | je vais être obligé plusieurs fois de parler de moi". – Mais, parce que ses recours répétés à la nécessité peuvent éveiller la méfiance, il recourt en outre au changement de personne. Voici comment : lorsque son propos est modéré, il s'adresse aux Athéniens, mais lorsqu'il est plein de suffisance et odieux, il s'adresse à Eschine : "Ce n'est pas | avec des pierres, ce n'est pas avec des briques que j'ai, moi, fortifié la ville ; non, mes fortifications, si tu veux les examiner, tu trouveras que ce sont des armes, des Etats, des alliés" ; et de même ailleurs : "Mes dons, prélevés sur mes propres ressources, j'affirme que pas un seul jour, je n'ai à en rendre des comptes. Entends-tu, Eschine ?". Avec cette apostrophe | il se donne l'apparence de harceler son adversaire, et non de blâmer les Athéniens ». Essayant de diminuer le risque de l'auto-éloge, ces trois méthodes peuvent être considérées comme des moyens de l'euphémisme.

71 « Voici comment Démosthène emploie la réticence totale dans le *Sur la couronne* : "Pour moi – mais je ne veux rien dire de fâcheux au début de mon discours" » (Hermogène, 1997 : 517–518). Dans sa *Méthode de l'habileté* (l'un des cinq traités qui constituent *L'Art rhétorique*), Hermogène (1997 : 517) rapproche la réticence de la prétérition, les deux figures partageant la propriété générale de « mettre || dans la pensée des auditeurs une idée sous-entendue de la chose […] ». D'ailleurs, Lausberg (2008 : 940) va jusqu'à considérer la réticence comme une « sorte de prétérition […] ».

72 « La circonlocution s'emploie en trois occasions. || En effet nous l'employons, ou bien pour un sujet honteux : tout en évitant l'inconvenance à notre énoncé, l'emploi même de la circonlocution fait connaître ce que nous voulons d'une manière bienséante et rend notre énoncé plus mordant ; ou bien pour un sujet déplaisant pour les auditeurs, | ou bien pour un propos odieux chez le locuteur » (Hermogène, 1997 : 519). Les trois occasions qui, selon l'auteur de *L'Art rhétorique*, demandent l'emploi de la circonlocution nous semblent requérir notamment l'euphémisme. Par ailleurs, observons que la circonlocution est, malgré sa nature bienséante, mordante pour Hermogène. Cependant, il n'est pas évident que le corpus hermogénien illustrant la circonlocution polie produise de la véhémence : « Exemples. – De sujets honteux : dans le *Contre Timarque* Eschine

l'ironie[73] et l'allusion[74], ainsi que

deux remèdes (*therapeia*) et atténuations (*paramythia*) des pensées hardies et audacieuses : soit une légère addition, soit l'aveu | de son audace. – Une légère addition, comme ceci : « Or, l'occasion présente, Athéniens, élève *presque* la voix pour vous dire que vous devez vous occuper vous-mêmes de cette affaire » et ailleurs

dit : "Le sachant coupable", il veut dire "de prostitution", mais pour éviter le mot honteux il dit avec une circonlocution : "des faits dont le greffier | vous a donné lecture tout à l'heure". – De sujets déplaisants : Démosthène, quand il dit dans les *Philippiques* : "Or, l'occasion présente élève presque la voix pour vous dire que vous devez vous occuper vous-mêmes de cette affaire", et, parce qu'il est déplaisant de dire | "sinon, vous êtes perdus", il a employé une circonlocution : "si vraiment vous êtes soucieux de votre salut" […] » (Hermogène, 1997 : 519–520). Cherchant à expliquer en quoi la circonlocution hermogénienne est véhémente, Patillon affirme : « Le discours reste bienséant et s'il est plus mordant (*pikroteros*), c'est qu'il pose le référent comme trop honteux pour être nommé directement » (Hermogène, 1997 : 520). Mais si un orateur renonce, comme chacun des locuteurs dans les exemples précédents, à signaler explicitement le motif de sa circonlocution par un commentaire soulignant que les termes évités sont inconvenants, son discours ne paraît pas ou guère mordant (voir la note 34 du chap. 2 à propos de l'effet énergique qui, selon l'auteur de la *Rhétorique à Herennius*, est provoqué par la réticence).

73 D'un côté, Hermogène (1997 : 424) voit dans l'ironie une stratégie adoucissante : « L'énoncé : "mais que ta mère, | grâce à ses noces en plein jour dans la boutique proche du || héros Kalamitès, a fait de toi cette belle statue et cet excellent acteur de troisième ordre ?" est bien, lui aussi, quoique présenté avec véhémence, du même style, car la chose est vulgaire ; toutefois la formule : "ses noces en plein jour", | la véhémence elle-même, l'ironie et tout le reste lui apportent une atténuation ». Selon Patillon (*in* Hermogène, 1997 : 424), l'ironie s'actualise par les adjectifs « belle » et « excellent », et l'expression « noces en plein jour » réfère probablement à la prostitution. D'un autre côté, Hermogène (1997 : 445) conteste que l'ironie soit dotée d'un potentiel euphémique : « Il n'y a pas de modération en effet dans l'ironie, et s'il est vrai que ce discours est éthique, il est cependant sévère et non pas modéré […] ». C'est-à-dire, l'auteur de *L'Art rhétorique* propose deux descriptions antagoniques de l'ironie, figure qui apparaît tantôt modératrice, tantôt sévère.

74 « Par exemple : une loi ordonnait que l'individu transporté de fureur s'expatrie ; des rumeurs circulent sur la liaison d'un père avec la femme de son fils ; le fils demande à partir en exil sous prétexte qu'il est transporté de fureur. Ici en apparence il traite de son exil | et s'en tient à ce discours, mais ce n'est tout du long qu'une allusion à l'adultère de son père avec sa femme » (Hermogène, 1997 : 314).

> encore : « ayant déversé sur moi le résidu *pour ainsi dire* de sa perversité » ; | et Platon : « laver d'un discours savoureux le son de propos saumâtres », ce qui est hardi ; quelle est donc la légère addition ? « le son de propos *en quelque sorte* saumâtres ». – L'aveu de l'audace, comme dans le *Contre Timocrate* : « Car, *ce propos dût-il paraître brutal*, je le dirai pourtant : mettez-le à mort, | afin qu'il aille donner cette loi aux impies dans l'Hadès ». (Hermogène, 1997 : 517)

Ces remarques prouvent que le discours positivant, selon Hermogène, ne s'appuie pas exclusivement sur des procédés substitutifs qui suppriment la totalité des paroles délicates pour en proposer des plus agréables. En effet, comme nous l'avons vu chez Cicéron[75], les unités euphémisantes accompagnent parfois les mots problématiques au lieu de les remplacer. C'est-à-dire, *L'Art rhétorique* met en relief deux grands types de moyens euphémiques qui opèrent respectivement par substitution et par accompagnement[76]. En outre, la citation précédente, tirée de *La Méthode de l'habileté*, souligne que son auteur est conscient de la grande diversité des outils positivants : l'addition hermogénienne repose tantôt sur des atténuateurs comme « *presque* », tantôt sur des créateurs d'un flou énonciatif tels que les expressions « *pour ainsi dire* » ou « *en quelque sorte* ». L'aveu métadiscursif du *Contre Timocrate* démosthénien (« *ce propos dût-il paraître brutal* ») est euphémique grâce à son antéposition par rapport à l'incitation meurtrière (« mettez-le à mort »). Il annonce à l'auditeur la brutalité suivante pour en diminuer l'effet choquant[77].

Tout compte fait, *L'Art rhétorique* ne rénove pas radicalement les études antiques sur le discours positivant. Néanmoins, cet ouvrage est digne de considération, car Hermogène y commente certains moyens euphémiques (la prétérition, l'addition, l'aveu…) qui ont été négligés par plusieurs de ses prédécesseurs.

75 *Cf.* chap. 2, note 43.

76 Ces deux types rappellent les « procédés substitutifs » et « accompagnateurs » qui traduisent en acte la politesse négative selon Kerbrat-Orecchioni (1996).

77 Cet aveu fait penser aux « désarmeurs » de Kerbrat-Orecchioni (1996 : 58), « par lesquels on anticipe une réaction négative possible de la part du destinataire de l'acte, et tente de la désamorcer […] ».

2.1.1.8 Pour conclure

À la fin du sous-chapitre 2.1.1 s'imposent trois conclusions majeures au sujet de la situation de l'euphémisme dans les grands traités de rhétorique de l'Antiquité gréco-latine :

(i) En premier lieu, l'euphémisme n'est généralement pas compté parmi les figures par les théoriciens de l'époque (à l'exception de Démétrios, par exemple).

(ii) En second lieu, ces derniers décrivent et évaluent néanmoins, dans une intention souvent pédagogique, les pratiques de l'atténuation et de l'embellissement par les moyens les plus divers, en considérant l'euphémisme – sans le dire – comme une simple fonction discursive. Or, malgré ce point commun, chaque érudit garde son individualité, se distinguant des autres par l'espace qu'il accorde à la description de l'euphémisme et par son choix de moyens positivants. À la première lecture, on a tendance à conclure que les différences entre les rhétoriciens sont minimales et insignifiantes. En réalité, elles sont importantes, comme l'illustre le tableau synoptique suivant, qui est loin d'aspirer à l'exhaustivité.
Hermogène, Quintilien et l'*auctor ad Herennium* proposent des catalogues relativement détaillés de moyens euphémiques. *A priori*, il est surprenant que Cicéron s'intéresse apparemment aussi peu à l'élaboration d'un tel catalogue. Cependant, n'oublions pas que nous n'avons examiné qu'une petite partie des discours que l'orateur romain a légués à sa postérité. Sans aucun doute, une analyse de l'œuvre cicéronienne dans son intégralité permettrait de remplir d'autres cases de notre tableau. N'oublions pas non plus que Cicéron plaide vigoureusement pour l'emploi de l'euphémisme en refusant d'appeler par leurs noms les parties génitales et que, en traitant de la dysphémisation lexicale, il met en relief un phénomène périeuphémique fréquemment observable, mais largement négligé par les traités de rhétorique antiques. Par conséquent, on doit se méfier de conclure – même si l'on se limite à notre corpus d'analyse – que Cicéron s'occupe moins de l'euphémisme que ses contemporains. Toutefois, il se peut que le citoyen romain ne se focalise pas prioritairement sur les moyens de cette figure. Quant à Platon, nous ne nous étonnons pas qu'il renonce à une description approfondie de l'euphémisme, la rhétorique ne constituant qu'une de nombreuses

Tableau. Les moyens euphémiques clés chez les rhétoriciens de l'Antiquité gréco-latine

		Platon	Aristote	Démétrios	*Auctor ad Herennium*	Cicéron	Quintilien	Hermogène
Moyens figurés	Métonymie	•	(•)[78]				•	
	Métaphore		•		•		•	
	Comparaison				•			
	Allégorie			• ?[79]	•		•	
	Antiphrase[80]	•			•			•
	Deminutio				•			
	Périphrase/circonlocution		•	•			•	•
	Prétérition							•
	Ellipse		•		•			•
	Réticence/aposiopèse			• ?	•		(•)[81]	•
	Trope communicationnel[82]			•				•
Moyens non figurés	Allusion							•
	Exemple (*exemplum*)				•			
	Diminutif		•					
	Éloignement de termes[83]					•	•	
	Addition							•
	Aveu							•
	Excuse					•	•	
	Justification						•	•
	Compensation[84]						•	•

78 Comme il a été dit, ce qui est métonymique pour nous relève de la métaphore selon Aristote.

79 Ainsi que nous l'avons signalé, il est douteux que l'allégorie et la réticence puissent être dotées d'une valeur euphémique aux yeux de Démétrios.

80 Certains rhétoriciens, parmi lesquels Hermogène, préfèrent souvent le terme *ironie*.

81 Nous voyons une aposiopèse là où Quintilien n'en voit pas.

82 Démétrios parle de « forme figurée » ou « tour figuré », Hermogène de « changement de personne » (voir *supra*). Nous adhérons ici à la terminologie de Kerbrat-Orecchioni (1996 : 19).

83 Dans le cas du *cacemphaton*.

84 D'un inconvénient par la mention d'avantages.

préoccupations pour les personnages des dialogues. En outre, le précédent tableau confirme le soupçon – peu audacieux – que les moyens euphémiques ne jouissent pas tous de la même popularité chez les rhétoriciens et les orateurs. Sont visiblement appréciées la périphrase et la réticence, ainsi que, dans une moindre mesure, l'antiphrase, l'ellipse, la métonymie, la métaphore et l'allégorie. En revanche, de nombreux moyens – parmi lesquels l'aveu, l'excuse et la justification – suscitent en règle générale un intérêt plutôt faible.

(iii) Pour en venir à la troisième et dernière conclusion, la période allant du V^e^ siècle av. J.-C. au II^e^ siècle ap. J.-C. donne naissance à des traités de rhétorique qui préfèrent parfois l'idéologie à l'analyse et qui présentent l'euphémisme, sans nécessairement l'appeler ainsi, d'une façon encore très fragmentaire et peu systématique. Ce n'est qu'en rassemblant les nombreux extraits relatifs à l'euphémisme au sens moderne du terme, fréquemment dispersés tout au long de ces œuvres, que l'on peut reconstituer, dans un exposé cohérent, une image approximative des stratégies euphémiques exploitées par les orateurs grecs et romains.

2.1.2 Du III^e^ au début du XVIII^e^ siècle

À partir du III^e^ siècle, on voit naître des traités qui se situent certes dans la continuité de la tradition rhétorique gréco-latine, mais qui se distinguent des grands traités antiques par plusieurs caractéristiques fondamentales. Par exemple, ils sont généralement plus systématiques et beaucoup mieux structurés que les œuvres qui les précèdent. De surcroît, ils cherchent fréquemment moins à décrire l'ensemble de la discipline rhétorique qu'à se focaliser sur un domaine restreint de celle-ci, tel que le champ des figures du discours. À ces dernières, de nombreux auteurs – Marius Plotius Sacerdos (fin du III^e^ s.[85]), Diomède (deuxième moitié du IV^e^ s.[86]), Donat (Aelius Donatus, « né peut-être autour de 310 »[87]), Flavius Sosipater Charisius

85 Cancik et Schneider (2000 : 1156).
86 Cancik et Schneider (1997b : 617).
87 Cancik et Schneider (1997b : 775).

(IV^e s.[88]), « Sergius »[89] (V^e et/ou VI^e s.[90]), ainsi que les médiévaux Isidore de Séville (env. 560–636[91]), Julien de Tolède (env. 652–690[92]), « Isidore junior »[93] (VII^e et/ou VIII^e s.[94]) et Bède le Vénérable (env. 673–735[95]), pour ne citer que quelques noms – consacrent des chapitres ou même des livres entiers, en les décrivant l'une après l'autre et en les rangeant dans des classes clairement définies, comme celle des tropes ou celle des schèmes. Les remarques sur l'euphémisme, cependant, ne rompent en règle générale pas avec la tradition, autrement dit elles ne sont souvent pas ou guère novatrices par rapport à celles que nous avons exposées jusqu'ici. Mais il est des exceptions.

Nous répartissons les érudits qui, entre le III^e et le début du XVIII^e siècle environ[96], s'intéressent à l'euphémisme en deux groupes, en fonction des statuts que ce phénomène occupe dans leurs ouvrages[97].

88 Charisius « verfaßte um 362 in Konstantinopel eine nicht vollständig erh. *Ars grammatica* » (Cancik et Schneider, 1997a : 1102).

89 L'identité de cet auteur est incertaine. Nous l'appelons « Sergius » à l'instar de Schindel (1975).

90 D'après Schindel (1975 : 182), l'ouvrage de « Sergius » date probablement de la fin du V^e ou du VI^e siècle.

91 Zehnacker et Fredouille (2005 : 465).

92 Bautz et Bautz (1992 : 788).

93 Nom donné par Schindel (1975) à un savant médiéval inconnu.

94 Selon Schindel (1975 : 190), le traité d'« Isidore junior » a été rédigé entre 653 et 704 ap. J.-C.

95 Calvin B. Kendall (*in* Bede, 1991 : 15).

96 Pour notre analyse des recherches sur l'euphémisme effectuées pendant cette longue période, nous ont été d'importants repères notamment la synthèse encyclopédique de Dietl (1996), la thèse d'habilitation de Schindel (1975) et l'ouvrage de Faral (1924). Ce dernier nous a aussi facilité l'accès à plusieurs traités (dans la troisième partie du livre, sont reproduits et édités sept textes datant du XII^e et du XIII^e siècle).

97 Ayant choisi, pour des raisons de cohérence thématique, de classer les théoriciens dont il est question suivant les statuts qu'ils confèrent à l'euphémisme, nous renonçons à les présenter par ordre chronologique, c'est-à-dire selon leurs dates de vie ou selon les dates de parution de leurs ouvrages.

2.1.2.1 Les auteurs du premier groupe

Au premier groupe, le plus puissant des deux sur le plan quantitatif, appartiennent les auteurs qui, au moins dans certaines parties de leurs traités, n'accordent à l'euphémisme qu'un statut de fonction ou d'effet sans évoquer le mot εὐφημισμὸς ou un terme apparenté. Lisons, à titre d'illustration, trois extraits qui font apparaître l'euphémisme comme une fonction de la périphrase :

(1) La *périphrase* est un détour que l'on prend pour éviter de certains mots qui ont des idées choquantes, et pour ne pas dire de certaines choses qui produiraient de mauvais effets. (Lamy, 1998 : 237)

(2) Par un beau détour, j'évite la chose méprisable, je donne de l'ornement. La périphrase procède de cette manière : tu dis qu'un menteur *ne dit pas la vérité* ; tu dis que ceux qui disent la vérité *aiment Dieu*.[98] (Évrard l'Allemand, 1924 : 347)

(3) La PÉRIPHRASE est une circonlocution que l'on crée soit pour décrire la brièveté avec éclat et pour la prolonger, soit pour éviter un sujet honteux par un détour.[99] (Bede, 1991 : 188)

Selon la première citation, de Lamy (né en 1640, mort en 1715[100]), la périphrase n'exerce qu'une seule fonction, à savoir celle d'éviter un mot jugé négatif. Plus souvent, elle est présentée comme une stratégie rhétorique bifonctionnelle, pouvant éviter le négatif et orner. Il en est ainsi chez Évrard l'Allemand[101] (cit. 2) et Bède le Vénérable (cit. 3). Les mêmes fonctions – qui, pour nous, sont toutes deux euphémiques – se font remarquer également dans les traités de Rollin[102] (né en 1661, mort en 1741[103]) et de

98 Nous traduisons du latin sans produire, comme le fait Évrard, un texte versifié.

99 Nous traduisons du latin.

100 Girbal (1964).

101 La vie de cet auteur est peu connue. Son *Laborintus*, ouvrage dont procède la citation (2), date du XII[e] siècle (Faral, 1924 : 39).

102 « La Periphrase, ou Circonlocution. Cette figure est quelquefois absolument nécessaire, comme lorsque l'on parle de choses que la bienséance ne permet pas d'exprimer par leurs noms, *ad requisita naturae* ["selon les besoins de la nature"]. Souvent elle n'est emploiée que pour l'ornement : & cela est assez ordinaire aux poetes. Quelquefois on s'en sert pour exprimer plus noblement une chose qui sans cela paroîtroit basse, ou pour couvrir ou adoucir la dureté de certaines propositions qui blesseroient si elles étoient présentées nuement & simplement » (Rollin, 1732 : 252 ; dans les citations de cet auteur, nous avons remplacé les *æ* par des *ae* et les *s* longs [*ſ*, ∫] par des *s*).

103 Ferté (1902).

Peletier[104] (né en 1517, mort en 1582[105]). Geoffroi de Vinsauf[106] (1924 : 273–274) définit la périphrase (« circumlocutio ») comme un détour, sans parler de fonctions en termes explicites. À travers ses exemples, il montre néanmoins qu'il attribue à ce détour la faculté d'être adoucissant[107] et glorifiant[108], mais aussi dysphémique[109]. C'est-à-dire, Geoffroi donne à en-

104 « Je ne veux omettre les Périphrases, figure qui donne telle fois plus de grâce au Poème, que ne ferait la chose nommée par son nom : Quelle est la circonlocution du Labyrinthe au sixième, *Hic labor ille domus, et inextricabilis error* : Elle se doit proprement usurper, quand le mot est dur, et qu'il ne peut bonnement entrer au carme : comme au passage allégué » (Peletier, 1990 : 256–257). La citation précédente demande trois annotations. 1) Le passage en latin est un vers de l'*Énéide* de Virgile (VI, 27). Francis Goyet (*in* Peletier, 1990 : 305) en propose cette traduction : « Ici se trouve le fameux édifice si laborieusement construit et ses chemins inextricables ». 2) En commentant l'*Art poétique français* de Sébillet, Goyet (*in* Sébillet, 1990 : 151) explique *carme* de la manière suivante : « Le mot *carme* renvoie à la "forme" et à la "propriété" du vers, lequel à la différence de la prose est fait pour être chanté ». Pour le lecteur de Sébillet (1990 : 56), la différence entre *carme*, *vers* et *chanson* n'est pas évidente (« ce que le Latin […] appelait, carme ou vers » ; « carme, c'est-à-dire chanson »). 3) Peletier illustre les fonctions d'évitement du négatif et d'ornementation par un seul exemple. Ce faisant, il suggère qu'elles peuvent s'exercer simultanément : d'après le poète français, la périphrase « *Hic labor ille domus, et inextricabilis error* » confère de la « grâce » à l'épopée virgilienne. En même temps, elle permet d'éviter le mot *labyrinthus*, que Peletier ressent comme trop « dur ».

105 Goyet (*in* Peletier, 1990 : 297).

106 À en croire les informations de Faral (1924 : 15–16), cet auteur anglais, dont on sait peu, a vécu au XII^e^ et au XIII^e^ siècle.

107 L'auteur cite diverses expressions qu'un locuteur peut mettre à la place de « il est mort » (au passé) : « il a été revendiqué par un destin naturel », « il a terminé son dernier jour », « il a terminé le cours de sa vie », etc. (Geoffroi de Vinsauf, 1924 : 273 ; nous traduisons du latin).

108 Geoffroi de Vinsauf (1924 : 273) fait observer que le passage suivant de la *Consolation de la philosophie* (III, 9) de Boèce « n'est rien d'autre que "Ô Dieu" » (la traduction de cette dernière citation est la nôtre) : « Être infini, créateur du ciel & de la terre, dont la sagesse éternelle gouverne l'univers depuis le commencement des siécles ! vous qui dans un repos immuable, donnez le mouvement à toute la nature […] » (traduction de Léon Colesse, *in* Boèce, *La Consolation de la philosophie*, Paris, Gogué, 1772, p. 119 ; nous avons remplacé les *s* longs). Sans doute, cette périphrase glorifie Dieu.

109 « Mais il faut savoir que nous décrivons élégamment par une circonlocution la signification d'un nom quand nous voulons *diffamer* ou élever une personne.

tendre – et il est, parmi les auteurs que nous venons de commenter, le seul à le faire d'une façon claire et nette – que la périphrase constitue un outil discursif qui peut être euphémique, mais qui ne l'est pas nécessairement[110].

Ayant examiné Évrard l'Allemand aussi bien que Geoffroi de Vinsauf, nous estimons convenable d'ouvrir ici une parenthèse pour lire, d'un œil critique, l'affirmation suivante, qu'avance Dietl (1996 : 5) en analysant la citation (2) : « Ähnlich wie bei Galfred [*i.e.* Geoffroi de Vinsauf] zeigt sich auch hier, daß die *ars poetica* keinen grundsätzlichen Unterschied macht

Ainsi, si quelqu'un parlait du très vil Guillaume de Guines, échanson du roi, il mettrait élégamment cette circonlocution à la place de son nom : "cet échanson du roi, honte et déshonneur, résidu des échansons et ordure de la maison royale" » (Geoffroi de Vinsauf, 1924 : 273 ; nous soulignons et traduisons du latin).

110 Si nous affirmons que Geoffroi est le seul desdits auteurs à l'insinuer *clairement*, c'est parce qu'il n'est pas tout à fait certain comment les deux exemples suivants, cités et commentés par Rollin (1732 : 253), sont à interpréter : « *Déja prenoit l'essor pour se sauver dans les montagnes cet Aigle, dont le vol hardi avoit d'abord effrayé nos provinces.* C'est-à-dire, l'armée des Allemans. *Ces foudres de bronze, que l'enfer a inventés pour la destruction des hommes, tonnoient de tous côtés.* C'est-à-dire, les canons ». *A priori*, il est quelque peu troublant d'apprendre que ces exemples (dont l'auteur est Fléchier) illustrent, selon Rollin (1732 : 253), le type de périphrases que l'on utilise « *[p]our relever des choses communes ou basses* ». Y a-t-il, pour l'ancien recteur de l'Université de Paris, euphémisme (ou, pour être plus précis, ce que nous appelons « euphémisme ») ? Nous pensons que non. Le premier exemple est encore ambigu. D'un côté, on peut y voir une métaphore qui consiste non pas à euphémiser, mais, à travers le mot « *Aigle* », à souligner le caractère menaçant du référent en question (« l'armée des Allemans »). Cependant, on peut aussi juger, d'un autre côté, que « *Aigle* » provoque un effet glorifiant, donc euphémique. Par contre, il paraît invraisemblable qu'un récepteur considère comme euphémisante la périphrase du deuxième exemple, substituée à « canons ». Tout compte fait, nous tenons pour probable qu'aucun des deux exemples n'est euphémique aux yeux de Rollin, que « *relever des choses communes ou basses* » est à entendre comme *augmenter l'importance des choses communes ou basses sans les présenter comme plus positives qu'elles ne le sont en réalité* et que l'usage du verbe « *relever* » et de l'adjectif « *basses* » chez cet auteur, mots qui font penser à l'euphémisme, est trompeur. Mais notre supposition manque de preuves. Il est incontestable, en tout cas, que les extraits cités de Geoffroi (voir chap. 2, notes 107–109) sont nettement plus faciles à interpréter que les exemples de Rollin.

zwischen der *amplificatio* eines positiven und der euphemistischen Aufbesserung eines negativen Sachverhalts ».

Signalons d'abord que nous ignorons ce que Dietl entend par « *ars poetica* ». L'auteure se sert de cette expression dans un paragraphe où elle soutient que l'euphémisme est vu comme une « Form der *amplificatio* » dans les traités d'art poétique des XII^e^ et XIII^e^ siècles et où elle n'évoque que deux savants de cette époque-là, à savoir Geoffroi et Évrard (Dietl, 1996 : 5). Or se réfère-t-elle, par « *ars poetica* », uniquement aux traités de ces deux érudits, aux ouvrages sur l'art poétique des deux siècles mentionnés ou à tous les traités médiévaux portant sur ce sujet[111] ? Nous pensons pour deux raisons que, par cette dénomination latine, Dietl fait référence aux XII^e^ et XIII^e^ siècles. D'un côté, l'auteure parle, au début du paragraphe dont provient la phrase citée, des « *artes poeticae* des 12. und 13. Jh. » (Dietl, 1996 : 5). Ce faisant, elle donne l'impression de faire une remarque générale sur ces siècles, de ne pas se limiter à Geoffroi et à Évrard. D'un autre côté, ce n'est que dans le paragraphe sur le XII^e^ et le XIII^e^ siècle qu'elle mentionne l'« *ars poetica* » ou les « *artes poeticae* ». Ce fait ne prouve rien, mais il peut faire croire que cette expression ne désigne pas, chez Dietl, toute la période du Moyen Âge.

De toute manière, quoi que la chercheuse veuille dire, son affirmation est problématique. Les traités d'Évrard, de Geoffroi et de Bède montrent bien pourquoi. Commençons par considérer les exemples que donne Évrard dans la citation (2). Le premier exemple, « tu dis qu'un menteur *ne dit pas la vérité* », illustre que la périphrase peut éviter « la chose méprisable », c'est-à-dire négative. Le deuxième exemple vise sans doute à faire observer que la périphrase est à même de donner « de l'ornement », et il prouve qu'un segment ornemental (tel que « *aiment Dieu* ») peut se substituer à une expression qui, en général, est considérée comme positive (telle que « disent la vérité »). Par conséquent, il est légitime de dire, en termes de Dietl, qu'Évrard donne un exemple – le premier – d'une « euphemistische Aufbesserung eines negativen Sachverhalts » ainsi qu'un exemple – le second – d'une « *amplificatio* eines positiven [Sachverhalts] », à condition que *amplificatio* soit pris au sens d'« embellissement ». Par contre, la citation

111 Le paragraphe en question fait partie d'une section intitulée « *Mittelalter* » (Dietl, 1996 : 4).

(2) ne donne pas lieu de croire, à l'instar de Dietl, qu'il n'y a pour Évrard pas de « différence fondamentale » (« grundsätzlichen Unterschied ») entre l'euphémisation du négatif et l'ornementation du positif[112]. Autrement dit, il est beaucoup trop risqué de défendre une telle supposition en s'appuyant sur le seul fait que la périphrase est capable, d'après l'érudit médiéval, d'exercer ces deux fonctions.

Le rapport que, suivant le traité d'Évrard et celui de Geoffroi, la périphrase entretient avec le phénomène que l'éditeur Edmond Faral (*in* Évrard l'Allemand [1924 : 347] et Geoffroi de Vinsauf [1924 : 271]) appelle « amplification » ne constitue pas non plus une raison d'adhérer au point de vue de Dietl. Dans les deux traités latins, la périphrase apparaît comme un type d'« amplification » (pour reprendre la terminologie de Faral)[113]. Or cette « amplification » est, pour les auteurs de ces traités (hommes savants qui n'utilisent pas, comme le fait Dietl, le terme latin *amplificatio*[114]), une amplification purement formelle ou matérielle. En témoignent clairement le sous-titre « De l'augmentation matérielle »[115] chez Geoffroi de Vinsauf (1924 : 271) ainsi que ce vers d'Évrard l'Allemand (1924 : 347) : « J'étends la matière de huit façons » (nous traduisons). Chez Dietl, cependant, le terme *amplificatio* semble avoir un tout autre sens, à savoir celui d'« amplification sémantique et embellissante », peut-être parce que la chercheuse allemande a mal compris la terminologie de Faral et les textes d'Évrard et de Geoffroi. S'imposent alors trois conclusions. Premièrement, la remarque

112 Dietl n'explique pas ce qu'elle veut dire par « keinen grundsätzlichen Unterschied », le sens de ce passage restant en conséquence obscur.

113 Geoffroi de Vinsauf (1924 : 271–277) voit d'autres types d'amplification dans la description, la digression, la prosopopée et l'apostrophe. Évrard repère, à côté de la périphrase, sept « manières » amplifiantes auxquelles sont donnés, par l'auteur ou par Faral, les noms ci-après : « apostrophe », « prosopopée », « description », « digression », « comparaison », « *interpretatio* » et « *oppositio* » (les trois premiers noms – évoqués en latin par Évrard – sont traduits, les quatre suivants proposés – car Évrard renonce à baptiser les « manières » respectives – par Faral, *in* Évrard l'Allemand, 1924 : 347–348).

114 Geoffroi de Vinsauf (1924 : 271) emploie « ampliatio » (à l'accusatif) et « augmentum » (les deux termes signifiant « augmentation »). Évrard l'Allemand (1924 : 347) se sert de deux verbes synonymiques, à la première personne du singulier : « dilato » et « tendo » (« j'étends »).

115 Nous traduisons librement. La version originale est « De materia amplianda ».

de Dietl selon laquelle l'euphémisme se présente comme une variété de l'*amplificatio* dans les ouvrages sur l'art poétique du XII^e^ et du XIII^e^ siècle est pertinente uniquement si le mot *amplificatio* porte le sens de « prolongement » (c'est-à-dire celui que Faral donne à *amplification*). Deuxièmement, nous le répétons en d'autres termes, le classement d'Évrard et de Geoffroi, qui identifie la périphrase à une sorte d'amplification matérielle, ne fournit strictement aucun renseignement révélateur sur la relation que ces auteurs voient entre les deux fonctions positivantes, ou euphémiques, de la périphrase. Troisièmement, si, ce qui n'est manifestement pas le cas, Évrard et Geoffroi rangeaient la périphrase – et tacitement aussi l'euphémisme – dans la catégorie de l'embellissement, ou de l'*amplificatio* au sens de Dietl, l'affirmation de cette chercheuse sur ladite relation serait plus fondée.

Si la phrase citée de Dietl se réfère à tous les traités sur l'art poétique du Moyen Âge – ce que nous n'excluons pas, notre hypothèse suivant laquelle l'auteure se borne aux XII^e^ et XIII^e^ siècles étant fondée sur des indices et non sur des preuves –, elle pose un autre problème encore. Ce dernier se manifeste à travers l'examen du paragraphe que Bède le Vénérable consacre à la périphrase. Nous pouvons dire sans risque que la périphrase, aux yeux de Bède, est apte à euphémiser une réalité négative, car le moine explique que, grâce à ce détour discursif, on arrive à « éviter un sujet honteux » (cit. 3)[116]. En revanche, l'interprétation de l'extrait « décrire la brièveté avec éclat[117] » (cit. 3) est délicate. L'auteur anglo-saxon veut-il dire par là qu'on peut utiliser la périphrase pour faire apparaître une réalité ordinaire comme positive ou une réalité positive comme plus positive encore ? La lecture de (3) ne permet pas de répondre par oui ou par non à cette question, et la phrase biblique[118] que cite Bède pour donner un exemple d'une périphrase pleine d'« éclat » ne le permet pas davantage : « Nous savons, en effet, que si notre maison terrestre de cette demeure est détruite, nous avons un bâtiment de Dieu, une maison éternelle dans les cieux qui n'est

116 Un sujet honteux constitue une réalité négative (tandis qu'une réalité négative n'est pas nécessairement un sujet honteux). D'ailleurs, la citation (3) ne nous apprend pas si la périphrase, pour Bède, est capable d'éviter une réalité négative *quelconque*, l'auteur ne parlant que d'« un sujet honteux ».

117 Nous avons traduit par « avec éclat » l'adverbe latin « splendide ».

118 2 Co 5.1.

pas faite à la main »[119] (Bede, 1991 : 188). Le passage qui commence au début de cette citation et qui se termine par « détruite » contient deux périphrases, « maison terrestre de cette demeure » remplaçant *corps* (terme dans lequel on ne voit généralement rien de négatif) et « si notre maison terrestre de cette demeure est détruite » se substituant à *si nous mourons* (le verbe *mourir* est perçu comme négatif par de nombreux locuteurs). Par laquelle de ces deux périphrases Bède cherche-t-il à illustrer l'« éclat » ? Il est impossible de le savoir.

La principale raison pour laquelle il est hautement risqué de s'exprimer sur la différence que fait Bède entre l'euphémisation du négatif et l'embellissement du positif est double. En premier lieu, le savant médiéval ne fournit aucun renseignement significatif sur cette différence, ni explicitement ni implicitement, un tel manque d'information étant aussi caractéristique des traités d'Évrard et de Geoffroi. En second lieu, on ne sait même pas si Bède pense à l'embellissement *du positif* en traitant de la périphrase. Or, puisqu'il est problématique de dire quelle idée se fait un seul érudit médiéval (Bède) de la différence entre les deux procédés positivants qu'évoque Dietl, il est également délicat d'avancer des hypothèses sur l'idée que s'en font tous les auteurs du Moyen Âge dont les travaux portent sur l'art poétique.

Pour clore cette longue parenthèse, soulignons que les traités médiévaux de poétique et de rhétorique sont souvent imprécis, donnant l'impression de ne révéler que vaguement ce que leurs auteurs entendent par divers termes techniques (parmi lesquels se trouve le terme *périphrase*). Vu cette imprécision, on doit éviter certaines affirmations généralisantes sur tout le Moyen Âge ou sur une période médiévale plus restreinte qui excluent l'existence d'exceptions, comme la phrase de Dietl que nous venons de commenter. On doit tout autant se méfier de croire sans vérification préalable – une telle vérification n'étant cependant pas toujours possible, faute d'indices ou de preuves – qu'un terme technique déterminé a la même signification chez plusieurs érudits médiévaux.

Retournant aux rhétoriciens de notre premier groupe, qui assimilent l'euphémisme à une fonction, examinons maintenant une dénomination qui est relativement courante entre l'Antiquité tardive et le XVIII[e] siècle,

119 Nous traduisons littéralement du latin.

mais qui n'est presque plus en usage aujourd'hui (sauf dans les travaux consacrés à l'histoire de la rhétorique) : *charientisme*. Soit d'abord la définition suivante :

(4) Le charientisme est un trope par lequel les réalités dures sont évoquées en termes plus agréables […].[120] (Aelius Donatus, 1961 : 402)

Parmi les définitions du charientisme, cette dernière est peut-être la plus citée dans l'Antiquité tardive et au Moyen Âge. Elle se trouve, outre dans l'*Ars grammatica* de Donat (dont provient la citation 4), chez Diomède[121], Isidore de Séville[122], Bède le Vénérable[123] et, sous une forme légèrement modifiée, chez Julien de Tolède[124]. Or elle fait surgir la question suivante : le terme *charientisme* signifie-t-il, pour ceux qui adoptent la définition (4), approximativement ce que veut dire pour nous *euphémisme* ? Quatre points pourraient le faire penser. Premièrement, et cette raison est évidente, l'extrait (4) ressemble à notre définition de l'euphémisme. Deuxièmement, il n'attribue au charientisme aucune caractéristique qui prouve que celui-ci se distingue fondamentalement de l'euphémisme[125]. Certes, le charientisme est défini comme un trope, tandis que l'euphémisme n'en est pas un à nos yeux (*cf*. chap. 3.3.3). Mais cela n'implique pas nécessairement que *charientisme* (de la cit. 4) et *euphémisme* (selon notre acception) désignent deux phénomènes différents, car le mot *trope* a une autre signification pour (au moins) certains défenseurs de (4) que pour nous. C'est ce que démontrent Isidore (Isidorus Hispalensis, 1911) et Bède (Bede, 1991) en rangeant dans

120 Notre traduction.
121 Diomedes (1961 : 462).
122 Isidorus Hispalensis (1911) : I, xxxvii, 27.
123 Bede (1991 : 194).
124 Julian of Toledo (1922 : 38). La modification de Julien est insignifiante, ne concernant que la syntaxe : l'archevêque écrit « charientismos tropus est », tandis que Donat, Diomède, Isidore et Bède préfèrent « charientismos est tropus ». D'ailleurs, la mention de la définition (4) dans différents traités montre bien le manque d'originalité ou d'autonomie de certains rhétoriciens post-antiques. À partir du III^e^ siècle, en effet, la pratique du copiage et du paraphrasage de définitions, et aussi d'exemples, est très répandue.
125 Ainsi que nous l'avons vu, Bède, Évrard et Geoffroi présentent comme un trait définitoire de la périphrase l'extension de la matière. De la sorte, ils révèlent que la périphrase n'est pas identique à l'euphémisme, car ce dernier ne se définit pas par une telle extension.

la catégorie des tropes la périphrase, que nous ne considérons pas comme tropique car elle est, contrairement à « notre » trope, macrostructurale[126]. La troisième raison qui incite à répondre positivement à la question précédente est à chercher dans l'étymologie de *charientisme*. Ce terme vient du grec χαριεντισμός (Matuschek, 1994 : 166), étymon qui signifie « trait d'esprit » ou « plaisanterie » et qui est apparenté à χάρις, signifiant « faveur », « bienveillance », « égards » ou « bonne grâce ». Or ces significations, en particulier les quatre dernières, sont aussi étroitement associées au terme *euphémisme*. Cependant, le critère étymologique est à considérer avec prudence, puisqu'une unité lexicale n'a pas obligatoirement la même signification que son étymon. Néanmoins, ce critère est doté d'une valeur indicielle qui n'est pas à négliger. Pour en venir au quatrième point, les exemples visant à illustrer la définition (4) relèvent à notre sens de l'euphémisme. En fait partie l'exemple suivant, dont des variantes très proches sont exploitées par Diomède[127], Pompée[128], Charisius[129], Isidore[130] et Julien[131] : « Quand à notre question "Est-ce que quelqu'un nous a cherchés ?" on répond "La bonne fortune", il faut comprendre que personne ne nous a cherchés » (Aelius Donatus, 1961 : 402 ; notre traduction). Notre première lecture – à laquelle nous avons toujours tendance à adhérer – de la réponse « La bonne fortune » a été euphémique. Mais nous n'arrivons pas à argumenter contre une lecture sarcastique, vu l'absence d'informations contextuelles qui permettraient d'orienter l'interprétation. En revanche, l'exemple ci-après, tiré de la Bible (Gn 29.25) et placé par Bède à la suite de sa définition du charientisme, inclut assez manifestement une occurrence euphémique. Nous le citons en latin : « Nonne pro Rachel servivi tibi ?[132] Quare inpo-

126 En définissant le trope comme microstructural et la périphrase comme macrostructurale, nous adhérons au point de vue (et à la terminologie) de Molinié (1992).

127 Diomedes (1961 : 462).

128 Pompeius (1961 : 311). Selon Keil (*in* Pompeius, 1961 : 93), cet auteur a probablement vécu « après les premières années du V^e^ siècle » (nous traduisons du latin).

129 Charisius (1961 : 276).

130 Isidorus Hispalensis (1911) : I, xxxvii, 27.

131 Julian of Toledo (1922 : 38).

132 Cette première interrogation se traduit par : « Ne t'ai-je pas servi pour Rachel ? ».

suisti mihi ? » (Bede, 1991 : 194). Le verbe qui intéresse Bède est *imponere* (ou *inponere*). Pour en révéler l'effet, contextualisons brièvement les deux questions bibliques. Ces dernières proviennent de l'histoire du mariage de Jacob avec Léa et Rachel, qui se résume comme suit : Jacob propose à son oncle Laban de lui servir pendant sept ans afin d'obtenir la permission d'épouser la fille cadette de ce dernier, Rachel. Laban accepte la proposition. Cependant, les sept ans passés, il conduit à Jacob son aînée Léa, au soir d'une journée où il invite à un festin. Mais Jacob ne s'en rend compte que le lendemain, et c'est alors qu'il pose à son oncle les questions citées. Ce que le locuteur semble essayer de transmettre par la seconde de celles-ci est explicité dans la traduction suivante que donne la Société Biblique Française du passage original, hébraïque : « Pourquoi m'as-tu trompé ? » (*La Sainte Bible*, Paris, Alliance Biblique Universelle, 1978, p. 30)[133]. Littéralement, toutefois, le Jacob de la Vulgate demande « Pourquoi m'as-tu imposé ? » (le « m' » est un complément d'objet indirect, le complément d'objet direct manque)[134]. C'est-à-dire, il paraît employer le verbe *imposer* pour en éviter un plus pertinent, qui accuse le destinataire malhonnête avec plus d'énergie, tel que *tromper* ou *trahir*. Techniquement parlant, il a l'air de choisir sa formulation dans l'intention d'euphémiser.

Mais il y a aussi une raison de supposer que l'objet de la définition (4), nommé *charientisme*, ne coïncide pas avec l'euphémisme. Cette raison transparaît à travers les deux extraits suivants, dont l'auteur, Sacerdos, ne compte pas parmi les savants de notre premier groupe :

(5) L'astéisme, que certains appellent charientisme, est une expression composée d'urbanité et de plaisante grâce […]. L'astéisme se fait de trois manières : par euphémie, comme lorsque nous appelons les déesses de la destinée « Par-

133 La traduction allemande dont nous disposons, fondée elle aussi sur la version originale de la Bible, va dans la même direction : « Warum hast du mich hintergangen ? » (*Die Bibel. Einheitsübersetzung der Heiligen Schrift*, Stuttgart, Katholisches Bibelwerk, 1999, p. 42).

134 Dans les traductions de la Bible, on ne trouve pas les mêmes occurrences euphémiques que dans le texte original. Les traducteurs remplacent certains mots positivants de l'original par des termes plus voilants encore. En outre, ils déseuphémisent parfois la version première. Au sujet de ces différences, voir Horak (2010b : 21–24).

> ques »[135] parce qu'elles n'épargnent pas […] ; par *cacemphaton* […] ; par comparaison […].[136] (Sacerdos, 1874 : 461)

Un peu plus loin, Sacerdos (1874 : 462) définit *antiphrase* et *euphémie*, termes qui pour « certains » sont synonymiques[137], comme suit :

> (6) L'antiphrase se produit lorsqu'un bon mot est mis pour un mauvais, pendant que le mauvais est tout de même suggéré ; les Parques sont appelées ainsi parce qu'elles n'épargnent pas, et les Euménides parce qu'elles ne sont pas εὐμενεῖς, c'est-à-dire bienveillantes. Certains appellent l'antiphrase « euphémie ».[138]

Deux faits rendent incontestable que, pour Sacerdos, *charientisme* et *euphémie* ne désignent pas le même phénomène. D'une part, le grammairien distingue ces termes en leur donnant des définitions différentes. D'autre part, il présente l'euphémie comme une manière parmi d'autres de mettre en œuvre le charientisme. Or il est possible que la signification que porte *euphémie* chez Sacerdos et celle que nous attribuons à *euphémisme* soient à peu près équivalentes, comme le laissent entendre surtout les indices ci-après :

(i) L'étroite parenté morphologique entre ces termes. Cette parenté ne constitue en rien une preuve d'une équivalence sémantique. Néanmoins, elle n'est pas à négliger, car il y a souvent une contiguïté sémantique entre des termes morphologiquement voisins.
(ii) La ressemblance entre notre définition de l'euphémisme et le passage de (6) selon lequel l'euphémie, qui est assimilée à l'antiphrase, « se produit lorsqu'un bon mot est mis pour un mauvais, pendant que le mauvais est tout de même suggéré […] ».

S'il y a effectivement parasynonymie entre *euphémie* (cit. 5 et 6) et « notre » *euphémisme*[139], ce dernier terme ne réfère pas au charientisme de Sacerdos.

135 « Parcas » en latin, nom dérivé du verbe *parcere* (« épargner »).
136 Nous traduisons.
137 Au XX^e^ siècle, l'idée de cette synonymie est soutenue par le *Thesaurus linguae latinae* (1931–1953 : 1074), qui s'appuie sur les *Artium grammaticarum libri tres* de Sacerdos (où l'on trouve les extraits 5 et 6).
138 C'est nous qui traduisons.
139 *Euphemia* et *euphemismus* sont synonymisés dans le *Thesaurus linguae latinae* (1931–1953 : 1074), et leurs pendants français, *euphémie* et *euphémisme*, le sont probablement aussi chez Munteano (1953 : 153).

Il reste à établir un lien entre les remarques de cet érudit et la citation (4). Considérons l'observation suivante : à de nombreux égards, les théories sur les figures qui se publient entre le III^e^ siècle et les premières décennies du XVIII^e^ siècle sont consensuelles. Les contradictions entre ces théories restent relativement rares. Par conséquent, et compte tenu de nos réflexions précédemment exposées sur le terme *euphémie*, on a lieu d'estimer probable que les défenseurs de (4) donnent à *charientisme* la même signification que Sacerdos, une signification qui est différente de celle d'*euphémisme*. Cependant, le charientisme de la citation (4) est indubitablement capable d'atténuer. On peut donc conclure que l'euphémisme, s'il n'égale pas le charientisme, apparaît comme une fonction de celui-ci[140].

Renvoyons à présent aux trois citations suivantes, sans toutefois les commenter en détail, car nos commentaires ressembleraient en grande partie à celui de la définition (4) :

(7) Le charientisme est un mode d'expression par lequel ce qui est agréable dit une chose pour en signifier une autre[141]. Quand, par exemple, nous demandons si quelqu'un nous a cherchés et qu'on répond « La bonne santé », nous comprenons que personne ne nous a cherchés.[142] (Charisius, 1961 : 276)

(8) Est nommé « charientisme » un trope qui se retrouve très souvent aussi chez les rhétoriciens. Quelqu'un dit « Donne-moi du vin », et son esclave lui répond « Il y en a en abondance », c'est-à-dire qu'il n'y en a pas du tout. Ou, par exemple, quelqu'un ne dit pas « Donne-moi du vinaigre », parce que ce dernier est amer, mais « Donne-moi du vin sucré ». Le charientisme se produit quand nous parlons par le contraire[143]. Nous le repérons également chez les écrivains, dont Afranius : un jeune homme demande à son esclave « Est-ce que quelqu'un m'a cherché ? », et cet esclave répond « La bonne fortune », c'est-à-dire personne. En quelque sorte, celui-ci donne à la chose dure un nom plus doux.[144] (Pompeius, 1961 : 311)

140 En guise de rappel, un chercheur appartient à notre premier groupe de rhétoriciens seulement s'il assimile l'euphémisme à une fonction ou à un effet.

141 C'est-à-dire, un mot agréable qui relève du charientisme n'est pas à prendre au sens propre.

142 Nous traduisons.

143 Cette remarque rapproche le charientisme de Pompée de « notre » antiphrase.

144 C'est nous qui traduisons.

(9) *CHarientismus* [*sic*] is a trope or forme of spéech which mitigateth hard matters with pleasant words.[145] (Peacham, *in* Koll, 1996 : 43)

Si nous citons ces auteurs, c'est pour montrer que (4) n'est pas le seul extrait à suggérer l'existence d'un fort lien ou même d'une relation de parasynonymie entre *charientisme* et *euphémisme* (selon notre acception, une fois de plus).

D'autres auteurs donnent du charientisme une idée bien différente. Parmi eux se trouvent – à en croire Matuschek (1994 : 166) – le Pseudo-Hérodien et Cocondrios (auteurs du II^e^ siècle ap. J.-C.[146]), qui voient dans ce phénomène une « Verhöhnung durch falsche Höflichkeit […] » (Matuschek, 1994 : 166). À la Renaissance, similairement, Puttenham[147] (1970 : 191) caractérise ce que « the Greeks call […] (*charientismus*) »[148] comme une « myld and appeasing mockery […] »[149]. Ce point de vue prouve que χαριεντισμός (terme qui apparaît chez le Pseudo-Hérodien [Hérodien, 1856 : 92[150]] et Cocondrios [1856 : 236]), *charientismos* (transcription pour laquelle optent les auteurs des citations 4, 5, 7 et 8) et *charientismus* (cit. 9) ne dénotent pas toujours un seul et même référent. Par exemple, ce que Puttenham associe au terme *charientismus* est par définition indissociable de la moquerie, tandis que Bède révèle clairement, en citant le passage biblique de l'histoire de Jacob que nous avons analysé, que *charientismos* désigne pour lui un stratagème qui n'a pas obligatoirement un côté railleur (nous ne voyons pas en quoi et pourquoi Jacob serait railleur). Quant à la

145 Cette définition est presque identique à l'extrait (4). Mais, contrairement à ce dernier, elle inclut le verbe *mitiger*, qui met en relief la valeur euphémique du charientisme de Peacham (pasteur anglais né en 1546 et mort en 1634 ; voir Koll, 1996 : XX).

146 Matuschek (1994 : 166).

147 Né environ en 1529 (Gladys Doidge Willcock et Alice Walker, *in* Puttenham, 1970 : xviii), mort en 1590 ou en 1591 (May, 2008 : 144).

148 Puttenham sous-entend imprudemment que χαριεντισμός a la même signification pour tous les Grecs.

149 Dans ces deux dernières citations, nous avons remplacé les *s* longs par des *s* modernes.

150 Le traité en question, intitulé Περὶ σχημάτων, est attribué à Hérodien par Leonhard Spengel, dont nous avons consulté l'édition. À l'instar de Matuschek (1994), nous appelons l'auteur de ce traité « Pseudo-Hérodien » (sauf dans la référence bibliographique à l'édition de Spengel).

relation qu'entretient le charientisme du Pseudo-Hérodien, de Cocondrios et de Puttenham[151] avec l'euphémisme, elle est incertaine. Lorsqu'un locuteur remplace une raillerie malveillante et agressive par une moquerie moins énergique ou faussement polie (par cette formulation, nous rappelons la « falsche Höflichkeit » dont parle Matuschek), il euphémise. Mais une moquerie, pour douce qu'elle soit, n'est jamais euphémique par rapport à un énoncé bienveillant, non railleur. En somme, si le charientisme en question correspond à une moquerie douce, il peut être euphémique, sans l'être nécessairement. Cependant, comme nous l'avons évoqué, les formulations dans les anciens traités de rhétorique sont fréquemment imprécises, et il est tout à fait imaginable que les descriptions de ce charientisme en donnent une idée fausse. Peut-être, ce phénomène ne se trouve pas dans n'importe quelle moquerie modérée (les textes du Pseudo-Hérodien, de Cocondrios et de Puttenham suggèrent précisément que toute moquerie douce relève du charientisme). Éventuellement, il est en réalité une raillerie plus particulière. En peu de mots, on n'arrive pas à dire avec certitude si la stratégie discursive que décrivent ces trois rhétoriciens est toujours euphémique, si elle ne l'est jamais ou si elle l'est parfois, dans certains contextes (si elle a le potentiel d'être euphémique, lesdits auteurs comptent parmi ceux du premier groupe[152]). Nul doute, par contre, que ce charientisme n'égale pas l'euphémisme. En effet, la moquerie ne constitue pas une caractéristique définitoire de celui-ci, tandis qu'elle est – nous le répétons – inséparable de celui-là.

Bref, nous adhérons entièrement à la conclusion de Matuschek (1994 : 167) selon laquelle l'appellation *charientisme* est ambiguë. Cette dernière

151 En fait, on ne peut pas savoir si ces trois auteurs se réfèrent à un même phénomène – *a priori*, il semble qu'il en est ainsi – ou à plusieurs. Nous disons seulement « le charientisme », au singulier, pour ne pas porter atteinte à la lisibilité de notre texte.

152 Bien que le Pseudo-Hérodien et Cocondrios soient deux auteurs du II^e^ siècle ap. J.-C. Si l'on considère uniquement l'attention qu'ils portent à l'étymon de *charientisme*, on conclut que ces érudits sont plus proches des théoriciens qui ont vécu entre le III^e^ et le XVIII^e^ siècle que des savants de l'Antiquité gréco-latine. D'ailleurs, Matuschek (1994 : 166) soutient que le Pseudo-Hérodien et Cocondrios sont les premiers à utiliser le terme χαριεντισμός « als systematisch plazierter rhetorischer Terminus […] ».

n'a pas la même signification chez tous les théoriciens. C'est pourquoi on ne réussit pas à proposer une définition simple[153] et universellement valable de ce terme savant. Mais on peut dire que *charientisme* désigne, au moins le plus souvent, un phénomène dont le lien avec l'euphémisme est particulièrement étroit.

Terminons l'étude de notre premier groupe de rhétoriciens en précisant que nous y faisons appartenir également les auteurs qui, sans se servir du terme *euphémisme* (ou d'un terme morphologiquement voisin), décrivent des tactiques comme celles que Rollin (1732 : 296) appelle « précautions oratoires ». Ces dernières constituent « certains ménagemens que l'orateur doit prendre pour ne point blesser la délicatesse de ceux devant qui ou de qui il parle, […] des tours étudiés & artificieux dont il se sert pour dire de certaines choses qui autrement paroîtroient dures & choquantes » (Rollin, 1732 : 296). En termes plus techniques, il s'agit de divers procédés de politesse linguistique qui relèvent de l'euphémisme. C'est notamment à l'aide de discours cicéroniens, qu'il cite ou résume, que Rollin illustre la nature de ces précautions. Entre autres, il rapporte l'exemple ci-après :

(10) En plaidant pour Flaccus, il [*i.e.* Cicéron] avoit à réfuter le témoignage de plusieurs Grecs qui avoient déposé contre sa partie. Pour le faire avec plus de succès, il entreprend de décrier la nation même, comme peu délicate sur ce qui regarde la bonne foi & la sincérité. Il ne commence pas brusquement par un reproche si dur. Il met d'abord comme à l'écart beaucoup d'honnêtes gens qui n'ont point pris de part à l'aveugle passion de quelques uns de leurs compatriotes. Il donne ensuite de grandes louanges à la nation entiere, dont il releve extrêmement le génie, l'habileté, la politesse, le goût pour les arts, & le merveilleux talent pour l'éloquence : mais il ajoûte que cette nation ne s'est jamais piquée d'exactitude & de sincerité dans les témoignages. *Verumtamen hoc dico de toto genere Graecorum : tribuo illis litteras ; do multarum artium disciplinam ; non adimo sermonis leporem, ingeniorum acumen, dicendi copiam ; denique etiam, si qua sibi alia sumunt, non repugno : testimoniorum religionem & fidem nunquam ista natio coluit, totiusque hujus-ce rei quae sit vis, quae auctoritas, quod pondus, ignorant*[154]. (Rollin, 1732 : 298–299)

153 Pour mieux dire, une définition qui ne présente pas l'unité lexicale expliquée comme polysémique, ainsi que le fait une définition du type « Le *definiendum* égale X ou Y ou Z ».

154 André Boulanger traduit ce passage cicéronien comme suit : « Voici d'ailleurs ce que je dis de tous les Grecs en général : je leur reconnais la supériorité

La stratégie rhétorique que Cicéron met en œuvre en l'occurrence et que Rollin compte parmi ses « précautions oratoires » ne consiste pas à remplacer l'énoncé dur par un énoncé adouci, mais à faire précéder celui-là d'un discours préliminaire captant la bienveillance de la cible attaquée ultérieurement. On peut qualifier un tel stratagème discursif de « compensateur » ou de « contrebalanceur », ou encore, recourant alors à la terminologie qu'utilise Kerbrat-Orecchioni lorsqu'elle étudie la politesse, d'« additif » (1992) ou d'« accompagnateur » (1996), car le locuteur cherche à réduire, voire à neutraliser ou à compenser, l'énergie négative du reproche suivant, qui reste explicite ou patent, en concédant au référent un ou plusieurs traits positifs, c'est-à-dire en joignant au reproche un éloge apaisant. À ce type de méthodes euphémiques appartiennent aussi certaines expressions que Fouquelin (1990 : 337) considère comme des excuses :

(11) […] si les Métaphores […] semblent un peu dures et âpres aux oreilles, on les pourra amollir et adoucir par telles et semblables excuses, que les Latins appellent prémunitions, « (Par manière de dire) » et « (s'il faut ainsi parler) » […].

Le rhétoricien français illustre cette remarque par trois exemples, parmi lesquels celui-ci : « Du Bellay en la défense de la langue française [I, 3, 23] : "Et par même moyen nous ont laissé notre langue si pauvre et nue, qu'elle a besoin des ornements, et (s'il faut ainsi parler) des plumes d'autrui" » (Fouquelin, 1990 : 337). L'auteur de *La Rhétorique française* ne précise pas où, dans cette phrase de Du Bellay, se trouve l'expression « métaphorique » dure. Mais on comprend facilement qu'il voit une telle expression dans le segment « plumes d'autrui », qui pour nous relève de la métonymie[155]. Fouquelin n'explique pas non plus pourquoi, à son sens, il y a dureté. Cependant, la question de savoir en quoi consiste exactement la dureté

dans le domaine littéraire ; je leur accorde des connaissances variées en de nombreux domaines ; je ne leur refuse pas l'agrément du langage, la finesse d'esprit, l'abondance oratoire, et enfin je ne combats aucune de leurs autres prétentions. Quant au scrupule dans les témoignages, quant à la bonne foi, jamais cette nation ne les a pratiqués. Ils ignorent complètement la signification, la valeur, l'importance de la chose » (Cicéron, 1989 : 86–87).

155 Parce que le segment remplaçant, « plumes d'autrui », et le segment remplacé, *écrivains étrangers* ou *littératures en d'autres langues*, sont liés à un même domaine notionnel : celui de l'écriture.

est secondaire à présent. Il suffit de savoir *que* « plumes d'autrui » est une expression jugée dure et que « s'il faut ainsi parler » joue selon Fouquelin le rôle d'un compensateur euphémique. Mais nous tenons à souligner que ce rhétoricien ne se sert pas du mot *euphémisme* lorsqu'il illustre ses « excuses » et que Rollin n'utilise pas ce terme dans son chapitre sur les « précautions oratoires ». D'où l'appartenance de ces chercheurs à notre premier groupe d'auteurs.

2.1.2.2 Les auteurs du deuxième groupe

Venons-en maintenant au deuxième groupe, dont les membres remplissent trois conditions : 1) ils décrivent des procédés euphémiques 2) en utilisant un terme formellement apparenté ou identique à *euphemismus* 3) et en accordant à l'euphémisme le statut d'un trope ou d'une figure autonome. Parmi les membres de ce groupe se trouve Sacerdos. Ce dernier emploie le mot *euphémie* (*euphemia* en latin) dans les citations (5) et (6), qui traitent sans nul doute de « notre » euphémisme : parce qu'on n'ose pas, par une crainte superstitieuse, prononcer le « vrai » nom des impitoyables déesses de la destinée, on les appelle « Parques ». C'est pour la même raison que l'on préfère donner aux Érinyes le nom « Euménides ». En termes théoriques, on remplace un nom tabouisé par un autre qui est prononçable et moins effrayant. Rappelons, en outre, que Sacerdos fait reconnaître l'euphémisme également par un passage plus abstrait : « un bon mot est mis pour un mauvais, pendant que le mauvais est tout de même suggéré […] » (voir cit. 6). Certes, ce grammairien ne dit pas directement que l'euphémisme est pour lui un trope. Mais son lecteur arrive à reconnaître qu'il en est ainsi. Dans la citation (6), en effet, l'auteur signale qu'*euphémie* est un nom que « certains » emploient pour désigner l'antiphrase qui, elle, apparaît manifestement comme un trope dans le premier des *Artium grammaticarum libri tres*. Sacerdos ne communique pas explicitement s'il est l'un de ces « certains ». On peut néanmoins le supposer car, dans l'extrait (5), il repère l'« euphémie » dans un exemple – celui des Parques – qu'il attribue à l'antiphrase en (6). Bref, on a tout lieu de croire qu'il synonymise, lui aussi, *antiphrase* et *euphémie*. Or puisqu'il fait cela, et parce qu'*antiphrase* désigne dans son traité un trope, *euphémie* en désigne un aussi, à savoir le même.

Il paraît légitime de joindre au deuxième groupe également l'Allemand Fabricius[156] (1974 : 188), qui considère l'euphémisme comme une variété du trope nommé « simile » ou « metaphora »[157] :

(12) […] führt es [*i.e.* das *Simile*] einen gelindern concept ein als man sich vom obiecto sonst macht, heist es *euphemismus*.[158]

On voit sans problème que les deux premières conditions sont remplies : l'auteur décrit l'euphémisme – l'extrait cité fait penser à un mot qui dénote une réalité et en connote une autre, jugée plus dure – et le nomme « euphemismus ». Par contre, il est plus difficile de découvrir si le rhétoricien respecte aussi la troisième condition. À l'instar de Sacerdos, Fabricius n'affirme pas en termes explicites que l'euphémisme est un trope. Cependant, il le suggère en donnant à l'atténuation discursive un nom particulier, technique, à savoir *euphemismus*, et cela dans un paragraphe consacré exclusivement aux tropes. Il est donc probable – mais non tout à fait certain – que la troisième condition soit, elle aussi, remplie.

Enfin, nul ne peut contester que toutes les trois conditions sont satisfaites par Sanctius (1523–1600[159]), par Vossius (1577–1649[160]) et par Dumarsais (1676–1756[161]). C'est ce qu'aperçoit nettement le lecteur des extraits (13) à (15) :

(13) L'euphémisme, c'est-à-dire la *bona ominatio* (parole de bon augure) dit Démétrius de Phalère, c'est la figure qui exprime les choses haïssables en des termes bons et qui exprime les actes impies avec des mots pies. (Sanctius, 1982 : 355)

(14) […] l'ἐυφημισμὸς [l'euphémisme], la figure qui désigne les choses odieuses et déplaisantes par des noms non déplaisants.[162] (Vossius, 1630 : 187)

156 1696–1769 (Spehr, 1877).
157 Chez Fabricius (1974 : 188), l'allégorie est une autre variété du *simile*.
158 Nous avons substitué des *s* aux *ſ* longs et le *ü* à un graphème ancien (le *u* minuscule avec un petit *e* au-dessus).
159 Pour ces dates, voir l'introduction à la *Minerve* de Geneviève Clérico (*in* Sanctius, 1982 : 89 et 91).
160 Koldewey (1896 : 367 et 369).
161 Voir la biographie rédigée par Françoise Douay-Soublin (*in* Dumarsais, 1988 : 29 et 37).
162 Nous traduisons du latin.

(15) L'euphémisme […] est une figure par laquelle on déguise des idées désagréables, odieuses ou tristes, sous des noms qui ne sont point les noms propres de ces idées ; ils leur servent comme de voile, et ils en expriment en apparence de plus agréables, de moins choquantes, ou de plus honnêtes, selon le besoin […]. (Dumarsais, 1988 : 158)

Ces trois rhétoriciens remplissent lesdites conditions, en se servant du terme *euphemismos* (que Sanctius transcrit en caractères latins, Vossius en caractères grecs) ou du terme français correspondant (*cf*. Dumarsais) pour définir l'euphémisme et en conférant à celui-ci le statut d'une figure. Précisons encore que l'euphémisme est pour les auteurs de (14) et de (15) non seulement une figure, mais aussi un trope. Chez Vossius (1630 : 160), cet outil positivant est en outre considéré comme une « espèce » d'ironie.

Avant d'aborder d'autres théoriciens, faisons observer que Vossius et Dumarsais, tout en se situant dans la continuité de la tradition rhétorique gréco-latine, jouent un rôle particulier parmi ceux qui s'intéressent à l'euphémisme. En effet, ces deux savants sont, pour autant que nous sachions, les premiers à consacrer à cette figure un sous-chapitre entier. Par ailleurs, Dumarsais est, toujours à notre connaissance, le premier grammairien français à utiliser – du moins à l'écrit – le terme francisé *euphémisme* et à l'expliquer d'une manière détaillée en sa langue[163].

163 Ce faisant, bien que ses pensées soient dans l'ensemble relativement traditionnelles, il ne se contente pas de divulguer les connaissances antiques sur l'euphémisme. Par exemple, il attire l'attention de ses lecteurs sur un moyen euphémique que personne avant lui n'a décrit dans un traité de rhétorique, à savoir l'emprunt : « Aujourd'hui on a quelquefois recours au latin pour exprimer des idées dont on n'oserait dire le mot propre en français ; mais c'est que, comme nous n'avons appris les mots latins que dans les livres, ils se présentent à nous avec une idée accessoire d'érudition et de lecture, qui s'empare d'abord de l'imagination ; elle la partage, elle enveloppe, en quelque sorte, l'image déshonnête ; elle l'écarte, et ne la fait voir que de loin : ce sont deux objets que l'on présente alors à l'imagination, dont le premier est le mot latin qui couvre l'idée qui le suit ; ainsi ces mots servent comme de voile et de périphrase à ces idées peu honnêtes […] » (Dumarsais, 1988 : 160).

2.1.2.3 Peacham et Blount

Nous ne pouvons clore le sous-chapitre 2.1.2 sans évoquer l'existence d'un groupe de rhétoriciens qui, par *euphemismus* ou par un mot similaire, ne font pas référence à « notre » euphémisme[164]. Soit la citation ci-après :

(16) *EVphemismus* [*sic*] in Latine *boni ominis captatio*, that is, a Prognostication of good, and it is a forme of spéech, by which the Orator either interpreteth an vncertaine thing to the better part, or else declareth before that some good thing shall come to passe afterward, which he speaketh from diuine reuelation, or else collecteth it by some likely signes and tokens. (Peacham, *in* Koll, 1996 : 91)

L'extrait (16) procède de la deuxième édition (1593) du traité *The Garden of Eloquence* de Peacham. Cette édition – contrairement à la première (Peacham, 1577) – range le phénomène que l'auteur nomme « euphémisme » parmi les figures, plus précisément parmi les « figures de modération ». Or, malgré son nom et son appartenance à ces dernières, l'euphémisme de Peacham est très différent du « nôtre ». Chez le rhétoricien anglais, comme il ressort de la citation (16), *euphemismus* peut désigner deux réalités linguistiques contiguës, mais distinctes :

(i) un discours qui annonce une interprétation favorable d'une « chose incertaine » telle qu'un rêve (*cf*. Peacham, *in* Koll, 1996 : 92) et qui a sûrement pour but de laisser prévoir un bon avenir ;
(ii) un discours consistant à prédire sans détour quelque chose de bien.

C'est-à-dire, l'euphémisme constitue pour Peacham une prophétie du bien qui se réalise à travers l'un des deux types de discours que nous venons d'énumérer, le second étant la solution la plus directe. Soulignons d'ailleurs, en recourant aux termes de Dietl (1996 : 5), que la signification

164 Précédemment, nous avons parlé de deux groupes, et non de trois, parce que, pour cette monographie, sont importants surtout les rhétoriciens qui décrivent ce que nous appelons « euphémisme ». Néanmoins, il est capital que nous abordions ce troisième groupe – groupe à part si l'on préfère – pour faire observer que le terme technique *euphémisme* (ou l'une de ses variantes) a, chez certains auteurs, une autre signification que chez nous.

d'*euphemismus* en (16) est « abgeleitet von der wörtlichen Bedeutung von *euphēmeín*[165] : "Worte guten Omens gebrauchen" ».

Au XVII[e] siècle, le *Garden of Eloquence* de 1593 est (implicitement) rappelé par Blount. Ce dernier est assez proche de Peacham en proposant la définition suivante :

(17) Euphemism[166] (*euphemismus*) a good or favourable interpretation of a bad word.[167] (Blount, 1656)

Cependant, Blount s'éloigne de Peacham à au moins deux égards significatifs. Premièrement, l'objet de l'interprétation euphémique est selon (17) un « mot mauvais ». Pour Peacham, par contre, cet objet est une « chose incertaine ». On ignore – car l'auteur ne fournit aucune précision à ce propos – si cette « chose » est nécessairement de nature extralinguistique ou si elle peut aussi être identique à une unité lexicale. En tout cas, elle est définie comme incertaine, et non comme mauvaise. Autrement dit, le « mot » de (17) n'a pas la même valeur que la « chose » de (i). En outre, si la valeur de cette « chose » constitue une caractéristique inséparable du premier euphémisme peachamien, qui est décrit en (i), et si la valeur du « mot » (cit. 17) représente un trait indissociable de l'euphémisme blountien, on doit conclure – compte tenu de la différence de valeurs évoquée – que ces deux euphémismes sont inégaux. Quant au second écart entre Blount et Peacham, l'extrait (17) – le seul passage consacré au terme *euphemism* dans la *Glossographia* – est beaucoup plus restrictif que l'extrait (16), qui en fait décrit deux différents types d'« euphémismes ».

2.1.2.4 En guise de conclusion

Pour clore et pour résumer le sous-chapitre 2.1.2, la période entre le III[e] et le début du XVIII[e] siècle voit certes se propager des idées qui, auparavant, étaient beaucoup plus rares, voire inexistantes. En témoignent, par exemple, les occurrences de *charientismos*, vocable qui, à en croire Matuschek (*cf.*

165 Ce terme figure entre guillemets chez Dietl. Nous avons supprimé ceux-ci et mis le terme en italiques pour visualiser qu'il y a une différence entre un mot et une signification.

166 Selon Burchfield (1985 : 13), c'est ici la première fois que le terme anglais *euphemism* apparaît à l'écrit.

167 Nous avons remplacé les *s* longs par des *s* modernes.

chap. 2, note 152), ne s'emploie jamais systématiquement comme terme technique avant le Pseudo-Hérodien et Cocondrios. Par la suite, en revanche, il est relativement courant. Mais, globalement parlant, on n'enregistre aucune rupture radicale entre les recherches sur l'euphémisme durant la période mentionnée et celles de la grande époque précédente.

2.2 Entre tradition et innovation : Beauzée et Fontanier

Vers la fin du XVIII[e] siècle commence une nouvelle, courte mais importante étape des études sur l'euphémisme. Les protagonistes de celle-ci sont au nombre de deux : Beauzée et Fontanier. D'un côté, ces auteurs prouvent – en particulier par leurs renvois aux Latins – qu'ils sont fortement influencés par la tradition rhétorique. D'un autre côté, ils se distinguent des rhétoriciens qui les précèdent par leurs remarques significatives et novatrices sur la figuralité ou, en d'autres termes, sur le statut théorique de notre objet d'étude.

Ces remarques répondent à Dumarsais, qui – nous l'avons vu au sous-chapitre 2.1.2.2 (cit. 15) – définit l'euphémisme comme une figure dans son traité *Des tropes*. La section que ce traité réserve à l'euphémisme est très proche de l'article sous l'entrée « Euphémisme » que Dumarsais (1967) rédige pour l'*Encyclopédie* dirigée par Diderot et d'Alembert. Cet article est repris par l'*Encyclopédie méthodique* et augmenté d'un commentaire de Beauzée, dans lequel l'auteur nie en termes explicites la figuralité de l'euphémisme :

> Il me semble que M. du Marsais s'est mépris ici sur la véritable nature de l'*Euphémisme*. Ce détour adroit & heureux n'est point une figure, puisqu'il assujettit à ses vûes tantôt un trope, tantôt une figure d'Élocution, une autre fois une figure de pensée ou de style. Le dirai-je ? l'*Euphémisme* est une qualité essencielle à tous les styles, à tous les genres d'Éloquence […].[168] (Dumarsais, Beauzée *et al.*, 2002 : 42)

Beauzée illustre son affirmation par une série d'exemples empruntés, entre autres, à des auteurs et orateurs grec (Thémistocle), romains (Cicéron, Quintilien) et français (Racine, Massillon).

Synthétisons l'essentiel de ses réflexions. Parmi les phénomènes qui, selon Beauzée, ont la capacité d'exercer une force euphémique se trouvent

168 Nous avons remplacé les *s* longs par des *s* modernes dans toutes les citations de cet ouvrage.

plusieurs figures : par exemple, la réticence, la périphrase, la métalepse, l'allégorie, l'antiphrase et l'astéisme. C'est parce que l'euphémisme se réalise par les moyens les plus divers, notamment par d'autres figures, que Beauzée refuse de lui accorder le statut d'une figure autonome. Au lieu de cela, le grammairien considère l'euphémisme comme une simple « qualité » ou, très généralement, comme une « partie importante de l'Éloquence » (Dumarsais, Beauzée *et al.*, 2002 : 42). Pour Beauzée, l'« *Euphémisme* n'est donc point une figure particulière […] » (Dumarsais, Beauzée *et al.*, 2002 : 42).

Les mêmes arguments sont repris par Fontanier qui, en 1818, édite les *Tropes* de Dumarsais, en les commentant dans le second des deux tomes de cette édition. À propos de l'article XV, intitulé « L'euphémisme », Fontanier observe :

> Je ne lui [*scil.* à Dumarsais] contesterai qu'un seul point […] ; c'est que l'*euphémisme* soit une figure particulière. Je pense, avec Beauzée, que c'est un nom générique, par lequel on désigne l'usage plus ou moins heureux de diverses figures, *tropes* ou non *tropes* ; que c'est cette qualité du style, cette partie de l'éloquence dont Quintilien a traité comme d'une dépendance de l'*emphase*, et Rollin, plus amplement, sous le nom de *précautions oratoires*. Dumarsais lui-même dit, à la fin de son article, qu'*on peut rapporter à l'euphémisme ces périphrases ou circonlocutions dont un orateur délicat enveloppe habilement une idée qu'il serait dangereux ou imprudent de présenter toute nue*. Or, n'est-ce pas reconnaître que l'*euphémisme* n'est quelquefois qu'une périphrase ou qu'une circonlocution ? Mais nous allons voir que les divers exemples d'*euphémisme* qu'il cite, ne sont en effet que des *périphrases*, ou que des *circonlocutions*, ou que des figures de telle ou telle autre espèce. (Dumarsais et Fontanier, 1984 : 208–209)

Fontanier poursuit son commentaire avec quelques exemples illustrant l'usage euphémique des figures (à savoir la circonlocution, la pronomination, la métonymie, la métalepse, la métaphore et l'antiphrase), pour conclure :

> Enfin, qu'on examine bien tous les autres exemples, on verra que ce sont encore, ou des *métalepses*, ou des *circonlocutions*, ou des *métaphores*, ou ce qu'on appelle des *antiphrases*, ou telles autres espèces de pressions, de figures, qui ne peuvent mériter le nom d'*euphémismes* que par le motif qui les fait employer, ou que relativement au but pour lequel on les emploie ; et l'on restera convaincu que l'*euphémisme* n'est qu'une sorte de figure générale, universelle, qui assujettit à ses vues tantôt une figure, tantôt une autre, n'importe de quelle nature elle soit, ni à quel genre elle appartienne. (Dumarsais et Fontanier, 1984 : 212)

En bref, Fontanier affirme, d'une part, que l'euphémisme n'est pas une « figure particulière ». D'autre part, il le définit comme une « figure générale », sans toutefois clarifier la différence entre les figures particulières et les figures générales. Selon toute vraisemblance, ces dernières sont des hyper-figures (pour reprendre la terminologie de Jaubert, 2012 : 96) ou des catégories figurales – comparables à celles des tropes ou des figures de pensée – qui englobent diverses figures spécifiques (ou particulières). C'est ce que suggère, à côté des extraits qui viennent d'être cités, la définition suivante par laquelle Fontanier (1977 : 266) explique le mot *euphémisme* dans son traité *Les Figures du discours* : « Nom commun à plusieurs figures, telles que la *Périphrase*, la *Métaphore*, la *Métalepse*, etc. ». En tout cas, l'euphémisme n'est pas considéré comme une figure du même rang que les figures traditionnelles, parmi lesquelles la métaphore et la métonymie, ni comme un trope. Son statut est signalé également par cette affirmation concise : « l'*Euphémisme* n'est ni un *trope*[169], ni une *figure* à part, mais tantôt tel ou tel *trope*, et tantôt telle ou telle *figure* quelconque […] » (Fontanier, 1977 : 154). C'est probablement en raison de ce statut que Fontanier n'accorde à l'euphémisme qu'une attention minimale dans *Les Figures du discours*[170].

On comprend *a priori* pourquoi Fontanier refuse de concéder à l'euphémisme le statut d'une figure (selon notre acception du terme, qui paraît proche de l'acception que ce chercheur donne à *figure particulière*) : parce que ce procédé positivant s'actualise à travers des moyens très divers. Ce que l'on n'arrive pas à comprendre, c'est la raison pour laquelle ce rhétoricien, en adhérant à une telle argumentation, voit une figure d'exagération *autonome* dans l'hyperbole, qui « se trouve dans la plupart des comparaisons et des métaphores » (Fontanier, 1977 : 124) ou qui, autrement dit, se met en œuvre – tout comme l'euphémisme – par le biais de stratégies bien variées.

Enfin, les textes de Beauzée et de Fontanier manquent parfois de précision, restant quelque peu ambigus. Cependant, cette imperfection ne sau-

169 Dans *Les Figures du discours*, il se retrouve parmi les « prétendus tropes » (Fontanier, 1977 : 265–267), tout comme l'antiphrase, la catachrèse, l'hypallage, l'hypotypose, la périphrase et l'onomatopée.

170 Ce traité aborde l'euphémisme uniquement afin de justifier pourquoi il est « naturel » (Fontanier, 1977 : 154) de ne pas ranger ce phénomène positivant dans la classe des figures particulières.

ra aucunement affaiblir l'importance des deux auteurs, assurée par leurs débats critiques – à notre connaissance, les premiers dans l'histoire à être documentés – sur le statut théorique, plus particulièrement sur la figuralité, de l'euphémisme.

2.3 De 1899 à nos jours : la période linguistique

Le commencement de la troisième et dernière étape clé dans l'histoire des recherches sur l'euphémisme, la période de la linguistique moderne, est marqué notamment par deux chercheurs que nous avons déjà cités : Walter Bökemann, qui publie son premier livre traitant de la figure positivante en 1899, et Christopher Nyrop, dont l'étude sur ce sujet paraît en 1913[171]. Par la suite, les publications en la matière se multiplient plus que jamais. Ainsi, l'euphémisme se voit consacrer des monographies scientifiques en allemand (Leinfellner, 1971 ; Knapp, 1992 ; Bohlen, 1994 ; Zöllner, 1997 ; Schorch, 2000 ; Rada, 2001 ; Reutner, 2009 ; Forster, 2009 ; Gödde, 2011 ; Bąk, 2012), en espagnol (Montero Cartelle, 1981 ; Casas Gómez, 1986 ; Uría Varela, 1997 ; Crespo Fernández, 2007 ; etc.), en anglais (Kany, 1960 ; Allan et Burridge, 1991 et 2006 ; Ayto, 1993), en italien (Galli de' Paratesi, 1964[172]) et en français (Horak, 2010b), entre autres. Il fait également l'objet de quelques dictionnaires (Holder, 1995 ; Lechado García, 2000 ; Rawson, 2002), d'ouvrages collectifs (Enright, 1985 ; De Martino et Sommerstein, 1999 ; Jamet et Jobert, 2010 ; Bonhomme, de La Torre et Horak, 2012), d'un numéro de revue (Druetta et Paissa, 2009) et de très nombreux articles. D'autres auteurs (Merle, 1993 ; Guilleron, 2010 ; Pierron, 2010 ; etc.) le traitent plus discrètement, c'est-à-dire sans le mentionner dans les titres

171 Nous utilisons la quatrième édition, réimprimée en 1979. Notons qu'en 1905 paraît, en tant que publication autonome, un petit essai de 27 pages intitulé *L'Euphémisme*, rédigé par Léonce Vié. Cet opuscule, qui est la version écrite d'une conférence prononcée en 1903 et qui a pour base l'*Essai sur l'Euphémisme dans le portrait graphologique* que l'auteur publie en 1894 (lire la première phrase de Vié, 1905 : 1 ; cet *Essai* n'est pas à notre disposition), n'est pas sans intérêt, mais il s'adresse à des graphologues et non à des philologues ou à des romanistes.

172 Intitulé *Semantica dell'eufemismo*, cet ouvrage est republié en 1969 et en 1973 sous le titre *Le brutte parole. Semantica dell'eufemismo* (Milano, Oscar Mondadori).

de leurs ouvrages et sans associer à cette figure certaines des occurrences adoucissantes qu'ils repèrent.

L'objectif du présent sous-chapitre synthétique n'est pas de présenter ou de citer toutes ces publications. Nous nous proposons, d'une part, d'examiner de plus près les approches de Bökemann et de Nyrop, significatives parce qu'elles sont pionnières. D'autre part, nous visons à donner un aperçu des principaux courants linguistiques auxquels appartiennent les investigations contemporaines sur l'euphémisme, sans tenir compte du courant – très à la mode aujourd'hui, mais aussi très éloigné de notre discipline – que l'on appelle communément « linguistique populaire » (cette dernière est énormément répandue à l'oral et sur Internet, mais on trouve également des livres qui la relèvent : par exemple, celui de l'économiste Courthéoux, 2005). Ce second objectif nécessite une remarque : certaines publications – surtout les monographies – ne sont pas liées à un seul courant. Cependant, dans chacun de ces travaux, il y a toujours une prédominance d'un ou de plusieurs courants. C'est en fonction de leurs perspectives *principales* que nous répartissons les auteurs sur les différents sous-chapitres. Si, par exemple, nous renvoyons à Casas Gómez (1986) au moment de traiter de l'approche sémantico-lexicologique de l'euphémisme, ce n'est pas parce que nous considérerions que ce chercheur adopte *exclusivement* cette approche – nous voyons bien qu'il est aussi influencé par l'anthropologie sociale, entre autres –, mais parce que c'est *notamment* dans les perspectives d'un sémanticien et d'un lexicologue qu'il rédige son ouvrage.

2.3.1 Les travaux déclencheurs

2.3.1.1 Walter Bökemann

En 1899, Bökemann publie la première monographie linguistique sur l'euphémisme[173] : *Französischer Euphemismus*, une partie de sa thèse de doctorat, rédigée sous la direction du romaniste suisse Adolf Tobler et

173 La première petite (55 pages) monographie sur l'euphémisme qui nous est connue date de 1846 : *Les Euphémismes du duel* de Pons-Lambert. Ainsi que l'indique son titre, cet ouvrage rassemble de nombreuses expressions euphémiques qui s'utilisent dans le domaine du duel. Mais son approche est très éloignée de notre discipline linguistique. En effet, l'auteur est davantage idéologique qu'analytique. Il considère son travail comme un « plaidoyer

soutenue la même année à la Friedrich-Wilhelms-Universität (aujourd'hui la Humboldt-Universität) de Berlin. Cette thèse fondatrice se divise en sept chapitres – dont seuls les trois premiers paraissent en 1899, la totalité de l'ouvrage n'étant publiée qu'en 1904 –, précédés d'une introduction.

Soulignons d'abord une caractéristique particulièrement saillante et critiquable du livre en question : sa subjectivité, son approche parfois peu ou non scientifique. Ce défaut se traduit, d'un côté, par des jugements de valeur inappropriés dans un ouvrage de recherche. Ainsi, l'auteur voit l'euphémisme comme un *art esthétique* auquel aspire l'homme *cultivé*. D'un autre côté, ledit défaut se manifeste par l'usage de figures de style, notamment de métaphores et de comparaisons, qui ornent le texte de Bökemann et qui le rendent plus poétique, mais qui en réduisent la pertinence et la précision, en un mot la scientificité. Entre autres, on peut citer la comparaison entre le locuteur euphémisant, qui évite tout ce qui pourrait être pris pour indécent par son allocutaire, le peintre, qui se méfie de certains contrastes de couleurs, et le musicien, qui fuit les dissonances.

Le principal objectif de l'introduction semble être double : 1) décrire la situation de l'euphémisme en France, surtout ses motifs, et 2) mettre en lumière certains de ses aspects théoriques. Pour commencer, Bökemann affirme que, en France, la production de l'euphémisme – défini comme « Wohlrede, mildes, beschönigendes Wort » (Bökemann, 1899 : 5) – est favorisée par l'amour des hommes et des femmes pour les arts, ainsi que par des mœurs dont l'auteur voit l'origine à la cour française : « Feine Sitte und gute Erziehung, anständige Lebensart und höfische Umgangsformen liessen am Hofe des Roi-Soleil eine Sprache heranreifen, deren Grazie nicht veralten wird, so lange die französische Sprache dauert » (Bökemann, 1899 : 3). De plus, le romaniste allemand avance que les bourgeois français, à l'instar d'institutions comme l'Académie française, euphémisent – souvent même excessivement – parce qu'ils prennent grand soin de rendre et de maintenir leur langue pure :

> Wohlthätig sorgten und bewachten eine Académie française, ein Hôtel Rambouillet den Hort der feineren Sprache, sie suchten sie rein und schön zu machen und zu erhalten. Es war nun kein Wunder, dass auch das Bürgertum, das doch diesen

contre le duel », et l'euphémisme est pour lui un odieux « artifice du langage » (Pons-Lambert, 1846 : 6 et 8).

> Bestrebungen etwas ferner stand, oft im Streben, gleicherweise zu thun, zu weit ging und der Lächerlichkeit verfiel[174]. (Bökemann, 1899 : 1–2)

C'est aussi la prudence qui incite au recours à l'euphémisme : « Überhaupt charakterisiert es den Gebildeten, dass er die Art seines Ausdrucks überlegt ; er ist darauf gefasst, dass man ihn "beim Wort nehme" und seine Vorsicht wächst mit dem Werte des Darzustellenden » (Bökemann, 1899 : 5). Par la suite, le linguiste nourrit le stéréotype du Français distingué dont l'expression est toujours décente et élégante :

> Wenn versucht werden soll, einen Überblick über die Erscheinung des Euphemismus zu geben, kann das Ziel natürlich nicht sein, Vollständigkeit zu erreichen, denn so lange ein Franzose oder eine Französin die Lippen bewegt, wird doch wahrscheinlich in ihnen das Sprachgefühl auch in dieser Richtung neue Früchte bringen, wie sie sie bis jetzt gebracht hat. (Bökemann, 1899 : 6)

Par ce passage, l'auteur montre l'image qu'il se fait des Français. En même temps, il justifie pourquoi sa monographie ne peut pas être exhaustive, cela en suggérant que les Français inventent sans arrêt de nouveaux euphémismes.

Sur le plan théorique, Bökemann signale que le sens réel d'un mot positivant est différent de son sens apparent, et qu'on doit bien réfléchir pour comprendre correctement une telle unité lexicale. Selon ce chercheur, un récepteur reconnaît le sens caché d'une expression adoucissante grâce au contexte de cette dernière. Cependant, Bökemann (1899 : 9) se trompe en affirmant : « Wer irgend eine seiner Vorstellungen in anderes Gewand kleidet, für den bleibt ja die Vorstellung dieselbe, nur der Name wird ein anderer, womit der Zweck ebenso erreicht wird, ohne das Gefühl jemandes zu verletzen […] ». L'auteur paraît inconscient de la complexité de l'euphémisme. Pour que l'atténuation puisse se produire, il faut deux signifiants – Bökemann a raison sur ce point –, mais aussi deux signifiés[175]. Le

174 Par « Lächerlichkeit », l'auteur se réfère au langage « précieux » du XVII[e] siècle (*cf.* chap. 1.3.2).

175 Nous utilisons le terme *signifiant* au sens qu'il porte fréquemment en linguistique et qu'il a pour Bonhomme (1998 : 93) : « [c]omposante phonétique ou graphique [c'est-à-dire purement matérielle ou concrète] du signe linguistique », bien que ce terme désigne chez Saussure (1995 ; voir notamment p. 98) une réalité psychique. Le terme *signifié* se réfère dans cette monographie à la « [c]omposante sémantique [c'est-à-dire psychique ou abstraite] du

changement que décrit l'auteur dans la citation précédente n'arrive jamais à euphémiser : le référent problématique reste dénoté (*cf*. chap. 3.1.1.1).

Pour clore son introduction, Bökemann rend compte de sa méthode d'étudier le discours euphémique. Ce faisant, il explique la structure de sa thèse : dans une première étape, il classe les euphémismes par moyens. Dans une deuxième étape, il trie les substituts lexicaux qui mettent en scène un même moyen par champs sémantiques[176].

Le premier chapitre de *Französischer Euphemismus* se focalise sur le changement matériel – phonique ou graphique – du mot à euphémiser. En particulier, Bökemann évoque la substitution d'un ou de plusieurs phonèmes à un ou à plusieurs autres (les termes indésirables et leurs substituts euphémiques restant paronymes), ainsi que l'apocope (qui est souvent typographiquement marquée par des points de suspension, afin que la suppression soit mieux reconnaissable comme telle). Les euphémismes de ce chapitre initial appartiennent à des champs sémantiques variés, parmi lesquels se trouvent notamment le champ du sacré, auquel l'auteur accorde une importance considérable (il consacre plus de 10 pages aux expressions remplaçant *Dieu*), et le champ du sexuel, qui réunit les substituts de mots comme *pute*, *foutre* ou *con*. Ce que l'on peut reprocher à Bökemann, c'est qu'il se limite à établir des listes de termes atténuants, sans examiner d'une façon approfondie comment ces derniers obtiennent leurs valeurs euphémiques, c'est-à-dire sans s'interroger sur le fonctionnement cognitif de l'euphémisme. En effet, il ne développe pas sa remarque problématique et superficielle de l'introduction sur le changement des « habits » (« Gewand ») d'un concept (voir *supra*).

Le chapitre suivant s'intéresse essentiellement à deux moyens euphémiques. Le premier, l'aposiopèse, supprime la totalité du mot inconvenant : « Eine Gedankenreihe [wird] plötzlich unterbrochen, die Vorstellung, die schon im Entstehen begriffen war, wird nicht weiter angeregt, doch genügen die schwachen Andeutungen immer, den Gedanken voll zu erfassen […] »

signe linguistique » (Bonhomme, 1998 : 93). Enfin, ce dernier est l'union du signifiant et du signifié.

176 Dans certains travaux postérieurs sur l'euphémisme (Nyrop, 1979 ; Montero Cartelle, 1981 ; Uría Varela, 1997 ; etc.) prédomine, au contraire, le classement par domaines.

(Bökemann, 1899 : 32)[177]. À côté de sa fonction de censure, l'aposiopèse exerce, selon Bökemann, la fonction avantageuse qui consiste à répartir la responsabilité de l'euphémisme entre le locuteur et le récepteur, « so dass den Sprechenden gleichsam die Schuld nicht trifft, wenn in der Vorstellung des andern ein unerwünschtes Bild erwächst » (Bökemann, 1899 : 32). À ce propos, del Teso Martín (1988 : 199) parle de « co-responsabilidad del receptor » : un mot euphémique a le potentiel de désigner toute une série de référents, parmi lesquels le récepteur doit choisir un seul et assumer la responsabilité de son choix[178]. En traitant de l'aposiopèse, Bökemann commente, en outre, la valeur communicationnelle du paralangage. Ainsi, il affirme que la lacune provoquée par la suppression d'un signifiant peut souvent être comblée par des gestes ou même par un seul regard : « Ein vielsagender Blick der Augen ist oft ebenso zu einer Verständigung ausreichend […] » (Bökemann, 1899 : 36). Cependant, les termes « oft » et « ebenso » ne semblent pas pertinents. À notre avis, les cas où il est possible de transmettre un message uniquement par les yeux sont rares (Bökemann évoque quelques cas fictifs, repérés dans la littérature)[179].

Le second moyen euphémique du deuxième chapitre est celui par lequel « einige Begriffe, deren Wiedergabe in euphemistischer Art wünschenswert sein könnte, durch eine Verneinung von etwas Besserem, Harmloserem gegeben werden » (Bökemann, 1899 : 37). L'auteur note, par exemple, que *je ne reviendrai pas* voile la mort et *renoncer à la vie* le suicide (Bökemann,

177 Un peu plus loin, Bökemann précise que le récepteur doit disposer de connaissances suffisantes du contexte énonciatif pour pouvoir remplir le vide que crée l'aposiopèse.

178 Uría Varela (1997 : 18) est d'accord avec cette idée de del Teso Martín et de Bökemann (ce dernier n'est pas mentionné dans *Tabú y eufemismo en latín*). Nous le sommes également.

179 Sont plus fréquentes les situations où un énoncé est remplacé par un geste (nous pensons aux gestes en général, même à ceux qui n'ont aucune valeur positivante). On peut mentionner, entre autres, les gestes obscènes comme celui qui porte le nom euphémique *doigt d'honneur* (ce nom atténue parce qu'il suggère que le geste en question est honorable, alors que ce n'est nullement le cas) et qui signifie à peu près « je t'emmerde ». Rappelons encore la langue des signes dont se servent notamment les sourds-muets. En revanche, les gestes positivants – tout comme les regards adoucissants – sont exceptionnels. Pour quelques exemples de la culture arabe, lire Bannour (2005 : 382–383).

1899 : 38). Or il associe de telles substitutions autant à l'euphémisme qu'à la litote, révélant de la sorte que sa terminologie rhétorique se distingue de la nôtre. Nous sommes d'accord sur ce qu'il s'agit d'occurrences euphémiques. Mais, selon nous, la litote n'est pas une figure atténuante (*cf.* chap. 4.1.1).

Le troisième chapitre est intitulé « Anagramm und Wortspiel ». Au départ, Bökemann (1899 : 41) met en relief la fonction cryptique et euphémique de l'anagramme. Il constate que cette figure est employée pour masquer les noms de personnes dont les identités doivent rester secrètes. Plus concrètement, il fait remarquer qu'un auteur peut avoir des problèmes s'il ne reste pas anonyme. Parmi les noms anagrammatiques, Bökemann cite *Alcofribas Nasier*, *Nature quite* et *Élomire*, pseudonymes respectivement de *François Rabelais*, *Jean Turquet*[180] et *Molière*.

Par « Wortspiel », le romaniste réfère à un euphémisme ludique qui s'appuie sur une paronymie : on n'utilise pas le nom dénotatif d'un référent problématique, mais l'un de ses paronymes. Fréquemment, ce type de positivation est mis en pratique par des noms de villes ou de pays. Ainsi, au lieu de dire *j'ai besoin d'argent*, on affirme *j'ai besoin d'aller à Argenton*[181]. En outre, *prendre le chemin de Niort* fait allusion à *nier*. Le jeu de mots euphémique peut aussi être fondé sur un nom propre paronyme, réel ou fictif : d'après Bökemann (1899 : 48), Tobler observe que le nom *Nicodème* est donné à un nigaud. Par ailleurs, un homme qui est appelé *Pépiard* a la pépie, et un *marquis de la bourse plate* est un pauvre.

La synthèse critique de l'introduction et des trois premiers chapitres – c'est-à-dire de la publication de 1899 – donne une idée suffisante de l'approche que Bökemann propose dans sa thèse de doctorat. C'est pourquoi nous renonçons à commenter d'une manière approfondie les chapitres 4 à 7 qui, comme il a été dit, ne sont publiés qu'en 1904. En résumé, ceux-ci se concentrent avant tout sur d'autres moyens euphémiques, parmi lesquels l'hyperonymie, la métaphore et l'antiphrase (termes techniques que l'auteur n'utilise pas).

Terminons par quelques critiques sur l'ensemble de *Französischer Euphemismus*, c'est-à-dire sur la version de 1904 (qui inclut celle de 1899).

180 L'homme portant ce nom est l'un des supposés éditeurs de Rabelais.

181 Bökemann (1899 : 44) signale qu'il emprunte cet exemple à Nyrop, sans toutefois donner une référence bibliographique exacte.

La plus importante de nos remarques négatives concerne l'expression de Bökemann. Au lieu de recourir à une terminologie scientifique, l'auteur opte à diverses reprises pour des périphrases floues, voire difficilement intelligibles, notamment lorsqu'il définit les moyens euphémiques. En outre, on ignore pourquoi Bökemann réunit dans un même chapitre des moyens qui se ressemblent relativement peu, par exemple l'anagramme et le jeu de mots. Certes, ces deux outils ont un point commun : ils reposent sur des modifications du signifiant. Mais de telles transformations caractérisent une multitude de moyens euphémiques. Certes aussi, les euphémismes qui s'actualisent à travers les deux outils en question conservent tous des ressemblances phoniques ou graphiques entre les termes inconvenants et leurs substituts[182]. Mais c'est ce que font également les atténuations par « Änderung an der Lautgestalt des zu meidenden Wortes » (c'est le titre du chapitre initial). Or pourquoi faudrait-il traiter l'anagramme et le jeu de mots dans un chapitre et examiner dans un chapitre séparé cette « Änderung » ? Cependant, ces critiques ne doivent pas détourner notre attention du grand mérite de Bökemann. Comme nous l'avons indiqué au début de la présente section, sa thèse est la première monographie scientifique sur l'euphémisme. Par ailleurs, l'auteur est le premier à établir un classement rigoureux des moyens positivants, qui sont illustrés par de très nombreux exemples (ceux-ci remplissent la plus grande partie de l'ouvrage). Bref, Bökemann est l'initiateur des études modernes, linguistiques, sur l'euphémisme. D'où l'importance cruciale que doit lui accorder tout historien de la linguistique qui s'intéresse à cette figure.

2.3.1.2 Christopher Nyrop

En 1913, le chercheur danois Christopher Nyrop diffuse la plus ancienne analyse linguistique et étendue de l'euphémisme qui est toujours fréquemment citée dans les publications contemporaines sur cette figure (sa référence bibliographique apparaît chez Casas Gómez, 1986 et 2012 ; Bonhomme, 2005 et 2012 ; Bellati, 2009 ; etc.). *A priori*, il peut paraître

182 Rappelons qu'une anagramme inclut tous les phonèmes ou graphèmes du signifiant de base correspondant. Néanmoins, les analogies entre certains signifiants et leurs substituts anagrammatiques ne sont pas nécessairement faciles à reconnaître.

curieux que cette analyse de 65 pages soit consultée bien davantage que la monographie nettement plus ample de Bökemann (172 pages), à laquelle les linguistes de nos jours ne renvoient pratiquement jamais (nous le faisons dans Horak, 2009, 2010a, 2010b et 2012). Mais on arrive à imaginer les raisons de l'inégalité entre ces réceptions. Premièrement, Nyrop est plus connu que Bökemann, parce qu'il est plus important pour la linguistique moderne. Deuxièmement, l'étude nyropienne sur l'euphémisme fait partie de la *Grammaire historique de la langue française*, œuvre significative publiée en plusieurs volumes entre 1899 et 1930 (« Euphémismes » est le titre donné au livre septième du volume IV, consacré à la sémantique) qui traite de domaines linguistiques très divers (phonétique, morphologie, sémantique, syntaxe…) – d'où sa portée – et qui bénéficie toujours d'une grande diffusion. Troisièmement, enfin, le travail de Nyrop est plus scientifique – c'est-à-dire, il est plus « conforme aux exigences d'objectivité, de précision, de méthode des sciences, de la science » (extrait d'une définition de l'adjectif *scientifique* proposée par Robert, 2002 : 2382) – que la thèse de Bökemann, et c'est peut-être pour cela qu'il se voit attribuer un poids supérieur. L'écart de scientificité qui sépare les deux publications est manifeste si l'on compare leurs styles. Nyrop renonce complètement à l'écriture anecdotique que l'on rencontre çà et là dans *Französischer Euphemismus* (par exemple à l'endroit où Bökemann donne à entendre que la raison de la fréquence de l'euphémisme en français moderne est à voir dans la courtoisie du XVII^{e} siècle). Dès la première ligne de son chapitre initial, intitulé « Remarques préliminaires », le Danois veille à ce que ses commentaires soient précis au lieu d'être inutilement ornés.

Ce chapitre rassemble des renseignements autant divers que fondamentaux. Nyrop (1979 : 257) commence par aborder l'étymologie d'*euphémisme*, puis il définit ce terme comme suit : « Il désigne maintenant l'ensemble des moyens linguistiques par lesquels on déguise une idée désagréable, odieuse ou triste. L'euphémisme est donc un adoucissement, grâce auquel on évite le mot propre dans les cas où son emploi pourrait choquer pour une raison quelconque ». Un peu plus loin, le linguiste précise que cette figure peut être provoquée par « la décence, la politesse, la prudence », ou encore par « une certaine crainte superstitieuse […] » (Nyrop, 1979 : 260). Ce faisant, il apprend au lecteur que les motifs de l'euphémisme sont variés. De plus, Nyrop (1979 : 261) souligne que l'atténuation est indis-

pensable « dans toute société civilisée ». Pour soutenir cette opinion par un exemple, il renvoie aux satires de Boileau, qui sont vides d'euphémismes. Entraînant de graves problèmes, elles prouvent, selon le romaniste, que la franchise absolue n'est pas praticable en public. En un mot, l'euphémisme est présenté comme vital pour l'individu social. Par ailleurs, dans ce même chapitre, l'auteur commente son objet d'étude dans une perspective sociolinguistique (plusieurs décennies avant la naissance de la sociolinguistique moderne, discipline créée dans la deuxième moitié des années 1950 ; *cf.* Černý, 2006 : 410) : « L'emploi qu'on fait d'expressions euphémiques varie en effet avec les temps, les lieux et les classes sociales […] » (Nyrop, 1979 : 260)[183]. À la dernière page de son travail, Nyrop ajoute que cet emploi est aussi influencé par le sexe du sujet parlant ou écrivant. En particulier, il affirme que « [l]'euphémisme paraît naturel aux femmes : elles ne jurent pas, et elles reculent devant beaucoup de mots qui n'effraient pas les hommes » (Nyrop, 1979 : 321).

Le deuxième chapitre examine différents « moyens euphémiques ». Concrètement, sont décrits l'« omission », la « déformation », l'« abréviation », la « substitution », la « traduction », les « termes généraux », les « noms flatteurs », la « litote » et l'« antiphrase ». Ce chapitre est plutôt court (8 pages) car, contrairement à la thèse de Bökemann (*cf.* chap. 2.3.1.1), l'étude nyropienne se concentre davantage sur le classement des euphémismes par domaines que sur les moyens par lesquels la figure analysée s'actualise.

L'auteur distingue trois domaines principaux et consacre à chacun d'entre eux un chapitre entier : ceux de la superstition (chap. III), de la politesse (chap. IV) et de la décence (chap. V). Chaque domaine englobe d'autres champs sémantiques :

À la superstition (*cf.* chap. III) appartiennent le champ des êtres surnaturels et des choses sacrées, ainsi que les champs des animaux, des maladies et de la mort. Nyrop (1979 : 270) met en relief le fait que les euphémismes superstitieux sont des résultats de « tabous linguistiques », interdictions que l'on trouve tant chez les « peuples sauvages » que chez les « peuples civilisés ». Au sujet du tabou archaïque, le chercheur explique pertinem-

183 En termes modernes : on constate entre les emplois de l'euphémisme des différences « diachroniques », « diatopiques » et « diastratiques ».

ment : « Selon une opinion généralement répandue le nom fait partie de la chose nommée, dont il contient l'essence même ; c'est pourquoi il faut traiter le nom avec les plus grands égards et avec la plus grande prudence, car par la seule prononciation du nom on s'expose à irriter celui qui le porte » (Nyrop, 1979 : 270). Les termes tabouisés qu'énumère le linguiste sont nombreux : *Dieu*, *diable* (champ du sacré et du surnaturel), *ours*, *lion* (champ des animaux), *lèpre*, *peste* (champ des maladies) et *mort* (champ de la mort), entre autres.

Par politesse (*cf*. chap. IV), on euphémise selon Nyrop les mots qui dénotent des vices et des défauts (*ivrognerie*, *mensonge*, *bêtise*, *pauvreté*), des crimes (*empoisonner*, *assassiner*, *voler*, *tricher au jeu*), des châtiments (*pendaison*, *guillotine*, *échafaud*, *bourreau*, *prison*), des coups (*battre*, *coups de bâton*, *coups de poing*) et certaines autres réalités (on n'aime pas le mot *jamais*, que l'on remplace par *quand les ânes parleront latin*, *le trente-deux du mois*, etc.).

Les euphémismes de décence (*cf*. chap. V) s'utilisent pour connoter les parties intimes du corps humain (on évite *cul* et tout autre terme « édéologique »[184]), l'amour[185] (on ne prononce pas *maquereau*, *enceinte*, *bordel*, *putain*, etc.), la scatologie et les maladies (celles-ci étant évoquées également par les euphémismes de superstition ; voir *supra*).

Nyrop clôt son septième livre par trois chapitres concis. Ayant pour titre « Faux euphémisme », le chapitre VI s'intéresse au langage de la « préciosité » qui, d'après l'auteur (*cf*. notre section 1.3.2), est dû à une « fausse pruderie » (d'où l'adjectif du titre de chapitre). Au chapitre VII, intitulé « Euphémisme et morale », le Danois rédige quelques paragraphes sur les problèmes éthiques que pose la déformation de la vérité par cette figure qui, pour certains moralistes, est immorale (Nyrop, 1979 : 312). Le dernier chapitre (VIII) se focalise sur deux caractéristiques particulières de l'euphémisme. En premier lieu, sur sa force destructive[186]. Le recours systématique

184 Chez Nyrop (1979 : 297), cet adjectif caractérise les « expressions trop nues », c'est-à-dire celles qui désignent la région pubienne.

185 L'usage que fait Nyrop (1979 : 298) de ce substantif est euphémique. En fait, le linguiste se réfère au champ du sexuel.

186 Cette première caractéristique est l'objet de l'article « Le rôle destructeur de l'euphémie » d'Orr (1953).

à l'atténuation discursive « peut appauvrir le vocabulaire d'une langue en provoquant la mort de certains mots » (Nyrop, 1979 : 319), à savoir de ceux que l'on remplace par des expressions positivantes. Sont tout spécialement menacés de disparition les termes soumis à des tabous archaïques, mais aussi les substituts euphémiques : « les euphémismes[187] cessent particulièrement vite d'être des euphémismes. L'euphémisme devient facilement le synonyme du mot qu'il doit remplacer, et au moment où il cesse d'être une circonlocution, il ne peut plus servir d'euphémisme, et il demande à son tour à être remplacé » (Nyrop, 1979 : 318). Bref, un euphémisme peut présenter un caractère éphémère, et c'est là le deuxième trait que met en relief le huitième chapitre[188].

Finalement, l'étude nyropienne sur l'euphémisme ne doit pas résister à de nombreuses critiques. Nous en avançons une seule, référant à la totalité du travail examiné : celui-ci pourrait être encore mieux structuré. Par exemple, comme nous l'avons vu, l'auteur fait observer au premier chapitre que l'usage de l'euphémisme est sujet à des variations diachroniques, diatopiques et diastratiques. Cependant, c'est seulement au dernier chapitre qu'il évoque le rapport étroit entre cet usage et le sexe. Sans doute serait-il avantageux de traiter dans une même partie du livre les aspects de cette figure qui, aujourd'hui, constituent l'objet de la sociolinguistique. En outre, il serait à notre avis souhaitable de regrouper les chapitres plutôt théoriques (c.-à-d. les chap. I, II, VII et VIII) au lieu de les séparer par les chapitres portant sur des domaines riches en euphémismes. Mais, tout compte fait, le livre « Euphémismes » de Nyrop est une publication scientifiquement très solide qui, à divers égards, n'a pas perdu de sa pertinence[189].

187 Chez Nyrop, le terme *euphémisme* porte le sens de « substitut euphémique ».

188 C'est-à-dire, l'auteur aborde la lexicalisation de l'euphémisme. À propos de cette dernière, voir notre chapitre 3.1.1.5.

189 Naturellement, plusieurs des expressions euphémiques que repère Nyrop il y a un siècle ne s'utilisent plus de nos jours. Mais diverses remarques de la publication examinée (entre autres, certains commentaires théoriques) sont globalement correctes.

2.3.2 Les courants de recherche modernes

Le sous-chapitre 2.3.2 se propose de présenter sept courants de recherche : l'historique, le sémantico-lexicologique, le lexicographique, le pragmatique, le sociolinguistique, le philosophique et le pseudo-scientifique.

2.3.2.1 Le courant historique

Le courant historique se divise en deux sous-courants. Le premier s'intéresse à l'histoire de la linguistique, plus précisément aux *recherches* sur l'euphémisme effectuées dans la diachronie. Il est représenté principalement par l'article encyclopédique de Dietl (1996), par le second chapitre de Horak (2010b) et par le chapitre 2 de cette monographie. Relevant de l'histoire de la langue, le deuxième sous-courant analyse les *occurrences* historiques de l'euphémisme. Beaucoup plus productif que le premier, il donne lieu à de nombreuses publications. À cet endroit, contentons-nous de faire ressortir, pour le domaine grec, l'ouvrage collectif dirigé par De Martino et Sommerstein (1999), ainsi que la monographie de Gödde (2011), et pour le latin, le livre d'Uría Varela (1997) et les travaux sur le vocabulaire sexuel d'Adams (1981a, 1981b et notamment 1982). L'usage de l'euphémisme entre l'Antiquité gréco-latine et l'aube du XX^{e} siècle n'est exploré par aucune monographie, mais il fait l'objet de plusieurs articles. Sont à mentionner, en relation avec cette longue période, les publications de Zumthor (1953) et de Montero Cartelle (2012) sur le Moyen Âge, l'étude de Montero Cartelle (2000) sur *La Célestine* (œuvre publiée en 1499) de Fernando de Rojas, celle de Horak (2010a) sur la « préciosité » dans la France du XVII^{e} siècle, le travail de Mandon-Hunter (2010) sur le théâtre de l'écrivain anglais William Congreve (XVII^{e}-XVIII^{e} siècle), celui de Béguelin (2011) sur *Les Liaisons dangereuses* (roman publié en 1782) de Choderlos de Laclos, la communication de Munteano (1953) sur le XVIII^{e} siècle, la contribution de Thiria-Meulemans (2010) sur *Le Prélude* (autobiographie versifiée parue en 1850) du poète britannique William Wordsworth, ainsi que celle de Fromonot (2010) sur le XIX^{e} siècle. Les euphémismes de l'histoire contemporaine attirent le plus l'attention des chercheurs : Leinfellner (1971), Knapp (1992), Bohlen (1994) et Zöllner (1997) se concentrent sur le discours politique ; Mattioda (2009), Quarta (2009), Bonhomme et Horak (2010) et Paissa (2012) sur la presse écrite ; Bonhomme et Horak (2009) et López

Díaz (2012) sur la publicité… Finalement, il va sans dire que les études de cas, indépendamment de l'époque sur laquelle elles portent, reflètent à un même degré le courant historique et le courant de l'analyse du discours, auquel nous ne consacrons pas de sous-chapitre séparé dans cet ouvrage.

2.3.2.2 Les courants sémantico-lexicologique et lexicographique

L'approche sémantico-lexicologique[190] est indispensable à l'explication théorique du processus euphémique, car celle-ci nécessite une réflexion sur les contenus sémiques d'unités lexicales. Nous adopterons cette approche – notamment la perspective sémantico-structurale – pour rendre compte des mécanismes cognitifs que déclenche l'euphémisme, pour préciser à quelles conditions peut s'exercer une force positivante, ainsi que pour décrire la lexicalisation de cette figure. Ce faisant, nous prolongerons surtout les réflexions fondamentales et fondatrices de Widłak (1968), qui formule une hypothèse structuraliste sur le fonctionnement théorique de l'euphémisme, en s'interrogeant particulièrement sur les rapports sémantiques qu'entretiennent le terme indésirable et son substitut. Parmi d'autres représentants du courant sémantico-lexicologique – moins intéressés par la recherche de théories que Widłak – se trouvent Kany (1960), Galli de' Paratesi (1964), Montero Cartelle (1981) et Ayto (1993)[191], qui accordent une grande importance au classement des euphémismes en champs sémantiques. Enfin, dans sa thèse de doctorat, Casas Gómez (1986) met l'accent sur les moyens à travers lesquels l'euphémisme s'actualise (emprunt, archaïsme, ellipse, métaphore, antonomase…).

A priori, le courant lexicographique peut paraître éloigné du courant sémantico-lexicologique, car il se limite à établir de longues listes de mots ou d'expressions présentés comme euphémiques (nous avons déjà mentionné les « dictionnaires » de Holder, 1995 ; de Lechado García, 2000 ; et de Rawson, 2002), tandis que les sémanticiens et les lexicologues s'interrogent

190 Nous avons choisi cet adjectif composé au lieu du terme plus fréquent *lexico-sémantique* pour mettre en évidence que l'approche en question réunit les perspectives des sémanticiens et des lexicologues (et non des lexicographes).

191 Le travail d'Ayto est proche de la linguistique populaire, alors que les monographies de Kany, de Galli de' Paratesi et de Montero Cartelle constituent de véritables ouvrages scientifiques.

en général plus explicitement sur le principe théorique à la base de l'euphémisme et sur le rôle que joue ce dernier dans les sociétés. Mais, en fait, l'approche lexicologique a aussi une certaine tendance au listage (ou, si l'on préfère, au rassemblement de nombreuses expressions euphémiques hors contexte ou avec une contextualisation minimale), comme en témoignent la thèse de Montero Cartelle (1981) et plusieurs articles de Casas Gómez (parmi lesquels celui de 1994). En guise d'exemple, lisons le passage suivant, dans lequel Casas Gómez (1994 : 147) énumère – sans citer leurs cotextes – une série de substituts euphémiques et dysphémiques de *prostituta* (« prostituée ») que l'on emploie en Colombie (les mots précédés d'un astérisque connotent la prostituée également dans d'autres pays hispanophones)[192] :

> **Colombia** : **alegrona, *arepera, arrabalera, arrecha, barsalera, burra, cachaloba, caliente ganadora, *camaronera, candelera, carrusiana, corrompida, coya ; colla, *cuero, *culiona, cute, chapola, chapolera, chimbona, *chiva, -o, chula, degenerada, empedernida, *ganso, guagua, guara, guaramitera, *guaricha, -e, gulumba, juana, machorra, *maleta, mamasanta, *mina, mujer de (la) otra vida, mujer de vida horizontal, niña bien, nochera, ociosa, orejinegro, perversa, pisca ; pizca, piscuaraca, ponelona, *pucha, rastrojera, *rata, tribilín, *vaca […], *vaga, *vagamunda ; vagabunda, verrionda, vivandera, voluntaria.*

Or la pratique du listage, qui occupe surtout les lexicographes, est à la fois utile et dangereuse. Utile, en ce qu'elle donne une bonne idée des substitutions euphémisantes en usage dans la langue examinée (*langue* au sens de « outil de communication entre les membres d'une même communauté »). Dangereuse, en ce qu'elle risque de faire penser qu'il existe des expressions euphémiques hors contexte. En réalité, l'euphémisme naît du discours et non de la langue (comprise cette fois-ci comme un système linguistique), et il est à analyser dans et avec son contexte de production. Le danger que

192 On arrive certes à argumenter qu'il y a, chez Casas Gómez (1994), une certaine contextualisation : avant de commencer à établir ses listes, l'auteur évoque que les mots recueillis remplacent le terme *prostituta* (une telle information sur l'emploi des mots est contextualisante), et il ajoute des renseignements géographiques en nous apprenant, par exemple, que les mots en italiques de l'extrait cité ci-après renvoient à la prostituée *en Colombie*. Mais les facteurs contextuels les plus importants, c'est-à-dire les énoncés au sein desquels les substituts repérés se produisent, manquent.

comporte l'approche lexicographique de cette figure est bien souligné par Krieg-Planque (2004 : 61–62)[193] :

> […] [les] dictionnaires présentent l'euphémisme comme une réalité du rapport mot / chose (il existerait objectivement des euphémismes), et non pas comme un terme permettant d'exprimer un jugement (on peut estimer qu'un terme est un euphémisme). Nous observons que, en appui à cette position, les exemples fournis par ces usuels donnent un mot X comme étant un euphémisme de Y, ce rapport étant présenté comme allant de soi, au lieu qu'un mot X pourrait être présenté comme étant un euphémisme de Y *pour quelqu'un* (ou pour une communauté, ou un groupe, un parti, une époque…). […] Autrement dit, ces dictionnaires suggèrent qu'il existe des euphémismes (dont, avec un peu de patience, il serait possible de dresser la liste, par exemple) et non pas qu'il existe des mots *considérés comme* des euphémismes.

Krieg-Planque n'est pas la seule, ni la première, à se rendre compte de la relativité de l'euphémisme. Par exemple, on lit chez Montero Cartelle (1981 : 260) :

> No hay voces que, *in se* y *per se*, sean eufemismos ; a lo sumo lo que hay son palabras que, en un contexto y en una situación dada, asumen un uso eufemístico. Este aspecto […] tiene un valor relativo […], pero, de todas formas, ahí está también la inestabilidad temporal, espacial y social del eufemismo que, sin necesidad de forzar los argumentos, permite comprender que el ser eufemismo no es una cualidad que nace con la palabra, sino un uso que se hace de ella.[194]

Cependant, si l'on voulait remplacer le listage par une méthode mieux contextualisante, on se trouverait le plus souvent confronté à un problème pratique (qui n'est pas de nature scientifique, mais qui néanmoins influence d'une manière significative les publications linguistiques sur notre objet d'étude) : en général, les auteurs n'ont pas suffisamment d'espace à leur disposition pour citer un nombre élevé d'expressions euphémiques en contexte, avec deux ou trois lignes qui précèdent ou qui suivent chacune d'elles. Par conséquent, la pratique du listage est incontournable pour un chercheur

193 Dans la citation suivante, l'auteure appelle « euphémisme » le substitut euphémique. Par ailleurs, elle se réfère non pas aux dictionnaires spécialisés sur les euphémismes, mais à des dictionnaires généraux de langue française comme le *Larousse* ou le *Robert*.

194 Voir aussi ce passage plus bref : « No hay […] palabras-eufemismos ; de la misma manera que tampoco hay recursos lingüísticos que sean eufemísticos ; lo que sí hay, son usos eufemísticos » (Montero Cartelle, 1981 : 36).

dont l'objectif est de prouver par des exemples que les expressions positivantes qui remplacent un terme délicat particulier ou qui s'utilisent dans un champ lexical spécifique sont nombreuses et variées. Autrement dit, si l'on souhaite donner un aperçu global d'un certain vocabulaire euphémique (p. ex. des divers substituts de *prostituée* ou des mots adoucissants du domaine sexuel), on est quasi obligé de recourir au listage.

L'énumération de mots isolés que l'auteur fait apparaître comme euphémiques présente, à côté du danger mentionné, l'inconvénient suivant : le lecteur n'a aucun moyen de vérifier si, pour lui aussi, ces mots relèvent de l'euphémisme dans les contextes précis auxquels pense l'auteur lorsqu'il établit ses listes (puisque ces contextes ne sont pas indiqués). Ce que, en revanche, le lecteur arrive normalement à faire grâce à sa mémoire et à ses compétences encyclopédique et linguistique, c'est se souvenir de situations d'énonciation réelles où, à ses yeux, certains termes de la liste ont une valeur positivante. C'est-à-dire, il peut confirmer que, parfois, ces termes exercent effectivement une fonction euphémique dans la réalité ou, en tout cas, qu'ils l'ont exercée au moins une fois.

Soulignons deux particularités de cette confirmation. Premièrement, celle-ci n'est utile que si elle a pour base des énoncés réels, en d'autres termes si elle s'appuie sur des situations communicationnelles vécues. Une confirmation fondée sur un énoncé fictif est sans valeur, car on peut *toujours* imaginer une situation où un certain mot, pour terrible qu'il paraisse à première vue, est euphémique, cela par rapport à un autre mot que l'on juge encore plus négatif. Pour voir que même des termes *a priori* négatifs sont capables d'euphémiser, il suffit de lire les deux extraits (authentiques) ci-après :

> **Le porno d'horreur « Antichrist » choque Cannes**
> […] Cependant, ce n'est que le début innocent d'« Antichrist ». Les chapitres suivants s'appellent « Tristesse », « Dépression », « Désespoir ». Si l'on a enduré l'horreur psychique, en comparaison de laquelle « Shining » [un autre film d'horreur] constitue un programme pour enfants, on sait que ce sont des euphémismes pour ce que l'on doit supporter pendant les 104 minutes à venir.[195]
> (http://www.rtl.de/film/kino_912989.php?set_id=22121, consulté le 12-09-2009)

195 Nous traduisons de l'allemand.

> Appeler siège éjectable le job d'entraîneur chez le Real Madrid relève presque de l'euphémisme. En 25 ans, les « royaux » ont usé 25 instructeurs d'exercices.[196] (http://www.rtl.de/medien/information/sport/cd0e-9a878-3aff-17/rettet-millionen-klausel-mourinho.html, 12-02-2011, consulté le 12-02-2011)

Au moment de lire les mots « Tristesse », « Dépression » et « Désespoir », on ne s'attend pas à ce qu'ils traduisent en acte l'euphémisme. Toutefois, selon la critique de cinéma Mireilla Zirpins qui a rédigé l'extrait sur l'« Antichrist », ils ne reflètent pas fidèlement la réalité épouvantable du film, mais une réalité moins horrible. Ou encore, la journaliste les perçoit comme euphémiques par rapport aux termes qui, à ses yeux, rendent compte plus pertinemment de l'histoire cinématographique et qui ont été évités par les scénaristes. De manière similaire, l'expression « siège éjectable » est de prime abord connotée négativement, cela non pas quand elle se trouve isolée de tout contexte (hors contexte, cette expression peut être jugée positive, puisqu'elle désigne un référent qui permet de sauver des vies), mais lorsqu'elle s'emploie au sens métaphorique dans un énoncé comme *Ce poste est un siège éjectable*. Dans le passage cité sur le Real Madrid, au contraire, elle est perçue comme relativement positive par le journaliste, tout en étant métaphorique. Ce dernier, en effet, fait comprendre que « siège éjectable » connote un poste moins difficile à occuper que celui de l'entraîneur du Real Madrid, justifiant son point de vue par une information statistique (en 25 ans, ce club a eu 25 entraîneurs).

Avant de continuer, insistons sur la différence entre les euphémismes des deux dernières citations, car elle est fondamentale. Les termes « Tristesse », « Dépression » et « Désespoir » sont d'abord jugés négatifs en vertu de leurs *significations littérales* en langue, hors contexte. Comme nous l'avons vu, il n'en va pas de même pour l'expression « siège éjectable », qui se voit conférer une valeur positive quand elle apparaît isolée. Si, au premier regard, on ressent cette expression comme négative, c'est à notre avis pour deux raisons. D'une part, elle renvoie d'habitude à un référent tenu pour négatif lorsqu'elle est utilisée au *sens figuré*, métaphorique. D'autre part, son emploi métaphorique nous paraît être plus fréquent que son emploi littéral (on ne parle presque jamais de sièges qui permettent l'évacuation rapide de véhicules, sauf si l'on a affaire à de tels sièges dans la vie profes-

196 Notre traduction de l'allemand.

sionnelle), et c'est en principe à l'emploi le plus répandu que l'on pense en premier. Finalement, les mots euphémiques du passage cité sur l'« Antichrist » puisent leur force positivante dans leurs sens littéraux, tandis que l'expression « siège éjectable » dans l'extrait ci-dessus de RTL euphémise même quand elle est prise au sens métaphorique courant (« poste de travail que l'on perd très facilement »).

La question de savoir quelles unités lexicales sont dotées d'un potentiel positivant est traitée par Lechado García (2000) au début de son dictionnaire d'euphémismes. En particulier, ce lexicographe se montre bien conscient du fait qu'il n'existe pas d'expressions intrinsèquement euphémiques : « prácticamente cualquier palabra puede valer como sustituto eufemístico en una situación determinada (y no en otra) » (Lechado García, 2000 : 21). Ce qui, dans cette affirmation, n'est pas tout à fait pertinent, c'est l'adverbe « prácticamente ». De fait, *n'importe quel* mot peut *en théorie* fonctionner comme substitut euphémique. Mais il est vrai que certaines substitutions euphémisantes sont fortement improbables, notamment celles qui produisent des énoncés agrammaticaux et inintelligibles sur le plan littéral. Par exemple, au lieu de *Il est mort*, on ne trouvera guère une phrase adoucissante comme **Il est chez*, où l'adjectif *mort* a été remplacé par la préposition *chez* (il y a adoucissement parce que la dénotation problématique de la mort est évitée).

Venons-en à une deuxième particularité de la confirmation évoquée *supra* (en guise de rappel : éventuellement, un locuteur peut attester que certains mots isolés qui lui sont présentés comme substituts euphémiques s'utilisent effectivement comme tels dans la réalité) : la probabilité qu'un locuteur puisse donner cette confirmation dépend de la fréquence avec laquelle les mots en question relèvent de l'euphémisme. Plus une unité lexicale est employée euphémiquement, et plus il est probable qu'un locuteur s'en soit aperçu. Inversement, il est fort invraisemblable qu'un locuteur ait remarqué l'usage euphémique d'une expression si celui-ci a été éphémère. Illustrons ces propos par quelques exemples. Si l'on nous dit que le terme *amour* est un substitut euphémique d'*acte sexuel*, nous arrivons sans problème à le confirmer, car cette substitution positivante est extrêmement répandue ou conventionnelle. Il ne faut qu'un effort cognitif minimal pour se rappeler des extraits semblables aux suivants, où cet euphémisme s'actualise :

> Les Américains font l'amour plus souvent que les autres peuples […]. (http://fr.groups.yahoo.com/group/flamnet/message/3316, 28-11-2001, consulté le 06-03-2013)

> J'ai fait l'amour pour la première fois à 23 ans. (http://forum.aufeminin.com/forum/premierefois/__f5792_premierefois-Comment-fait-on-la-premiere-fois.html, 01-07-2008, consulté le 06-03-2013)

En revanche, la liste ci-après qui, selon Casas Gómez (1994 : 152), rassemble les appellations euphémiques et dysphémiques de la prostituée dont on se sert au Venezuela, est problématique (comme plus haut, les astérisques marquent les mots qui remplacent *prostituta* dans plusieurs pays latino-américains) :

> **Venezuela** : **alegrona, *arepera, bichoronga, *cuero, chinchurria, *guaricha, -e, *rata, tiradora, *tropera, *vagamunda, volantona*.

Une locutrice vénézuélienne de Caracas que nous avons interrogée au sujet de la liste précédente n'a vu aucun rapport entre la prostituée et les termes *arepera*, *cuero*, *chinchurria*, *guaricha*, *tropera*, *vagamunda* et *volantona*. Par conséquent, elle n'a pas pu confirmer la véracité de cette liste. Cela a au minimum deux explications possibles qui ne s'excluent pas forcément. D'une part, ce n'est peut-être pas à Caracas, mais dans d'autres régions du pays que ces termes renvoient indirectement à la prostituée. D'autre part, il est imaginable qu'un tel usage de ces derniers soit peu répandu. Des exemples comparables – eux aussi décontextualisés – ressortent du *Dictionnaire des mots du sexe* de Pierron (2010 : 110, 309, 563 et 692) :

> ***Le petit Mozart*** : un endroit du sexe féminin particulièrement sensible, et qui vibre au toucher ou à la pénétration.
> ***L'hibiscus*** : le sexe de la femme.
> ***Faire une salade mixte*** : baiser.
> ***Un volcan*** : le sexe de la femme.

L'auteure de cet ouvrage ne parle pas de l'euphémisme. Néanmoins, elle fait penser que les expressions en gras – qui n'ont rien d'indécent – relèvent de cette figure, cela en les présentant comme des substituts de termes qui sont souvent plus délicats à prononcer[197]. Toutefois, les locuteurs francophones que nous avons questionnés sur ces expressions n'ont pas pu confirmer

197 En outre, l'auteure suggère que ces expressions sont métaphoriques.

qu'elles s'emploient aux sens figurés qu'indique Pierron[198]. La raison en est sans nul doute l'extrême rareté de telles substitutions lexicales.

Pour terminer, les inconvénients mentionnés du courant lexicographique pourraient être réduits par un compromis pragmatique qui, en tout cas parfois, paraît sensé et réalisable malgré les restrictions spatiales – tant logiques et nécessaires que nuisibles à la science – qu'imposent les éditeurs ou les maisons d'édition : lorsqu'un substitut euphémique est conventionnel, il peut être noté hors contexte, car les lecteurs arrivent à compléter celui-ci sans difficulté. Quand, en revanche, un substitut positivant est inventif, la citation de son contexte ou, s'il apparaît à l'écrit, au moins de la référence bibliographique du texte où il s'actualise est quelquefois souhaitable[199].

2.3.2.3 Le courant pragmatique

Le nombre des études qui représentent le courant pragmatique varie fortement en fonction de la réponse que l'on donne à la question suivante : que veut dire l'adjectif *pragmatique* ? Si, pour être qualifié de ce terme, il suffit de citer quelques substituts positivants en contexte ou d'indiquer quelles unités lexicales se trouvent parfois remplacées par ces derniers, la totalité des travaux sur l'euphémisme est de nature pragmatique. Si, en revanche, une analyse d'une telle nature décrit ou définit cette figure en prêtant une attention accrue à des facteurs contextuels comme les locuteurs ou les effets perlocutoires de l'atténuation, on associe à ce courant relativement peu de publications. C'est aux chercheurs qui soulignent le lien entre l'euphémisme et ces facteurs que s'intéresse le présent sous-chapitre. En particulier, nous fixerons notre attention sur les études représentatives de Bonhomme (2005 : 239–255 et notamment 2012), une partie de notre première petite monographie (Horak, 2010b) et les recherches spécifiques de Druetta (2009 et 2012).

L'article de Bonhomme (2012) qui nous intéresse ici prolonge les analyses que cet auteur expose dans *Pragmatique des figures du discours* (2005) et celles de Bonhomme et Horak (2009 et 2010). Il est original en ce qu'il constitue la première publication à se focaliser avant tout sur la *réception*

198 Un de ces locuteurs a observé l'utilisation de *volcan* au sens de « pénis ».

199 À la limite, une référence bibliographique approximative (nom d'auteur, titre d'ouvrage, mention de l'acte et de la scène pour les pièces de théâtre, etc.) peut suffire.

de l'euphémisme[200]. Au cœur de cet article se situent deux hypothèses audacieuses (il est toujours courageux de soutenir que la réception d'une figure dont les effets sont très variés obéit à un principe général) : 1) « Moins un euphémisme est reconnu comme tel, plus sa réussite interactive est assurée » ; et 2) « Plus les destinataires de l'euphémisme remarquent ses configurations détensives et sous-déterminées, moins il a de chances d'obtenir leur assentiment » (Bonhomme, 2012 : 74). De la sorte, Bonhomme examine, dans une perspective communicationnelle qui est rarement adoptée par les chercheurs euphémismologues, deux réceptions diamétralement opposées l'une à l'autre : la réception réussie et la réception échouée, par rapport aux visées du producteur euphémisant.

La réussite de l'euphémisme exige, selon l'auteur, le respect d'une condition *sine qua non* : cette figure ne doit pas être reconnue comme telle (« réception inactivée » ; Bonhomme, 2005 : 76 et 2012 : 75) ou, si elle l'est, elle ne doit pas déclencher des réflexions métalinguistiques approfondies sur sa moralité (« réception empathique » ; Bonhomme, 2005 : 76–78 et 2012 : 75). Pour augmenter les chances de succès de sa positivation discursive, le locuteur recourt à plusieurs stratégies rhétorico-pragmatiques dont Bonhomme (2012 : 75–79) met en lumière trois qui sont « conjointes ». Premièrement, le « masquage référentiel », qui « consiste à réindexer référentiellement la situation conflictuelle qu'il [*i.e.* le substitut euphémique] désigne de façon à la neutraliser » (Bonhomme, 2005 : 75). Cette stratégie correspond *grosso modo* à la « re-nomination » que Bonhomme (2005 : 241) étudie dans sa monographie sur la pragmatique des figures. Deuxièmement, le « masquage discursif », qui englobe l'« objectivation » (l'effacement des traces subjectives du locuteur), la « généralisation » hyperonymique et la « relativisation » (la substitution de « lexèmes relationnels à des lexèmes absolus » ; Bonhomme, 2012 : 76–77). Troisièmement, la « routinisation cognitive » (Bonhomme, 2012 : 78), qui rend un substitut euphémique stéréotypé ou conventionnel. Autrement dit, elle lui donne une

200 Celle-ci n'a pas été totalement négligée par les travaux antérieurs. Par exemple, Horak (2010c et 2011b) aborde les difficultés que doit affronter le récepteur au moment de distinguer l'euphémisme de la litote.

dimension interdiscursive[201] et, par conséquent (cet effet n'est pas explicité par Bonhomme), l'air d'un procédé naturel qui ne doit pas être mis en cause.

Par la suite, l'auteur se pose la question de savoir ce qui définit en fait la réussite de l'euphémisme, pour conclure logiquement que celle-ci se manifeste quand l'expression positivante amène les effets recherchés par son énonciateur. Ces effets sont au nombre de deux : tantôt l'euphémiste essaie de créer une relation harmonieuse avec ses destinataires ou, si elle existe déjà, de la favoriser (« réussite consensuelle » ; Bonhomme, 2012 : 79). Tantôt il a pour objectif de manipuler ses destinataires à leur désavantage (réussite « manipulatrice » ; Bonhomme, 2012 : 80).

La troisième partie de l'article examiné se penche sur l'échec de l'euphémisme qui, selon Bonhomme, se produit pour deux raisons. D'une part, parce que le substitut positivant est inintelligible. D'autre part, parce qu'il provoque une réception critique qui peut se traduire de trois façons. En premier lieu, il arrive souvent que le destinataire reprenne le substitut euphémique à l'écrit en le mettant entre guillemets. Ces derniers signalent qu'il s'agit d'une citation, mais aussi que le substitut est désapprouvé par son pôle récepteur (individuel ou collectif). En second lieu, l'expression euphémique peut être identifiée comme telle et dévoilée par un commentaire métalinguistique (qui contient parfois le terme technique *euphémisme*, comme en témoignent les citations sur l'« Antichrist » et sur le Real Madrid de notre sous-chapitre 2.3.2.2). En troisième lieu, d'après Bonhomme (2012 : 85–87), elle risque de devenir l'objet d'une « stigmatisation » argumentative, ironique ou pamphlétaire.

En somme, l'approche communicationnelle que Bonhomme élabore surtout dans son article de 2012 est fondamentale, dans la mesure où elle explore des aspects du discours euphémique qui restent généralement négligés. D'où l'espace que nous venons d'accorder au résumé de cet article qui, cependant, ne rencontre pas notre assentiment absolu. En particulier, nous doutons que les deux hypothèses de base, citées précédemment, soient valables pour la plupart des euphémismes. À ce sujet, l'auteur s'exprime comme suit :

201 En évoquant cette dernière, Bonhomme se montre d'accord avec Jaubert (2008 : 114) qui, s'appuyant sur la théorie de Bakhtine (1978), soutient que l'euphémisme « relève d'un dialogisme interdiscursif […] ».

> Sans doute, il existe des contextes où des euphémismes effectivement perçus sont couronnés de succès. Par exemple, avec les euphémismes se rapportant aux handicaps (comme « un non-voyant » pour désigner un aveugle) […], on peut être conscient de leurs mécanismes d'atténuation et les accepter au nom du souci d'une non-discrimination des personnes concernées. Mais il s'agit là de cas spécifiques qui ne remettent pas en cause l'hypothèse globale de l'effacement préférable de l'euphémisme pour sa réussite. (Bonhomme, 2012 : 74–75)

Bonhomme admet ainsi que ses hypothèses ne sont pas toujours valables. Mais il donne à entendre qu'elles le sont *en règle générale*, malgré les « cas spécifiques » où l'euphémisation reconnue réussit. En réalité, ces cas sont loin d'être exceptionnels. Au contraire, ils sont très nombreux. Pour en prendre conscience, il suffit de penser aux divers euphémismes « politiquement corrects » – c'est ainsi qu'ils sont communément appelés – qui s'infiltrent volontiers dans les discours officiels (des autorités administratives, des médias…). Ces euphémismes sont immédiatement reconnaissables comme tels pour tout locuteur francophone ayant un minimum d'expérience et de compétence linguistiques, et ils restent néanmoins parfaitement fonctionnels (ce qui est prouvé par le fait que, en principe, ils ne sont pas accusés d'être rudes) : un sourd est nommé « malentendant », la vieillesse « troisième âge », un clochard « SDF », un balayeur « technicien de surface », une caissière « hôtesse de caisse », etc.[202].

Par ailleurs, la portée des deux hypothèses ici examinées se voit sensiblement réduite par la grande quantité des euphémismes de politesse, qui sont indispensables pour la conversation quotidienne et qui réussissent *parce que* leur nature positivante est perçue. À titre d'illustration, soit l'interrogation *Peux-tu me donner ton numéro de téléphone ?*. En général, on adresse une question de ce type à un destinataire pour *obtenir* son numéro de téléphone, et non pas pour savoir s'il est capable de le communiquer (normalement, un propriétaire d'un téléphone est bien à même de donner son numéro, au plus tard – s'il ne le sait pas par cœur – après l'avoir cherché dans la mémoire électronique de son appareil ou dans ses documents). Or la plupart des locuteurs savent, nous semble-t-il, que de telles questions sont en fait de « fausses » questions qui remplacent des requêtes (comme *Donne-moi*

202 Ces substitutions euphémiques sont tellement conventionnelles que nous renonçons à en donner des exemples en contexte. Pour d'autres euphémismes « politiquement corrects », voir l'ouvrage sarcastique de Guilleron (2010).

ton numéro de téléphone !) ou des interrogations plus directes (telles que *Quel est ton numéro de téléphone ?*) pour des raisons de politesse. Et c'est précisément parce qu'ils le savent que ces questions euphémiques peuvent produire tous les effets recherchés par les énonciateurs (notamment transmettre les messages, obtenir les informations souhaitées…)[203].

En résumé, les cas où les deux hypothèses de Bonhomme ne se vérifient pas sont légion. C'est pourquoi il semble trop osé de soutenir qu'un euphémisme reconnu a habituellement échoué. Mais cela n'anéantit pas la valeur scientifique de ces hypothèses, qui restent absolument pertinentes dans de nombreux contextes et qui sont les premières à s'interroger sur le rapport entre la réception de l'euphémisme et la réussite interactive de cette figure.

Aux réflexions pragmatiques sur l'euphémisme appartiennent également celles que nous avons consacrées aux violations de certaines lois du discours de Grice (1979) et de Ducrot (1991) par cette figure (voir Horak, 2010b)[204]. En guise de récapitulation, considérons quelques exemples concrets de telles transgressions. Soit d'abord ces répliques du *Mariage de Figaro* de Beaumarchais (II, 16) :

> Le Comte. – […] je verrai qui est dans ce cabinet [*i.e.* celui de la Comtesse]. […]
> La Comtesse. – Ce jeune… Chérubin…
> Le Comte. – Chérubin ! l'insolent ! Voilà mes soupçons et le billet expliqués.
> La Comtesse, *joignant les mains*. – Ah ! monsieur ! gardez de penser…

Dans sa deuxième réplique, la Comtesse souhaite, mais n'ose pas parler de l'infidélité dont elle est accusée par son mari, même pas pour la nier. Par conséquent, son discours reste sous-informatif, mettant en scène une réticence euphémique : « gardez de penser… ». Cette interruption va à l'encontre de la maxime de quantité de Grice (1979 : 61). Plus précisément, elle viole la première des deux règles liées à cette maxime : « Que votre contribution contienne autant d'information qu'il est requis (pour les vi-

203 Nous associons des questions de politesse telles que *Peux-tu me donner ton numéro de téléphone ?* à l'euphémisme parce que – tout comme les substituts euphémiques *amour* (pour *rapport sexuel*), *sommeil* (pour *mort*), etc. – elles sont positivantes, contrairement aux segments, inconvenants dans certains contextes, qu'elles remplacent. Pour notre définition de l'euphémisme, voir chap. 3.4.

204 Les transgressions des maximes gricéennes par l'euphémisme sont commentées aussi chez Crespo Fernández (2007 : 124–126).

sées conjoncturelles de l'échange) » (Grice, 1979 : 61). Cependant, cette transgression ne gêne pas le déroulement du dialogue entre les époux, car l'information manquante peut être complétée sans difficulté : *que je vous trompe*.

À propos de la violation de ses maximes par les figures du discours, Grice (1979 : 66) s'exprime en ces termes : « Bien qu'une règle soit violée au niveau de ce qui est dit, l'interlocuteur peut présumer que la règle en question, ou même le CP [c.-à-d. le *cooperative principle* ou principe de coopération[205]], sont respectés au niveau de ce qui est implicité ». Cette citation est confirmée par les exemples gricéens d'énoncés figuraux et par le passage suivant de *La Double Inconstance* de Marivaux (II, 8) où se trouve transgressée la première maxime de qualité, « N'affirmez pas ce que vous croyez être faux » (Grice, 1979 : 61) :

> Silvia. – Vous me faites rêver à une chose ; ne trouvez-vous pas qu'il est un peu négligent depuis que nous sommes ici, Arlequin ? Il m'a quittée tantôt pour aller goûter, voilà une *belle*[206] excuse.

Silvia n'approuve pas le comportement d'Arlequin, qualifiant ce dernier de « négligent ». C'est pourquoi nous pouvons supposer, en tant que récepteur, que la locutrice tient l'excuse de cet homme pour mauvaise et que l'adjectif « belle » n'est à ses yeux pas pertinent. Selon toute apparence, autrement dit, la jeune paysanne prend ce terme au sens euphémico-antiphrastique, respectant par conséquent la maxime de qualité – violée quand la réplique est lue littéralement – sur le plan implicite.

Dans cette scène de Marivaux, l'énoncé est euphémique sans bloquer le flux d'informations entre les pôles producteur et récepteur. Dans d'autres contextes, en revanche, la violation des maximes gricéennes par l'euphémisme est problématique d'un point de vue communicationnel. Lisons cet autre extrait marivaudien, tiré du *Jeu de l'amour et du hasard* (I, 7) :

205 Ce principe est le suivant : « Que votre contribution conversationnelle corresponde à ce qui est exigé de vous, au stade atteint par celle-ci, par le but ou la direction acceptés de l'échange parlé dans lequel vous êtes engagé » (Grice, 1979 : 61).

206 C'est nous qui soulignons.

> Arlequin. – […] croyez-vous que je plaise ici, comment me trouvez-vous ?
> Silvia. – Je vous trouve… *plaisant*[207].
> Arlequin. – Bon, tant mieux, entretenez-vous dans ce sentiment-là, il pourra trouver sa place.

Silvia dit qu'elle trouve Arlequin « plaisant ». Mais il n'en est rien, comme le prouvent les termes suivants que la locutrice adresse à sa confidente (II, 7) : « Je vous trouve admirable de ne pas le renvoyer tout d'un coup, et de me faire essuyer les brutalités de cet animal-là. […] [V]ous voyez bien que cet homme-là ne me convient point. […] Est-il nécessaire de le voir deux fois pour juger du peu de convenance ? ». C'est-à-dire qu'au niveau littéral, est violée – comme dans l'exemple de *La Double Inconstance* – la maxime de qualité. Cependant, Arlequin ne s'en rend pas compte, ainsi que le démontre sa réaction positive (« Bon, tant mieux ») qui enchaîne sur le sens littéral de « plaisant » sans remettre en question la véracité de cet adjectif[208]. Pour cela, il faut conclure que la même maxime et le CP sont transgressés également au niveau implicite et que l'euphémisme peut être une figure anti-coopérative.

Plus généralement parlant, une figure viole une maxime ou le CP à tous les niveaux (implicite et explicite) quand son récepteur n'arrive pas à en reconnaître la nature figurale, faute d'indices significatifs. Autrement dit, les règles gricéennes ne sont pas respectées quand la dualité sémantique d'une occurrence figurale est saisie uniquement par son producteur.

L'euphémisme constitue aussi une menace pour la « loi d'exhaustivité » de Ducrot (1991 : 134), règle qui « exige que le locuteur donne, sur le thème dont il parle, les renseignements les plus forts qu'il possède, et qui sont susceptibles d'intéresser le destinataire » (Ducrot, 1991 : 134). Lisons, par exemple, cet extrait du *Monde* (11-01-2007) où s'actualisent deux hyperonymes euphémiques[209] :

207 Nous soulignons.

208 Ce personnage n'a aucune raison forte de supposer que la réplique de son interlocutrice est fausse au niveau littéral. La pause qui a lieu avant le terme « plaisant », transcrite par des points de suspension, ne constitue pas une telle raison, car il pourrait s'agir d'une simple pause réflexive servant à trouver le mot le plus conforme à la réalité.

209 Cet exemple est commenté également par Bonhomme et Horak (2010 : 88–89).

> La police locale [chinoise] aurait tué lors de l'*opération* sur les plateaux du Pamir, non loin de la frontière avec l'Afghanistan et le Kirghizstan, dix-huit supposés terroristes. […] Un policier serait mort lors de l'*intervention* et un autre aurait été blessé.[210]

Sans nul doute, « opération » et « intervention » décrivent la réalité en Chine moins bien qu'une expression hyponymique comme *attaque* ou *combat armé*. En conséquence, le journaliste – s'il est bien informé sur cette réalité[211] et qu'il est conscient de produire un discours manipulateur[212] – viole la loi d'exhaustivité, cela au profit des autorités chinoises dont la brutalité est adoucie.

En résumé, la mise en rapport des lois du discours avec l'euphémisme est utile en ce qu'elle montre d'une manière précise pourquoi cette figure – comme d'autres figures aussi (la métaphore, la métonymie, etc.) – constitue un obstacle à la transmission discursive d'informations[213].

D'un point de vue éthique, cette propriété contre-informationnelle est problématique quand un euphémisme vise à manipuler ses destinataires à leur détriment. Ainsi, dans le journal cubain *Granma*, il est souvent question d'un « Cuba *libre* », tandis que la population de ce pays communiste est opprimée. Un autre exemple d'euphémisme propagandiste est fourni par le *Granma* numérique, qui inclut une rubrique intitulée « Réflexions du *compagnon* Fidel »[214] (il s'agit de l'ancien chef d'État Fidel Castro),

210 Les italiques sont les nôtres.

211 Un rédacteur de journal risque d'être mal renseigné sur les événements qu'il décrit lorsqu'il puise ses informations exclusivement dans des dépêches d'agence de presse, car ces dernières peuvent être imprécises. Par exemple, on trouve des dépêches qui euphémisent au moyen de substituts vagues tels que *opération* et *intervention*.

212 L'emploi euphémique de *opération* et de *intervention* est tellement conventionnel et répandu que la valeur positivante de ces termes passe facilement inaperçue.

213 Pour Crespo Fernández (2007 : 126), le principe de coopération est avantageux dans la mesure où il facilite et explique l'interprétation de l'euphémisme. Effectivement, il est possible qu'un récepteur trouve le sens figuré d'une expression euphémique qui viole visiblement le CP au niveau littéral parce qu'il suppose que ce principe est respecté au niveau implicite. Par contre, le CP n'aide pas à l'interprétation de la figure positivante si sa violation sur le plan explicite du discours n'est pas remarquée.

214 Les traductions françaises des exemples du *Granma*, ainsi que les soulignements dans ces exemples, sont les nôtres.

bien que ce dernier ait gouverné comme un dictateur[215]. Indubitablement, un objectif important de ces termes euphémiques consiste à conserver ou à fortifier le pouvoir des autorités cubaines en aveuglant le peuple. La fonction pro-communiste mais anti-démocratique d'un tel aveuglement collectif s'explique : un peuple non éclairé ne conteste pas les principes politiques qui le font souffrir, car il n'en voit pas l'injustice. S'il croit vivre dans un pays « libre » et dirigé par un « compagnon », il est même satisfait en comparaison d'un peuple qui se considère comme une victime de son gouvernement. Toutefois, plus un régime communiste est puissant, moins le peuple qui vit sous ce régime a de chances de devenir libre.

Cependant, comme l'indiquent Catherine Kerbrat-Orecchioni (dans un courriel personnel dont nous prolongeons l'idée ci-après) et Bonhomme (2012 : 78), l'incompatibilité de l'euphémisme avec les lois discursives ne constitue pas nécessairement un défaut. Parfois, une transgression de celles-ci – qui s'intéressent notamment à l'informativité du discours en négligeant les sentiments des interlocuteurs – est même souhaitable, à savoir lorsque les termes les plus pertinents seraient problématiques au niveau social ou humain. Pensons à nouveau aux nombreuses expressions politiquement correctes. Si l'appellation hyperonymique *employée de maison* désigne une femme de ménage, elle viole la loi d'exhaustivité de Ducrot. Mais une telle travailleuse peut considérer que sa « face positive » (Brown et Levinson, 1987) est mieux soignée par cette appellation imprécise que par le nom *femme de ménage* et, en conséquence, préférer l'euphémisme à l'expression directe. C'est-à-dire, il est possible que l'aspect philanthropique d'un énoncé ait plus d'importance que sa pertinence par rapport à la réalité et son respect des lois du discours.

Pour terminer en un mot, une violation de ces lois par l'euphémisme n'est *a priori* ni bonne ni mauvaise. Dans un contexte particulier, elle peut être positive ou négative, en fonction du point de vue adopté.

Enfin, abordons les recherches de Druetta, avant tout la publication de 2012 qui prolonge les analyses de 2009. À côté de l'article de Druetta (2011) sur la litote, ces deux études sont, à notre connaissance, les seules à examiner les aspects lexicaux aussi bien que les aspects prosodiques et

215 Ces exemples du *Granma* sont analysés aussi par Bonhomme et Horak (2010 : 89).

mimo-gestuels de la production figurale à l'oral. D'où l'intérêt d'en présenter les résultats essentiels dans ce sous-chapitre.

En particulier, Druetta (2012) apprend à son lecteur que la création spontanée de l'euphémisme – qui est cognitivement très exigeante – provoque quelquefois des disfluences, surtout si le locuteur n'a pas l'habitude de s'exprimer en termes positivants. La figure analysée peut se faire remarquer, entre autres, par des hésitations, des « entassements paradigmatiques » – c'est-à-dire des « mots ou amorces de mots qui précèdent le substitut euphémique finalement validé et qui occupent la même place syntaxique que celui-ci » (Druetta, 2012 : 157) –, des reformulations, des indices suprasegmentaux (débit ralenti, prosodie modifiée…) ou des signaux paralinguistiques (spécificités mimo-gestuelles). Le locuteur expérimenté, en revanche, est capable d'adapter la production euphémique à ses besoins. Plus précisément, il sait appliquer deux types de stratégies qui permettent de contrôler la saillance de l'euphémisme. S'il souhaite que la nature positivante de son discours ne soit pas remarquée, il anéantit toute disfluence syntagmatique en recourant à des « stratégies de lissage » (Druetta, 2012 : 160–165). Si, au contraire, il a l'intention de souligner la présence de l'euphémisme – par exemple pour montrer son habileté oratoire –, il applique des « stratégies de mise en scène » : des formules comme « on va dire », un rire, etc. (Druetta, 2012 : 165–169).

Bref, Druetta prouve que la production orale de l'euphémisme n'affecte pas seulement le plan lexical du discours, mais aussi ses plans prosodique et mimo-gestuel. En outre, il signale que les mêmes plans facilitent l'interprétation de cette figure. Il semble, par conséquent, que l'euphémisme qui s'actualise dans le discours oral est plus aisément compréhensible que celui qui se manifeste à l'écrit, le lecteur d'un substitut imprimé ne pouvant appuyer son interprétation sur aucun indice suprasegmental ou paralinguistique[216].

216 Nous ne sommes pratiquement jamais en désaccord avec Druetta. L'une des exceptions concerne le mot *dysphémisme*. Druetta semble être d'avis que ce nom technique peut référer à n'importe quelle expression inconvenante, même à une expression qui n'est pas péjorative. Pour nous et en général, par contre, *dysphémisme* désigne uniquement une figure péjorative qui constitue le pôle opposé à l'euphémisme.

2.3.2.4 Le courant sociolinguistique

Les approches sociolinguistiques de l'euphémisme sont moins nombreuses encore que les études pragmatiques sur ce sujet. Parmi elles, on peut relever celles de Guerrero Salazar (2007 et 2012), qui examine le rapport entre le discours positivant et les sexes des locuteurs, en se focalisant spécialement sur le champ du sexuel. La variation diatopique de ce discours fait l'objet d'une publication de Pedrero González (2006) et d'un article de Casas Gómez (1994) que nous avons également associé au courant lexicologique (*cf*. chap. 2.3.2.2). Se limitant à Porto Rico, López Morales (1997 et 2001) vise à prouver par des données statistiques que l'emploi d'expressions adoucissantes dépend du sexe, de l'âge, du niveau socioculturel et du style des locuteurs. Regardons d'un peu plus près les analyses de cet auteur qui, tenant compte de plusieurs facteurs sociaux, montre mieux que d'autres chercheurs la diversité des connaissances sur l'euphémisme qu'apporte le courant sociolinguistique.

Au moyen de questionnaires, López Morales (2001) prouve notamment que la validité du tabou et la nécessité d'euphémiser sont relatives. Il constate, par exemple, que 65,3 % des hommes interrogés, mais seulement 34,6 % des femmes questionnées, font usage de mots qui selon lui sont tabous[217]. La fréquence de ces mots varie aussi en fonction de l'âge : ils sont employés par 53 % des locuteurs appartenant à la première génération (la plus jeune), par 34,4 % des membres de la deuxième génération

217 Le rapport entre tabou et sexe des locuteurs est également mis en relief par cet extrait – non scientifique mais néanmoins révélateur – paru à Berne dans le journal *20 Minuten* (05-03-2012) : « Pénis ou queue ? Vulve ou chatte ? Pour découvrir quels mots les lectrices et les lecteurs utilisent en parlant du sexe, *20 Minuten Online* a fait un grand sondage. Celui-ci a rendu manifeste que notamment les hommes s'expriment librement. Ainsi, 53 pour cent des interrogés masculins appellent leur meilleure partie tout simplement "queue". En revanche, les femmes préfèrent l'expression "pénis". Le cas du sexe féminin est similaire : tandis que la plupart des hommes parlent de "chattes", les femmes sont un peu plus réservées et disent majoritairement "vagin" » (nous traduisons). C'est-à-dire, de nombreux hommes se servent de termes qui paraissent être tabous pour les femmes. À l'avenir, toutefois, cette différence entre les sexes pourrait devenir minimale ou même disparaître. Selon Guerrero Salazar (2012 : 119), les discours des hommes et des femmes appartenant aux « nouvelles générations » sont de plus en plus similaires.

et seulement par 12,5 % de la troisième. La relation qu'ils entretiennent avec la classe sociale est, pour López Morales, étonnante. Contre l'attente de cet auteur, ils sont le moins utilisés par la plus basse des classes sociales. Finalement, ces mots se retrouvent plus souvent dans le discours spontané que dans le soigné. Or de telles recherches portent, outre sur le tabou, sur l'euphémisme, car c'est à cette figure que recourt un locuteur pour remplacer un mot tabouisé.

En somme, les analyses de López Morales suffisent pour montrer que l'actualisation de l'euphémisme est influencée par divers facteurs socioculturels. Cependant, les chiffres précis sont à traiter avec précaution. La raison en est la méthode de ce linguiste, qui pose des questions comme « Utiliseriez-vous le mot Y (tabouisé) dans le contexte communicatif X ? » (López Morales, 2001 ; nous traduisons). Ces questions entrent sans tarder dans le vif du sujet. Elles sont indispensables à un sociolinguiste qui interroge un grand nombre de personnes et qui ne veut pas attendre que les informations souhaitées lui parviennent par hasard. Mais les réponses obtenues risquent d'être infidèles à la réalité. En effet, il est imaginable que les locuteurs interrogés n'avouent pas l'usage de certains termes délicats parce qu'ils cherchent à éviter de passer pour indécents ou vulgaires. Par ailleurs, il est possible que ces locuteurs ne soient pas conscients de recourir à ces termes. C'est-à-dire, les résultats des questionnaires sont problématiques car ils ne reposent pas sur des analyses de discours effectuées objectivement par un linguiste, mais sur les auto-descriptions – difficiles à vérifier – des locuteurs interviewés. L'utilisation de tels questionnaires reste néanmoins raisonnable, faute de mieux.

2.3.2.5 Le courant philosophique

Le courant philosophique est représenté par la monographie de Leinfellner (1971) sur l'euphémisme politique. Cet ouvrage examine, entre autres, le rapport qu'entretient cette figure avec la notion – beaucoup étudiée en philosophie du langage[218] – du mensonge. Considérons deux des extraits analysés par l'auteure. Le premier, dont Leinfellner ne cite que la partie qui figure entre guillemets, est tiré du magazine allemand *Der Spiegel* (13-11-

218 D'où le nom que nous donnons à ce courant.

1967). Dans cet extrait, il est question d'un morceau d'une bombe nucléaire qui n'a pas été retrouvé à la suite d'un crash de bombardier survenu près de la base militaire américaine Seymour Johnson le 24 janvier 1961 :

(1) Avec une tête rouge, le porte-parole militaire a avoué qu'« un morceau non explosif, non dangereux » de la bombe s'était enfoncé et qu'il était introuvable. Ainsi, il a été communiqué d'une façon non sincère qu'un gros morceau de métal d'uranium enrichi avait disparu dans la terre humide et lourde, même s'il n'y avait effectivement aucun danger d'explosion ou de radiations.[219]

Se référant à ce passage, Leinfellner (1971 : 39) élabore le tableau suivant[220] :

<table>
<tr><th>I</th><th colspan="2">II</th><th colspan="2">III</th></tr>
<tr><td>Phrase de base A (affirmation vraie)</td><td colspan="2">Atténuation graduelle de la phrase de base A (= affirmations probables concernant A)</td><td colspan="2">Négation de la phrase de base A (affirmations fausses)</td></tr>
<tr><td>Un morceau de métal d'uranium s'est enfoncé</td><td>Erreur partielle
Euphémisme E
Understatement</td><td>Un morceau non explosif, non dangereux de la bombe s'est enfoncé</td><td>Erreur totale
Mensonge
Ironie</td><td>Absolument rien ne s'est enfoncé</td></tr>
</table>

La terminologie de ce tableau nécessite quelques explications. Commençons par la colonne III. Un locuteur qui commet une erreur totale prononce ou écrit une phrase fausse, c'est-à-dire plus ou moins contraire à une certaine phrase vraie, sans en être conscient. Par exemple, la phrase « Absolument rien ne s'est enfoncé », dans le contexte de l'accident de Seymour Johnson, correspond à peu près à la négation de la phrase de base vraie : « Un morceau de métal d'uranium s'est enfoncé ». Si son locuteur ignore la vérité, l'affirmation fausse de la colonne III est totalement erronée. Un menteur, lui aussi, énonce une phrase qui nie une phrase de base véridique, mais il le fait délibérément pour tromper ses destinataires. La conception qu'a Leinfellner du mensonge est également retenue par *Le Nouveau Petit Robert* (voir la première définition de la citation ci-après), à côté de trois autres :

219 Notre traduction.
220 C'est nous qui traduisons le contenu de ce tableau.

MENSONGE […]
1. Assertion sciemment contraire à la vérité, faite dans l'intention de tromper. […]
2. L'acte de mentir, la pratique de l'artifice, de la fausseté. […]
3. Fiction, en art. […]
4. Ce qui est trompeur, illusoire. (Robert, 2002 : 1608)

Enfin, Leinfellner parle d'ironie lorsqu'un locuteur profère une phrase fausse en laissant reconnaître cette fausseté au moyen d'indices comme l'intonation (à l'oral) ou les guillemets (à l'écrit). C'est-à-dire que l'erreur totale, le mensonge et l'ironie ne se distinguent pas, selon cette auteure, par des aspects sémantiques (puisque les trois phénomènes peuvent être mis en pratique par une même phrase), mais par des critères pragmatiques liés à la conscience ou à l'intention du locuteur, ou encore à sa manière de produire son discours. D'ailleurs, c'est aussi un facteur pragmatique qui, d'après Bonhomme (1998 : 75), distingue le mensonge de certaines occurrences hyperboliques : ce linguiste soutient que l'hyperbole « ne tombe pas dans le mensonge » quand « son exagération est montrée par des indices […] ».

Les termes techniques de la colonne II désignent des phénomènes qui se situent entre la vérité absolue (colonne I) et la fausseté totale (colonne III). Comme l'erreur totale, l'erreur partielle est commise involontairement. En revanche, une phrase partiellement erronée n'est pas entièrement fausse. Un euphémisme, pour Leinfellner, équivaut à un mensonge partiel, autrement dit à un énoncé ni complètement vrai ni totalement faux dont le manque de véracité est voulu par le locuteur. Pour terminer, le terme *understatement* réfère à une ironie partielle. Cette dernière, contrairement à l'ironie totale, n'est pas « die Verneinung eines Basissatzes A, sondern bloß seine Abschwächung […] » (Leinfellner, 1971 : 42), une atténuation intentionnelle. Au vu de ces définitions, on remarque que l'erreur partielle, l'euphémisme et le *understatement* peuvent se traduire – comme les phénomènes de la colonne III – par un même énoncé (tel « Un morceau non explosif, non dangereux de la bombe s'est enfoncé ») et qu'ils ne sont distinguables qu'à la suite d'un examen pragmatique.

Au sous-chapitre suivant, Leinfellner (1971 : 56–57) revient sur le rapport entre euphémisme et degré de véracité. À partir de l'énoncé « La situation est grave, mais pas désespérée »[221] (le deuxième des extraits mentionnés

221 Notre traduction.

supra), repéré dans divers discours politiques, elle établit ce tableau dont nous traduisons le contenu :

r_1 = **vrai**	r_2	r_3	r_4	r_5	r_6	r_7 = **faux**
La situation est désespérée	La situation est presque désespérée	La situation est exceptionnellement grave	La situation est grave, mais pas désespérée	La situation est décisive	La situation est moyenne	La situation est prometteuse

Les sept valeurs de probabilité *r* sont appelées comme suit : « r_1 = wahr, r_2 = nahezu wahr, r_3 = von der Wahrheit relativ abweichend, r_4 = halbwahr (halbfalsch), r_5 = ziemlich unrichtig, r_6 = nahezu falsch, r_7 = falsch » (Leinfellner, 1971 : 57). Sans doute, ce tableau constitue un bon moyen de visualiser que les euphémismes ne se caractérisent pas tous par le même degré de véracité. Cependant, il présente l'inconvénient d'être très approximatif. En effet, on n'arrive pas à déterminer avec précision si un euphémisme est « assez inexact » (r_5) ou « presque faux » (r_6), par exemple.

Finalement, signalons que nous ne sommes pas toujours du même avis que Leinfellner. En particulier, sa définition de l'euphémisme est beaucoup plus restrictive que la nôtre. Pour cette auteure, un certain énoncé ne peut relever que d'un des six phénomènes énumérés dans les colonnes II et III de l'avant-dernier tableau cité (erreurs partielle ou totale, euphémisme, mensonge, *understatement*, ironie). À notre avis, par contre, ces phénomènes ne s'excluent pas, pouvant se produire simultanément à travers une seule expression. Ainsi, nous voyons à la fois un euphémisme, une ironie par antiphrase et un mensonge (total, pour reprendre la terminologie de Leinfellner) dans l'extrait suivant du livret *La Traviata* (III, 2) de Francesco Maria Piave, ouvrage qui est à la base de l'opéra du même titre de Giuseppe Verdi :

(2) Docteur. – Courage donc… *La convalescence n'est pas lointaine*[222]…
Violetta. – Oh, quel mensonge charitable. Mais il est permis aux médecins… […]
Annina, *bas au docteur en l'accompagnant*. – Comment va-t-elle, Monsieur ?

222 Nos italiques.

Docteur, *bas*. – La phtisie ne lui accorde que peu d'heures.[223]

À cet endroit de l'histoire, Violetta est tout près de mourir d'une tuberculose (en témoigne cette réplique que le docteur adresse à Annina, confidente de la malade : « La phtisie ne lui accorde que peu d'heures »), et elle sent que sa fin est proche. Cependant, le médecin prétend que « [l]a convalescence n'est pas lointaine ». Ce faisant, il euphémise (ses propos sont positivants par rapport à la réalité), ironise au moyen d'une antiphrase (il dit le contraire de ce qu'il pense) et ment (il vise à tromper son interlocutrice – pour la calmer – par une affirmation dont il connaît la fausseté). Mais Violetta n'est pas dupe de ces paroles, reconnaissant en elles un « mensonge charitable »[224]. En d'autres termes, on peut en l'occurrence parler d'un euphémisme ironique et mensonger si l'on considère – comme nous le faisons – que l'euphémisme se définit essentiellement par son aspect positivant, et non pas par ses moyens d'actualisation (ironie, métaphore…) ou par l'intention de son producteur (tromper, ménager la face du destinataire…).

De plus, nous ne sommes pas d'accord avec l'opinion, adoptée par Leinfellner, selon laquelle l'euphémisme n'est jamais totalement vrai ou faux. Comme nous l'avons dit en analysant *La Traviata*, celui-ci peut à nos yeux être mensonger, donc complètement faux. Au contraire, il existe aussi des euphémismes vrais. Pensons, par exemple, au cas des hyperonymes positivants, qui sont fréquemment exploités par les auteurs de discours politico-administratifs parce qu'ils ne risquent pas d'être qualifiés de « mensongers »[225]. Soit les extraits ci-après, où s'actualisent des hyperonymes conventionnels :

223 Nous traduisons de l'italien.

224 De nos jours, le personnel médical est beaucoup moins euphémique qu'autrefois lorsqu'il parle aux malades. Par exemple, notre grand-père n'a jamais su qu'il avait un cancer, cela en raison du jargon euphémisant – conventionnel à l'époque – de ses médecins. Ces derniers étaient bien conscients de sa maladie, mais ils ne voulaient pas l'inquiéter. Vingt-sept ans plus tard, en revanche, notre mère a obtenu la réponse suivante à sa question de savoir quelles seraient les conséquences d'un cancer de l'utérus : « Si c'est un cancer, c'est de toute façon trop tard » (nous traduisons de l'allemand et citons de mémoire). La franchise médicale affecte aussi les campagnes contemporaines contre le sida, d'où l'euphémisme est souvent absent.

225 *Cf*. Bonhomme et Horak (2010).

(3) Une Israélienne a été tuée mercredi par des tirs de roquettes depuis la bande de Gaza, entraînant des menaces d'Israël d'élargir les *opérations* dans ce territoire palestinien et de faire payer « un lourd tribut » aux responsables de l'attaque.[226] (*Le Temps*, 16-11-2006)

(4) Dans de nombreux cas la population a été informée à l'avance des *actions* militaires, dans l'objectif d'épargner des vies. (*Le Temps*, 13-11-2006)

(5) Une manifestation de détracteurs de l'ancien dictateur [Augusto Pinochet], dans le centre-ville, a débouché sur des *incidents* avec les forces de l'ordre. (*Le Monde*, 13-12-2006)

Les auteurs de ces citations euphémisent, car ils préfèrent aux expressions précises, respectivement *attaque armée* (ex. 3–4) et *combat de rue* (ex. 5), les termes moins négatifs en italiques. Néanmoins, ils restent tout à fait véridiques : une attaque armée est bel et bien une opération et une action, et un combat de rue est effectivement un incident.

Entre parenthèses, notons que l'emploi d'hyperonymes euphémiques n'est pas sans danger, même si ces derniers sont conformes à la réalité. Ainsi, les occurrences hyperonymiques des extraits suivants sont implicitement présentées comme hypocrites ou, en tout cas, inappropriées :

(6) mlebel. – L'*intervention* américaine en Irak a été une mauvaise décision, un point c'est tout. […]
miss.scarlett. – […] Le mot *intervention* est un euphémisme. Parlons plutôt d'invasion d'un pays qui n'avait pas déclaré la guerre à qui que ce soit. (http://blogues.lapresse.ca/hetu/2007/08/22/bush-le-vietnam-et-lirak/, 22-08-2007, consulté le 05-05-2012)

(7) La semaine dernière, un charter parti d'Allemagne a rapatrié 35 Africains expulsés par plusieurs pays européens, dont la Suisse. […] Chaque pays envoie ses propres policiers […] pour raccompagner « ses » expulsés. Dans le vol de Düsseldorf, le « *personnel accompagnant* » comptait plus de cent personnes pour 35 rapatriés. (*24 Heures*, 05-12-2006)

(8) Comme elle l'avait fait sur les prisons secrètes de la CIA, l'administration Bush est subitement rentrée dans le rang sur la question des écoutes téléphoniques sans autorisation judiciaire. Dans une lettre au président de la commission judiciaire du Sénat, […] le ministre de la justice […] a annoncé, mercredi 17 janvier, la fin du « *programme de surveillance des terroristes* » […]. (*Le Monde*, 19-01-2007)

226 Les italiques dans les exemples (3) à (8) sont les nôtres.

En (6), miss.scarlett manifeste qu'elle n'approuve pas l'usage que fait mlebel du mot général et neutre « intervention ». Selon cette locutrice, la réalité en Irak est mieux représentée par le terme « invasion », qui est connoté négativement. En (7), le journaliste souligne la figuralité hypocrite de l'expression « personnel accompagnant », cela de deux manières. D'un côté, par la mise entre guillemets de cette expression. D'un autre côté, par l'emploi du mot hyponymique plus révélateur que les organisateurs des expulsions d'étrangers évitent : « policiers ». Les mêmes stratégies de dévoilement se font remarquer dans l'extrait (8) : le substitut euphémique « programme de surveillance des terroristes » est mis en relief par des guillemets et paraphrasé par son hyponyme macrostructural « écoutes téléphoniques sans autorisation judiciaire ». En résumé, les marquages des hyperonymes dans les citations (6) à (8) mettent en péril les réputations des euphémistes, qui risquent de passer pour des manipulateurs.

2.3.2.6 Le courant pseudo-scientifique

Enfin, abordons brièvement un dernier courant, à savoir celui que nous appelons « pseudo-scientifique ». Ce dernier est très proche de la linguistique populaire. Mais *a priori*, il a l'air plus savant que celle-ci. En réalité, toutefois, il n'est en rien scientifique.

Au courant en question, on doit associer le « FOP Index » (abréviation de « Fog or Pomposity Index ») que Rawson (2002 : 13–14) décrit dans l'introduction à son dictionnaire d'euphémismes. D'après son inventeur, cet index signale l'efficacité de substituts positivants. Il est obtenu par un calcul mathématique qui met en rapport la longueur d'un tel substitut avec celle de l'expression remplacée. La formule utilisée est la suivante[227] (n_l = nombre de lettres ; n_s = nombre de syllabes que le substitut euphémique a de plus par rapport à l'expression problématique ; n_m = nombre de mots que le substitut possède de plus par comparaison avec l'expression inconvenante) :

$$\text{index FOP} = \frac{n_l \text{ du substitut} + n_s + n_m}{n_l \text{ de l'expression remplacée}}$$

227 Rawson présente cette formule d'une façon différente. Notre présentation nous semble mieux compréhensible.

Considérons un exemple concret, mentionné également par Rawson (2002 : 14) : l'euphémisation du mot anglais *whore* (« putain ») par *prostitute* (« prostituée »). Le terme *prostitute* a dix lettres (n_l du substitut = 10), *whore* en a cinq (n_l de l'expression remplacée = 5). Le mot euphémique compte trois syllabes, tandis que le terme euphémisé n'en a qu'une. C'est-à-dire, le substitut a deux syllabes de plus que l'expression inconvenante (n_s = 2). En revanche, n_m égale zéro, car le substitut inclut le même nombre de mots (un seul) que l'expression remplacée. On obtient alors le calcul ci-après :

$$\frac{10 + 2 + 0}{5} = 2{,}4$$

La formule relative à l'atténuation de *whore* par *harlot* (mot archaïque signifiant aussi « prostituée ») se présente comme suit :

$$\frac{6 + 1 + 0}{5} = 1{,}4$$

Or Rawson affirme que plus l'index FOP d'un euphémisme est élevé, plus cet euphémisme est efficace. Selon cette théorie, *whore* est mieux atténué par *prostitute* (index 2,4) que par *harlot* (index 1,4).

Cependant, l'idée d'un tel index est scientifiquement insoutenable. Pour en voir l'absurdité, il suffit de penser à l'arbitraire du signe linguistique (*cf.* Saussure, 1995 : 100–102). En guise de rappel, le lien entre le signifiant et le signifié est totalement arbitraire, sauf dans le cas des onomatopées[228]. Par conséquent, il est en général impossible de tirer des conclusions justifiées sur le côté sémantique d'un mot – ou, plus particulièrement, sur la force positivante d'une unité lexicale, cette force étant variable selon des critères sémiques – à partir de l'analyse de son côté formel, comme prétend le faire Rawson sans apporter la moindre preuve à l'appui de sa théorie. Au demeurant, absolument rien n'indique que l'efficacité d'un substitut euphémique serait fonction de sa longueur.

228 Saussure (1995 : 102) voit une autre exception dans les exclamations.

2.4 Les recherches sur l'euphémisme : bilan

En peu de mots, dressons le bilan de ce chapitre. Jusqu'à présent, les linguistes francophones ont manifesté un intérêt plutôt marginal pour l'euphémisme. Dans le cadre de la philologie classique et de la linguistique générale, par contre, cet instrument positivant a fait l'objet de nombreuses études – le plus souvent concises – qui ont mené à des résultats très hétérogènes. L'euphémisme est-il une figure ou un phénomène non figuré ? Y a-t-il des euphémismes véridiques, mensongers ou ironiques ? Qui détient la vérité absolue en la matière[229] ? Évidemment, personne. Au lecteur donc de choisir sa vérité.

Finalement, quelle est la meilleure approche pour aborder le discours euphémique ? En 2012, nous avons argumenté que la pragmatique était la seule discipline à pouvoir rendre compte d'un outil contextuel tel qu'une figure. Aujourd'hui, nous choisissons d'autres termes. Il est vrai que, sans être pragmaticien, on n'arrive pas à expliquer l'euphémisme. Cependant, pour pouvoir le faire, il est indispensable d'adopter également des perspectives sémantiques et lexicologiques, par exemple[230]. En outre, comment examiner les dimensions sociale et culturelle de l'euphémisme si ce n'est d'un point de vue sociolinguistique ? Pour terminer, il n'y a pas d'approches scientifiques meilleures ou pires que d'autres (comme nous l'avons dit, l'étude théorique de Rawson n'est à nos yeux pas scientifique). Chaque approche de l'euphémisme a ses avantages, mais aussi ses limites : pour le pragmaticien qui ne veut pas citer des substituts positivants hors contexte, il n'est guère possible de donner une vue d'ensemble des euphémismes en usage dans une langue ; le lexicographe cache à son lecteur d'importantes données contextuelles en énumérant des mots euphémiques isolés ; le sociolinguiste risque d'obtenir de faux résultats en attirant l'attention des locuteurs interrogés sur l'objet des enquêtes… Bref, les différentes approches de l'euphémisme sont complémentaires, chacune d'entre elles ayant son utilité et sa justification.

229 Cette interrogation fait écho à une réflexion pertinente de C. Kerbrat-Orecchioni (communication personnelle).

230 Si la pragmatique est, comme l'affirme Casas Gómez (2012 : 54), une « semántica del hablar » ou une « teoría semántica de la contextualización lingüística », le pragmaticien est automatiquement aussi sémanticien.

Chapitre 3
Reconsidérations théoriques sur l'euphémisme

Le chapitre précédent a révélé que les approches de l'euphémisme sont aussi nombreuses que variées. Néanmoins, la description théorique de celui-ci demeure insatisfaisante. Le présent chapitre vise à réduire cette lacune scientifique. Il se divise en quatre parties novatrices. Dans la première partie, nous examinerons deux démarches fondamentales sur lesquelles repose le discours positivant : la substitution, qui a donné lieu à des réflexions problématiques, et l'accompagnement, que les théoriciens n'ont en général pas associé à l'euphémisme. Proposant une nouvelle typologie axiologique, la deuxième partie divisera les positivations euphémiques en quatre types, dont le dernier a été négligé en linguistique : l'atténuation, la neutralisation, la mélioration et l'éloge. La troisième partie offrira une mise au point plus moderne sur la figuralité de l'euphémisme, qui n'a été traitée que marginalement après Fontanier (pour la position de ce chercheur, voir chap. 2.2). Enfin, la quatrième partie sera consacrée à notre définition personnelle de l'objet analysé[1].

3.1 Deux démarches lexicales de base

Plusieurs chercheurs sont d'avis que l'euphémisme est toujours fondé sur une substitution linguistique, à savoir celle d'une expression acceptable à une autre qui est inconvenante. Ainsi, on lit chez Hatzfeld (1928 : 145) : « Der Euphemismus […] besteht in der Substitution eines angenehmen Wortes für ein unangenehmes […] ». Dans une étude plus récente, López Díaz (2012 : 193) s'exprime en termes similaires : « L'euphémisme est un procédé linguistique substitutif qui consiste à employer une expression favorable à la place d'une autre de mauvais augure […] »[2]. À nos yeux,

1 Le chapitre 3 constitue une version remaniée et augmentée de Horak (2010b : chap. 3).

2 Ullmann (1975 : 262–263) distingue deux procédés euphémiques : la « substitution » et la « modification ». Selon lui, celle-ci consiste à « changer

cependant, certains euphémismes reposent sur une démarche qui n'opère aucune substitution lexicale : l'accompagnement. Examinons de près ces deux démarches fondamentales – la substitutive et l'accompagnatrice – avant de faire observer que, dans la pratique, elles sont parfois difficiles à identifier.

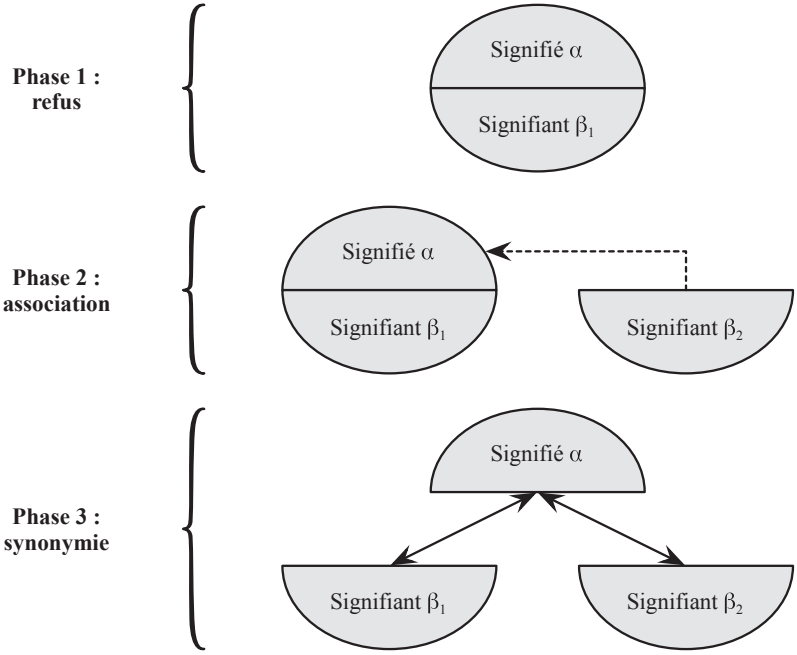
3.1.1 La substitution

3.1.1.1 Un problème historique

Dans le passé, la substitution euphémique a été décrite insuffisamment. Rappelons, par exemple, l'hypothèse de Bökemann (1899 : 9), évoquée au chapitre 2.3.1.1, selon laquelle l'euphémisme consiste à changer les « habits » d'une idée problématique. Autrement dit, ce linguiste soutient qu'il y a positivation lorsqu'on associe à un signifié inconvenant un nouveau signifiant. Cependant, comme nous l'avons signalé, cette conception est trop simpliste. En effet, l'euphémisation d'un signifié ne se limite pas à la substitution d'un signifiant à un autre. À l'aide de la figure suivante, qui s'inspire du schéma par lequel Saussure (1995 : 99) explique le signe linguistique, essayons d'illustrer pourquoi :

quelque peu la substance phonique du mot […] » (Ullmann, 1975 : 262). À titre d'exemples, cet auteur mentionne entre autres la transformation de *diable* en *diantre* et celle de *corps Dieu* en *corbleu*. On peut argumenter que ces cas relèvent non seulement de la transformation ou de la modification, mais aussi de la substitution : *diable* est remplacé par *diantre* et *corps Dieu* par *corbleu*. De la sorte, lesdits procédés sont tous deux de nature substitutive.

Figure 1. La substitution non euphémique



Cette figure schématise trois phases. Au départ, le signifié α est jugé négatif dans un contexte déterminé, tout comme le référent extralinguistique correspondant. Par conséquent, on refuse de désigner ce signifié par son signifiant ordinaire β_1. C'est-à-dire, on cherche à éviter le signe linguistique qui se compose du signifié α et du signifiant β_1 (phase 1). Dans la deuxième phase, on associe au signifié α un nouveau signifiant β_2 qui ne fait l'objet d'aucun jugement de valeur. Théoriquement, il en résulte la coexistence de deux signes totalement synonymiques : celui qui réunit α et β_1 d'un côté, celui qui regroupe α et β_2 de l'autre (phase 3). Or le premier signe ne peut pas être euphémisé par son synonyme, les deux étant identiques tant sur le plan sémantique que sur le plan axiologique[3]. Effectivement, l'euphé-

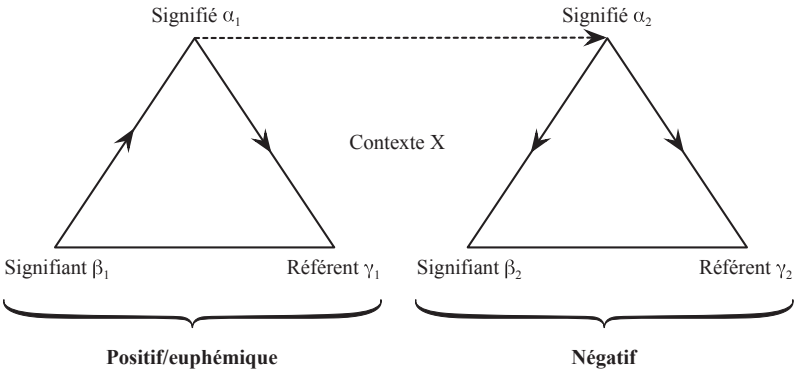
3 Le rapport entre l'euphémisme et la synonymie est étudié en détail par Paissa (2009).

misme ne se produit que lorsqu'un signe est remplacé par un autre dont la valeur est différente, relativement positive. Bref, la force positivante de la substitution illustrée par la figure 1 est nulle, car le signifiant inconvenant α reste nommé sans détour.

3.1.1.2 Modèle théorique de l'euphémisme substitutif

Le fonctionnement d'un euphémisme substitutif efficace peut s'expliquer par la figure ci-après, qui a pour base la théorie du signe saussurienne et le triangle sémiotique d'Ogden et Richards (1936 : 11) :

Figure 2. Le fonctionnement théorique de l'euphémisme dans la perspective du récepteur



Le référent extralinguistique γ_2 est jugé négatif. Par conséquent, on tient aussi pour problématiques les deux composantes du signe linguistique qui se rapporte à ce référent, α_2 et β_2. D'une manière plus précise, le signifié α_2 n'est pas intrinsèquement négatif (un signifié n'est jamais positif ou négatif en soi). Il est refusé parce que, en tant que reflet psychique de γ_2, il contient un ou plusieurs sèmes connotés négativement, *id est* parce qu'on lui associe des sèmes connotatifs défavorables. Le signifiant β_2 est désapprouvé en raison de sa fonction, qui consiste à nommer α_2 et, indirectement, γ_2. Mais, afin d'évoquer le référent γ_2, le locuteur n'a pas forcément besoin du signe α_2-β_2 (le trait d'union représente le lien entre signifiant et signifié). Il a la possibilité de remplacer α_2-β_2 par un signe moins inconvenant α_1-β_1, tout en restant communicatif. Ce substitut ne peut être qu'un autre signe

linguistique dont le signifiant se distingue de β_2 et qui possède un signifié différent de α_2. C'est-à-dire que, pour être efficace, le signe euphémique doit renvoyer à un autre référent que le signe négatif. Cependant, il ne s'agit d'une substitution que sur le plan explicite du discours. Le signe α_2-β_2 reste présent à l'arrière-plan discursif, qui est un plan implicite. En outre, il entretient avec α_1-β_1 une relation que l'on doit nécessairement apercevoir pour pouvoir interpréter l'euphémisme.

3.1.1.3 Interpréter le substitut : indices contextuels, analogiques et mnémoniques

À l'aide de la figure 2, considérons plus en détail l'interprétation de l'euphémisme. D'abord, le récepteur est confronté au côté matériel du discours, à savoir au signifiant β_1. Grâce à ce signifiant, il reconnaît le côté sémantique du substitut euphémique : le signifié α_1, qui constitue l'abstraction mentale du référent γ_1. La suite du décryptage n'est réalisable qu'après une analyse pragmatique. Le récepteur vérifie la pertinence de α_1-β_1 dans le contexte X, et il se rend compte que ce signe, pris au sens littéral, ne peut pas être adéquat. Il se met alors à la recherche du signe α_2-β_2 qui, dans ce contexte, est plus révélateur que α_1-β_1. Cette recherche est souvent facilitée par une série d'indices appartenant à trois classes. En premier lieu, on distingue les *indices contextuels*, qui ressortent de l'environnement X. Généralement, ces indices sont de nature lexico-sémantique (mots-clés, isotopies…). En second lieu, on relève les *indices analogiques*, fondés sur la ressemblance sémantique ou morphologique entre les signes α_1-β_1 et α_2-β_2. Autrement dit, ces deux signes peuvent partager des sèmes, des graphèmes (à l'écrit) ou des phonèmes (à l'oral) à valeur indicielle. En troisième lieu, sont à mentionner les *indices mnémoniques*, liés à la mémoire du récepteur. Il est possible que celui-ci se souvienne d'avoir déjà repéré la substitution euphémique de α_1-β_1 à α_2-β_2, dans d'autres contextes que X. De tels souvenirs constituent des indices significatifs, car l'actualisation d'un euphémisme que l'on a produit à plusieurs reprises dans le passé est assez probable, davantage que l'apparition d'un euphémisme inventif ou éphémère.

Cette théorie de l'interprétation est illustrée par l'analyse de l'extrait suivant :

(1) Enlevé à l'affection des siens [Michel Petit] s'est *endormi*[4], le mercredi 26 décembre 2012 […]. Ses funérailles auront lieu le samedi 29 décembre 2012, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre Saint-Paul de Méteren, suivies de l'inhumation au cimetière dudit lieu, dans le caveau de famille. (http://memoire.lavoixdunord.fr/espace/eliott-pena/180486, 27-12-2012, consulté le 05-01-2013)

Concentrons-nous sur le mot « endormi ». Le lecteur voit d'abord le signifiant β_1 de cette unité lexicale, composé de sept graphèmes : *e*, *n*, *d*, *o*, *r*, *m*, *i*. Ce signifiant, qui est sans valeur positive ou négative, renvoie au signifié α_1 : « commencer à dormir » (nous citons une définition de *s'endormir*, proposée par Robert, 2002 : 881). Le signifié α_1, pour sa part, permet de reconnaître le référent extralinguistique γ_1, à savoir l'acte de s'endormir. Cependant, le mot « endormi » est le seul indice de l'exemple (1) à faire penser au sommeil. Globalement, cet exemple n'appartient pas au champ du sommeil. En conséquence, le récepteur a tout lieu de supposer que l'unité lexicale « endormi » ne doit pas être lue littéralement. Cette supposition est fortifiée par différents indices, qui exercent aussi la fonction de simplifier la découverte du signe pertinent mais relativement négatif α_2-β_2, relégué à l'arrière-plan du discours par le locuteur. Parmi les indices contextuels, il faut compter les expressions qui forment l'isotopie mortuaire du passage : « funérailles », « inhumation », « cimetière », « caveau », etc. Dans la catégorie des indices analogiques, on range le sème ci-après que le mot métaphorique *endormir* et l'expression dénotative *mourir* ont en commun : /réduire son activité/. Enfin, un lecteur dispose d'indices mnémoniques s'il se souvient d'extraits comme les suivants, qui sont également affectés par la substitution euphémique de *s'endormir* à *mourir* :

(2) CartOuche nous a quitté [*sic*]. Il s'est paisiblement *endormi* le 23 novembre sur un coin du canapé où il aimait se reposer. Il avait entre 12 et 14 ans. […] Il faisait partie de notre vie, de notre famille. Il partageait notre quotidien. Ce n'était pas seulement un chat. Mais un vrai compagnon de vie. Témoin de nos joies et peines. Il nous manque terriblement. Il laisse un vide plus grand que [je] n'aurais pu l'imaginer. Il me manque. Je suis très triste… (http://delimoon.com/2011/12/16/cartouche-sest-endormi/, 16-12-2011, consulté le 24-03-2012)

4 Les italiques des exemples figurant dans le chapitre 3 sont les nôtres, sauf indication contraire.

(3) Dans notre grande douleur et avec une profonde tristesse, nous faisons part du décès de notre inoubliable époux, papa, beau-papa, grand-papa, parent et ami […] qui s'est *endormi* le 21 novembre 2012 à l'âge de 73 ans entouré de sa famille. La cérémonie religieuse aura lieu en l'église décanale de Remich, le samedi 24 novembre 2012 à 11 heures.
(http://newwww.wort.lu/wort/web/fr/service/annonces/index.php?id=211928846&date=11232012&todes=tabArtikelAktiv, 23-11-2012, consulté le 03-04-2013)

(4) Elle s'est *endormie* le 4 décembre 2012, à l'âge de 101 ans, entourée de l'affection des siens. La crémation a eu lieu dans la plus stricte intimité, le 6 décembre 2012, à Annecy (74).
(http://memoire.lavoixdunord.fr/espace/madame-jeanne-eteve/177678, 08-12-2012, consulté le 03-04-2013)

Grâce à ces indices, le lecteur de la citation (1) dévoile sans la moindre difficulté l'identité de l'expression euphémisée : *mourir*. Mais un récepteur ne nécessite pas forcément une telle quantité d'indices pour comprendre un euphémisme. Au début d'un ouvrage de linguistique, par exemple, on trouve une page qui contient seulement la dédicace ci-après :

(5) À la mémoire de Céline, ma sœur, qui *nous a quittés* le 24 juin 2003.[5]

Puisque cette phrase est la seule dans l'ouvrage à porter sur Céline, le lecteur qui ignore la situation familiale de l'auteure n'a à sa disposition qu'un indice contextuel pour interpréter les termes soulignés : le segment « À la mémoire », qui s'utilise fréquemment dans le discours nécrologique. De plus, on distingue un indice analogique, à savoir le sème /partir/ qui caractérise tant *quitter* que *mourir*. Pour pouvoir s'appuyer sur des indices mnémoniques, le lecteur doit se rappeler des discours où se produit la même substitution euphémique qu'en (5). En principe, tout locuteur doté d'une compétence linguistique moyenne se souvient de tels discours, car ils sont très nombreux. Citons seulement ces deux courts extraits :

(6) Hélène Bréal (née Delcamp-Doutres) *nous a quittés* hier matin, dimanche 13 mai, emportée par une longue maladie contre laquelle elle se battait depuis des mois.
(http://torderes.unblog.fr/2012/05/14/helene-breal-nous-a-quittes/, 14-05-2012, consulté le 24-05-2012)

5 Dostie G., *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 2004, p. 5.

(7) Etta James, une des plus grandes chanteuses américaines, *nous a quittés* hier à l'âge de 73 ans.
(http://www.laurentrieppi.com/2012/01/etta-james-nous-a-quittes/, 23-01-2012, consulté le 24-05-2012)

Quelquefois, un euphémisme peut être interprété avec moins d'indices encore. Ainsi, on comprend parfaitement une dédicace comme la suivante, qui est dépourvue d'indices contextuels : « À ma sœur, qui *nous a quittés* le 24 juin 2003 ». En l'occurrence, des indices mnémoniques tels que les souvenirs des citations (6) et (7) suffisent largement pour déceler la nature euphémique du substitut. Cependant, on doit être conscient du fait qu'il s'agit d'indices, et non de preuves. En d'autres termes, rien ne démontre la fausseté de la réception littérale. Néanmoins, nul ne doute que le segment « nous a quittés » soit à comprendre au sens figuré de « est morte ». En effet, le verbe *quitter* connote la mort avec une telle fréquence qu'on ne peut guère – si l'on veut éviter des malentendus – l'utiliser au sens propre dans le contexte de (5) sans donner une piste d'interprétation aux destinataires. Par exemple, il est possible de provoquer une lecture littérale par un ajout géographique : « elle nous a quittés pour l'Amérique ».

3.1.1.4 Le choix des indices au niveau de la production

Généralement, la présence et la nature des indices contextuels, analogiques et mnémoniques ne sont pas les fruits du hasard. Souvent, elles sont les résultats intentionnels d'une fine réflexion. L'euphémiste habile choisit les indices en fonction de l'effet qu'il cherche à susciter par son discours. S'il vise à manipuler ses destinataires sans rendre saisissable son intention, il renonce à toute marque permettant l'interprétation de l'euphémisme, ou il opte pour des marques peu révélatrices. Si, en revanche, il souhaite que ses propos soient à la fois euphémiques et transparents, il crée des indices tellement nombreux et évocateurs qu'une interprétation erronée du substitut positivant devient hautement invraisemblable. Afin d'être plus précis, commentons séparément chaque classe d'indices.

On distingue des indices contextuels révélateurs quand l'euphémiste produit un écart sémantique significatif entre le substitut et son environnement, c'est-à-dire lorsque le substitut est incompatible avec l'isotopie ambiante. Relisons l'exemple (3). Le mot euphémique « endormi » est issu du champ de la vie (ne peut s'endormir que celui qui est vivant). Les mots qui l'en-

tourent, par contre, relèvent du champ funéraire : « douleur », « tristesse », « décès », « cérémonie religieuse », « église ». Dans ce contexte mortuaire, le substitut « endormi » apparaît comme un élément étranger qui attire l'attention de son récepteur. D'ailleurs, il se peut qu'un mot euphémique soit découvert parce qu'il s'oppose sémantiquement à une seule expression de son contexte. Soit ce passage du *Jeu de l'amour et du hasard* de Marivaux (III, 6), où Arlequin – qui s'est fait passer pour son maître Dorante – avoue à sa bien-aimée Lisette qu'il n'est qu'un simple valet :

(8) Lisette. – Ah, tirez-moi d'inquiétude ! en un mot qui êtes-vous ? […]
Arlequin. – Ah dame, il y a un peu à tirer ici ! Haïssez-vous la qualité de *soldat* ?
Lisette. – Qu'appelez-vous un *soldat* ?
Arlequin. – Oui, par exemple un *soldat* d'antichambre.
Lisette. – Un *soldat* d'antichambre ! ce n'est donc point Dorante à qui je parle enfin ?

Arlequin valorise son statut par le mot « soldat ». Mais ce dernier reste d'abord incompris (« Qu'appelez-vous un soldat ? »). On ne s'en étonne pas : cet euphémisme étant inventif, Lisette ne peut recourir à aucun indice mnémonique. En outre, la première réplique d'Arlequin ne fournit pas d'indices contextuels. Enfin, l'analogie entre « soldat » et « valet » (reposant sur les sèmes /humain/, /masculin/, /de rang inférieur/, etc.) est trop faible et insignifiante pour provoquer une interprétation réussie. C'est pourquoi le locuteur place dans le contexte du substitut une marque qui facilite la compréhension de celui-ci, sans en anéantir la force positivante : le terme « antichambre », qui forme avec « soldat » une construction proche de l'oxymore. En effet, une antichambre est d'habitude un endroit plutôt pacifique, contrairement à un champ de bataille où exerce un soldat. Ou encore, la présence de militaires dans cette pièce est superflue, et l'expression marivaudienne « soldat d'antichambre » est à première vue absurde. En admettant que le mot « antichambre » soit véridique, il faut donc refuser la réception littérale de « soldat ». C'est ce que fait Lisette, qui comprend finalement qu'Arlequin n'est pas un maître comme Dorante ou un soldat, mais un valet (« ce n'est donc point Dorante à qui je parle enfin ? »).

Aux euphémistes des exemples (3) et (8) s'opposent les producteurs d'expressions positivantes qui ne sont pas ou guère reconnaissables comme telles. Rappelons la réplique ci-après du *Jeu de l'amour et du hasard* que

Silvia adresse à Arlequin : « Je vous trouve… *plaisant* » (*cf*. chap. 2.3.2.3). En réalité, la locutrice trouve le valet déplaisant. Mais elle ne veut pas que celui-ci s'en aperçoive. Pour cette raison, elle euphémise son sentiment par l'adjectif antiphrastique « plaisant » sans donner à son interlocuteur le moindre indice contextuel qui lui permettrait de deviner la vérité.

Concentrons-nous maintenant sur la sélection des indices analogiques, dans des perspectives morphologique et sémantico-structurale. Si un locuteur a l'intention d'atténuer discrètement, il lui convient de choisir un euphémisme qui ne produit pas d'indices analogiques. Un tel euphémisme s'appuie sur un substitut qui ne présente avec l'expression problématique strictement aucune ressemblance instructive, ni au niveau morphologique ni au sémantique. Soit l'extrait suivant, tiré du livret de Lorenzo Da Ponte sur lequel est fondé l'opéra *Don Giovanni* de Wolfgang Amadeus Mozart (I, 9) :

(9) Zerline et Don Juan. – Allons, allons, mon âme, pour apaiser les peines d'un *innocent amour* ![6]

En l'occurrence, deux personnages prononcent (ou chantent) les mêmes paroles, mais les usages qu'ils en font diffèrent. Intégrés dans le discours de Zerline, qui croit aimer son interlocuteur, les mots en italiques sont à prendre littéralement. L'énoncé de Don Juan demande une autre interprétation. Plutôt qu'un amour innocent, ce libertin éprouve un désir sexuel qui met en péril l'honneur de la jeune fille. D'ailleurs, il laisse entendre son manque d'affection peu après (9) par le verbe *s'amuser*, dans ce récitatif sincère qu'il adresse à Donna Elvire : « Ne voyez-vous pas que je veux *m'amuser* ? »[7]. Proféré par Don Juan, le segment « innocent amour » ne vise donc pas à faire connaître la réalité, mais à tromper et à séduire sa destinataire. Rhétoriquement parlant, il exerce la fonction d'un substitut euphémique. Pour son énonciateur, il est particulièrement avantageux dans la mesure où sa valeur indicielle est nulle. Plus précisément, il n'existe entre les segments positivant (« innocente amor ») et positivé (par exemple,

6 Nous traduisons de l'italien.
7 C'est nous qui traduisons de l'italien.

« desiderio pericoloso »[8]) aucune analogie formelle ou sémantique significative[9], c'est-à-dire aucune qui favorise le dévoilement de l'euphémisme.

Notons qu'une euphémisation sans indices analogiques n'est pas obligatoirement ininterprétable. Ainsi, le lecteur de *Don Giovanni* comprend aisément – grâce à ses connaissances contextuelles – que le fragment « innocent amour » (ex. 9) du discours libertin est le substitut d'un segment comme « désir dangereux ». Si Zerline se laisse tromper, c'est parce qu'elle ne dispose pas de telles connaissances. Prenons aussi le cas de l'ellipse :

(10) – Nom de… jura-t-il. Mais qu'est-ce que c'est ?
(http://www.fanfiction.net/s/8134055/2/Une-Nouvelle-Vie, 20-05-2012, consulté le 12-11-2012)

L'euphémisme du passage « Nom de… » est elliptique, consistant à supprimer la totalité du mot délicat *Dieu*. L'absence d'analogies entre ce dernier et son substitut, qui est un vide sémantique signalé par des points de suspension, est ici manifeste. Néanmoins, l'informativité de (10) n'est pas en danger.

Ayant étudié cet exemple, on ne peut pas adhérer à l'opinion suivante de Montero Cartelle (1981 : 39) : « Es necesario […] que entre el sustituyente y el sustituido haya siempre comunidad de forma o de sentido para que la conmutación pueda llevarse a cabo sin que se produzca la ruptura de la comunicación ». Cette affirmation donne lieu à deux critiques. Premièrement, comme le démontre l'analyse de la citation (10), il est possible d'euphémiser sans créer une rupture communicationnelle même au moyen d'un substitut qui n'entretient aucun rapport analogique avec l'expression évitée. Deuxièmement, l'informativité d'un euphémisme ne dépend pas de n'importe quelle analogie qui existe entre les mots positivant et positivé, comme le donne à entendre Montero Cartelle. En fait, elle ne varie qu'en fonction d'analogies indicielles. Afin de mettre en relief la différence entre celles-ci et des analogies moins spécifiques, nous renvoyons à ces lignes tirées d'un forum pour femmes enceintes :

(11) J'ai un *petit* problème : je suis enceinte de 6 mois et demi et depuis le début de ma grossesse, j'ai très mal aux « parties génitales »… […] [C]'est

8 « Désir périlleux ».

9 L'analyse morphologique doit avoir pour objets les signifiants de la langue originale, l'italien.

> vraiment douleureux, uriner est devenu un suplice et les rapports sexuels impossibles… Je ne sais pas quoi faire [*sic*] !!
> (http://www.enceinte.com/forum/sante-et-grossesse/douleurs-vaginales-t46099.html, 24-04-2012, consulté le 30-05-2012)

Dès la première lecture, on identifie la nature euphémique de « petit ». Les indices contextuels « très mal », « vraiment douloureux » et « supplice » révèlent qu'en réalité, l'auteure a un gros problème. Or on est libre de voir une analogie entre *petit* et *gros*, termes qui *a priori* sont très éloignés sémantiquement et qui n'ont aucun graphème en commun. Ainsi, ces adjectifs se caractérisent tous deux par les sèmes généraux /propriété/ et /relatif à la dimension/. Cependant, il nous semble forcé de considérer ces sèmes comme des indices facilitant l'interprétation de (11). En conséquence, l'analogie que l'on distingue n'est à notre avis pas une analogie à valeur indicielle.

À l'euphémisme de (11) ressemble celui de l'extrait (12), issu de la Vulgate (Jb 1.11). Avant d'aborder cet extrait, il est nécessaire d'acquérir quelques informations contextuelles : Dieu fait remarquer à Satan les qualités de Job, qui est un homme honnête et pieux. Satan répond que ces qualités existent uniquement parce que Job profite de la protection et de la bénédiction divines. Il poursuit :

(12) Mais étends un peu ta main et touche à tout ce qui lui appartient, et il te *bénira* en face.[10]

Le verbe *bénir* n'est pas à lire littéralement. Il remplace le mot *maudire*, qui est plus conforme à l'idée de Satan : si Job perd tous ses biens, il maudira Dieu[11]. Comme en (11), les mots positivant (*bénir*) et positivé (*maudire*) sont profondément différents l'un de l'autre. Ils partagent néanmoins des

10 Nous traduisons du latin.

11 Incluant le verbe *maudire*, la traduction de la Société Biblique Française est plus directe que la Vulgate : « Mais étends ta main, touche à tout ce qui lui appartient, et je suis sûr qu'il te *maudira* en face » (*La Sainte Bible*, Paris, Alliance Biblique Universelle, 1978, p. 521 ; nous soulignons). La version allemande que nous avons consultée renonce également à l'euphémisme de (12) : « Aber streck nur deine Hand gegen ihn aus und rühr an all das, was sein ist ; wahrhaftig, er wird dir ins Angesicht *fluchen* » (*Die Bibel. Einheitsübersetzung der Heiligen Schrift*, Stuttgart, Katholisches Bibelwerk, 1999, p. 585 ; nous soulignons).

sèmes génériques[12] comme /s'exprimer sur un référent/. Mais ces sèmes sont insignifiants pour l'interprétation de (12).

Bien qu'un euphémisme qui n'est pas fondé sur une analogie indicielle puisse être parfaitement intelligible, un locuteur a intérêt à en construire une s'il recherche la transparence. En effet, plus les indices dont dispose un récepteur d'une occurrence euphémique sont nombreux et variés, plus l'interprétation de cette occurrence est facile. Les exemples (1) à (4), où *mourir* est remplacé par *s'endormir*, illustrent bien que l'analogie sémantique de nature indicielle peut aider à l'interprétation de l'euphémisme. L'utilité de l'analogie morphologique significative ressort de la citation suivante, extraite de la comédie *Les Acteurs de bonne foi* de Marivaux (sc. 12) :

(13) Blaise. – Je m'embarrasse *morguié* bian de la farce, qu'alle aille au *guiable*, et tout le monde avec !

Le lecteur devine sans difficulté les sens figurés des substituts euphémiques « morguié » et « guiable » grâce à la relation paronymique que ceux-ci entretiennent avec respectivement *mort Dieu* et *diable*. En outre, considérons l'apocope du passage ci-après, par lequel le fondateur d'une organisation d'aide au suicide réagit à des accusations contre sa personne :

(14) C'est inadmissible… Un vrai tas de *m*… (*Le Matin*, 08-01-2007)

S'il suppose que le « m » en italique correspond à la lettre initiale du mot délicat, le récepteur ne nécessite qu'un effort minimal pour compléter l'énoncé : « Un vrai tas de m[erde] ».

Cependant, un locuteur qui souhaite euphémiser au moyen d'une substitution lexicale doit veiller à ce que l'analogie entre les mots remplaçant et remplacé permette la création d'une force positivante. En particulier, il est obligé de satisfaire à deux conditions *sine qua non*. Premièrement, comme nous l'avons dit dans notre commentaire de la figure 2, les mots affectés par la substitution ne doivent pas posséder des signifiants identiques. Deuxièmement, il ne faut pas que le sémème[13] remplaçant contienne tous les sèmes négatifs du sémème remplacé. Bref, le choix de l'analogie doit être mûrement réfléchi.

12 Pour la notion de sème générique, voir Pottier (1967 : 27).
13 Pour ce terme, consulter Pottier (1967 : 27).

Passons à présent aux indices mnémoniques, dont l'euphémiste arrive à garantir l'absence, mais non l'existence. Si l'on souhaite que le récepteur n'ait à sa disposition aucun de ces indices, on peut employer un substitut euphémique qui n'a jamais été utilisé auparavant. Effectivement, il est impossible de se rappeler un usage inexistant. La *présence* d'indices mnémoniques est plus difficile à prévoir, car elle dépend de la mémoire – en principe ininfluençable par l'euphémiste – du récepteur. Tout ce que l'on peut faire au niveau de la production, c'est *augmenter la probabilité* que le récepteur possède de tels indices. Puisque cette probabilité varie selon la fréquence de la substitution, nous formulons le principe suivant : plus une substitution euphémique est fréquente, plus il est probable qu'un récepteur se souvienne de situations où elle se produit, c'est-à-dire plus est grande la probabilité que l'interprétation d'un discours qui met en scène cette substitution soit facilitée par des indices mnémoniques. L'existence de ceux-ci, de même que la transparence d'un euphémisme, est donc favorisée par le recours à une substitution conventionnelle, comme celle des exemples (5) à (7) où *quitter* est mis à la place de *mourir*.

Précédemment, nous avons dit que la production d'indices qui facilitent l'interprétation d'un euphémisme n'est en général pas aléatoire, mais calculée. Selon toute vraisemblance, l'extrait suivant relève d'une exception à cette règle. Il traite de Mark Kuster, un Zurichois émigré à Cuba qui est devenu adepte de Fidel Castro :

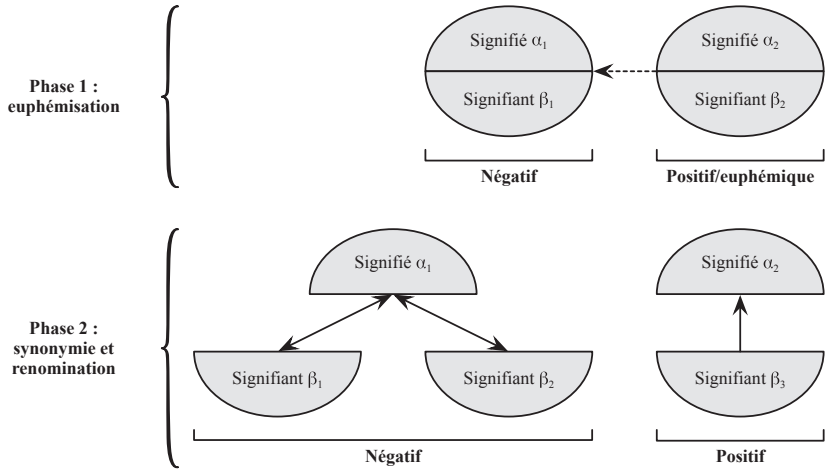
(15) Le Zurichois est fier de présenter la demi-dizaine de projets que son association mène actuellement : « Le Ballet de Camagüey bénéficie d'un don annuel de 10000 dollars, de 2005 à 2010 ». […] [L]e soutien aux ballerines de la ville s'imposait : « C'est important pour la propagande. Euh… pour la *publicité* de Camaquito ». (*Le Temps*, 02-12-2006)

Nous avons tendance à juger que « publicité » se réfère euphémiquement à la propagande cubaine. Entre autres, notre interprétation est confirmée par le mot « propagande », qui constitue un indice contextuel. Sûrement, Kuster n'a pas fait exprès de fournir cet indice. En effet, le communiste suisse salit son image en suggérant que son discours est à la fois euphémique et hypocrite.

3.1.1.5 Le processus de lexicalisation

En même temps qu'il favorise la création d'indices mnémoniques, le choix d'un substitut récurrent contribue à la lexicalisation de l'euphémisme. Cette dernière se schématise comme suit :

Figure 3. La lexicalisation de l'euphémisme



Dans la première phase, le signe pertinent mais négatif α_1-β_1 est couramment remplacé par le signe positif α_2-β_2. La fréquence de cette substitution euphémique peut déclencher la phase 2, où se produit un changement dans le système linguistique ou la langue : le signifiant β_2 se sépare du signifié positif α_2 pour s'unir au signifié problématique α_1, endossant ainsi la même fonction nominative que le signifiant β_1. Autrement dit, il se crée une relation synonymique entre le signe α_1-β_1 et le nouveau signe α_1-β_2. À la suite de ce changement, l'usage de β_2 comme appellation de α_2 peut disparaître. Afin que α_2 ne reste pas sans signifiant, on lui attribue le signifiant β_3, qui est soit nouvellement inventé, soit connu comme le nom d'un autre signifié. C'est-à-dire, on comble la lacune que provoque la disparition du signe α_2-β_2 par la création du signe α_2-β_3.

Considérons quelques exemples illustrant cette théorie. Le premier est cité par Ullmann (1975 : 260). D'après ce chercheur, le signifiant *imbécile*

(β_2) était attaché au signifié « faible » ou « débile » (α_2) avant le XIX^{e} siècle, cela dans la langue. On en trouve la confirmation dans la première édition du *Dictionnaire de l'Académie françoise* (Académie française, 1694 : 589) : « IMBECILLE. adj. de tout genre. Foible, qui n'a point de force. Ne se dit que des personnes »[14]. Selon Ullmann, le mot *imbécile* (α_2-β_2) s'employait en outre comme substitut euphémique de *faible d'esprit* (α_1-β_1). Cet usage figuré est, lui aussi, attesté par l'Académie française (1694 : 589), qui ajoute à la citation précédente : « On dit fig. qu'*Un homme a l'esprit imbecille*, pour dire, que C'est un idiot, un innocent »[15]. Or la substitution régulière de *imbécile* à *idiot* (ou à *innocent*, *faible d'esprit*, etc.) a entraîné un changement systémique (phase 2) : ces termes sont devenus à peu près synonymes. Plus précisément, le signifiant *imbécile* (β_2) s'est séparé du signifié « faible » (α_2). Il s'est ensuite attaché au signifié négatif « idiot » (α_1), sans détruire l'union entre ce dernier et le signifiant β_1 (*idiot*). Cette synonymisation est allée de pair avec une perte de potentiel positivant : de nos jours, *imbécile* n'arrive plus à euphémiser *idiot*. Pour preuve, lisons cet extrait du *Petit Robert* :

> **IMBÉCILE** […]
> I. Adj. 1. VX Faible, débile. […]
> 2. MÉD. Qui est atteint d'imbécillité. […]
> 3. (fin XVII^{e}) COUR. Qui est dépourvu d'intelligence, qui parle, agit sottement. […]
> II. N. (XVII^{e}) 1. MÉD. Arriéré dont l'âge mental est intermédiaire entre celui de l'idiot (2 ans) et celui du simple débile (7 ans). […]
> 2. COUR. Personne sans intelligence. (Robert, 2002 : 1310)

D'un côté, le dictionnaire fait observer à travers l'abréviation « VX » (signifiant « vieux ») que le mot défini ne s'utilise plus au sens de « faible ». D'un autre côté, il montre notamment par les points I.3., II.1. et II.2. que le sème /idiot/ constitue aujourd'hui un trait dénotatif de *imbécile*, suggérant de la sorte que la substitution de ce terme à *idiot* n'est pas euphémique.

Similaire au cas de *imbécile*, le deuxième exemple est commenté chez Nyrop (1979 : 303) : le mot *fille* « a été tellement maltraité par l'usage moderne qu'il est maintenant devenu synonyme de "prostituée" ; on ne

14 Nous avons remplacé les *s* longs par des *s* modernes.
15 *Id.*

peut plus rendre en français le sens du mot *puella*[16] que par la périphrase *jeune fille* ». En d'autres termes, *fille* (α_2-β_2) était – à en croire cet auteur – fréquemment exploité comme substitut euphémique de *prostituée* (α_1-β_1). Pour cette raison serait né un nouveau signe α_1-β_2, composé du signifié « prostituée » et du signifiant *fille*. Finalement, le signifié « fille » (α_2) aurait obtenu le signifiant *jeune fille* (β_3).

Donnons ici une précision sur les situations des signifiants β_1 et β_2 pendant la phase 2. Ces dernières ne sont pas forcément égales, même si le rapport entre β_1 et β_2 est à ce moment-là synonymique. En effet, β_1 peut être – comme dans la phase 1 – le signifiant non marqué (c'est-à-dire courant) et β_2 le signifiant marqué (ou inhabituel) du signifié α_1, ou inversement. Il est également possible que l'usage du signe α_1-β_1 disparaisse. À titre d'exemple, considérons le nom tchèque de l'ours, en prolongeant les analyses de Meillet (1921). En tchèque moderne, ce nom est *medvěd* et signifie littéralement « mangeur de miel ». Comment expliquer son histoire ? Nos réflexions sont hypothétiques : chez les anciens Tchèques, l'appellation primitive indo-européenne de l'ours (α_1-β_1) était soumise au tabou archaïque, et on la remplaçait régulièrement par un mot euphémique avec la signification « mangeur de miel » (α_2-β_2). Plus tard, cet euphémisme s'est lexicalisé : le signifiant du substitut (β_2) a été associé au signifié « ours » (α_1). Le nom originel de cet animal s'est, d'après Meillet (1921), perdu.

3.1.1.6 Deux stratégies à part

Abordons maintenant deux stratégies euphémiques qui s'expliquent par la théorie présentée jusqu'ici, mais qui nécessitent quelques précisions : la paronymie et l'hyperonymie.

3.1.1.6.1 La paronymie

Soit la citation ci-après, tirée de la lettre que Madame de Sévigné adresse à Madame de Grignan le 4 août 1677 :

(16) Oh bien ! faites donc, que le *diantre* vous emporte !

Par rapport à la plupart des substituts euphémiques, le mot « diantre » (mis à la place de son paronyme *diable*) est particulier à deux égards. Pre-

16 Nos italiques.

mièrement, il se trouve dépourvu de référent extralinguistique (son référent est un vide, si l'on préfère). Deuxièmement, son signifié est existant[17], mais obscur : en principe, le signifiant *diantre* n'évoque aucune idée claire. Cependant, cette obscurité n'empêche pas la création d'une force positivante. Certes, il est théoriquement possible que la valeur axiologique du mot *diantre* soit identique à celle de *diable*, ou plus négative encore. Mais cette éventualité n'est pas envisagée par un croyant qui considère le diable comme la personnification du mal suprême. En résumé, la substitution de (16) est euphémique si – comme c'est normalement le cas – le signifiant mystérieux *diantre* est associé à un signifié qui est jugé moins défavorable que « diable ».

Considérons aussi l'exemple (17), où se trouve un paronyme qui est aujourd'hui exploité notamment par le discours publicitaire : « Chocolade ». Nous citons le texte original sans le traduire, car notre analyse s'intéresse tant à son sens qu'à son côté graphique ou matériel :

(17) Geprägt von der Kunst, Tradition und Moderne zu verbinden, entstehen in der Bremer HACHEZ *Chocolade*-Manufaktur hochwertig ausgestattete *Chocolade*- und Praliné-Spezialitäten bester Qualität.
(http://www.hachez.de/produkte.html, consulté le 13-06-2012)

Autrefois, surtout avant le XX^{e} siècle, le signifiant *Chocolade* était utilisé fréquemment pour nommer le chocolat. De nos jours, cet usage n'est plus courant, et il n'est pas attesté dans les dictionnaires modernes que nous avons consultés. Au vu d'une telle évolution régressive, la présence de *Chocolade* dans l'extrait (17) demande une explication. Sur le site de l'entreprise chocolatière Hachez, on lit dans la rubrique « Foire aux questions »[18] :

Warum wird bei HACHEZ eine andere Schreibweise für das Wort « Schokolade » verwendet ?

Die in unserem Haus verwendete Schreibweise « Chocolade » hat sich im Laufe der Zeit durchgesetzt. Es handelt sich um eine Verbindung aus dem deutschen Wort

17 L'existence de signifiés qui ne reflètent pas de référents réels est constatée déjà par Descartes (1987 : 40) : « Nous pouvons bien imaginer distinctement une tête de lion entée sur le corps d'une chèvre, sans qu'il faille conclure, pour cela, qu'il y ait au monde une chimère […] ».

18 Nous traduisons l'original « Häufig gestellte Fragen ».

> « Schokolade » und dem französischen Begriff « Chocolat ». Die Schreibweise stammt von dem aus Belgien stammenden Joseph Emile Hachez, dem Gründer der Bremer HACHEZ Chocolade GmbH & Co. KG.
> (http://www.hachez.de/produkte/haeufig-gestellte-fragen-antworten.html, consulté le 14-06-2012)

Ces lignes ne justifient pas pourquoi Hachez se sert de la graphie *Chocolade*, même si elles feignent de le faire. Sans doute, cet emploi vise à favoriser le succès commercial de l'entreprise. Son interprétation détaillée dépend du point de vue qu'adopte le récepteur.

Selon une première lecture, la citation (17) met en pratique un euphémisme paronymique qui se décrit comme suit : Hachez vend du chocolat, dont le nom allemand le plus pertinent est *Schokolade*. Cependant, pour valoriser leur produit, les publicistes de cette marque recourent au signifiant *Chocolade*, qui exerce une double fonction. D'une part, il fait penser à un aliment meilleur que le chocolat de Hachez. En termes techniques, il n'évoque pas le signifié « chocolat », mais un signifié qui est apprécié davantage grâce à des sèmes connotatifs tels que /traditionnel/ ou /d'une qualité exceptionnelle/. En particulier, ces sèmes sont suggérés par l'ancienneté de la forme *Chocolade*. Effectivement, l'ancien est souvent considéré comme traditionnel, et la tradition comme un indice de qualité. D'autre part, le signifiant examiné insinue que l'aliment exceptionnel mais imaginaire auquel il réfère est apparenté au chocolat. Cette fonction associative est indispensable, car un consommateur n'achète pas un produit dont il ignore totalement la nature. Bref, un récepteur qui adhère à cette première interprétation juge que *Chocolade* constitue un substitut euphémique qui ne partage avec *Schokolade* ni signifiant ni signifié et qui présente le produit de la maison Hachez comme plus précieux qu'il ne l'est en réalité. Parmi les moyens positivants, ce substitut occupe une place à part parce que sa valeur axiologique a changé depuis le XIX^{e} siècle et parce que son signifiant est – à de rares exceptions près – tombé en désuétude depuis cette époque-là.

La deuxième lecture de l'extrait (17) est anti-euphémique. D'après elle, le signifiant *Chocolade* renvoie à un signifié qui diffère de « chocolat » et qui reflète le mieux l'aliment de Hachez. Pour un récepteur qui choisit ce point de vue, le mot *Chocolade* n'est donc pas positivant, mais conforme à la réalité et plus pertinent que *Schokolade*.

Or l'emploi d'un signifiant obsolète à des fins publicitaires est dangereux. En vertu de sa saillance orthographique, ce dernier risque fortement d'être refusé. Lisons les réactions ci-après, issues de blogs :

> Über die Schreibweise *Chocolade* rege ich mich gern immer mal auf, […] und das nimmt kein Ende. Im Gegenteil, es geht noch schlimmer ! Mir ist jetzt eine Tafel *Feine Weiße Chocolade* der Marke *momami* untergekommen. […] [A]uf edel getrimmte Schokoladentafeln in verschiedenen Größen gibt es sogar bei Aldi schon seit Jahren. […] Immerhin war die Schokolade ganz anständig…
> (http://gnadlib.wordpress.com/2011/10/05/chocoladen-creationen/#more-169, 05-10-2011, consulté le 16-06-2012)

> Mir geht es tierisch auf die Nerven, wenn Schokoladenhersteller ihr Zeug als *Chocolade* verkaufen. Was glauben die damit zu erreichen ? Wird die Schokolade edler, wenn man sie anders schreibt ?
> (http://gnadlib.wordpress.com/2009/02/06/chocolade-und-cigaretten/, 06-02-2009, consulté le 16-06-2012)

Vraisemblablement, ces blogueurs optent tous deux pour la lecture euphémique de *Chocolade*. En témoigne leur opinion selon laquelle les publicistes utilisent ce terme pour *ennoblir* du chocolat (*cf*. les passages « auf edel getrimmte Schokoladentafeln » et « Wird die Schokolade edler »). Il est imaginable que la probabilité d'une telle interprétation varie suivant les statuts accordés aux marques de l'aliment, conformément à cette hypothèse : moins une marque est réputée luxueuse, plus on est enclin à voir dans *Chocolade* un stratagème positivant. Ainsi, le *hard-discount* Aldi, qui n'a pas le prestige d'une épicerie fine, paraît euphémiser lorsqu'il écrit sur plusieurs de ses emballages : « Feine Edel-Vollmilch Chocolade ».

D'ailleurs, on trouve dans la publicité germanophone diverses substitutions lexicales qui sont analogues à celle de (17). Par exemple, les formes archaïques *Cacao* (ex. 18), *Cigarre* (ex. 19) et *Creationen* (ex. 20) sont quelquefois jugées préférables aux graphies modernes *Kakao*, *Zigarre* et *Kreationen* respectivement :

(18) Fein karamellisierte spanische knackige Mandeln mit einem großen Hauch Schokolade mit Bourbonvanille, frisch geraspelten Mandeln und köstlich edlem *Cacao* aus fernen Ländern.
(http://www.mandolero.info/?q=node/16&SESSedd57856b6cc8bad24a7daab90b34184=session_id&isbn=4&kid=9dbb25b739da916f-3d10a1834c95f6c2, consulté le 16-06-2012)

(19) Eine *Cigarre* herzustellen ist ein Präzisionshandwerk, ihr Aroma zu komponieren eine edle Kunst. Beides, Handwerk und Kunst, hat bei uns Tradition seit 1888.
(http://www.villiger.ch/de/, consulté le 13-06-2012)

(20) Schmuck ist Ausdruck von Persönlichkeit und Stil. Deshalb sind unsere *Creationen* so individuell wie der, der sie trägt.
(http://www.die-zwei-schmuck.de/gallery_01.swf, consulté le 16-06-2012)

3.1.1.6.2 L'hyperonymie

L'euphémisme hyperonymique présente une particularité qu'il convient de mettre en évidence : la relation que le référent du substitut entretient avec le référent du mot évité correspond au rapport entre un genre et l'une de ses espèces. En conséquence, comme il a été dit au chapitre 2.3.2.5, cet euphémisme reste tout à fait véridique. Néanmoins, il arrive à exercer une force positivante. Expliquons-en la raison à l'aide de cet extrait, qui nous fait reconsidérer le mot *opération* :

(21) Une soixantaine de talibans présumés, dont des combattants étrangers, ont été tués en six jours lors d'une *opération* conjointe de la force armée de l'OTAN et de l'armée afghane dans le sud-est de l'Afghanistan, a affirmé dimanche un gouverneur de province. (*Le Temps*, 13-11-2006)

Pour désigner la réalité problématique en Afghanistan, à savoir une attaque, on peut se servir du substitut « opération » même si on le prend littéralement. Mais il est également possible de l'employer au sens propre pour se référer à des actes bienveillants. Ainsi, dans le web, on parle d'une « *opération* pour soutenir la recherche sur les cancers de l'enfant »[19], d'une « *opération* de sauvetage de baleines échouées »[20], d'une « *opération* de protection de l'environnement »[21], etc. Bref, l'hyperonyme *opération* a la faculté d'évoquer aussi bien des réalités négatives que des réalités positives. Pour cette raison, on renonce à lui attribuer une valeur axiologique quelconque, autrement dit on le perçoit comme neutre. Par contre, l'expression

19 http://letoiledemartin.canalblog.com/archives/2011/01/04/19713057.html, 04-01-2011, consulté le 17-06-2012.
20 http://www.wat.tv/video/operation-sauvetage-baleines-4sygv_2exyh_.html, 23-01-2012, consulté le 17-06-2012.
21 http://www.var.gouv.fr/operation-de-protection-de-l-a1328.html, 23-06-2011, consulté le 17-06-2012.

hyponymique *attaque militaire* est habituellement jugée négative. La force euphémique de la citation (21) émane de cette différence de perception.

Plus généralement, l'hyperonyme X a le potentiel de s'actualiser en tant que substitut euphémique de son hyponyme Y à la condition suivante : X doit posséder un hyponyme Z qui est estimé positif par rapport à Y.

3.1.2 L'accompagnement

Jusqu'à présent, la positivation qui repose sur la stratégie de l'accompagnement lexical a été associée à la politesse négative (*cf*. Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 214–223 et 1996 : 57–58) plutôt qu'à l'euphémisme. Essentiellement, elle consiste non pas – comme les euphémismes du chapitre 3.1.1 – à mettre en œuvre une substitution verbale, mais à faire accompagner une expression négative par un segment favorable.

Les euphémismes accompagnateurs se répartissent en deux classes. En premier lieu, on distingue ceux qui créent un sens dénotatif illusoire, c'est-à-dire un sens qui ne renvoie pas à la réalité extralinguistique. Les euphémismes de la deuxième classe ne produisent pas un tel sens trompeur. En revanche, ils dédramatisent un sens dénotatif qui est véridique mais connoté négativement.

3.1.2.1 La production d'un sens dénotatif illusoire

Parmi les euphémismes de la première classe, il faut compter celui qui s'appuie sur le segment *en quelque sorte*. Soit, par exemple, ce passage d'un forum pour infirmiers :

(22) papillon54. – bonjour, étant aide soignante, j'ai beaucoup travaillé en gériatrie. Si je deviens un jour IDE [Infirmier Diplômé d'État], je ne bosserai en aucun cas en gériatrie. […] Je pense que travailler en maison de retraite ou dans un service SRR [Soins de Suite et Réadaptation] etc. n'est pas fait pour moi. Travailler dans ce milieu m'a *en quelque sorte* « dégouté ». Par exemple en tant qu'aide soignante, mes taches étaient : toilettes (8 ou 9), nettoyer l'environnement du résident, installation + aide pour le petit déjeuner, ensuite installation + aide pour le repas, change des protections de certains résident, transmission dans un cahier, fin de poste à 13h30 ou 14H. Finalement à la fin de mon poste, j'étais super fatigué et j'avais l'impression de n'avoir rien appris ni même fait du bien à un résident. Il y à tellement de boulot que j'avais même pas le temps de m'appliquer.

(http://www.infirmiers.com/forum/dans-quel-service-vous-n-aimeriez-pas-aller-t121414.html, 04-06-2012, consulté le 22-06-2012)

Contenant une énumération de tâches qui en général sont jugées désagréables (nettoyage de toilettes, changement de protections…), ces lignes suggèrent que le travail en gériatrie inspire à papillon54 un sentiment de dégoût. Si l'on adhère à cette conclusion, on a lieu de penser que la locutrice recourt à l'euphémisme en écrivant qu'elle n'est dégoûtée qu'« en quelque sorte ». Effectivement, cette expression exerce souvent une fonction d'atténuation lorsqu'elle accompagne un mot auquel on attribue une valeur axiologique négative. Afin d'expliquer comment une telle fonction peut se produire, signalons que *en quelque sorte* possède, selon le *Petit Robert*, deux sens divergents : 1) « d'une certaine manière » et 2) « presque », « pour ainsi dire »[22] (Robert, 2002 : 2456). Au vu de ces sens, l'énoncé *je suis en quelque sorte dégoûtée* permet au moins trois interprétations :

(i) Le premier sens de *en quelque sorte*, qui se confond avec « à un degré déterminé », insinue que la locutrice de cet énoncé est effectivement dégoûtée.

(ii) D'après le second sens de *en quelque sorte*, la locutrice est seulement *presque* dégoûtée. En conséquence, elle n'est pas réellement dégoûtée. Or on est libre de supposer qu'elle éprouve un sentiment plus déplaisant encore que le dégoût.

(iii) En tenant compte du deuxième sens, on peut également croire que la sensation de la locutrice est moins désagréable que le dégoût et que son énoncé est positif par rapport à l'affirmation *je suis dégoûtée*, qui renvoie au dégoût et à rien d'autre.

L'exemple (22) admet une interprétation similaire à (iii). Plus précisément, la phrase « Travailler dans ce milieu m'a en quelque sorte "dégouté" » est susceptible de passer pour moins négative que l'énoncé *Travailler dans ce milieu m'a dégoûtée*. Si l'on choisit cette lecture, et si l'on est persuadé que la sensation véritablement éprouvée par papillon54 correspond au dégoût, on peut considérer que cette locutrice utilise *en quelque sorte* comme un accompagnateur euphémique.

22 Il nous semble que les expressions *presque* et *pour ainsi dire* sont fréquemment considérées comme synonymiques. Pour cette raison, nous parlons de deux sens, et non de trois.

L'analyse de l'extrait (22) est difficile, car le sentiment particulier de l'auteure – nous l'avons identifié au dégoût – n'est pas connu avec une certitude absolue. La citation (23), qui porte sur un emploi officiel mais fictif de l'internaute Benjamin, est moins ambiguë :

(23) Benjamin. – […] Ma question est comment caractériser le fait d'être payé sans travail effectif ce qui est illégale *en quelque sorte*. (http://forum-juridique.net-iris.fr/travail/119149-emploi-fictif.html, 07-05-2009, consulté le 23-06-2012)

Éventuellement, un lecteur qui assimile *en quelque sorte* à *presque* et qui est moyennement instruit sur les lois donne à cette question une valeur euphémique : étant fictif, l'emploi du locuteur est entièrement illégal et non seulement à peu près.

Il est possible que l'euphémisme accompagnateur s'actualise également par l'intermédiaire des expressions *pour ainsi dire*, *quasiment*, *presque* ou *à peu près*, qui se fondent sur le même principe floutant que *en quelque sorte*. En guise d'exemple, soit cet extrait de récit publié dans un blog :

(24) Ce jeune homme était *pour ainsi dire* dangereux, il était recherché pour de nombreux meurtres, c'était le meilleur dans ce domaine. (http://murderxchoice.skyrock.com/, 12-09-2010, consulté le 23-06-2012)

Incluant le segment souligné, l'énoncé « Ce jeune homme était pour ainsi dire dangereux » est vague, dans la mesure où il ne donne pas une image nette de son référent. En effet, il laisse au lecteur une liberté d'imagination. Ainsi, celui qui ignore le contexte de cet énoncé peut penser que le jeune homme est dangereux ou qu'il ne l'est pas vraiment[23]. Or le personnage dont il s'agit *est* dangereux, comme le prouvent ses « nombreux meurtres ». Par conséquent, la citation (24) permet une lecture euphémique.

En somme, un accompagnateur euphémisant de la première classe s'insère dans un énoncé dénotatif et véridique X. L'énoncé Y qui se produit à la suite de cette insertion possède un sens dénotatif estimé positif par rapport à celui de X. Cependant, Y ne reflète pas la réalité, autrement dit il est illusoire.

23 En pensant que l'homme n'est en réalité pas dangereux, on ne le tient pas forcément pour inoffensif. On peut supposer qu'il est menaçant, mais moins qu'une personne que l'on qualifie de « dangereuse ».

3.1.2.2 La dédramatisation d'un sens dénotatif véridique

Le fonctionnement d'un euphémisme accompagnateur de la deuxième classe est illustré par l'excuse. Celle-ci ne contribue pas à la création d'un sens dénotatif trompeur. Mais une telle production n'est pas nécessaire pour qu'une positivation discursive puisse se manifester. En effet, on dédramatise dès que l'on donne à un énoncé véridique un nouveau sens connotatif, moins négatif que l'ancien. Pour preuve, examinons les exemples (25) à (27) :

(25) Benjamin. – […] *excuse-moi de le dire* mais tu as un énorme derrière. (http://asleoas.skyrock.com/2324808703-JE-DANSE-SUR-LA-VITESSE-6.html, 17-03-2009, consulté le 24-06-2012)

(26) benhur1. – […] *Je suis désolé*, mais vous êtes « incompréhensible » dans vos propos et je reste donc sans voix !!! (http://forums.france2.fr/france2/avousdejuger/presidentielle-futur-sujet_15901_3.htm, 21-01-2012, consulté le 24-06-2012)

(27) snakeBZH. – […] J'ai fait une petite erreur, *pardonnez-moi* […]. (http://www.fanfictions.fr/forum/index.php?topic=551.295;wap2, 09-02-2012, consulté le 24-06-2012)

Selon son locuteur, l'extrait (25) est tout à fait conforme à la réalité extralinguistique. Néanmoins, il met en scène un euphémisme : la partie « excuse-moi de le dire » diminue la gravité de l'affirmation « tu as un énorme derrière ». À cet exemple ressemblent les citations (26) et (27), où les accompagnateurs « Je suis désolé »[24] et « pardonnez-moi » présentent les énoncés véridiques mais délicats – à savoir respectivement « vous êtes "incompréhensible" dans vos propos » et « J'ai fait une petite erreur » – sous un jour moins défavorable. En d'autres termes, les excuses des trois derniers exemples euphémisent en agissant sur les connotations négatives des énoncés auxquels elles s'ajoutent.

Espèce de l'excuse, la justification euphémique s'actualise dans cet extrait de forum Internet, qui parle sans doute d'un personnage des *Misérables* de Victor Hugo :

(28) James Carolingien. – […] Jean Valjean a volé du pain… *mais c'était pour manger*… (http://www.allemagne-au-max.com/forum, 22-04-2011, consulté le 30-06-2012)

24 Il s'agit là d'une excuse *indirecte*, étant donné que le locuteur se limite à exprimer son sentiment sans demander pardon en termes explicites. À ce sujet, consulter Kerbrat-Orecchioni (1996 : 84).

James Carolingien ne cache pas le vol de Jean Valjean. Cependant, il le dédramatise au moyen de la justification « mais c'était pour manger », qui constitue une excuse indirecte ou implicite. À travers les mots en italiques, autrement dit, le locuteur remplace le sens connotatif de l'énoncé « Jean Valjean a volé du pain » par un autre qui est moins négatif. Le sens dénotatif de cet énoncé reste patent.

En résumé, les accompagnateurs euphémiques de la seconde classe puisent leur force positivante dans la substitution ou l'effacement de sèmes connotatifs ou variables, sans prétendre que les sèmes dénotatifs ou constants des expressions problématiques ne sont pas pertinents[25].

3.1.2.3 Le dévoilement de l'euphémisme accompagnateur

Les accompagnateurs de la première classe (tels *en quelque sorte*, *pour ainsi dire*, *quasiment*, *presque*, *à peu près*, etc.) sont souvent reconnaissables grâce à des indices contextuels et mnémoniques. Par contre, leur valeur positivante n'est jamais signalée par des indices analogiques. À titre d'illustration, soit cet extrait d'un site psychologique, où une fille de quinze ans décrit sa relation avec un garçon :

(29) Anne. – Je vous écris car je n'arrive pas à faire évoluer ma relation avec un garçon. […] Notre relation est devenue *presque* violente, nous nous insultions publiquement mais je tiens à préciser que c'est toujours lui qui était méprisant. Moi je le taquinais mais comme il le prenait sur un ton agressif, je ripostais… Nous avons continué ce jeu de domination pendant plusieurs mois avec des altercations assez violentes. […] Mais ce jeu devenait *presque* malsain : ce n'était que disputes, réconciliations, amitié très courte puis trahison.
(http://www.psychomedia.qc.ca/vos-questions/anne-rapports-de-force, 29-11-2001, consulté le 01-07-2012)

Examinons d'abord la première occurrence de « presque ». Celle-ci arrive à donner l'idée que le rapport entre Anne et le garçon est moins grave qu'une relation violente. Cependant, plusieurs indices signalent que cette idée est euphémique. Parmi les indices contextuels, le plus révélateur est le segment par lequel la violence est explicitée ou dénotée, à savoir « altercations assez

25 En évoquant ces différents types de sèmes, nous recourons à la terminologie de Pottier (1967 : 27).

violentes ». De plus, on distingue des mots qui font songer à une violence verbale, en particulier « insultions » et « agressif » (cet adjectif se réfère au ton du discours). Enfin, on possède une série d'indices mnémoniques qui favorisent l'interprétation euphémique de l'idée mentionnée si l'on se rend compte du fait que l'emploi de *presque* comme moyen positivant est récurrent.

Les mêmes indices mnémoniques incitent à voir un outil de l'euphémisme aussi dans le deuxième « presque », qui veut faire croire que le « jeu de domination » n'est pas malsain. Ils sont soutenus par les signaux contextuels « disputes » et « trahison ». Effectivement, ces derniers désignent des réalités extralinguistiques nuisibles à la santé psychique de l'être humain, bref des réalités pleinement malsaines.

Pour terminer l'analyse de (29), la réception euphémique des deux « presque » n'est motivée par aucun indice analogique. De fait, il n'y a pas de ressemblance significative entre l'accompagnateur « presque » et les mots problématiques, respectivement « violente » et « malsain ».

Les accompagnateurs positivants de la deuxième classe sont fréquemment identifiés à l'aide d'indices contextuels, mnémoniques et théoriques. Ainsi en est-il pour cette excuse d'un internaute :

(30) mady. – *Excuse-moi* mais tu es un gros con écervelé. (http://lefaso.net/spip.php?article47445&rubrique21, 15-04-2012, consulté le 03-07-2012)

La valeur atténuante du segment souligné est mise en évidence par un seul indice contextuel : l'insulte « tu es un gros con écervelé ». À nos yeux, cette dernière apparaît légèrement moins brutale en (30) que dans un environnement discursif dont l'impératif « Excuse-moi » est absent. En outre, on se rappelle que les occurrences d'excuses euphémiques sont très nombreuses (indices mnémoniques). Mais surtout, on sait que l'excuse est, par définition, de nature positivante (indice théorique).

3.1.2.4 La perte de la valeur euphémique

Comme un procédé positivant qui se manifeste par l'intermédiaire d'une substitution lexicale, un euphémisme accompagnateur peut perdre son efficacité. Mais cette perte ne correspond pas tout à fait à la lexicalisation que

nous avons vue précédemment (chap. 3.1.1.5). En effet, elle a lieu sans que se produise la moindre modification dans le système linguistique.

Considérons un exemple concret. Pendant un bloc de formation pour doctorants auquel nous avons assisté, l'un des conférenciers invités a posé des questions qui étaient inconvenantes pour des raisons variées : certaines de ces interrogations étaient beaucoup trop longues, perturbant l'emploi du temps prévu par les organisateurs, d'autres ont été exprimées à un moment strictement réservé aux questions de doctorants. Le conférencier semblait bien conscient des problèmes qu'ont suscités ses interventions, car il s'est servi à maintes reprises du minimisateur[26] *juste* (au sens de « seulement »). Entre autres, nous avons noté ce début d'énoncé :

(31) C'est *juste* pour demander…

Au commencement du bloc doctoral, ces occurrences de *juste* ont eu un effet euphémique, rendant peu important voire négligeable l'aspect dérangeant des questions inopportunes. Mais le locuteur a employé des formulations comme (31) avec une telle fréquence qu'elles ont totalement perdu leur force positivante, créant même un effet désavantageux : elles ont énervé au moins une partie des destinataires. Ces derniers se sont sentis pris pour des naïfs par le conférencier, qui a essayé de dissimuler le poids – de plus en plus saillant – de ses dérangements par toujours le même minimisateur. Cependant, la perte de valeur atténuante ne concernait rien que les occurrences de *juste* qui se trouvaient dans le discours prononcé par ce locuteur particulier lors de cet événement de formation précis.

Plus généralement, les accompagnateurs euphémiques – comme d'ailleurs aussi les substituts – peuvent perdre leur force positivante dans un discours spécifique, produit par un certain locuteur dans un contexte déterminé. Mais nous ne connaissons aucun d'entre eux qui ait provoqué un changement systémique. On observerait une telle modification si, par exemple, le signifiant *juste* était associé, dans le système de la langue française, à un signifié contraire à « seulement », référant à un haut degré.

26 Pour utiliser le terme que propose Kerbrat-Orecchioni (1996 : 57).

3.1.3 Substitut ou accompagnateur ? Une identification problématique

En théorie, l'euphémisme substitutif est facile à distinguer de celui qui repose sur l'accompagnement. Souvent, les deux types de positivation se font reconnaître clairement aussi dans la pratique. Ainsi, quand une prostituée appelle son service « amour », on comprend à l'instant qu'il s'agit d'un substitut de *sexe*. Mais il est des occurrences euphémiques plus ambiguës. À titre d'illustration, lisons ces remarques d'une internaute sur une photo de la chanteuse Christina Aguilera :

(32) Steff-uh-knee. – […] moi je la trouve *presque* laide sur cette photo pour être franche. regardez-moi ces boucles de mémé. et ce maquillage ? je déteste quand elle porte de l'eye-liner comme ça… on voit plus ses cils et c'est pas joli… et ce rouge à lèvres, n'en parlons même pas.
(http://www.christinamultimedia.com/forum/index.php?topic=49747.30, 25-02-2005, consulté le 05-07-2012)

Divers indices contextuels (entre autres, l'affirmation « je déteste ») font considérer l'adverbe « presque » comme euphémique. En l'occurrence, il s'est produit un accompagnement si Steff-uh-knee a inséré cet adverbe dans l'énoncé *je la trouve laide*. Si, en revanche, la locutrice a mis « presque » à la place d'un autre mot, tel que *très*, elle a réalisé une substitution. C'est-à-dire, il est imaginable que la déclaration originale soit *je la trouve très laide*[27]. Or puisqu'on ignore quel est l'énoncé de base, qui a fait l'objet de la modification euphémique, l'interprétation de (32) reste incertaine.

Des exemples comme le précédent, qui ne permettent pas de savoir si les locuteurs euphémisent par accompagnement ou par substitution, sont nettement moins nombreux que ceux dont l'analyse s'effectue sans difficulté. Mais ils apparaissent régulièrement.

3.2 Pour une typologie axiologique des euphémismes

En adoptant une perspective axiologique, on distingue les quatre types euphémiques suivants, dont les trois premiers sont mis en évidence par

27 *Presque* n'est donc pas forcément un accompagnateur. Il en va de même pour les autres moyens euphémiques que nous avons évoqués au chapitre 3.1.2.1 (*en quelque sorte*, *pour ainsi dire*, etc.).

Bonhomme (2005 : 244 et à paraître) ainsi que par Bonhomme et Horak (2010)[28].

Le premier type euphémique *atténue* par une transformation du *négatif* en *moins-négatif*. Soit, par exemple, cet extrait de *L'Express.fr* (10-08-2011) :

(1) La Corée du Nord, qui estime que cette île [l'île sud-coréenne de Yeonpyeong] se trouve dans ses eaux territoriales l'avait bombardée en novembre 2010 […] : c'était la première fois depuis la fin du *conflit* coréen en 1953 que des zones civiles étaient touchées sur le territoire de la Corée du Sud.

Ici, le journaliste déguise la guerre de Corée – hautement négative, pour ne pas dire désastreuse – en « conflit », qui est toujours négatif, mais à un moindre degré.

Un euphémisme du second type *neutralise* en convertissant, notamment par hyperonymie, le *négatif* en *neutre*. C'est le cas dans le passage ci-après, tiré du quotidien *Le Temps* (13-11-2006), où les attaques armées deviennent des « actions ». Chez le lecteur, ce mot ne provoque *a priori* ni euphorie ni dysphorie, ni consentement ni opposition :

(2) Israël mène un combat contre le terrorisme et s'efforce au maximum d'éviter les victimes civiles. Dans de nombreux cas la population a été informée à l'avance des *actions* militaires, dans l'objectif d'épargner des vies.

Au troisième type appartient tout euphémisme qui *améliore* en remplaçant le *négatif* par le *positif*. Lisons, pour en voir un exemple, une autre citation de *L'Express.fr* (15-06-2007) :

(3) L'Union africaine a du mal à former une force de quelque 8000 soldats pour *pacifier* la Somalie.

La force méliorative réside ici dans la substitution du verbe philanthropique « pacifier » au terme dénotant la réalité délicate en Somalie, à savoir *combattre* (l'Union africaine a besoin de soldats capables de combattre sur le territoire somalien).

À ces trois types s'ajoute un quatrième, *élogieux*, qui est largement négligé par les analystes de l'euphémisme. Ce type métamorphose le *positif* en *plus-positif*. Imaginons, à titre d'illustration, un étudiant qui vient de

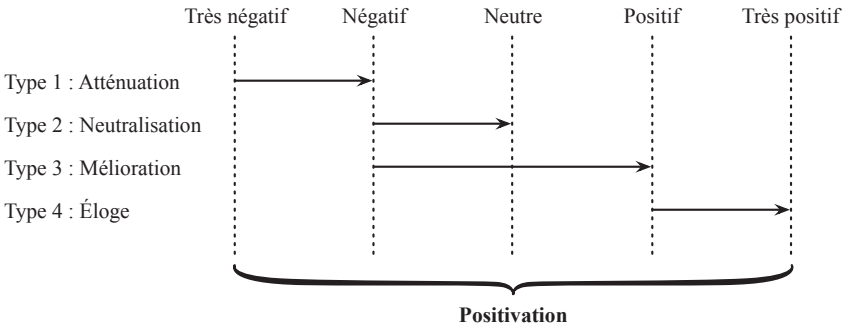
28 Le sous-chapitre 3.2 reprend et prolonge des passages de Horak (2011b : 160–161).

terminer ses études avec une bonne moyenne, c'est-à-dire avec une moyenne ni mauvaise ni excellente. Apprenant l'agréable nouvelle, le meilleur ami du jeune diplômé s'appuie peut-être sur l'euphémisme élogieux pour proférer un énoncé de ce type :

(4) Je te félicite de ton *excellent* résultat !

Habituellement, une telle transfiguration de la vérité (le *bon* devient *excellent*) est associée – à juste titre – à l'hyperbole. À côté de cette dernière, elle met en pratique, comme les trois premiers types, le schème positivant qui constitue l'un des principaux traits définitoires de l'euphémisme. C'est ce qu'illustre le graphique récapitulatif ci-dessous, en complétant un schéma de Bonhomme (à paraître) :

Figure 4. Les types de positivation



Cette figure visualise les divergences et les convergences entre les quatre types euphémiques présentés. Ceux-ci sont liés à différentes valeurs axiologiques de départ et d'arrivée (très négative, négative, positive…). En revanche, ils constituent tous des variétés du procédé englobant que nous appelons « positivation ». Autrement dit, chacun d'entre eux se dirige vers la positivité maximale ou, si l'on préfère, vers le mieux.

Deux remarques finales s'imposent. En premier lieu, le schéma précédent – comme celui de Bonhomme (à paraître) – se rapporte à des valeurs axiologiques d'unités lexicales *hors contexte*. En second lieu, un mot n'a pas forcément la même valeur axiologique dans la langue (*i.e.* hors contexte) que dans la parole (*i.e.* en contexte). Soit l'exemple du mot *action*. En tant qu'élément du système linguistique, ce mot est généralement estimé neutre.

Dans le contexte de (2), cependant, il est considéré négatif, car il renvoie à un combat militaire. Évoquons aussi le cas de *bon*. Ordinairement, cet adjectif est jugé positif lorsqu'il se retrouve sans environnement discursif. Mais il peut paraître indésirable – c'est-à-dire négatif, à un certain degré – au locuteur de (4), qui cherche à proférer un éloge exagéré plutôt qu'un discours véridique[29].

3.3 La figuralité de l'euphémisme

Au chapitre 2, nous avons vu que l'euphémisme n'a pas le même statut chez tous les théoriciens. Certains (Démétrios, Sacerdos, Sanctius, Vossius, Dumarsais, la grande majorité des auteurs modernes[30]…) présentent ce phénomène positivant comme une figure, d'autres (la plupart des rhétoriciens jusqu'au XVIII[e] siècle[31], Fontanier…) non. Au vu de cette divergence d'opinions, il paraît utile de réexaminer la figuralité de l'euphémisme.

Notre analyse comprendra trois étapes. Premièrement, il s'agira de déterminer la nature d'une figure du discours. Deuxièmement, à partir du résultat de l'étape initiale, nous vérifierons si l'euphémisme est une telle figure. Troisièmement, nous aborderons plusieurs classements théoriques de ce dernier en catégories figurales.

3.3.1 Qu'est-ce qu'une figure du discours ?

La signification de l'appellation *figure du discours* est hautement controversée. C'est ce qui ressort de ce commentaire de Fontanier (1977 : 63) : « Qu'est-ce que les *figures du discours* ? De tant de définitions différentes qui en ont été données jusqu'ici, il n'en est pas une seule qui satisfasse pleinement, ni qui ait obtenu l'assentiment général ». De la sorte, il n'existe aucune définition à la fois précise et universellement valable de la figuralité. En conséquence, il est possible qu'un chercheur voie une figure là ou un

29 À notre avis, la positivation élogieuse relève de l'euphémisme notamment parce qu'elle remplace – comme les trois premiers types de notre typologie – la valeur axiologique d'un segment lexical qui est jugé indésirable *en contexte* par une valeur plus acceptable.

30 Bonhomme (1998), Fromilhague (2005), Suhamy (2006), etc.

31 Aristote, l'*auctor ad Herennium*, Donat, Bède le Vénérable, Lamy, etc. (*cf*. chap. 2.1.1 et 2.1.2).

autre n'en voit pas. Lors de la journée d'étude *Linguistique et stylistique des figures* qui a eu lieu à l'Université de Neuchâtel en 2010, par exemple, Laure Anne Johnsen a prononcé une conférence intitulée « Parenthèses anacataphoriques et stratégies rhétoriques ». Or la figuralité de ces parenthèses a été niée catégoriquement par plusieurs auditeurs.

Nous avons choisi d'adhérer presque entièrement à la définition suivante, proposée par Bonhomme (1998 : 7) : « Une figure est une forme discursive marquée, libre et mesurable qui renforce le rendement des énoncés ». Cette phrase nécessite quelques explications. Par « marquée », l'auteur entend « saillante »[32], « remarquable ». En règle générale, une forme d'expression est marquée quand elle est inhabituelle, autrement dit lorsqu'elle s'emploie à la place d'une formulation davantage ordinaire ou courante. Par l'adjectif « libre », Bonhomme fait référence au fait qu'une figure n'est pas indispensable, mais choisie volontairement. C'est-à-dire, un segment figuré peut toujours être paraphrasé ou remplacé par une expression qui ne relève d'aucune figure. Enfin, un énoncé figural est « mesurable », car il repose sur un schème[33] typique et récurrent dans les discours, à savoir sur une structure qui le rend reconnaissable.

Cependant, à nos yeux, le terme *figure* ne se réfère pas exclusivement au côté matériel et explicite du discours. Il désigne parfois tout un procédé dynamique de création langagière. C'est pourquoi nous apportons une légère modification à la définition de Bonhomme en remplaçant « forme » par *instrument*.

3.3.2 L'euphémisme est-il une figure du discours ?

À l'aide de l'extrait ci-après, tiré du roman *La Carte et le territoire* de Houellebecq, examinons maintenant si l'euphémisme est ce que nous appelons « figure du discours » :

> Pour financer ses études, Geneviève *faisait commerce de ses charmes*, comme on disait jadis ; Jed trouvait que cette expression surannée lui convenait mieux que

32 Il utilise cet adjectif dans son ouvrage *Pragmatique des figures du discours* (Bonhomme, 2005) pour évoquer le côté remarquable de la figuralité.

33 Ce terme se retrouve également chez Bonhomme (2005). Bède le Vénérable se sert du mot latin *schema* dans le titre de son livre sur les figures, *De schematibus et tropis* (Bede, 1991).

> le terme anglo-saxon d'*escort*. Elle prenait deux cent cinquante euros de l'heure, avec un supplément de cent euros pour l'anal.[34]

Limitons-nous à l'analyse de la formulation « faisait commerce de ses charmes ». Celle-ci remplace euphémiquement *se prostituait*. En témoigne le passage « avec un supplément de cent euros pour l'anal », qui prouve que Geneviève se faisait payer pour ses services sexuels. Y a-t-il figure ? En vertu de sa rareté relative dans les discours modernes et sa valeur atténuante, ladite formulation est plus marquée ou saillante que le segment courant *se prostituait*, elle attire l'attention des lecteurs davantage que ce dernier. De plus, elle a été choisie librement et non par nécessité. En effet, on peut s'exprimer autrement, et plus directement, pour faire référence à la prostitution. La formulation examinée repose par ailleurs sur le schème – régulièrement observable dans les discours – qui consiste à proposer une image positivante de la réalité. Finalement, Houellebecq accroît le rendement de son texte en conférant à celui-ci une fonction adoucissante sans toucher à son informativité.

En résumé, l'euphémisme se caractérise par toutes les particularités qui, à notre avis, définissent une figure. La réponse que nous donnons à la question qui intitule cette section, « L'euphémisme est-il une figure du discours ? », est donc positive.

3.3.3 Le classement de l'euphémisme en catégories figurales

Comme toutes les figures du discours, l'euphémisme peut être rangé dans plusieurs catégories figurales. Par exemple, nous le comptons parmi les « figures de pensée » (voir Fromilhague [2005], qui reprend la terminologie classique), les « métalogismes » (Groupe μ, 1970), les « figures macrostructurales » (Molinié, 1992) et les « figures référentielles » (Bonhomme, 1998).

En revanche, l'euphémisme n'est à nos yeux pas un trope, comme le soutiennent Dumarsais (1967 et 2002), Gardes-Tamine (2002) et Romero (2004). Pour nous, il y a trope seulement quand une expression n'est pas à prendre au sens propre. Or l'euphémisme peut se réaliser à travers un substitut dont la lecture littérale est tout à fait pertinente et acceptable. En guise

34 Les italiques de ce passage, qui soulignent les occurrences euphémiques, sont de l'auteur.

d'exemple, relisons le passage cité de *La Carte et le territoire* (chap. 3.3.2). La périphrase « faisait commerce de ses charmes », qui renvoie à la prostitution, ne falsifie aucunement la réalité : Geneviève était charmante, et elle en profitait économiquement. Pensons également à l'euphémisme qui remplace *attaque militaire* par son hyperonyme *opération*. Celui-ci est véridique, car une attaque constitue effectivement une opération.

En outre, nous évitons de présenter l'euphémisme comme une figure « englobante » (Horak, 2010a) – à ce sujet, nous avons changé d'avis – ou comme une « hyper-figure » (Jaubert, 2012 : 96). Cette terminologie risque de faire penser à une classe figurale qui inclut toute une série de figures subordonnées. Cependant, nous ne voyons aucune hiérarchie théorique entre l'euphémisme et ses moyens. Par conséquent, pour évoquer les figures qui – comme ce dernier, l'hyperbole ou le symbole – possèdent la caractéristique de s'appuyer fréquemment sur d'autres figures au moment de s'actualiser, nous préférons parler de « figures dérivées » (Bonhomme, 1998). Cette dénomination générique a le double avantage d'être fonctionnelle et de ne pas suggérer l'existence de rapports hiérarchiques.

Enfin, les classements théoriques de l'euphémisme dépendent des définitions – inévitablement subjectives – que les chercheurs donnent de celui-ci et des diverses catégories figurales. En effet, le nombre de ces classements n'est pas limité.

3.4 Pour une nouvelle définition de l'euphémisme

Rappelant certaines des théories proposées précédemment, énumérons les caractéristiques centrales de notre objet d'étude, plus précisément celles qui contribuent à son identification et à sa distinction par rapport à d'autres phénomènes[35]. L'euphémisme est :

– un *procédé*. Ce point de vue, qui va à l'encontre de l'opinion populaire selon laquelle l'euphémisme constitue une expression[36], est partagé par

35 Dans ce sous-chapitre, nous renonçons à commenter une sélection des nombreuses définitions qui ont été données de l'euphémisme jusqu'à présent, ainsi que l'a fait récemment Casas Gómez (2012).

36 Voir cette définition de l'euphémisme que propose le *Petit Robert* : « *Expression* atténuée d'une notion dont l'expression directe aurait qqch. de déplaisant, de choquant » (Robert, 2002 : 975 ; nous soulignons).

plusieurs spécialistes, notamment par Crespo Fernández (2007) et Casas Gómez (2012).
– un phénomène du *discours* et non de la langue, ne pouvant naître que dans un contexte particulier.
– une *figure* (*cf*. chap. 3.3).
– *positivant*. Nous avons vu au chapitre 3.2 qu'il existe au moins quatre types de positivations : l'atténuation, la neutralisation, la mélioration et l'éloge.
– une méthode de modifier *l'expression d'un référent et/ou d'un concept* qui, dans une situation déterminée, sont jugés *indésirables*. Cette dernière remarque définitoire aborde deux points qu'il convient de mettre en relief :
 • En premier lieu, la création de l'euphémisme n'est pas toujours provoquée par un référent extralinguistique réellement existant. Ainsi, il est possible qu'un père, au moment de lire un conte à son petit fils, mette *animal* à la place de *dragon*, afin d'éviter que son enfant soit trop effrayé. Dans ce cas, l'origine de l'euphémisme n'est pas la réalité – puisqu'il n'y a pas de dragons –, mais une représentation mentale ou un concept, à savoir la pensée à l'une de ces créatures. Considérons aussi l'exemple du mot *Dieu*, qui autrefois était remplacé régulièrement par des substituts tels que *bieu*, *bleu*, *dié*, *di* ou *gué* (*cf*. Nyrop, 1979 : 271–272). D'un point de vue athée, suivant lequel il n'existe aucun dieu, ces euphémisations ont pour cause une croyance superstitieuse et illusoire, c'est-à-dire non conforme à la réalité.
 • En second lieu, l'euphémisme est obligatoirement motivé par un concept ou un sens dénotatif. Grâce à cette caractéristique, il se distingue clairement des substitutions positivantes qui sont causées par la composante matérielle du discours. Songeons, par exemple, à un texte de dix lignes où se produisent trois occurrences de la préposition *sauf*. On peut imaginer qu'un locuteur remplace l'un des *sauf* par son synonyme *excepté* uniquement parce qu'il tient pour défectueux le plan formel de ce texte. Il est possible de qualifier cette substitution de « positivante », étant donné qu'elle crée un style moins répétitif. Mais elle ne relève pas de l'euphémisme, ayant pour déclencheur le signifiant (*sauf*) et non le signifié (« à part ») de la préposition réitérée. Signalons encore un deuxième cas d'une substitution positivante

qui n'est pas euphémique, à savoir celui de la correction orthographique. Sur de nombreux sites Internet, le bouddhisme est évoqué par la graphie fautive *boudhisme*. Si le webmestre d'un tel site substitue à cette dernière le signifiant *bouddhisme*, il effectue une positivation, du moins selon les défenseurs de l'orthographe française. Cependant, il n'euphémise pas, puisque la cause indésirable de la correction est de nature matérielle et non mentale.

Pour terminer, ces remarques se résument par la définition suivante, déjà citée dans l'introduction de la présente monographie : *l'euphémisme est un procédé discursif et figuré consistant à positiver l'expression*[37] *d'un référent et/ou d'un concept qui, dans un contexte déterminé, apparaissent indésirables*[38].

37 Les mots *expression*, *discursif* et *positiver* font penser à la signification de εὐφημισμὸς, étymon de *euphémisme* : « gr. *euphêmismos*, […] de *eu*, bien, et *phêmê*, parole » (Dauzat, Dubois et Mitterand, 1964 : 283).

38 Il convient de souligner que cette définition, qui se rapporte à un référent et à un concept *en contexte*, est parfaitement compatible avec les quatre types positivants de notre typologie du chapitre 3.2, laquelle se réfère à des valeurs axiologiques de mots *hors contexte*. En guise d'exemple, rappelons la positivation élogieuse (type 4). Cette dernière peut remplacer un adjectif tel que *bon*, qui est généralement considéré comme positif lorsqu'il se trouve isolé de tout contexte. Cependant, il est possible de juger que cet adjectif est indésirable dans un environnement déterminé, tel le contexte d'un certain éloge. Voir nos explications à la fin du chapitre 3.2.

Chapitre 4
Le rapport entre l'euphémisme et d'autres figures référentielles

À la différence des chapitres précédents, qui s'intéressent principalement à l'euphémisme, le chapitre 4 se focalise sur la relation – trop négligée par les spécialistes en rhétorique – entre cette figure et deux autres phénomènes référentiels : la litote et l'hyperbole.

4.1 Euphémisme et litote

Version remaniée de trois récentes études (Horak, 2010b : 89–91, 2010c et 2011b), le sous-chapitre 4.1 doit son existence à l'observation suivante : le rapport entre l'euphémisme et la litote est vivement controversé[1]. Ces stratagèmes rhétorico-pragmatiques sont présentés tantôt comme très proches l'un de l'autre, tantôt comme antagoniques.

Dans ce qui suit, ils feront l'objet d'une nouvelle approche comparative. Nous examinerons d'abord les traits théoriques de la litote (sans réénumérer ceux de l'euphémisme, qui sont mis en évidence notamment au chap. 3.4). Par la suite, il sera expliqué pourquoi ces figures référentielles entretiennent une relation d'opposition partielle. Finalement, nous aborderons la distinction délicate entre énoncés euphémiques et énoncés litotiques dans la pratique.

4.1.1 Qu'est-ce que la litote ?

La dénomination *litote* est très courante en rhétorique. Mais elle est ambiguë, car les théoriciens s'en servent pour désigner des phénomènes bien variés[2]. Ainsi, selon Hofmann (1972 : 777), les Anciens considèrent que

1 Ce rapport est analysé en détail par peu de publications. Parmi ces dernières se trouvent, à côté de nos travaux qui viennent d'être mentionnés, deux articles de Jaubert (2008 et 2011).

2 Comme le prouve la comparaison des articles réunis par Horak (2011a).

la litote est une figure d'atténuation[3]. Cette opinion est défendue aussi par Lilti (2004) et par Suhamy (2006 : 99). Donat, en revanche, adopte un point de vue différent. Ce grammairien latin assimile la litote à une stratégie qui « minus […] dicit quam significat » (Aelius Donatus, 1905 : 330), c'est-à-dire qui « dit moins qu'elle ne signifie ». Le père Lamy (1998 : 201) paraît s'inspirer de cette formulation générale : « *Litote* ou *diminution*, est un trope par lequel on dit moins qu'on ne pense […] ». D'après un grand nombre de chercheurs, cependant, la litote est une figure qui feint d'atténuer pour affirmer avec une expressivité accrue. Cette caractérisation est approuvée par Bonhomme (1998 : 78), pour qui « [l]a litote feint d'atténuer l'expression d'une réalité pour lui donner plus d'énergie ». Similairement, on lit chez Fromilhague (2005 : 113) : « On feint d'atténuer une vérité que l'on affirme implicitement avec force […] ». L'idée d'une pseudo-atténuation combinée avec un renforcement se retrouve également dans *Les Figures du discours* de Fontanier (1977 : 133) :

> La *Litote*, qu'on appelle autrement *Diminution*, et qui n'est guère, au fond, qu'une espèce particulière de *Métalepse, au lieu d'affirmer positivement une chose, nie absolument la chose contraire, ou la* diminue *plus ou moins,* ***dans la vue même de donner plus d'énergie et de poids à l'affirmation positive qu'elle déguise***. C'est, comme le dit Laharpe, l'art de **paraître affaiblir** par l'expression, une pensée qu'on veut laisser dans toute sa force.[4]

D'ailleurs, les grammairiens qui donnent à la litote le nom de *diminution*[5] ne sont pas forcément d'avis que cette figure diminue. C'est ce que souligne

3 C'est ce qu'insinue également la signification de l'étymon grec λιτότης, « petitesse, faiblesse, pauvreté » (Morier, 1989 : 638).

4 Nos caractères gras.

5 Parmi ces érudits se trouve aussi Dumarsais (1988 : 131) : « La ***litote*** **ou diminution** […] est un Trope par lequel on se sert de mots qui, à la lettre, paraissent affaiblir une pensée dont on sait bien que les idées accessoires feront sentir toute la force : on dit le moins par modestie ou par égard ; mais on sait bien que ce moins réveillera l'idée de plus » (nos caractères gras). Chez Diderot (1966 : 593), on lit : « LITOTE, subst. f. ou ***diminutions*** *en Rhétorique* […] » (les caractères gras sont les nôtres, de même que les substitutions de *s* modernes aux *s* longs).

l'article « Diminution » que l'abbé Mallet (1966 : 1010) rédige pour l'*Encyclopédie* dirigée par Diderot et d'Alembert[6] :

> DIMINUTION, s. f. *figure de Rhétorique*, **ainsi nommée par antiphrase** ; c'est une exagération ou augmentation de ce que l'on veut dire, en se servant néanmoins d'expressions qui semblent l'affoiblir & le diminuer […]. Quelques auteurs employent *diminution* dans un sens propre & plus strict, pour exprimer quelque chose de moins que ce qu'on dit […].[7]

Ainsi, le terme technique *diminution* est pris tantôt au sens littéral, tantôt au sens antiphrastique par les rhétoriciens. Or son usage figural est critiquable, puisqu'il s'oppose à la clarté et à la pertinence que l'on attend en principe de tout vocabulaire scientifique.

Pour notre part, nous décrivons la litote comme un stratagème énonciatif qui, tout en ayant l'air d'atténuer, renforce. Fréquemment, cette figure s'actualise à travers une négation d'un contraire (*je ne suis pas triste* au lieu de l'énoncé véridique *je suis content*) ou certains marqueurs de restriction (notamment *peu* et *un peu*[8]). Mais elle ne nécessite aucune matière discursive spécifique pour se produire[9]. Par conséquent, un récepteur qui se limite à analyser la forme d'un discours ne peut pas vérifier si ce dernier relève de la litote.

6 Bien que le mot *litote* n'y apparaisse pas, cet article semble porter sur le même stratagème discursif que la section « Litote » de Fontanier dont provient la citation précédente.

7 Les caractères gras sont les nôtres. En outre, nous avons remplacé les *s* longs par des *s* modernes.

8 La valeur litotique de ces marqueurs est soulignée par Ducrot (1991). Déjà Fontanier (1977 : 133) écrit à propos de la litote : « Que l'on vous dise : *Vous êtes bien **peu** patient, bien **peu** sage : Vous avez bien **peu** d'égard pour vos amis : Vous connaissez bien **peu** les hommes* ; vous entendrez tout de suite : Vous manquez tout-à-fait de sagesse, de patience ; ou Vous êtes tout l'opposé d'un homme sage, d'un homme patient : Vous n'avez aucun égard pour vos amis : Vous ne connaissez pas du tout les hommes. Ce sont là autant de *Litotes*, et les dernières prouvent assez que cette figure peut être sans négation ; cependant la négation s'y trouve le plus souvent » (nos caractères gras).

9 Nous ne sommes pas d'accord avec Moral (2004 : 168), pour qui un énoncé litotique repose toujours sur une négation d'un contraire.

4.1.2 L'opposition théorique entre litote et euphémisme

Au sujet du rapport entre la litote et l'euphémisme, Mazaleyrat et Molinié (1989 : 203) s'expriment comme suit : « La litote s'oppose à l'euphémisme, en ce que la pragmatique de l'une est d'amplifier l'information, et celle de l'autre de l'atténuer ». Cependant, l'opposition entre ces figures n'est que partielle, et non pas totale. Effectivement, l'atténuation euphémique est inséparable d'une modification axiologique, effectuant par définition un changement positivant. Si la litote était diamétralement ou radicalement opposée à l'euphémisme, elle serait péjorative. Mais l'existence de l'amplification litotique ne dépend pas forcément d'une péjoration ou, plus généralement, de valeurs axiologiques. À titre d'illustration, imaginons qu'un locuteur prononce l'énoncé *Les poissons ne sont pas rares dans la mer* pour donner à entendre que le nombre des poissons marins est extrêmement élevé. En l'occurrence, la présence d'une litote est suffisamment attestée par le fait que ce locuteur met en relief une quantité à travers une formulation indirecte. Pour révéler la nature litotique de l'énoncé cité, on n'a pas besoin d'examiner si le substitut *ne sont pas rares* est – dans le contexte de notre exemple – plus ou moins positif que le segment direct *sont nombreux*.

Enfin, aucune figure du discours n'est totalement opposée à la litote – un phénomène strictement anti-litotique ferait semblant de renforcer tout en atténuant –, tandis que l'euphémisme trouve son contraire exact uniquement dans le dysphémisme.

4.1.3 La distinction litote-euphémisme dans la pratique

Dans la pratique, la litote et l'euphémisme sont parfois relativement difficiles à identifier avec certitude, d'autant plus qu'ils ne se définissent par aucun trait matériel. En effet, leur repérage ne peut s'appuyer que sur des indices. Analysons quatre exemples, en commençant par celui-ci :

(1) Bon, Pierre *n'est pas très intelligent*, mais il est gentil.

De prime abord, le récepteur s'aperçoit de la négation du contraire, laquelle signale le plus souvent – mais pas obligatoirement – la présence d'une figure. Il se met alors à la recherche d'indices susceptibles de confirmer la figuralité présumée et d'identifier la figure. En (1), ces indices spécifiants sont au nombre de trois. On note, en premier lieu, le « bon » relativisateur.

En second lieu, l'adverbe « très » est à la base d'une ambiguïté positive. Le récepteur comprend, selon toute vraisemblance, que Pierre est bête. Mais rien n'interdit une interprétation optimiste de l'énoncé (c'est pourquoi nous parlons d'une ambiguïté *positive*) : si Pierre n'est pas *très* intelligent, il peut toujours être intelligent. En troisième lieu, on distingue la valorisation compensatrice introduite par la conjonction adversative « mais ». À l'oral, il peut s'y ajouter un paralangage « doux ». En un mot, l'ensemble de ces indices permet de dire que l'énoncé en question met en scène, avec un haut degré de probabilité, un euphémisme atténuant.

Concentrons-nous, à présent, sur l'exemple suivant :

(2) Alors lui, il *n'est vraiment pas intelligent*.

À nouveau, on se trouve devant une négation d'une caractéristique valorisante, à savoir l'intelligence. Cependant, l'intensificateur « vraiment » donne une forte raison de croire que l'énoncé sous-entend, par litote, que le référent (« il ») est remarquablement bête.

Pensons encore au cas où un visiteur d'une galerie de peinture exprime son enthousiasme pour un beau tableau (qui, selon ce visiteur, n'est donc ni médiocre ni très beau) au moyen d'une structure comme la négation du contraire :

(3) Ce tableau *n'est pas moche du tout* !

Par cet énoncé, le locuteur semble réduire la beauté du tableau. Mais en réalité, il l'augmente, sous-entendant que l'œuvre en question est magnifique. De la sorte, l'exemple (3) transforme le *positif* en *davantage positif* (il donne l'impression que le *beau* tableau est *très ou extrêmement beau*), en respectant parfaitement à la fois le principe de positivation qui définit l'euphémisme et celui du renforcement déguisé qui est propre à la litote. Par conséquent, Montero Cartelle (1981), Casas Gómez (1986) et Uría Varela (1997) ont bien raison de soutenir qu'il existe des litotes euphémiques, autrement dit des énoncés qui relèvent à la fois de la litote et de l'euphémisme.

En l'absence d'une quantité suffisante d'indices spécifiants, ou révélateurs, une interprétation inambiguë d'une séquence verbale qui repose sur l'une des structures dont se sert souvent la litote n'est guère possible. Pour preuve, rapportons le cas authentique d'une conversation qui se déroule entre quatre linguistes dans un restaurant du Quartier Latin de Paris. Le

débat métalinguistique est déclenché par une remarque très concise sur un plat, adressée au cuisinier après le repas :

(4) J'*ai pas aimé*.

Selon sa propre déclaration, l'énonciatrice a voulu dire exactement ce qu'elle a explicitement dit, ni plus ni moins. Pour elle, en d'autres termes, l'énoncé est à comprendre au sens littéral, et exclusivement en ce sens : elle *n'a pas aimé* son plat. Ses interlocuteurs, en revanche, comprennent cette expression de mécontentement au sens litotique, argumentant qu'elle est « quand même dure ». Par ailleurs, la formulation de (4) peut, dans un autre contexte, être ressentie comme euphémique si elle est prononcée calmement.

Cette diversité de réceptions rappelle qu'un énoncé n'est jamais figuré *per se*. Effectivement, le discours n'est « figuralisé » que par les sujets parlants et écoutants. Pour insister sur ce point, nous recourons régulièrement à une affirmation de Krieg-Planque (2004 : 62) à propos de l'euphémisme : « Un euphémisme est un euphémisme pour quelqu'un, à un moment donné, dans une situation donnée […] ».

4.1.4 Trois conclusions principales

Résumons brièvement les trois conclusions principales qui se dégagent du chapitre 4.1. Premièrement, la litote et l'euphémisme sont tout à fait compatibles, autant en théorie que dans la pratique. C'est-à-dire, il existe des litotes euphémiques ou des euphémismes litotiques[10]. Deuxièmement, la présence de certaines constructions – en particulier la négation du contraire – implique fréquemment celle d'une litote et/ou d'un euphémisme. Mais il faut se méfier de voir dans la forme une garantie de la figuralité, qui doit toujours être confirmée par la sensibilité linguistique et pragmatique du récepteur. Troisièmement, l'existence de la litote, comme celle de l'euphémisme, n'est jamais absolue. Elle est relative et, par conséquent, ambiguë, car elle dépend de la perception – variable – des humains.

10 Contrairement à Jaubert (2011), nous considérons les appellations *litote euphémique* et *euphémisme litotique* comme synonymiques.

4.2 Euphémisme et hyperbole

Figure parfois dévalorisée – Suhamy (2006) la juge relativement inintéressante, Morier (1989 : 522) lui assigne une « écœurante facilité » –, l'hyperbole a été très peu étudiée jusqu'à présent[11]. Pourtant, elle est particulièrement fréquente dans les discours. De plus, elle provoque des questions théoriques fondamentales auxquelles la communauté scientifique n'a pas encore accordé une attention suffisante. Ci-après, nous traiterons notamment une de ces interrogations : y a-t-il des hyperboles euphémiques ? Béguelin (2011) et Jaubert (2012) répondent par l'affirmative. En revanche, on opte pour une réponse négative si l'on adhère à la perspective de Cocula et Peyroutet (1978) selon laquelle l'hyperbole et l'euphémisme constituent des figures opposées l'une à l'autre.

4.2.1 La signification du terme *hyperbole*

Avant de proposer une nouvelle réflexion sur la question qui nous intéresse, nous sommes contraint de préciser ce que veut dire à notre avis le terme *hyperbole*, dont la signification exacte est controversée. Pour nous, ce terme désigne une figure qui exagère l'expression d'une réalité et/ou d'un concept. Approfondissons notre description par trois remarques. Premièrement, l'exagération hyperbolique comprend toute déformation ou transfiguration excessives, qu'il s'agisse d'un agrandissement ou d'un rapetissement. Deuxièmement, on peut exagérer la dénomination d'un concept qui ne renvoie pas à un référent existant, tandis que l'hyperbolisation d'un tel référent implique toujours celle d'un concept (d'où le « et/ou » précédent, qui se trouve également dans notre définition de l'euphémisme[12]). Troisièmement, l'existence de l'objet hyperbolisé n'est pas forcément objective, ainsi que l'affirme Cano Mora (2008 : 114) dans cette définition : « Hyperbole can be defined as a figure of speech whereby the quantity of an *objective* fact is

11 Certes, l'hyperbole est mentionnée ou commentée dans de nombreux manuels sur les figures du discours. Mais les auteurs qui lui consacrent des analyses approfondies sont rares. Parmi eux, on peut citer Perrin (1996), Por (2003), Cano Mora (2003–2004 et 2008), McCarthy et Carter (2004), Norrick (2004), Romero (2004), Sert (2008), Verine (2008), Barsi et Boccali (2010), Béguelin (2011), ainsi que Horak (2014–2015).

12 Voir chap. 3.4.

subjectively inflated (auxesis) or deflated (meiosis) in varying degrees but always to excess » (nous soulignons). Il est vrai que l'hyperbole exagère souvent la manière de nommer un référent objectif. Imaginons, par exemple, que le secrétariat d'un institut universitaire a été consulté par trente étudiants le premier jour d'un semestre. Si la secrétaire, à la fin de ce jour, se plaint en disant *Je suis trop fatiguée ! J'ai dû expliquer les modalités d'inscription à cent étudiants aujourd'hui !*, elle hyperbolise un fait objectif ou incontestable, à savoir le nombre véritable des (trente) étudiants qui lui ont demandé des renseignements. L'existence de ce nombre ne dépend pas d'une croyance ou d'un sentiment. Considérons maintenant un cas qui réfute la définition citée de Cano Mora. Lorsqu'un visiteur d'un musée profère, à propos d'une sculpture qu'il trouve quelque peu laide, un énoncé tel que *Cette pièce est tellement moche qu'elle me fait mal aux yeux !*, il exagère l'expression d'un fait qui n'est pas présent objectivement : la laideur. En effet, celle-ci constitue une réalité subjective, étant donné qu'elle ne doit son existence qu'à un goût d'un ou de certains individus. Bref, le fait dont l'hyperbole vise à donner une représentation excessive peut être objectif aussi bien que subjectif.

4.2.2 Plusieurs niveaux d'exagération

En examinant les exagérations discursives de plus près, on remarque qu'elles affectent plusieurs niveaux. L'hyperbole de la citation suivante, par exemple, s'effectue au niveau quantitatif :

(1) Comme je l'ai déjà dit *un milliard*[13] de fois je veux perdre 4 kilos […]. (http://www.frfaq.com/dietetique-et-fitness/6599.html, consulté le 09-09-2012)

Si elle a signalé sa volonté de perdre du poids moins d'un milliard de fois (ce qui est fort probable), la locutrice met en pratique une stratégie que Bonhomme (1998 : 56) associe à la « synecdoque généralisante »[14] : elle

13 Les italiques dans les exemples du chapitre 4 sont les nôtres.

14 Ce type de synecdoque substitue une notion englobante à une notion englobée.

remplace un nombre véridique (le nombre de fois où elle a réellement parlé de ladite volonté) par un nombre plus grand et illusoire (« un milliard »)[15].

L'hyperbole peut également opérer des transformations qualitatives. Soit ce commentaire d'un internaute sur le sprinteur jamaïcain Usain Bolt, qui détient plusieurs records mondiaux :

(2) Usain Bolt est une *fusée* humaine !
(http://valentinlf.leblogsportif.com/, 17-08-2009, consulté le 10-09-2012)

Le locuteur produit ici une métaphore en identifiant Bolt à une fusée, c'est-à-dire à un référent dont le nom n'appartient pas au domaine notionnel de l'humanité. Ce faisant, il hyperbolise à au moins deux niveaux. D'une part, au niveau quantitatif, il exagère la vitesse de l'athlète. Effectivement, celui-ci n'est pas aussi rapide qu'une fusée. D'autre part, on repère une exagération au niveau qualitatif : l'exclamation (2) attribue à Bolt des caractéristiques qu'il n'a pas. Ainsi, à travers son sens littéral, elle signale que cet homme est – comme une fusée – capable de voler.

Finalement, certaines hyperboles réalisent des exagérations au niveau axiologique. À titre d'illustration, soit cet extrait d'un article sur le peuple kachin, paru dans le journal numérique *Le Monde.fr* (01-07-2011) :

(3) Un « *nettoyage ethnique* » est en cours dans l'État kachin, dans l'extrême nord de la Birmanie, a déclaré un prêtre catholique réclamant l'anonymat à l'agence catholique Fides. […] « Des femmes, enfants et vieillards sont à la merci des soldats. Dans les villages kachin [*sic*], ils tuent des vieillards et des enfants, violent les femmes, brûlent les maisons, confisquent des propriétés. Ils ont recours à des méthodes cruelles pour parvenir au *nettoyage ethnique* », a-t-il ajouté, parlant de « vrai drame humanitaire ».

Substitut d'un mot comme *massacre* ou *crime*, l'expression euphémique « nettoyage ethnique » effectue une exagération axiologique en ce qu'elle dédramatise excessivement la situation en Birmanie (cette expression met en scène un rapetissement excessif d'un aspect dramatique, une hyperbole « vers le bas »). De fait, la connotation de « nettoyage ethnique » est beaucoup moins négative que la valeur habituellement attachée à un massacre. En d'autres termes, ladite expression est à nos yeux trop positive pour pouvoir donner une idée fidèle de la réalité sur le territoire kachin. Par ailleurs,

15 Pour Perrin (1996) et Romero (2004), un tel remplacement relève de l'hyperbole « pure ».

l'excès axiologique de (3) s'accompagne d'une hyperbolisation au niveau qualitatif : il est exagéré d'attribuer à un meurtre collectif la dimension de la propreté, ainsi que le fait le prêtre interrogé par le mot « nettoyage ».

4.2.3 Pour conclure

Enfin, un euphémisme qui propose une image excessivement positivante d'une réalité et/ou d'un concept présente selon nous un aspect hyperbolique. Pour donner une réponse plus explicite à la question citée dans l'introduction au sous-chapitre 4.2[16], il existe effectivement des hyperboles euphémiques, autrement dit des euphémismes qui doivent leurs forces positivantes à des exagérations hyperboliques. Dans ce sens, l'hyperbole et l'euphémisme ne sont, à notre avis, pas diamétralement opposés ou incompatibles. Très souvent, ces figures référentielles s'actualisent simultanément par l'intermédiaire d'un même énoncé.

16 Il s'agit de la question suivante : y a-t-il des hyperboles euphémiques ?

Conclusion générale

À travers une sélection de périodes historiques et de corpus, le chapitre initial de la présente monographie a prouvé que les usages de l'euphémisme sont nombreux et variés. Dans l'Antiquité gréco-latine, cette figure exerce quatre fonctions principales. Premièrement, les anciens Grecs et Romains euphémisent pour respecter leurs tabous archaïques, c'est-à-dire leurs interdictions religieuses ou superstitieuses. Ainsi, ils se méfient souvent de recourir aux noms directs de divinités (Zeus, Déméter, Hadès, Perséphone, les Érinyes…), d'animaux (le sanglier, le loup, le renard, le serpent, le crocodile…), de réalités géographiques (la Mer Noire, le coude occidental du Nil…), de maladies (la peste, la lèpre, l'épilepsie, la folie, la fièvre…) et de la mort. Deuxièmement, ils emploient l'euphémisme afin de ne pas violer leurs tabous sociaux, qui correspondent à des interdictions imposées par les sociétés grecque et latine. Les référents soumis à ces tabous appartiennent fréquemment aux domaines de la sexualité (le sexe féminin, le pénis, les testicules, l'érection, le sperme, le coït…) et de la scatologie (les excréments, l'excrétion…). Troisièmement, l'euphémisme est exploité en tant que stratagème manipulateur favorisant le succès professionnel de ses producteurs. Par exemple, un homme d'autorité qui ordonne une conquête militaire réduit la probabilité d'être accusé d'injustice s'il prétend vouloir « pacifier » un territoire ou « libérer » un peuple. Quatrièmement, le discours positivant a parfois une visée uniquement esthétique. Comme l'évoque le poème *De la nature* de Lucrèce, il permet aux amants de décrire les imperfections de leurs bien-aimées (la couleur de la peau, l'obésité, la malpropreté…) sans utiliser des termes désavantageux.

Ces quatre fonctions euphémiques se font remarquer également au royaume de France médiéval. En effet, l'auteur de *Gaydon* observe un tabou archaïque en substituant au nom de Dieu la forme « beu ». Le respect d'un tabou social – à savoir de celui qui interdit de dénoter des réalités obscènes – se manifeste dans la poésie de Marcabru, où le vagin est appelé « fleur » et le pénis « abbé ». Chez Bernard de Clairvaux, on repère une tromperie à la fois politique et cléricale consistant à qualifier de « malicide » l'assassinat d'un musulman. Finalement, il paraît que Marie de France fait allusion à la

mort par des formulations diverses (le verbe *finir*, la périphrase *le cœur se sépare de la poitrine*…) pour esthétiser ou artistiser[1] sa littérature.

La France du XVII[e] siècle voit naître un jargon fictif, dit « précieux », qui présente une forte tendance à l'euphémisation. Les locutrices de ce langage se sentent contraintes de donner des noms positivants même à des référents qui ne sont pas jugés problématiques en dehors de la communauté « précieuse » : le balai, la chemise, les dents, l'eau… C'est probablement pourquoi Nyrop (1979) et Bökemann (1899) estiment superflue une importante partie de ces substituts lexicaux. D'ailleurs, les euphémismes du jargon en question risquent d'être perçus comme inintelligibles et comiques par un public non « précieux », alors qu'ils apparaissent tout à fait compréhensibles et sérieux à leurs créatrices.

L'euphémisme constitue une figure dominante aussi dans la *Princesse de Clèves* de Marie-Madeleine de Lafayette. Principalement, les énonciateurs de ce roman s'expriment en termes positivants au moment d'aborder le sujet délicat qu'est l'amour, évitant ainsi de transgresser les règles bienséantes et courtoises de leur société. Au contraire, la litote n'est pas extraordinairement récurrente dans la *Princesse*. Or, si le chef-d'œuvre de Mme de Lafayette est typique du classicisme français, il y a lieu d'affirmer que certains locuteurs classiques ont une prédilection manifeste pour l'euphémisme transparent, l'hyperbole et l'énonciation superlative non exagérée.

Le second chapitre de cette monographie a donné un aperçu critique des études significatives sur le discours euphémique, qui appartiennent à trois étapes : la traditionnelle, la transitoire et la linguistique. À l'étape de la tradition rhétorique, l'euphémisme possède le statut d'une figure seulement pour une minorité des théoriciens, dont Démétrios (2002), Sacerdos (1874), Sanctius (1982), Vossius (1630) et Dumarsais (1988). En règle générale, il est présenté comme une fonction potentielle d'outils tels que la métaphore, l'allégorie, l'antiphrase, l'ellipse, l'allusion, le diminutif ou la justification (*cf*. Aristote, 1991 ; Quintilien, 2003, V ; Hermogène, 1997 ; Évrard l'Allemand, 1924 ; Lamy, 1998 ; etc.).

L'étape transitoire est marquée par Beauzée (*cf*. Dumarsais, Beauzée *et al*., 2002) et par Fontanier (*cf*. Dumarsais et Fontanier, 1984 ; ainsi

1 Par ce terme, nous faisons écho à Molinié (1998).

que Fontanier, 1977). Certes, ces grammairiens ne révolutionnent pas les investigations sur l'euphémisme. Mais ils se révèlent originaux en publiant leurs réflexions, provoquées par Dumarsais (1967 et 1988), sur la figuralité de ce phénomène discursif.

L'étape actuelle, linguistique, est déclenchée par Bökemann (1899 et 1904) et par Nyrop (1979). Les euphémismologues de cette phase représentent différents courants de recherche. Au courant historique, il faut rattacher deux groupes de chercheurs. Le premier groupe s'intéresse aux occurrences positivantes du passé (*cf*. Zöllner, 1997 ; De Martino et Sommerstein, 1999 ; Montero Cartelle, 2012 ; etc.), tandis que le deuxième analyse l'histoire des études sur l'euphémisme (*cf*. Dietl, 1996 ; Horak, 2012 ; etc.). Par ailleurs, on distingue le courant sémantico-lexicologique, qui connaît une méthode pour comparer en détail les contenus sémiques des mots impliqués dans un procédé euphémique (à propos de cette méthode, *cf*. notamment Widłak, 1968). À travers sa pratique du listage, le courant lexicographique permet une bonne vue d'ensemble des positivations qui se produisent dans un entourage déterminé (*cf*. Holder, 1995 ; Lechado García, 2000 ; etc.). Quant au courant pragmatique, il met en relief la dépendance contextuelle de l'euphémisme (*cf*. Bonhomme, 2005 et 2012 ; Druetta, 2009 et 2012 ; etc.), dont le rapport avec des facteurs comme l'âge, le sexe ou la classe sociale occupe les adeptes du courant sociolinguistique (*cf*. Guerrero Salazar, 2007 et 2012 ; López Morales, 1997 et 2001 ; etc.). Mentionnons enfin le courant philosophique, qui confronte cette figure avec le mensonge (*cf*. Leinfellner, 1971), et le courant pseudo-scientifique, dont la valeur est – d'un point de vue linguistique – minimale (*cf*. Rawson, 2002).

Au centre du troisième chapitre se situent nos théories sur l'euphémisme, issues d'examens sémantico-pragmatiques, rhétoriques et morphologiques. La section 3.1 a proposé une nouvelle explication de la substitution positivante. Celle-ci ne se limite pas – comme le pense Bökemann (1899) – à un remplacement de signifiants. Elle touche aussi au signifié d'un mot problématique, ainsi qu'à au moins l'un des sèmes connotatifs qui s'associent à une telle unité lexicale. De plus, nous avons signalé que l'euphémisme ne repose pas forcément sur une démarche substitutive. Il peut se fonder sur un accompagnateur (*en quelque sorte*, *pour ainsi dire*, *quasiment*, *presque*, *à peu près*, une excuse, une justification…), placé à proximité d'une expression estimée négative. Cependant, la substitution et l'accompagnement ne

sont pas toujours faciles à identifier au niveau de la réception. En traitant ce niveau, nous avons également constaté que l'interprétation du discours euphémique est fréquemment favorisée par une série d'indices contextuels, analogiques, mnémoniques ou théoriques. Du reste, l'attention de nos lecteurs a été portée sur le cas où une valeur positivante se perd.

La section 3.2 a complété la typologie axiologique de Bonhomme (2005). Cette dernière tient compte de trois types euphémiques. Premièrement, l'atténuation remplace le négatif par le moins-négatif. Deuxièmement, la neutralisation substitue au négatif le neutre. Troisièmement, la mélioration met le positif à la place du négatif. Or il existe un quatrième type de positivation, qui est d'habitude considéré comme relevant de l'hyperbole plutôt que de l'euphémisme : l'éloge, qui préfère le plus-positif au positif.

Au cœur de la section 3.3 se trouve une question ancienne[2] qu'il a été nécessaire de reposer : l'euphémisme est-il une figure du discours ? Nous répondons par l'affirmative à cette interrogation. Si l'on veut être plus précis, on peut ranger l'euphémisme dans diverses catégories figurales, parmi lesquelles la catégorie des « figures référentielles » (Bonhomme, 1998) mais non celle des tropes.

La section 3.4 a été consacrée à notre définition du terme *euphémisme* qui, tout en étant relativement concise[3], récapitule une partie fondamentale de nos recherches théoriques : ce terme technique désigne un procédé relatif au discours (et non une expression), une figure de positivation affectant la manière d'évoquer un référent et/ou un concept qui sont tenus pour négatifs dans un contexte déterminé.

Le quatrième chapitre a eu un objectif double. D'une part, il s'est proposé d'examiner, dans une perspective rhétorico-pragmatique, la relation controversée qu'entretient l'euphémisme avec la litote. Ces stratagèmes s'opposent partiellement l'un à l'autre. En effet, l'atténuation euphémique fait contraste avec le renforcement litotique (*cf.* Mazaleyrat et Molinié, 1989 : 203). Néanmoins, étant donné que celui-ci n'est pas par définition anti-positivant, les deux figures peuvent se produire simultanément au moyen d'un même énoncé. De surcroît, on remarque qu'il est parfois impossible de savoir

2 Abordée, entre autres, par Beauzée et par Fontanier (voir *supra*).

3 Par rapport à la phrase de 15 lignes qui, chez Casas Gómez (2012 : 68–69), caractérise l'euphémisme et le dysphémisme.

si un locuteur vise à mettre en pratique un euphémisme, une litote ou un amalgame litotico-euphémique.

D'autre part, le chapitre final a eu pour but de vérifier s'il existe des euphémismes qui s'actualisent par l'intermédiaire d'hyperboles. Afin de réussir, il s'est tout particulièrement focalisé sur les niveaux concernés par les exagérations hyperboliques : le quantitatif, le qualitatif et l'axiologique. Quand une hyperbole opère au dernier niveau, elle est soit dysphémique, soit euphémique.

Au terme de cette monographie s'imposent trois observations générales. *Primo*, l'euphémisme est, au moins depuis l'Antiquité, d'une très grande importance pour la communication intersubjective. Normalement, un individu n'arrive pas sans problèmes à renoncer à cette figure dans toutes les situations de sa vie.

Secundo, les connaissances que possède la communauté scientifique d'aujourd'hui au sujet de l'euphémisme sont déjà amples. Comment les enrichir ? À notre sens, il faudrait agir contre le manque frappant d'études ethnolinguistiques sur les usages de la positivation discursive. On ne sait guère dans quelle mesure ceux-ci varient en fonction des cultures contemporaines. Il serait surtout intéressant de comparer les euphémismes de sociétés bien différentes. Par exemple, on pourrait se concentrer sur une société européenne d'un côté et une maghrébine, une subsaharienne, une asiatique ou une océanienne d'un autre côté. En outre, il conviendrait d'établir une typologie des euphémismes à partir de leurs moyens grammaticaux : nom ou syntagme nominal, adjectif ou syntagme adjectival, verbe ou syntagme verbal… Enfin, on comblerait une lacune en étudiant la fréquence de ces moyens.

Tertio, l'analyse de l'euphémisme ne peut pas porter que sur des faits objectifs. Elle doit prendre en considération des facteurs axiologiques, qui dépendent de perceptions humaines. En d'autres termes, examiner une occurrence positivante implique nécessairement, mais pas exclusivement, de réfléchir sur des réalités subjectives. D'où les écarts entre certaines opinions d'euphémismologues.

Bibliographie des travaux cités[1]

Académie française, *Le Dictionnaire de l'Académie françoise*, T. I, Paris, La Veuve de J. B. Coignard et J. B. Coignard, 1694.

Adam A., *Histoire de la littérature française au XVII^e siècle*, T. IV, Paris, Domat, 1954.

Adams J. N., « A type of sexual euphemism in Latin », *Phoenix*, n° 35, 1981a, pp. 120–128.

Adams J. N., « *Culus*, *clunes* and their synonyms in Latin », *Glotta*, n° 59, 1981b, pp. 231–264.

Adams J. N., *The Latin Sexual Vocabulary*, London, Gerald Duckworth, 1982.

Aelius Donatus, *Aeli Donati quod fertur commentum Terenti. Accedunt Eugraphi Commentum et Scholia Bembina*, T. II, Leipzig, B. G. Teubner, 1905.

Aelius Donatus, *Ars grammatica*, *in* Keil H. (éd.), *Grammatici latini*, T. IV, Hildesheim, Georg Olms, 1961, pp. 353–402.

Allan K. et Burridge K., *Euphemism & Dysphemism. Language Used as Shield and Weapon*, New York, Oxford University Press, 1991.

Allan K. et Burridge K., *Forbidden Words. Taboo and the Censoring of Language*, New York, Cambridge University Press, 2006.

Allen W. S., « The name of the Black Sea in Greek », *The Classical Quarterly*, n° 41, 1947, pp. 86–88.

Aristote, *Rhétorique*, Paris, Le Livre de Poche, 1991.

Aristote, *Poétique*, Paris, Gallimard, 1996.

Ayto J., *Euphemisms. Over 3,000 Ways to Avoid Being Rude or Giving Offence*, London, Bloomsbury, 1993.

Bąk P., *Euphemismen des Wirtschaftsdeutschen aus Sicht der anthropozentrischen Linguistik*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2012.

Bakhtine M., *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, 1978.

1 Cette bibliographie ne tient pas compte d'ouvrages de littérature. Les éditions littéraires dont la mention s'est imposée sont indiquées dans le corps du texte ou en notes de bas de page.

Balle C., *Tabus in der Sprache*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 1990.

Bannour A., « Tabous et euphémismes *ou mise à l'épreuve des limites du possible à dire* », *in* Zlitni-Fitouri S. (éd.), *Le Sacré et le profane dans les littératures de langue française*, Tunis-Pessac, Sud Éditions-Presses Universitaires de Bordeaux, 2005, pp. 369–388.

Barsi M. et Boccali G. (éds), *Funzioni e finzioni dell'iperbole tra scienze e lettere*, Milano, Cisalpino, 2010.

Bautz F. W. et Bautz T. (dirs), *Biographisch-Bibliographisches Kirchenlexikon*, T. III, Herzberg, Traugott Bautz, 1992.

Bede, *Libri II De arte metrica et De schematibus et tropis. The Art of Poetry and Rhetoric*, Saarbrücken, AQ-Verlag, 1991.

Béguelin M.-J., « Euphémismes et hyperboles dans les *Liaisons dangereuses* », *in* Horak A. (éd.), *La Litote. Hommage à Marc Bonhomme*, Bern, Peter Lang, 2011, pp. 235–257.

Bellati G., « Fonctions narratologiques de l'euphémisme dans le conte *Jettatura* de Théophile Gautier », *Synergies Italie*, n° spécial, 2009, pp. 31–39.

Benveniste É., « Nature du signe linguistique », *Acta linguistica*, n° 1, 1939, pp. 23–29.

Bergner G., *Gesellschaft und Moral der Klassik im Spiegel der* Princesse de Clèves *von Mme de La Fayette*, Saarbrücken, Gretscher, 1988.

Bergson H., *Le Rire. Essai sur la signification du comique*, Paris, PUF, 2007.

Blount T., *Glossographia : or a Dictionary, Interpreting All Such Hard Words, whether Hebrew, Greek, Latin, Italian, Spanish, French, Teutonick, Belgick, British or Saxon ; as Are Now Used in Our Refined English Tongue. Also the Terms of Divinity, Law, Physick, Mathematicks, Heraldry, Anatomy, War, Musick, Architecture ; and of Several Other Arts and Sciences Explicated. With Etymologies, Definitions, and Historical Observations on the Same. Very Useful for All Such as Desire to Understand What They Read*, London, Tho. Newcomb, 1656.

Bohlen A., *Die sanfte Offensive. Untersuchungen zur Verwendung politischer Euphemismen in britischen und amerikanischen Printmedien bei der Berichterstattung über den Golfkrieg im Spannungsfeld zwischen Verwendung und Mißbrauch der Sprache*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 1994.

Bökemann W., *Französischer Euphemismus*, Berlin, Mayer & Müller, 1899 et 1904.

Bonhomme M., *Les Figures clés du discours*, Paris, Éditions du Seuil, 1998.

Bonhomme M., *Pragmatique des figures du discours*, Paris, Honoré Champion, 2005.

Bonhomme M., « La réception de l'euphémisme : entre réussite et échec interactif », *in* Bonhomme M., de La Torre M. et Horak A. (éds), *Études pragmatico-discursives sur l'euphémisme. Estudios pragmático-discursivos sobre el eufemismo*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2012, pp. 73–88.

Bonhomme M., « La pragmatique de l'euphémisme dans la presse écrite », à paraître.

Bonhomme M., de La Torre M. et Horak A. (éds), *Études pragmatico-discursives sur l'euphémisme. Estudios pragmático-discursivos sobre el eufemismo*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2012.

Bonhomme M. et Horak A., « Stratégies rhétorico-pragmatiques de l'euphémisme dans le discours publicitaire », *Synergies Italie*, n° spécial, 2009, pp. 51–59.

Bonhomme M. et Horak A., « La desdramatización de las emociones en la prensa escrita. El eufemismo político-administrativo », *Versión*, n° 24, 2010, pp. 71–91.

Bourger D., « Preziosität », *in* Ueding G. (éd.), *Historisches Wörterbuch der Rhetorik*, T. VII, Tübingen, Max Niemeyer, 2005, pp. 109–120.

Boutet D., *Histoire de la littérature française du Moyen Âge*, Paris, Honoré Champion, 2003.

Brown P. et Levinson S. C., *Politeness. Some Universals in Language Usage*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987.

Burchfield R., « An outline history of euphemisms in English », *in* Enright D. J. (éd.), *Fair of Speech. The Uses of Euphemism*, Oxford-New York, Oxford University Press, 1985, pp. 13–31.

Cancik H. et Schneider H. (dirs), *Der neue Pauly. Enzyklopädie der Antike*, T. II, III, IX, Stuttgart-Weimar, J. B. Metzler, 1997a, 1997b, 2000.

Cano Mora L., « At the risk of exaggerating : how do listeners react to hyperbole ? », *Anglogermanica online*, 2003–2004, pp. 13–25.

Cano Mora L., « Do we ever make a molehill out of a mountain ? : antithetical extremes in the expression of hyperbole », *Revista electrónica de lingüística aplicada*, n° 7, 2008, pp. 105–117.

Caroli M., « Eufemismi greci di superstizione », *in* De Martino F. et Sommerstein A. H. (éds), *Studi sull'eufemismo*, Bari, Levante, 1999, pp. 39–69.

Casas Gómez M., *La interdicción lingüística. Mecanismos del eufemismo y disfemismo*, Cádiz, Servicio de Publicaciones de la Universidad de Cádiz, 1986.

Casas Gómez M., « Marcas diatópicas en el léxico eufemístico-disfemístico hispanoamericano », *in* Wotjak G. et Zimmermann K. (éds), *Unidad y variación léxicas del español de América*, Frankfurt am Main-Madrid, Vervuert-Iberoamericana, 1994, pp. 133–183.

Casas Gómez M., « De una visión léxica y pragmático-discursiva a una dimensión cognitiva en la caracterización extralingüística y lingüística del eufemismo », *in* Bonhomme M., de La Torre M. et Horak A. (éds), *Études pragmatico-discursives sur l'euphémisme. Estudios pragmático-discursivos sobre el eufemismo*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2012, pp. 53–72.

Černý J., *Historia de la lingüística*, Cáceres, Servicio de Publicaciones de la Universidad de Extremadura, 2006.

Charisius F. S., *Artis grammaticae libri V*, *in* Keil H. (éd.), *Grammatici latini*, T. I, Hildesheim, Georg Olms, 1961, pp. 1–296.

Cicéron, *Divisions de l'art oratoire. Topiques*, Paris, Les Belles Lettres, 1960.

Cicéron, *Les Devoirs*, Livre I, Paris, Les Belles Lettres, 1965.

Cicéron, *Brutus*, Paris, Les Belles Lettres, 1966.

Cicéron, *De l'orateur*, Livre III, Paris, Les Belles Lettres, 1971.

Cicéron, *De Natura Deorum*, Livre II, Bruxelles, Latomus, 1978.

Cicéron, *Discours*, T. XII, Paris, Les Belles Lettres, 1989.

Cicéron, *Correspondance*, T. XI, Paris, Les Belles Lettres, 1996.

Cicéron, *L'Orateur. Du meilleur genre d'orateurs*, Paris, Les Belles Lettres, 2008.

Cocondrios (Κοκόνδριος)[2], Περὶ τρόπων, *in* Spengel L. (éd.), *Rhetores graeci*, T. III, Leipzig, B. G. Teubner, 1856, pp. 230–243.

Cocula B. et Peyroutet C., *Didactique de l'expression. De la théorie à la pratique*, Paris, Delagrave, 1978.

Cook J., *A Voyage to the Pacific Ocean*, Vol. I, London, W. and A. Strahan, 1784.

Cootjans G., « Euphémisme et dénominations des parties honteuses en grec ancien », *in* Fierens E., Tricot J.-P., Appelboom T. et Thiery M. (éds), *Actes du XXXII^e Congrès International d'Histoire de la Médecine. Anvers, 3–7 septembre 1990. Proceedings of the XXXII^nd International Congress on the History of Medicine. Antwerp, 3–7 September 1990*, Bruxelles, Societas Belgica Historiae Medicinae, 1991, pp. 95–100.

Courthéoux J.-P., *La Socio-euphémie. Expressions, modalités, incidences*, Paris, L'Harmattan, 2005.

Crespo Fernández E., *El eufemismo y el disfemismo. Procesos de manipulación del tabú en el lenguaje literario inglés*, Alicante, Publicaciones de la Universidad de Alicante, 2007.

Dauzat A., Dubois J. et Mitterand H., *Nouveau Dictionnaire étymologique et historique*, Paris, Larousse, 1964.

De Martino F., « Sigle ed eufemismi alfabetici », *in* De Martino F. et Sommerstein A. H. (éds), *Studi sull'eufemismo*, Bari, Levante, 1999, pp. 99–180.

De Martino F. et Sommerstein A. H. (éds), *Studi sull'eufemismo*, Bari, Levante, 1999.

Démétrios, *Du style*, Paris, Les Belles Lettres, 2002.

Descartes R., *Meditationes de prima philosophia. Meditationen über die erste Philosophie*, Stuttgart, Philipp Reclam, 1986.

Descartes R., *Discours de la méthode*, Paris, J. Vrin, 1987.

Diderot D., « Litote », *in* Diderot D. et Alembert J. Le Rond d' (dirs), *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et*

2 Les noms de Κοκόνδριος et de Αἴλιος Ἡρωδιανός (voir *infra* la référence à Hérodien) sont transcrits en caractères grecs dans les éditions que nous avons consultées. Dans cette bibliographie, nous faisons précéder les transcriptions grecques des noms francisés respectifs, en caractères latins, afin de faciliter le classement des noms d'auteurs par ordre alphabétique.

des métiers, T. IX, Stuttgart-Bad Cannstatt, Friedrich Frommann, 1966, pp. 593–594.

Dietl C., « Euphemismus », *in* Ueding G. (éd.), *Historisches Wörterbuch der Rhetorik*, T. III, Tübingen, Max Niemeyer, 1996, pp. 1–10.

Di Giglio A., « Eufemismi e metafore musicali », *in* De Martino F. et Sommerstein A. H. (éds), *Studi sull'eufemismo*, Bari, Levante, 1999, pp. 85–98.

Diomedes, *Artis grammaticae libri III*, *in* Keil H. (éd.), *Grammatici latini*, T. I, Hildesheim, Georg Olms, 1961, pp. 297–529.

Druetta R., « Métalangage et prosodie de l'atténuation à l'oral », *Synergies Italie*, n° spécial, 2009, pp. 95–110.

Druetta R., « Ça va sans dire ou ça va mieux en le disant ? Balisage et absence de balisage de la litote à l'oral », *in* Horak A. (éd.), *La Litote. Hommage à Marc Bonhomme*, Bern, Peter Lang, 2011, pp. 171–197.

Druetta R., « Gestion des plans verbal et coverbal lors de l'émergence des euphémismes à l'oral : analyse de quelques stratégies », *in* Bonhomme M., de La Torre M. et Horak A. (éds), *Études pragmatico-discursives sur l'euphémisme. Estudios pragmático-discursivos sobre el eufemismo*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2012, pp. 153–171.

Druetta R. et Paissa P. (éds), *Synergies Italie*, n° spécial, « Euphémismes et stratégies d'atténuation du dire », 2009.

Duchêne R., *Les Précieuses ou comment l'esprit vint aux femmes*, Paris, Fayard, 2001.

Ducrot O., *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann, 1991.

Dufour-Maître M., *Les Précieuses. Naissance des femmes de lettres en France au XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2008.

Dufour-Maître M. et Milhit J., *La Princesse de Clèves (1678), Marie-Madeleine de La Fayette*, Paris, Hatier, 2004.

Dumarsais C. C., « Euphémisme », *in* Diderot D. et Alembert J. Le Rond d' (dirs), *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, T. VI, Stuttgart-Bad Cannstatt, Friedrich Frommann, 1967, pp. 207–209.

Dumarsais C. C., *Des tropes ou des différents sens*, Paris, Flammarion, 1988.

Dumarsais C. C., « Euphémisme », *in* Dumarsais C. C., Beauzée N., Marmontel J.-F. et Voltaire, *Grammaire et littérature*, T. II, Genève, Slatkine, 2002, pp. 39–42.

Dumarsais C. C., Beauzée N., Marmontel J.-F. et Voltaire, *Grammaire et littérature*, T. II, Genève, Slatkine, 2002.

Dumarsais C. C. et Fontanier P., *Les Tropes*, T. I–II [en 1 vol.], Genève-Paris, Slatkine, 1984.

Durry M.-J., *Madame de la Fayette*, Paris, Mercure de France, 1962.

Du sublime, Paris, Les Belles Lettres, 2003.

Eden R., « Master tropes in satire », *Style*, n° 21, 1987, pp. 589–606.

Émelina J., *Le Comique. Essai d'interprétation générale*, Paris, Sedes, 1996.

Emeneau M. B., « Taboos on animal names », *Language*, n° 24, 1948, pp. 56–63.

Enright D. J. (éd.), *Fair of Speech. The Uses of Euphemism*, Oxford-New York, Oxford University Press, 1985.

Évrard l'Allemand, *Laborintus*, *in* Faral E., *Les Arts poétiques du XII^e^ et du XIII^e^ siècle. Recherches et documents sur la technique littéraire du Moyen Âge*, Paris, Honoré Champion, 1924, pp. 336–377.

Fabricius J. A., *Philosophische Oratorie, das ist : Vernünftige Anleitung zur gelehrten und galanten Beredsamkeit*, Kronberg (Ts.), Scriptor, 1974.

Faral E., *Les Arts poétiques du XII^e^ et du XIII^e^ siècle. Recherches et documents sur la technique littéraire du Moyen Âge*, Paris, Honoré Champion, 1924.

Ferté H., *Rollin. Sa vie, ses œuvres et l'Université de son temps*, Paris, Hachette et Cie, 1902.

Fontanier P., *Les Figures du discours*, Paris, Flammarion, 1977.

Forster I., *Euphemistische Sprache im Nationalsozialismus. Schichten, Funktionen, Intensität*, Bremen, Hempen, 2009.

Fortassier R., *Les Mondains de* La Comédie humaine. *Étude historique et psychologique*, Paris, Klincksieck, 1974.

Fouquelin A., *La Rhétorique française*, *in* Goyet F. (éd.), *Traités de poétique et de rhétorique de la Renaissance*, Paris, Le Livre de Poche, 1990, pp. 315–428.

Frazer J. G., *The Golden Bough. A Study in Magic and Religion*, T. II, London, Macmillan, 1911.

Freud S., *Totem und Tabu. Einige Übereinstimmungen im Seelenleben der Wilden und der Neurotiker*, Frankfurt am Main, Fischer Taschenbuch Verlag, 2005.

Fromilhague C., *Les Figures de style*, Paris, Armand Colin, 2005.

Fromonot J., « Heurs et malheurs de l'euphémisme dans quelques romans britanniques du XIX[e] siècle », *in* Jamet D. et Jobert M. (dirs), *Empreintes de l'euphémisme. Tours et détours*, Paris, L'Harmattan, 2010, pp. 319–331.

Galli de' Paratesi N., *Semantica dell'eufemismo. L'eufemismo e la repressione verbale con esempi tratti dall'italiano contemporaneo*, Torino, G. Giappichelli, 1964.

Gamillscheg E., *Französische Bedeutungslehre*, Tübingen, Max Niemeyer, 1951.

Gardes-Tamine J., *La Rhétorique*, Paris, Armand Colin, 2002.

Gaunt S., *Troubadours and Irony*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989.

Gaunt S., Harvey R. et Paterson L. (éds), *Marcabru. A Critical Edition*, Cambridge, D. S. Brewer, 2000.

Geoffroi de Vinsauf, *Documentum de modo et arte dictandi et versificandi*, *in* Faral E., *Les Arts poétiques du XII[e] et du XIII[e] siècle. Recherches et documents sur la technique littéraire du Moyen Âge*, Paris, Honoré Champion, 1924, pp. 263–320.

Girbal F., *Bernard Lamy (1640–1715). Étude biographique et bibliographique*, Paris, PUF, 1964.

Gödde S., *Euphêmia. Die gute Rede in Kult und Literatur der griechischen Antike*, Heidelberg, Universitätsverlag Winter, 2011.

Goldberger W., « Kraftausdrücke im Vulgärlatein », *Glotta*, n° 18 et 20, 1930 et 1932, pp. 8–65 et 101–150.

Grande N., *Le Roman au XVII[e] siècle. L'exploration du genre*, Rosny, Bréal, 2002.

Grice H. P., « Logique et conversation », *Communications*, n° 30, 1979, pp. 57–72.

Griffin J., « Euphemisms in Greece and Rome », *in* Enright D. J. (éd.), *Fair of Speech. The Uses of Euphemism*, Oxford-New York, Oxford University Press, 1985, pp. 32–43.

Groupe μ, *Rhétorique générale*, Paris, Larousse, 1970.

Guerrero Salazar S., « El eufemismo desde la perspectiva de género », *in* Durán M. (éd.), *Mujeres, simbolismo y vida*, Málaga, Universidad de Málaga, 2007, pp. 51–67.

Guerrero Salazar S., « Los eufemismos en los anuncios de contacto en lengua española », *in* Bonhomme M., de La Torre M. et Horak A. (éds), *Études pragmatico-discursives sur l'euphémisme. Estudios pragmático-discursivos sobre el eufemismo*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2012, pp. 119–132.

Guilleron G., *Langue de bois. Décryptage irrévérencieux du politiquement correct et des dessous de la langue*, Paris, First, 2010.

Hannappel H. et Melenk H., *Alltagssprache. Semantische Grundbegriffe und Analysebeispiele*, München, Wilhelm Fink, 1979.

Hatzfeld H., *Leitfaden der vergleichenden Bedeutungslehre. Eine Zusammenstellung charakteristischen semasiologischen Beispielmaterials aus den bekanntesten Sprachen*, München, Max Hueber, 1928.

Havers W., *Neuere Literatur zum Sprachtabu*, Wien, Rudolf M. Rohrer, 1946.

Hermogène, *L'Art rhétorique*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1997.

Hérodien (Αἴλιος Ἡρωδιανός), Περὶ σχημάτων, *in* Spengel L. (éd.), *Rhetores graeci*, T. III, Leipzig, B. G. Teubner, 1856, pp. 83–104.

Hey O., « Euphemismus und Verwandtes im Lateinischen », *in* Wölfflin E. (éd.), *Archiv für lateinische Lexikographie und Grammatik mit Einschluss des älteren Mittellateins*, T. XI, Leipzig, B. G. Teubner, 1900, pp. 515–536.

Hofmann J. B., *Lateinische Syntax und Stilistik. Mit dem allgemeinen Teil der lateinischen Grammatik*, München, C. H. Beck, 1972.

Holder R. W., *A Dictionary of Euphemisms*, Oxford, Oxford University Press, 1995.

Hopfner T., *Das Sexualleben der Griechen und Römer von den Anfängen bis ins 6. Jahrhundert nach Christus*, T. I, 1ère partie, Prag, J. G. Calve, 1938.

Horak A., « L'ironie comme moyen euphémique », *in* Marillaud P. et Gauthier R. (éds), *Humour, ironie et les discours*, Toulouse, CALS-CPST, 2009, pp. 85–93.

Horak A., « Les précieuses imitées : naissance d'un jargon euphémique dans la France du XVII[e] siècle », *in* Marillaud P. et Gauthier R. (éds), *Écritures évolutives. Entre transgression et innovation*, Toulouse, CALS-CPST, 2010a, pp. 127–133.

Horak A., *L'Euphémisme. Entre tradition rhétorique et perspectives nouvelles*, München, Lincom Europa, 2010b.

Horak A., « Un moyen euphémique erroné : la litote », *Cahiers de recherche de l'École Doctorale en Linguistique française*, n° 4, 2010c, pp. 58–67.

Horak A. (éd.), *La Litote. Hommage à Marc Bonhomme*, Bern, Peter Lang, 2011a.

Horak A., « Y a-t-il des litotes euphémiques ? », *in* Horak A. (éd.), *La Litote. Hommage à Marc Bonhomme*, Bern, Peter Lang, 2011b, pp. 159–170.

Horak A., « Les recherches sur l'euphémisme des origines à nos jours », *in* Bonhomme M., de La Torre M. et Horak A. (éds), *Études pragmatico-discursives sur l'euphémisme. Estudios pragmático-discursivos sobre el eufemismo*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2012, pp. 37–51.

Horak A. (éd.), *Tranel*, n° 61–62, « L'Hyperbole rhétorique », 2014–2015.

Isidorus Hispalensis, *Etymologiarum sive originum libri XX*, T. I, Oxford, Clarendon, 1911.

Isocrate, *Discours*, T. II, Paris, Les Belles Lettres, 1956.

Jamet D. et Jobert M. (dirs), *Empreintes de l'euphémisme. Tours et détours*, Paris, L'Harmattan, 2010.

Jaubert A., « Dire et plus ou moins dire. Analyse pragmatique de l'euphémisme et de la litote », *Langue française*, n° 160, 2008, pp. 105–116.

Jaubert A., « La litote est-elle un contre-euphémisme ? Négation, clivage énonciatif et lecture inversée », *in* Horak A. (éd.), *La Litote. Hommage à Marc Bonhomme*, Bern, Peter Lang, 2011, pp. 145–158.

Jaubert A., « Un précieux moins-disant. La pragmatique de l'euphémisme conversationnel », *in* Bonhomme M., de La Torre M. et Horak A. (éds), *Études pragmatico-discursives sur l'euphémisme. Estudios*

pragmático-discursivos sobre el eufemismo, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2012, pp. 91–102.

Jespersen O., *Mankind, Nation and Individual from a Linguistic Point of View*, Oslo, H. Aschehoug & Co., 1925.

Julian of Toledo, *De vitiis et figuris*, London, Oxford University Press, 1922.

Kany C. E., *American-Spanish Euphemisms*, Berkeley-Los Angeles, University of California Press, 1960.

Keller R., « Worttabu und Tabuwörter », *Sprache und Literatur in Wissenschaft und Unterricht*, n° 60, 1987, pp. 2–9.

Kerbrat-Orecchioni C., *L'Implicite*, Paris, Armand Colin, 1986.

Kerbrat-Orecchioni C., *Les Interactions verbales*, T. II, Paris, Armand Colin, 1992.

Kerbrat-Orecchioni C., *La Conversation*, Paris, Éditions du Seuil, 1996.

Kerbrat-Orecchioni C., « Quand dire moins, c'est faire plus : une approche pragmatique de la litote », *in* Horak A. (éd.), *La Litote. Hommage à Marc Bonhomme*, Bern, Peter Lang, 2011, pp. 67–97.

Kluge F. et Götze A., *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache*, Berlin, Walter de Gruyter, 1951.

Knapp H. M., *Sprache zwischen Diktatur und Demokratie. Euphemistische Strategien im spanischen Demokratisierungsprozeß (1972–1982)*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 1992.

Koldewey F., « Vossius, Gerhard Johannes », *in Allgemeine deutsche Biographie*, T. XL, Leipzig, Duncker & Humblot, 1896, pp. 367–370.

Koll B.-M., *Henry Peachams « The Garden of Eloquence » (1593)*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 1996.

Krieg-Planque A., « Souligner l'euphémisme : opération savante ou acte d'engagement ? Analyse du "jugement d'euphémisation" dans le discours politique », *Semen*, n° 17, 2004, pp. 59–79.

Kuizenga D., *Narrative Strategies in* La Princesse de Clèves, Lexington, French Forum, 1976.

Lamy B., *La Rhétorique ou l'art de parler*, Paris, Honoré Champion, 1998.

Laporte D., « L'art romanesque et la pensée de George Sand dans *Jacques* (1834) », *Études littéraires*, n° 29–2, 1996, pp. 123–136.

Lathuillère R., *La Préciosité. Étude historique et linguistique. Tome I. Position du problème – Les origines*, Genève, Droz, 1969.

Lausberg H., *Handbuch der literarischen Rhetorik. Eine Grundlegung der Literaturwissenschaft*, Stuttgart, Franz Steiner, 2008.

Lechado García J. M., *Diccionario de eufemismos y de expresiones eufemísticas del español actual*, Madrid, Verbum, 2000.

Leinfellner E., *Der Euphemismus in der politischen Sprache*, Berlin, Duncker & Humblot, 1971.

Lens-Tuero J., « El eufemismo en la *Biblioteca histórica* de Diodoro de Sicilia », *in* De Martino F. et Sommerstein A. H. (éds), *Studi sull'eufemismo*, Bari, Levante, 1999, pp. 393–430.

Lilti A.-M., « Négation d'un terme marqué et procédés de modalisation », *Langue française*, n° 142, 2004, pp. 100–111.

López Díaz M., « Dire pour masquer ou la stratégie de l'euphémisme publicitaire », *in* Bonhomme M., de La Torre M. et Horak A. (éds), *Études pragmatico-discursives sur l'euphémisme. Estudios pragmático-discursivos sobre el eufemismo*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2012, pp. 193–208.

López Eire A., « Sobre el eufemismo en la Oratoria ática y en la Retórica », *in* De Martino F. et Sommerstein A. H. (éds), *Studi sull'eufemismo*, Bari, Levante, 1999, pp. 313–367.

López Férez J. A., « Eufemismos y vocabulario técnico en el *Corpus Hippocraticum*. (Estudio de algunos términos escatológicos y anatómicos) », *in* De Martino F. et Sommerstein A. H. (éds), *Studi sull'eufemismo*, Bari, Levante, 1999, pp. 219–257.

López Morales H., « Papel del nivel sociocultural y del estilo lingüístico en el uso del eufemismo », *in* Moreno Fernández F. (éd.), *Trabajos de sociolingüística hispánica*, Alcalá de Henares, Universidad de Alcalá, 1997, pp. 27–35.

López Morales H., « Estratificación social del tabú lingüístico : el caso de Puerto Rico », *in* De Jonge B. (éd.), *Actas del I Congreso de la Asociación de lingüística y filología de América Latina (ALFAL), Región Noroeste de Europa*, 2001 (http://elies.rediris.es/elies13/index.htm).

Malandain P., *Madame de Lafayette*, La Princesse de Clèves, Paris, PUF, 1985.

Mallet E.-F., « Diminution », *in* Diderot D. et Alembert J. Le Rond d' (dirs), *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, T. IV, Stuttgart-Bad Cannstatt, Friedrich Frommann, 1966, p. 1010.

Mandon-Hunter N., « "Is your wife of Covent Garden Parish ?" : euphémismes et écarts comiques dans le théâtre de William Congreve », *in* Jamet D. et Jobert M. (dirs), *Empreintes de l'euphémisme. Tours et détours*, Paris, L'Harmattan, 2010, pp. 333–347.

Mattioda M. M., « Euphémismes et atténuation du dire dans la presse économique spécialisée : l'exemple du domaine de l'emploi », *Synergies Italie*, n° spécial, 2009, pp. 73–83.

Matuschek S., « Charientismos », *in* Ueding G. (éd.), *Historisches Wörterbuch der Rhetorik*, T. II, Tübingen, Max Niemeyer, 1994, pp. 166–168.

May S. W., « George Puttenham's lewd and illicit career », *Texas Studies in Literature and Language*, n° 50–2, 2008, pp. 143–176.

Mazaleyrat J. et Molinié G., *Vocabulaire de la stylistique*, Paris, PUF, 1989.

McCarthy M. et Carter R., « "There's millions of them" : hyperbole in everyday conversation », *Journal of Pragmatics*, n° 36, 2004, pp. 149–184.

Meillet A., *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Honoré Champion, 1921.

Merle P., *Lexique du français tabou*, Paris, Éditions du Seuil, 1993.

Meyer M. (dir.), *Histoire de la rhétorique des Grecs à nos jours*, Paris, Le Livre de Poche, 1999.

Molinié G., *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Le Livre de Poche, 1992.

Molinié G., *Sémiostylistique. L'effet de l'art*, Paris, PUF, 1998.

Montero Cartelle E., *El eufemismo en Galicia. (Su comparación con otras áreas romances)*, Santiago de Compostela, Universidade de Santiago de Compostela, 1981.

Montero Cartelle E., « *La Celestina* y el tabú sexual », *Analecta Malacitana*, n° 31, 2000, pp. 109–126.

Montero Cartelle E., « La interdicción sexual en el castellano medieval : su dimensión cultural », *in* Bonhomme M., de La Torre M. et Horak A. (éds), *Études pragmatico-discursives sur l'euphémisme. Estudios*

pragmático-discursivos sobre el eufemismo, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2012, pp. 223–241.

Moral R. del, *Diccionario práctico del comentario de textos literarios*, Madrid, Verbum, 2004.

Morier H., *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, Paris, PUF, 1989.

Motte A. de la, *Au-delà du mot. Une « écriture du silence » dans la littérature française au vingtième siècle*, Münster, LIT, 2004.

Munteano B., « Les implications esthétiques de l'euphémisme en France au XVIII[e] siècle », *Cahiers de l'Association internationale des Études françaises*, n° 3-4-5, 1953, pp. 153–166.

Norrick N. R., « Hyperbole, extreme case formulation », *Journal of Pragmatics*, n° 36, 2004, pp. 1727–1739.

Nykrog P., *Les Fabliaux*, Genève, Droz, 1973.

Nyrop C., *Grammaire historique de la langue française*, T. IV, Genève, Slatkine, 1979.

Ogden C. K. et Richards I. A., *The Meaning of Meaning. A Study of the Influence of Language upon Thought and of the Science of Symbolism*, London, Kegan Paul-Trench-Trubner & Co., 1936.

Orr J., « Le rôle destructeur de l'euphémie », *Cahiers de l'Association internationale des Études françaises*, n° 3-4-5, 1953, pp. 167–175.

Paden W. D. Jr., « *Utrum copularentur* : of *cors* », *L'Esprit créateur*, n° 19, 1979, pp. 70–83.

Paissa P., « Parasynonymes et euphémismes : une zone d'intersection possible », *Cahiers de l'Association internationale des Études françaises*, n° 61, 2009, pp. 71–86.

Paissa P., « La gradualité de l'euphémisme : analyse d'un corpus de presse à la fin de la guerre d'Algérie », *in* Bonhomme M., de La Torre M. et Horak A. (éds), *Études pragmatico-discursives sur l'euphémisme. Estudios pragmático-discursivos sobre el eufemismo*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2012, pp. 175–192.

Peacham H., *The Garden of Eloquence. Conteyning the Figures of Grammer and Rhetorick, from Whence Maye Bee Gathered All Manner of Flowers, Coulors, Ornaments, Exornations, Formes and Fashions of Speech, Very Profitable for All Those That Be Studious of Eloquence, and That Reade Most Eloquent Poets and Orators, and Also Helpeth*

Much for the Better Vnderstanding of the Holy Scriptures, London, H. Iackson, 1577.

Pedrero González A., « Diatopía de disfemismos y eufemismos en el ámbito hispánico », *in* Blas Arroyo J. L., Casanova Ávalos M. C. et Velando Casanova M. (éds), *Discurso y sociedad. Contribuciones al estudio de la lengua en contexto social*, Castelló de la Plana, Universitat Jaume I, 2006, pp. 413–424.

Peletier J., *Art poétique*, *in* Goyet F. (éd.), *Traités de poétique et de rhétorique de la Renaissance*, Paris, Le Livre de Poche, 1990, pp. 219–314.

Pernot L., *La Rhétorique dans l'Antiquité*, Paris, Le Livre de Poche, 2000.

Perrin L., *L'Ironie mise en trope. Du sens des énoncés hyperboliques et ironiques*, Paris, Kimé, 1996.

Pierron A., *Dictionnaire des mots du sexe*, Paris, Balland, 2010.

Platon, *Œuvres complètes*, T. VII, 2e partie, et T. XI, 2e partie, Paris, Les Belles Lettres, 1964 et 1951.

Platon, *Protagoras. Euthydème. Gorgias. Ménexène. Ménon. Cratyle*, Paris, Flammarion, 1967.

Platon, *Le Banquet. Phèdre*, Paris, Flammarion, 1992.

Pompeius, *Commentum artis Donati*, *in* Keil H. (éd.), *Grammatici latini*, T. V, Hildesheim, Georg Olms, 1961, pp. 81–312.

Pons-Lambert P., *Les Euphémismes du duel*, Paris, L. Maison, 1846.

Por P., *Voies hyperboliques. Figures de la création poétique des Lumières à la modernité*, Paris, Honoré Champion, 2003.

Pottier B., *Présentation de la linguistique. Fondements d'une théorie*, Paris, Klincksieck, 1967.

Preston K., *Studies in the Diction of the Sermo Amatorius in Roman Comedy*, New York-London, Garland Publishing, 1978.

Pseudo-Aristote, *Rhétorique à Alexandre*, Paris, Les Belles Lettres, 2002.

Puttenham G., *The Arte of English Poesie*, Cambridge, Cambridge University Press, 1970.

Quarta E., « Zones sensibles ou ghettos ? L'euphémisme dans la représentation des banlieues françaises dans les quotidiens français et italiens », *Synergies Italie*, n° spécial, 2009, pp. 85–93.

Quintilien, *Institution oratoire*, T. II, III, V, VI, Paris, Les Belles Lettres, 2003.

Rada R., *Tabus und Euphemismen in der deutschen Gegenwartssprache. Mit besonderer Berücksichtigung der Eigenschaften von Euphemismen*, Budapest, Akadémiai Kiadó, 2001.

Rambach C., *Thesaurus eroticus linguae latinae, sive theogoniae, legum et morum nuptialium apud Romanos explanatio nova. Ex interpretatione propria et impropria et differentiis in significatu fere duorum millium sermonum. Ad intelligentiam Poetarum et Ethologorum tam antiquae quam integrae infimaeque latinitatis*, Stuttgart, Paul Neff, 1833.

Rawson H., *Dictionary of Euphemisms and Other Doubletalk. Being a Compilation of Linguistic Fig Leaves and Verbal Flourishes for Artful Users of the English Language*, Edison, Castle Books, 2002.

Reutner U., *Sprache und Tabu. Interpretationen zu französischen und italienischen Euphemismen*, Tübingen, Max Niemeyer, 2009.

Rhétorique à Herennius, Paris, Les Belles Lettres, 2003.

Robert P., *Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2002.

Rodríguez Alfageme I., « Eufemismos en Tucídides », *in* De Martino F. et Sommerstein A. H. (éds), *Studi sull'eufemismo*, Bari, Levante, 1999, pp. 283–311.

Rollin C., *De la manière d'enseigner et d'étudier les belles lettres, par rapport à l'esprit & au cœur*, T. II, Paris, Jacques Estienne, 1732.

Romero C., « Nouvelles remarques sur l'hyperbole », *in* Araújo Carreira M. H. (éd.), *Plus ou moins ?! L'atténuation et l'intensification dans les langues romanes*, Saint-Denis, Université Paris 8, 2004, pp. 265–282.

Sacerdos M. P., *Artium grammaticarum libri tres*, *in* Keil H. (éd.), *Grammatici latini*, T. VI, Leipzig, B. G. Teubner, 1874, pp. 415–546.

Saïd S., Trédé M. et Le Boulluec A., *Histoire de la littérature grecque*, Paris, PUF, 2004.

Sanctius F., *Minerve ou les causes de la langue latine*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1982.

Saussure F. de, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot & Rivages, 1995.

Schapera I., *A Handbook of Tswana Law and Custom. Compiled for the Bechuanaland Protectorate Administration*, Münster-Hamburg, LIT, 1994.

Schindel U., *Die lateinischen Figurenlehren des 5. bis 7. Jahrhunderts und Donats Vergilkommentar (mit zwei Editionen)*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1975.

Schorch S., *Euphemismen in der Hebräischen Bibel*, Wiesbaden, Harrassowitz, 2000.

Schulze-Witzenrath E., « Die "klassische Dämpfung" der Rede in der Tragödie und im Roman des französischen 17. Jahrhunderts », *in* Nolting-Hauff I. et Schulze J. (éds), *Das fremde Wort. Studien zur Interdependenz von Texten. Festschrift für Karl Maurer zum 60. Geburtstag*, Amsterdam, B. R. Grüner, 1988, pp. 236–256.

Sébillet T., *Art poétique français. Pour l'instruction des jeunes studieux, et encore peu avancés en la Poésie française*, *in* Goyet F. (éd.), *Traités de poétique et de rhétorique de la Renaissance*, Paris, Le Livre de Poche, 1990, pp. 37–174.

Sert O., « An interactive analysis of hyperboles in a British TV series : implications for EFL classes », *ARECLS*, n° 5, 2008, pp. 1–28.

Siciliano I., *François Villon et les thèmes poétiques du Moyen Âge*, Paris, Armand Colin, 1934.

Smal-Stocki R., « Taboos on animal names in Ukrainian », *Language*, n° 26, 1950, pp. 489–493.

Somaize A. B. de, *Le Dictionnaire des Précieuses*, T. I, Paris, P. Jannet, 1856.

Sommerstein A. H., « The anatomy of euphemism in Aristophanic comedy », *in* De Martino F. et Sommerstein A. H. (éds), *Studi sull'eufemismo*, Bari, Levante, 1999, pp. 181–217.

Sontheimer K., « Tabus in der deutschen Nachkriegspolitik », *in* Steffen H. (éd.), *Die Gesellschaft in der Bundesrepublik. Analysen I*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1970, pp. 201–212.

Spehr L. F.[3], « Fabricius, Johann Andreas », *in Allgemeine deutsche Biographie*, T. VI, Leipzig, Duncker & Humblot, 1877, p. 509.

3 Les prénoms de cet auteur sont douteux, car ils ne figurent pas dans l'article sur Fabricius. Bernhard Ebneth, qui s'occupe du portail Internet de la *Deutsche Biographie*, nous a communiqué dans un message personnel qu'il s'agit « presque certainement » de Ludwig Ferdinand Spehr.

Sperber D. et Wilson D., *La Pertinence. Communication et cognition*, Paris, Minuit, 1989.

Spitzer L., « Die klassische Dämpfung in Racines Stil », *in* Spitzer L., *Romanische Stil- und Literaturstudien*, T. I, Marburg, N. G. Elwert, 1931, pp. 135–268.

Stackelberg J. von, « Plagiat oder Replik ? Zur Stellung der *Princesse de Clèves* im Roman der französischen Klassik », *Germanisch-Romanische Monatsschrift*, n° 16, 1966, pp. 350–374.

Stackelberg J. von, *Von Rabelais bis Voltaire. Zur Geschichte des französischen Romans*, München, C. H. Beck, 1970.

Stempel W.-D., « Mittelalterliche Obszönität als literarästhetisches Problem », *in* Jauss H. R. (éd.), *Die nicht mehr schönen Künste. Grenzphänomene des Ästhetischen*, München, Wilhelm Fink, 1968, pp. 187–205.

Suhamy H., *Les Figures de style*, Paris, PUF, 2006.

Sully J., « Is man the only reasoner ? », *Nineteenth Century*, n° 30, 1891, pp. 735–745.

Sully J., *The Human Mind. A Text-Book of Psychology*, Vol. I, London, Longmans, Green & Co., 1892.

Teso Martín E. del, « Cambio semántico, impropiedad y eufemismo », *Verba*, n° 15, 1988, pp. 183–204.

Thesaurus linguae latinae, T. V, 2e partie, Leipzig, B. G. Teubner, 1931–1953.

Thiria-Meulemans A., « "An obscure sense / Of possible sublimity" : la double négation comme art poétique dans *Le Prélude* de William Wordsworth », *in* Jamet D. et Jobert M. (dirs), *Empreintes de l'euphémisme. Tours et détours*, Paris, L'Harmattan, 2010, pp. 349–364.

Thomas N. W., « Taboo », *in The Encyclopaedia Britannica*, T. XXVI, Cambridge, Cambridge University Press, 1911, pp. 337–341.

Tobler A. et Lommatzsch E., *Altfranzösisches Wörterbuch*, T. II, Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1936.

Ullmann S., *Précis de sémantique française*, Bern, A. Francke, 1975.

Uría Varela J., *Tabú y eufemismo en latín*, Amsterdam, A. M. Hakkert, 1997.

Verine B., « La parole hyperbolique en interaction : une figuralité entre *soi-même* et *même* », *Langue française*, n° 160, 2008, pp. 117–131.

Vié L., *L'Euphémisme*, Paris, Aux bureaux de la Graphologie, 1905.

Vossius G. I., *Commentariorum rhetoricorum, sive oratoriarum institutionum libri sex*, Livre IV, Leyde, Ioannes Maire, 1630.

Webster H., *Le Tabou. Étude sociologique*, Paris, Payot, 1952.

Widłak S., « Le fonctionnement de l'euphémisme et la théorie du champ linguistique : domaine roman », *in* Quilis A., Carril R. B. et Cantarero M. (dirs), *Actas del XI Congreso Internacional de Lingüística y Filología románicas*, T. II, Madrid, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 1968, pp. 1031–1052.

Wölfflin E., « Der euphemistische Gebrauch von pacare », *in* Wölfflin E. (éd.), *Archiv für lateinische Lexikographie und Grammatik mit Einschluss des älteren Mittellateins*, T. V, Leipzig, B. G. Teubner, 1888, p. 581.

Xénophon, *Mémorables*, T. I, Paris, Les Belles Lettres, 2000.

Zehnacker H. et Fredouille J.-C., *Littérature latine*, Paris, PUF, 2005.

Zöllner N., *Der Euphemismus im alltäglichen und politischen Sprachgebrauch des Englischen*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 1997.

Zumthor P., « Euphémisme et rhétorique au Moyen-Âge », *Cahiers de l'Association internationale des Études françaises*, n° 3-4-5, 1953, pp. 177–184.

Index des auteurs cités

Cet index ne prend pas en considération les auteurs des corpus analysés.

A
Achard 94
Adam 58, 61
Adams 32, 33, 34, 102, 148
Alembert 133, 217
Allan 39, 40, 136
Allen 29
Anaximène de Lampsaque 87, 88
André 29
Aristote 18, 53, 54, 84, 86, 87, 88, 89, 90, 92, 98, 109, 208, 226
Auctor ad Herennium 18, 93, 94, 106, 108, 109, 208
Ayto 136, 149

B
Bąk 136
Bakhtine 158
Balle 36
Bandini 96
Bannour 141
Barsi 221
Bautz F. W. 111
Bautz T. 111
Beaujeu 95, 97
Beauzée 133, 134, 135, 226, 228
Bède le Vénérable 18, 111, 112, 115, 117, 118, 119, 120, 121, 124, 208, 209
Béguelin 148, 221
Bellati 143
Benveniste 25
Bergner 56
Bergson 49, 54
Blount 131, 132
Boccali 221
Bohlen 17, 136, 148
Bökemann 18, 21, 51, 54, 55, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 178, 226, 227
Bonhomme 19, 89, 136, 139, 140, 143, 148, 156, 157, 158, 159, 160, 162, 164, 169, 171, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 216, 222, 227, 228
Bornecque 38
Boulanger 126
Bourger 47
Boutet 42
Brown 54, 164
Bruwaene 96
Burchfield 40, 132
Burridge 39, 40, 136

C
Cancik 110
Cano Mora 221, 222
Caroli 27, 28, 29, 30, 31
Carter 221
Casas Gómez 23, 24, 26, 28, 136, 137, 143, 149, 150, 155, 166, 175, 211, 212, 219, 228
Černý 145
Chambry 30
Charisius 18, 110, 120, 123
Chiron 88, 90, 91
Cicéron 18, 30, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 107, 108, 109, 126, 127, 133
Clérico 129

Cocondrios 124, 125, 133
Cocula 221
Colesse 113
Cook 22
Cootjans 32
Courthéoux 17, 137
Cousin 101, 102
Crespo Fernández 17, 136, 160, 163, 212

D
Dauzat 213
Dejeanne 44, 45
De Martino 34, 136, 148, 227
Démétrios 90, 91, 92, 94, 101, 108, 109, 129, 208, 226
Descartes 26, 194
Diderot 133, 216, 217
Dietl 18, 46, 111, 114, 115, 116, 117, 118, 131, 132, 148, 227
Di Giglio 33
Diomède 18, 110, 119, 120
Doidge Willcock 124
Donat 18, 110, 119, 120, 208, 216
Douay-Soublin 129
Druetta 136, 156, 164, 165, 227
Dubois 213
Duchêne 47, 48
Ducrot 77, 160, 162, 164, 217
Dufour-Maître 47, 57
Dumarsais 18, 68, 129, 130, 133, 134, 208, 210, 216, 226, 227
Durry 59

E
Eden 49
Émelina 55
Emeneau 27, 28
Emery 46
Enright 136
Ernout 38
Évrard l'Allemand 112, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 226

F
Fabricius 129
Faral 111, 112, 113, 116, 117
Ferté 112
Flacelière 30
Fontanier 133, 134, 135, 177, 208, 216, 217, 226, 227, 228
Forster 136
Fortassier 57
Fouquelin 127, 128
Frazer 27, 28
Fredouille 93, 95, 98, 111
Freud 22, 23, 24, 25
Fromilhague 208, 210, 216
Fromonot 148

G
Galli de' Paratesi 136, 149
Gamillscheg 35
Gardes-Tamine 210
Gaunt 42, 44, 45
Geoffroi de Vinsauf 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119
Girbal 112
Gödde 136, 148
Goldberger 32, 35, 38
Götze 22
Goyet 113
Grande 63
Grice 63, 160, 161, 162
Griffin 29, 30, 32, 35, 37
Groupe μ 210
Guerrero Salazar 166, 227
Guilleron 84, 136, 159

H
Hannappel 36
Harvey 45

Hatzfeld 18, 177
Havers 24
Hermogène 18, 84, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 226
Hérodien 124
Hey 30
Hofmann 215
Holder 136, 149, 227
Hopfner 32, 33, 34, 95
Horak 17, 18, 20, 46, 68, 85, 121, 136, 144, 148, 156, 157, 160, 162, 164, 171, 177, 206, 211, 215, 221, 227

I
Isidore de Séville 18, 111, 119, 120
Isidore junior 111
Isocrate 85, 86, 105

J
Jackson 63, 64
Jamet 136
Jaubert 56, 135, 158, 211, 220, 221
Jespersen 24, 25
Jobert 136
Johnsen 209
Julien de Tolède 18, 111, 119, 120

K
Kany 136, 149
Keller 36
Kendall 111
Kerbrat-Orecchioni 18, 19, 63, 68, 91, 93, 107, 109, 127, 164, 175, 198, 201, 204
Kluge 22
Knapp 136, 148
Koldewey 129
Koll 124, 131
Krieg-Planque 19, 151, 220
Kuizenga 59

L
Lamy 112, 208, 216, 226
Laporte 56
Lathuillère 47
La Torre 136
Lausberg 105
Le Boulluec 86
Lechado García 136, 149, 154, 227
Le Guern 68
Leinfellner 136, 148, 167, 168, 169, 170, 171, 227
Lens-Tuero 28, 29, 30, 31, 34, 35, 37, 38
Levinson 54, 164
Lilti 216
Livet 47, 50
Lommatzsch 40
López Díaz 19, 149, 177
López Eire 29, 30, 35, 37
López Férez 35
López Morales 166, 167, 227

M
Malandain 63
Mallet 217
Mandon-Hunter 148
Mattioda 148
Matuschek 120, 124, 125, 132
May 124
Mazaleyrat 218, 228
McCarthy 221
Meillet 24, 27, 28, 193
Melenk 36
Merle 136
Meyer 90
Milhit 57
Mitterand 213
Molinié 120, 210, 218, 226, 228

Montero Cartelle 22, 23, 24, 25, 26, 28, 40, 136, 140, 148, 149, 150, 151, 187, 219, 227
Moral 217
Morier 216, 221
Motte 57
Munteano 122, 148

N
Norrick 221
Nykrog 42
Nyrop 21, 50, 51, 52, 54, 55, 136, 137, 140, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 192, 212, 226, 227

O
Ogden 180
Orr 42, 146

P
Paden 44
Paissa 136, 148, 179
Paterson 45
Patillon 103, 106
Peacham 124, 131, 132
Pedrero González 166
Peletier 113
Pernot 90
Perret 35
Perrin 221, 223
Peyroutet 221
Pierron 136, 155, 156
Pingaud 57, 60, 76
Platon 29, 85, 86, 89, 92, 95, 107, 108, 109
Pompée 120, 123
Pons-Lambert 137, 138
Por 221
Pottier 189, 202
Preston 34, 39
Pseudo-Hérodien 124, 125, 133
Pseudo-Longin 96
Puttenham 124, 125

Q
Quarta 148
Quintilien 18, 51, 84, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 108, 109, 133, 134, 226

R
Rada 22, 24, 26, 31, 32, 36, 136
Rambach 32
Rawson 136, 149, 173, 174, 175, 227
Reutner 136
Richards 180
Robert 19, 144, 169, 182, 192, 199, 211
Rodríguez Alfageme 29, 30, 38
Rollin 112, 114, 126, 127, 128, 134
Romero 210, 221, 223

S
Sacerdos 110, 121, 122, 123, 128, 129, 208, 226
Saïd 86
Sanctius 129, 130, 208, 226
Saussure 26, 95, 139, 174, 178, 180
Schapera 22
Schindel 111
Schneider 110
Schorch 17, 136
Schulze-Witzenrath 58
Sébillet 113
Sert 221
Siciliano 41, 42, 45
Smal-Stocki 28
Socrate 96
Somaize 47, 48, 49, 50, 52, 53, 54, 55, 58, 59

Sommerstein 29, 31, 32, 33, 34, 35, 136, 148, 227
Sontheimer 36
Spehr 129
Spengel 124
Sperber 63
Spitzer 56, 57, 71
Stackelberg 57, 58, 59
Stempel 42, 44
Suhamy 208, 216, 221
Sully 25

T
Teso Martín 141
Thiria-Meulemans 148
Thomas 22, 23, 24
Tobler 40, 137, 142
Trédé 86

U
Ullmann 177, 178, 191, 192
Uría Varela 22, 24, 97, 100, 136, 140, 141, 148, 219

V
Van Daele 33
Verine 221
Vié 136
Vossius 129, 130, 208, 226

W
Walker 124
Walzel 56
Webster 22, 23
Widłak 149, 227
Wilson 63
Wölfflin 37

X
Xénophon 96

Z
Zehnacker 93, 95, 98, 111
Zöllner 136, 148, 227
Zumthor 39, 148